



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



600042985Y

34.

434.



HISTOIRE
DES FÊTES CIVILES
ET RELIGIEUSES
DU DÉPARTEMENT DU NORD.

SE VEND :

A PARIS, chez l'Éditeur.

A CAMBRAI, chez *Chanson*, imprimeur-libraire, Place-au-Bois.

A DOUAI, chez *Bourseuil*, libraire.

A LILLE, chez *Vanackère*, imprimeur-libraire.

A VALENCIENNES, chez *Le Maistre*, libraire.

A AVESNES, chez *Viroux*, imprimeur-libraire.

A ARRAS, chez *Topino*, libraire.

Et chez tous les libraires du Département.

CAMBRAI, TYP. DE JULIEN CHANSON.

**HISTOIRE
DES FÊTES CIVILES
ET RELIGIEUSES,
DES USAGES ANCIENS ET MODERNES**

DU

DÉPARTEMENT DU NORD,

PAR

MADAME CLÉMENT NÉE HÉMERY,

MEMBRE CORRESPONDANT DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS

SAVANTES, AUTEUR DES PROMENADES DANS

L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES, ETC. :

ORNÉE D'UNE LITHOGRAPHIE DE

LA PROCESSION DE CAMBRAI,

D'APRÈS UN DESSIN

ORIGINAL DE M.

DEBARALLE

DÉDIÉE

A

*S. A. R. Madame la Princesse
Adélaïde d'Orléans.*

JAM

PARIS,

LIBRAIRIE GRECQUE — LATINE — ALLEMANDE — ANGLAISE

ET DÉPARTEMENTALE,

DE J. ALBERT MERCKLEIN, N. 11, RUE DES BEAUX ARTS.

24 Août 1834.

434.



4484

A

Son Altesse Royale

MADAME

la Princesse Adélaïde, d'Orléans.

Hommage Respectueux

De son humble servante,

CLÉMENT NÉE HÉMERY.

AVANT-PROPOS.

Des faits d'armes d'une longue et fastidieuse uniformité, des récits sans utilité, même pour la stratégie, de batailles gagnées ou perdues, des cruautés, des vengeances atroces, des intrigues, des révolutions de cour, voilà ce qui remplit d'ordinaire les pages de notre histoire. Faut-il s'étonner qu'elle offre si peu d'attraits quand la partie essentielle et vraiment instructive (je veux dire les

mœurs de la nation), y est négligée ou entièrement omise ?

Des mœurs d'un peuple dépendent souvent ses destinées; c'est dans la connaissance de ses usages, qu'est ce ressort caché de la puissance et souvent tout le secret du génie : la peinture des mœurs dans l'histoire est la vie des générations éteintes ; c'est l'ame qui les a fait agir et qui explique toutes les phases de leur existence politique, morale ou religieuse.

L'étude des mœurs est encore la source féconde où l'on découvre l'origine des arts, des sciences, de l'industrie, la nature des causes qui leur ont donné l'essor, et les préjugés qui ont arrêté les progrès. Cette étude si intéressante et si riche en résultats demande, je le sais, beaucoup de courage, de persévérance et de loisir. La vie passe vite à compulser la poussière souvent ingrate des monumens indéchiffrables du passé. Il faut le concours de bien

des recherches, la réunion de bien des efforts, pour ressusciter les vieux âges. Toutefois l'œuvre est entreprise depuis le XIX siècle, par des savans consciencieux, qui enrichissent chaque année l'Europe de leurs découvertes; espérons que les générations actuelles connaîtront enfin, les faits de leurs pères, et les traditions de la grande famille.

Pour nous, nous associant, autant que nos faibles moyens nous l'ont permis, à la réédification de la société qui n'est plus, nous avons dans un cercle étroit, il est vrai, mais qui nous touche de près, cherché à réunir quelques-uns des usages de nos aïeux; nous avons pensé qu'on ne lirait pas sans intérêt l'origine et la description de ces fêtes publiques, qui attireraient dans les principales villes de notre vieille Flandre, un si grand concours de curieux qui venaient être témoins de ces luttes, où de nobles champions se dispu-

taient le prix du courage et de l'adresse ,
ou les palmes non moins belles d'un combat
littéraire.

Ce n'est pas sans un secret orgueil,
sans doute, qu'on se rappellera que cette
partie de la France que nous habitons ,
si riche aujourd'hui de son industrie , si
distinguée par ses lumières, n'a fait que
conserver une supériorité que lui avaient
assurée depuis long-temps , ses manufac-
tures et les sociétés savantes dont elle a
été le berceau.

Nous laissons à d'autres le soin d'ap-
précier les heureuses conséquences que
purent avoir pour la prospérité publique ,
ces solennités périodiques , où chacun
s'efforçait de surpasser ses rivaux en ma-
gnificence et en éclat, et qui , dans ces
temps de féodalité, tendaient à rapprocher
les rangs sous l'heureuse égalité du plaisir
et la fraternité d'un triomphe , au succès
duquel seigneur et vassaux avaient con-

couru ; on reconnaîtra aussi plus d'un trait du caractère national dans ces fêtes de joyeuse expansion , dont celles d'aujourd'hui ne sont qu'une ombre froide, une image décolorée ; l'état des esprits sous le rapport moral et religieux s'y révèle aussi sous des formes assez saillantes. Enfin c'est une peinture vraie des mœurs locales dans les temps anciens.

Il eut fallu , nous le savons, établir un point culminant pour y grouper les fêtes dont nous devons entretenir le lecteur, peut-être même introduire un personnage épisodique, témoin oculaire ; mais ce n'est point un roman que nous offrons au public ; c'est une étude des mœurs de nos ancêtres par des faits.

Ayant divisé cet ouvrage, non par ordre chronologique mais par localité afin que chacun puisse juger l'esprit des habitants, par le caractère de leurs fêtes , nous avons cru devoir faire précéder leur description

de quelques notions préliminaires pour développer les causes qui ont amené l'établissement de ces fêtes, particulièrement celle du *Roi de l'Epinette*, à l'époque où les lois féodales se morcelaient pour privilégier les bourgeois.

Jeanne de Constantinople joue un grand rôle dans l'histoire de Lille; on lui doit l'établissement du magistrat, des lois fixes, de quantité de maisons de bienfaisance; c'est pourquoi nous avons parlé longuement de cette princesse, si mal jugée par plusieurs historiens, et si indignement calomniée par les chroniqueurs.

Nous voulions d'abord séparer les fêtes civiles de celles où figurent le clergé; notre but aurait été manqué puisque le caractère d'un peuple se dessine jusque dans ses cérémonies religieuses. Nous croyons trop à la sagacité des lecteurs pour avoir besoin d'indiquer les différences qui existent entre les mœurs des habitants

de Lille, Valenciennes, Dunkerque, Douai, Cambrai, Maubeuge ; ce serait leur ôter le plaisir de juger eux-mêmes. Nous avons donc réuni les fêtes, processions, etc., propres à chaque ville, en donnant, autant qu'il a été possible la date de leur établissement.

Si nous avons groupé dans un chapitre particulier *diverses entrées joyeuses* des mêmes personnages dans des villes différentes, c'est pour mieux faire ressortir le caractère des habitants. Il en est de même du chapitre relatif à quelques usages de la Flandre.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir bien fait, seulement d'avoir écrit consciencieusement, et d'avoir réuni des matériaux ensevelis dans la poussière des bibliothèques, qui pourront servir à de plus habiles que nous.

Si la bienveillance et l'indulgence accueillent cet essai, nous poursuivrons notre

travail : le sujet est loin d'être épuisé. Quoique *seule* et sans *collaborateur*, nous nous efforcerons de mériter les suffrages du public éclairé; aussi recevrons-nous avec reconnaissance les justes observations d'une saine critique, toujours dénuée d'acribité et de funestes préventions.



NOTICE
SUR LES FÊTES CIVILES
ET RELIGIEUSES
DU DÉPARTEMENT DU NORD.

- Il en est de la société comme de l'individu, elle commence par l'imagination,
- elle finit par l'abstraction, toute société
- a sa jeunesse et c'est l'âge de la poésie ;
- c'est une époque de variété, de contraste,
- de lutte et de drame.

» M. BRUNEAU, *usages, coutumes, etc.* »

CHAPITRE I.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

LORSQU'A la voix d'un pauvre ermite, une partie de l'Europe se précipita sur l'Asie pour faire la conquête d'un auguste tombeau, aucune

idée d'agrandissement et de gloire ne vint à l'esprit des Croisés. L'enthousiasme religieux, la persuasion que *Dieu le voulait*, furent les seuls motifs de ces expéditions désastreuses, où périrent des millions d'individus. La société, à cette époque encore dans l'enfance de la civilisation, croyait *aveuglément*; les chefs mêmes se persuadaient que Dieu manifestait sa volonté, soit par des tremblemens de terre, des comètes, soit par des aurores boréales, des éclipses; leur imagination s'hallucinait, leur faisait voir des armées d'anges, des flammes protectrices, des conducteurs célestes; l'amour du merveilleux enfantait des superstitions dont le ridicule ne frappait que quelques hommes éclairés, trop prudents pour chercher à dissiper l'erreur de leurs compatriotes; ils auraient été victimes de leur bon sens. Quelle digue d'ailleurs aurait-on pu opposer à cette multitude fanatisée, lorsque les femmes, les enfans, les moines désertaient, les uns leurs maisons, les autres leurs cloîtres, lorsque les brigands de toute espèce quittaient les forêts pour se mêler à la foule, persuadés que la *guerre sainte* expierait leurs fautes passées et qu'ils pourraient sans remords se livrer aux excès les plus criminels?

La providence, toujours admirable dans ses moyens, permit que ce fanatisme insensé fit poindre l'aurore de la liberté des peuples, alors

asservis sous un joug de fer et victimes des lois féodales (1); on peut lire, dans l'histoire des Croisades écrite par M. Michaud, le résultat de ces expéditions lointaines, et cependant l'enthousiasme ne se rallentit pas, même après les

(1) Les Croisades sont en France la source originale et la véritable cause de l'affranchissement des *roturiers*, de la renaissance de ce que depuis on a appelé le tiers-état.

La première Croisade a pour époque l'année 1097. Elle fut composée pour la plus grande partie de seigneurs Français, et notamment de Hugues, comte de Vermandois, frère du roi, de Robert, duc de Normandie, Robert, comte de Flandre, Raimond, comte de Toulouse, Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, Etienne, comte de Chartres et de Blois, Hugues, comte de Saint-Pol, etc., etc.

Philippe 1^{er}, roi de France, eut le bon esprit et la sage politique de ne pas s'engager dans cette entreprise; il laissa faire ses *vasaux*, et ceux-ci, pour fournir aux frais de l'expédition, engagèrent, aliénèrent leurs domaines, accordèrent et vendirent l'*affranchissement de la servitude*, tant à des particuliers qu'à des villages entiers, et même à des villes (*); ce fut là la première aurore de la liberté dont jouissent aujourd'hui les *roturiers*.

Louis VI suivit avec empressement ces premières traces d'une *liberté naissante*; il en sentit tout l'avantage, et combien il était important pour les rois de se créer une *classe d'hommes* qui leur serait particulièrement dévouée.

Il faut lire les historiens du temps; il faut considérer quel était alors l'état de la France, pour se persuader, combien la démarche de Louis VI était hardie et importante, lorsqu'il osa réunir les *roturiers en communes*, et leur accorder des lettres d'affranchissement.

Les ecclésiastiques eux-mêmes élevèrent la voix; ils réclamèrent contre cette restauration au droit primitif; il faut lire l'*abbé de Nogent*, l'un d'eux, et l'entendre s'écrier : *la commune, nom nouveau*,

(*) La ville de Cambrai n'avait pas attendu cette époque pour jouir de la liberté, car elle fut érigée en commune en 953.

désastres des premières croisades; car à l'époque de la quatrième, à la tête de laquelle étaient Baudoin, comte de Flandre, et le duc de Bourgogne, on envoya, aux seigneurs Flamands et Bourguignons qu'une sage expérience retenait chez eux, et qui refusaient de s'enrôler, une quenouille et des fuseaux pour leur faire honte de leur inaction.

A cette quatrième croisade, Baudoin fut couronné empereur de Constantinople, le quatrième dimanche après pâques, l'an 1204. Par humilité, dit une vieille chronique italienne, Baudoin voulut que sa couronne fût d'épines, comme Godefroi de Bouillon avait exigé que la sienne fût de paille. Baudoin distribua ensuite

nom détestable, a pour but d'affranchir les censitaires de tout *servage*, au moyen d'une redevance annuelle, n'imposant à ceux qui manquent à leurs devoirs *qu'une amende légale*, et délivrant les *serfs* de toutes les exactions auxquelles ils étaient assujétis.

Le plan sagement conçu par Louis VI a été constamment suivi par ses successeurs et s'est enfin consolidé entièrement sous Louis X, lequel en 1315 rendit sa fameuse ordonnance, par laquelle il déclare : *que la nature ayant fait tous les hommes libres*, et son royaume étant appelé le *royaume des Francs*, il veut et entend que ses sujets le soient en réalité comme de nom, et en conséquence il ordonne qu'ils soient et demeurent affranchis dans toute l'étendue de ses états, à des conditions justes et modérées.

C'est à cette époque seulement que le royaume de France n'a plus connu de *serfs*, qu'il est devenu véritablement l'asile de la franchise et de la liberté. Louis X est aussi le premier qui ait pris le titre de *roi de France*; ses prédécesseurs s'appelaient *rois des Français*.

(Extrait des *Mœurs et usages des Français*. Berlin 1753.)

à ses compagnons d'armes les principales dignités de l'empire. On sait la fin malheureuse de ce prince (1) à qui succéda son frère, Henri de Hainaut; celui-ci mourut en 1216, et les Flamands qui avaient accompagné leur souverain, revinrent en Europe, l'imagination fascinée par les pompes orientales et avec le goût des joutes, des tournois, délasement habituel des Croisés lorsqu'ils étaient campés en Syrie, ce qui amena l'établissement de plusieurs fêtes guerrières, entre autres de celle qui fait le sujet du chapitre suivant.

Au détail historique et positif de la note précédente nous opposerons le récit de cet événement inséré dans une chronique manuscrite des évêques de Cambrai, sous le n° 673 du ca-

(1) Fait prisonnier le 14 avril 1205 par Joannic, roi des Bulgares, celui-ci lui fit couper les pieds jusqu'aux genoux, les mains jusqu'aux coudes, et le fit jeter ensuite dans un cloaque où ce déplorable tronc vécut encore trois jours.

En 1225 un imposteur se disant Baudoin IX, échappé aux Bulgares, séduisit la noblesse flamande mécontente de la comtesse Jeanne; il fut reconnu prince, fit des entrées triomphantes dans tout le Hainaut et même à Lille; mais la vérité ne tarda pas à se faire jour, et le prétendu Baudoin avoua qu'il était né en Champagne, qu'il s'appelait Bertrand de Rains, et vivait dans les bois de Glançon, près de Mortagne, que sa ressemblance avec le comte de Flandre lui avait donné l'idée de jouer son rôle. On le fit promener dans toutes les villes de Flandre et de Hainaut couvert de haillons; ensuite on le pendit à trois quarts de lieue de Lille, dans un endroit nommé aujourd'hui *dure mort* parce qu'il fit cette exclamation lorsqu'on lui mit le fatal cordeau.

(*Histoire de Flandre. Panckouke.*)

atalogue des manuscrits de la bibliothèque publique ; il donnera une idée de la superstition qui régnait à cette époque même parmi le clergé et combien il faut se mettre en garde contre les prétendues chroniques véridiques, qui semblent être des rêveries de vieilles femmes, et qui ont perpétué jusqu'à nous une dangereuse crédulité parmi le peuple trop ignorant pour séparer *l'ivraie du blé*.

« Baulduin, fils de Philippe comte de Flandre, »
» refusa la fille du roi de France, qui alla »
» épouser l'empereur de Constantinople. Un »
» jour Baulduin étant à la chasse près de Noyon »
» trouva un grand sanglier, il le poursuivit »
» jusque dans la forêt de Mormal, où il le tua »
» d'un coup d'épée et s'assit dessus en attendant »
» sa suite. En regardant derrière et autour de lui, »
» il vit venir une belle *fesme pucelle*, montée sur »
» un grand cheval, le comte se leva, prit le »
» cheval par la bride, et demanda à la dame »
» qui elle était ? Je suis la fille d'un roi d'Orient, »
» j'ai tant entendu parler du comte de Flandre, »
» que je suis partie sans le dire à mon père ; »
» j'ai laissé mon pays pour vous trouver et ja- »
» mais je n'épouserai un autre homme que vous »
» (1). Le comte, flatté de ce témoignage d'es- »
» time et d'amour, engagea la belle princesse

(1) Cette aventure est évidemment calquée sur celle qu'on débite de Childéric, père de Clovis.

» à rester près de lui jusqu'à ce que ses gens
» égarés à la chasse l'aient retrouvé, *et Baulduin*
» *se print à corner tant qu'ilz pout.*

» Ses gens accoururent, le comte et la dame
» remontèrent à cheval, et vinrent à Cambrai
» où Baulduin épousa la prétendue princesse
» (1) *qui estait ung diable qui s'estait bouttez*
» *dans le corps d'une josne fille nouvellement tré-*
» *passé.* Le comte en eut deux filles, l'une
» appelée Jehanne, et l'autre Marguerite; les
» deux époux vivaient ensemble depuis neuf
» ans, lorsque un jour de pâques, Baulduin étant
» avec sa femme dans une ville de Flandre, un
» vieil ermite se présente au palais pendant
» qu'ils dînaient, pour demander l'aumône; le
» comte ordonna qu'on fit entrer le saint homme
» en l'honneur du bon jour, *et incontinent que*
» *l'hermite vit ceste fesme il out paour et dist au*
» *comte : comment ozez-vous estre auprès d'elle?*
» *ayez toute fiantze en Dieu et vous orez merveilles;*
» l'ermite alors conjura le diable qui était au

(1) Baudoin IX dit de Constantinople épousa en 1185 Marie de Champagne, fille du comte Henri dit le Large, princesse très-vertueuse qui mourut à Acre en 1204.

La chasteté de Baudoin est célèbre chez les historiens; dans la pleine vigueur de l'âge, jamais il ne jeta un regard impudique sur une femme; Nicetas son ennemi lui rend justice à ce sujet, tous les historiens s'accordent pour faire l'éloge des vertus et des qualités héroïques de ce prince.

(*Histoire de Flandre.*)

Puis croyez la version du chroniqueur des évêques de Cambrai.

» corps de cette femme, par le Dieu tout-puis-
» sant et lui dit : pourquoi as-tu cherché le
» comte ? qui-es tu ? Cédant à cette conjuration,
» la femme de Baudoin, répondit qu'elle était
» un esprit mauvais entré dans le corps d'une
» jeune fille morte, pour abuser le comte et le
» punir de son orgueil, que si elle l'avait vu
» passer un seul jour sans faire le signe de la
» croix elle lui eut tordu le cou.... Le comte ;
» effrayé de sa cohabitation avec un diable ,
» confie Jehanne, sa fille aînée, à Philippe,
» comte de Namur, et donne pour tuteur à
» Marguerite Bouchard, chanoine de Cambrai
» (1) frère du comte de Blois, en ordonnant
» qu'on obéit à Bouchard, et que s'il était trop
» long-temps absent on mariât ses deux filles. Le
» comte alla à Rome se confesser au pape ; lors-
» qu'il fut absout, il partit pour Constantinople,
» afin de secourir l'impératrice assiégée par les
» Sarrasins après la mort de son mari ; ce der-
» nier avait tué le Soudan à la guerre, et le fils
» poursuivait la vengeance de cette mort en

(1) Encore une erreur du chroniqueur. Bouchard d'Avesnes, seigneur de Beaumont, séducteur de sa pupille Marguerite, avait été archidiacre de Laon, chanoine et trésorier de Tournai et non de Cambrai ; Baudoin en partant pour la terre sainte remit ses deux filles et le gouvernement de ses états entre les mains du comte de Namur ; celui-ci abusant de la confiance de Baudoin, enleva Jeanne pour la remettre à la merci de Philippe Auguste, et Bouchard fut chargé de l'éducation de Marguerite.

(Note de l'Auteur.)

» attaquant les chrétiens ; Baudoin offrit un
» combat seul à seul au soudan qui l'accepta ;
» il vainquit et tua son adversaire, mit son
» armée en déroute et épousa l'impératrice fille
» de Philippe Auguste, roi de France, que
» jadis il avait refusée par orgueil, et devint
» ainsi empereur de Constantinople, d'où il
» alla à la conquête du Saint Sépulcre ; le
» comte de Blois l'ayant trahi, il fut livré au
» soudan de Jérusalem qui le retint prisonnier,
» l'espace de vingt-cinq ans.

» Pendant ce temps, Jeanne, reconnue com-
» tesse de Flandre, fut mariée à Ferrand, fils
» du roi de Portugal, et Marguerite eut deux
» fils de Bouchard, le chanoine ; le comte
» Baudoin s'étant échappé de prison revint en
» Flandre et la comtesse Jeanne fit pendre son
» père à Lille afin de ne point lui rendre ses
» états. Le comte fut enterré en l'abbaye de
» Loos, et ladite comtesse mourut soudaine-
» ment en une nuit sans pouvoir parler (1).

(1) Jeanne mourut le 5 décembre 1244 à l'abbaye de Marquette, après avoir pris l'habit de religieuse, entourée de toutes ses consœurs ; la ville de Lille lui érigea un monument sépulcral dans le cloître des dames de Marquette.



DU ROI DE L'ÉPINETTE,

Lille.

CHAPITRE II.

C'EST EN 1220, sous le règne de Philippe-Auguste et non de St-Louis (1), comme on l'a dit jusqu'à ce jour, qu'après avoir réparé les pertes qu'avait souffertes la ville de Lille (2), pour

(1) Outre que Louis IX n'était pas sur le trône en 1220, et qu'il n'a pu instituer la fête de l'épinette, c'est qu'il en confirma l'institution en 1227.

Manuscrit 775 de la bibliothèque de Cambrai.

(2) En 1213 Philippe-Auguste qui convoitait la Flandre, profita de la révolte du comte Ferrand, pour saccager la ville de Lille. Non-seulement il fit mettre le feu aux maisons pour en accélérer la ruine, mais on les attirait à bas avec des crochets; cette ville, disent les historiens contemporains, n'était plus qu'un monceau de cendres.

Jeanne avait donc des motifs très-sages en instituant une fête qui amenait dans ses villes l'élite des guerriers flamands et français, faisant de la dépense et pouvant la défendre au besoin, contre les ennemis qui l'entouraient, en l'absence de son mari, prisonnier en France.

(Note de l'auteur.)

honorer la mémoire du malheureux Baudoin, son père, et pour entretenir l'humeur guerrière des valeureux flamands, Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut, institua à Lille la fête de l'Épinette, et celle du *Forestier de Flandre* à Bruges (1). Le nom de l'*Épinette* donné à cette fête consacre probablement le souvenir de la couronne de Baudoin, et celui de la *Sainte Épine* que la comtesse Jeanne avait donnée aux Dominicains de Lille (2); ou bien de ce qu'après l'élection du nouveau roi, un héraut d'armes lui présentait une branche d'épine,

(1) Ce qui rend cette version probable, c'est le caractère de la comtesse Jeanne qui, en 1218, provoqua Jean de Nesle, châtelain de Bruges, à un combat à outrance; les seigneurs français s'étant opposés à ce combat, la châtellenie de Bruges fut acquise à la princesse pour elle et ses successeurs moyennant 23,545 livres tournois. C'est pour perpétuer l'espèce de victoire qu'elle remporta sur le comte de Bruges qu'elle institua la fête du *forestier de Flandre* qui se célébrait à Bruges le 3 mai de chaque année; nous parlerons de cette fête dans le second volume de cet ouvrage.

(Note de l'auteur.)

(2) Les rois de l'Épinette allaient en grande cérémonie vénérer cette épine après leur élection. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'ils logeaient dans le couvent depuis le mercredi de la semaine sainte jusqu'au mardi suivant; ils entendaient le sermon de la passion accompagnés de toute leur cour. Voici ce qu'on trouve dans les anciens comptes du couvent des Dominicains de l'an 1431, par rapport aux rois de l'Épinette, *in die S. Pascha, post sermones de questâ conventûs per regem de spinetta.*

(Moutlinot. Histoire de Lille.)

ceinturée de rubans et autres enjolivemens (1). Cette élection se faisait le mardi gras; le lendemain on réglait tout le détail des joutes qui devaient être célébrées; le vendredi, le roi allait à Templemars, demander à St-Georges un heureux règne.

Cette fête qui attirait un concours immense d'étrangers consistait, comme on le voit, en joutes, festins, tournois, où venaient les

(1) On objectera peut-être que l'histoire nous ayant laissé le détail des fondations pieuses de la comtesse Jeanne, telles qu'hôpitaux, églises, abbayes, etc., elle nous aurait aussi donné des renseignemens sur des fêtes aussi célèbres que celles de l'Épinette et du forestier, si Jeanne les avait instituées. En réfléchissant un moment et se reportant à l'époque dont il est question, on ne s'étonnerait pas de cette omission.

Excepté quelques chroniques conservées dans des maisons particulières, nous ne pouvons nous dissimuler que les moines seuls avaient le précieux dépôt des chartes et des memoriaux, qui nous servent aujourd'hui à débrouiller l'histoire de France; que ces mêmes moines ayant hautement déclamé en chaire contre la célébration des fêtes qu'ils n'avaient pas imaginées, peut-être, pour ramener le peuple à la seule splendeur du culte catholique, ont dû soustraire tout ce qui aurait servi à *monumentiser* les actes qu'ils désapprouvaient. Et cependant nous lisons dans l'histoire des prévôts de St-Pierre (*manuscrit de la bibliothèque de Lille*), que les chanoines de ce chapitre, encore en 1526, se joignaient à des vicaires, et, le visage couvert d'un masque, représentaient des comédies au milieu de la place publique, ce qui aurait dû les rendre plus indulgens. Ensuite les guerres, qui souvent et long-temps ont ensanglanté notre sol, les dissensions occasionnées par les dogmes de Luther, ont nécessairement concouru à l'anéantissement des titres authentiques, concernant les fêtes sus-nommées.

(Note de l'Auteur.)

compagnies bourgeoises non seulement des villes voisines, mais de toutes les parties de la France, soit pour jouër, soit pour se divertir. Dans une seule de ces fêtes on compta 48 rois avec leurs compagnies d'autant de villes importantes, telles que Paris, Reims, Amiens, Arras, Beauvais, etc., etc., réunis à Lille pour la fête de l'Épinette.

Soixante-dix bourgeois nobles composaient la compagnie de l'Épinette. Le roi nommé *Veprculus*, du latin *vepres* épine, portait toute l'année le nom de *Sire Joie*; il était élu publiquement sur la place de Lille par le magistrat, sans pouvoir se soustraire au titre qu'on lui imposait; il fallait bon gré, malgré, accepter la dignité; un refus était suivi d'emprisonnement, sans dispenser le prisonnier de solder les dépenses des joutes, bals et festins qui se donnaient en son nom (1).

Les anciens mémoriaux portant leurs faits d'armes, sont enregistrés aux livres des mémoires reposant en la chambre des comptes à

(1) Afin de stimuler le zèle et l'amour propre des rois de l'Épinette, on leur avait accordé plusieurs privilèges; les non nobles étaient anoblis, les nobles devenaient chevaliers; chacun était obligé de se lever lorsqu'un roi de l'Épinette paraissait dans un endroit public, comme témoignage de respect; les dames et demoiselles devaient accompagner la reine de l'Épinette, danser, et faire tous ébattemens au roi et à la reine, le mieux, le plus honorablement vestues et attournées qu'elles pouldront estre.

(Vaguetularia. Manuscrit de la bibliothèque de Lille.)

Paris, jusques à l'année 1328, au nombre de 108, ce qui prouve évidemment que la fête commença en 1220; les autres au nombre de 54 en la chambre des comptes de Bruxelles, au rôle de la toison d'or, et depuis jusqu'à ce que cette fête ait cessé.

Jean Hangouart fut le premier roi de l'Épiniotte en 1220. Les noms, surnoms, renseignements et les armoiries de tous les rois qui lui ont succédé, étaient pendus dans la maison échevinale de la ville de Lille, où on a pu les voir jusqu'en 1593. A cette époque, la maison fut démolie sans qu'on ait pensé à conserver ces monumens précieux de notre histoire locale (1); on rebâtit la maison échevinale sur les

(1) Il est à croire que ce fut avec intention qu'on détruisit ces insignes qui déplaisaient au clergé. Philippe II après l'abdication de son père en 1556, avait aboli la fête de l'Épiniotte d'après les sollicitations répétées de son confesseur. Chacun sait les cruautés exercées au nom de ce prince fanatique, par le duc d'Albe, contre ceux de ses sujets qui avaient adopté les erreurs de Calvin; on se rappelle que ce farouche lieutenant se vanta d'avoir envoyé aux bûchers ou à la potence plus de dix-huit mille personnes, dans l'espace de six années, et d'avoir causé l'exil de plus de cent mille flamands: cruautés qui détachèrent la Hollande de l'Espagne.

Philippe devait nécessairement craindre la réunion de ces braves compagnies bourgeoises, nobles de noms et de cœur, qui auraient pu prendre parti pour les malheureux huguenots qu'on pendait, rôtiissait, sans avoir essayé de ramener au vrai culte.... O Fénelon, Fénelon, que ne vivais-tu alors!... Les successeurs de Philippe, non moins subjugués que lui par le clergé, et ce dernier étant ligué contre notre Henri IV, on n'aura pas voulu laisser subsister des monumens d'une fête joyeuse, que l'esprit chevaleresque et l'humeur galante du monarque français aurait peut-être rétablie, s'il en avait vu les statuts. (Note de l'a.)

ruines de l'ancienne; et le nom de soixante-trois des rois de l'Épinette qui succédèrent à Hangouart nous sont inconnus. C'est dans un manuscrit ignoré, qui appartient à M. Faille, de Cambrai, bibliophile instruit, que nous avons trouvé une suite non interrompue des rois de l'Épinette, avec leurs armoiries, jusqu'à l'époque de la suppression de cette fête; le manuscrit est d'écriture de différens siècles.

Les premières cérémonies de cette institution joyeuse et guerrière avaient lieu depuis le dernier dimanche du carnaval, jour de l'abdication du roi, jusqu'après la mi-carême; les grandes joutes et le tournoi se célébraient à des époques indéterminés. C'est alors que les autres villes de la Flandre et de la France envoyaient à Lille leurs compagnies bourgeoises, pour concourir et rapporter le prix. Heureux les jouteurs rentrant triomphant, l'épervier d'or au poing, dans leur ville natale; les honneurs, les exemptions d'impôt, les privilèges devenaient la récompense de leur valeur et la gloire de leur famille. Les souverains du pays, le magistrat des villes protégeaient et encourageaient ces fêtes soit guerrières, soit burlesques (comme celle du roi de *Plaisance*) qui rapprochaient les individus de toutes les classes, établissaient une sorte de fraternité, gage assuré de la prospérité des états. L'émancipation du peuple par l'institution des

communes, a dû, plus que toute autre chose, contribuer à l'établissement de ces fêtes populaires, qui assimilaient en quelque sorte les anciens serfs aux nobles sous lesquels ils avaient tremblé si long-temps. C'est d'ailleurs à ces réunions nombreuses et fréquentes, dans une ville ou dans une autre, que la Flandre a dû sa richesse et sa puissance. La fête du roi de l'Épinette, aurait seule fait naître l'industrie, par la variété des costumes qui chaque année se renouvelaient, par la multitude des compagnies étrangères, qui luttant de magnificence, alimentaient les manufactures d'étoffes de toute espèce qui couvraient notre sol (1).

(1) Pour faire juger la prospérité du commerce de Valenciennes nous citerons d'après d'Oultreman les deux faits suivans :

Dans le 14^e siècle Jean Paty, négociant, et prévôt de Valenciennes, étant allé à Paris pendant qu'on y tenait la foire, il y acheta toute la marchandise qu'il y trouva, pour montre de sa richesse et de son crédit.

Une autre fois s'étant encore rendu à Paris dans la compagnie du comte de Hainaut, se trouvant au palais, il vit que l'on portait des carreaux à tous les chevaliers qui y étaient, et non à lui, parce qu'il était tenu pour simple bourgeois. Il prit donc son manteau et s'assit dessus. Les hérauts le voyant se retirer sans le lever, lui crièrent : — Sire, vous avez laissé votre manteau — A quoi il répondit gravement : ce n'est pas la coutume dans mon pays d'emporter son carreau quand on sort. — Le manteau demeura aux hérauts. Il fut estimé six cents écus, *d'autant* (ajoute d'Oultreman à qui nous empruntons ce fait), *qu'il était tout ricamé d'or et engreslé de perles.*

L'an 1333, le comte de Flandre armant pour faire la guerre au duc de Brabant, se rendit avec ses confédérés à Valenciennes, pour y conférer avec le comte Guillaume de Hainaut. Celui-ci se trouvait malade en son palais de la Salle ; il requit Jean Bernier,

L'abstraite philosophie , la froide raison , en détruisant avec des sophismes l'utilité de ces fêtes joyeuses , en les ridiculisant , et nous amenant à la morosité qui constitue aujourd'hui notre esprit national , nous ont rendu un très mauvais service ; le peuple alors partageait les plaisirs des riches , il était heureux , son travail suffisait à ses besoins , les communes pourvoyaient à ses divertissemens , et les *grands* ne dédaignaient pas de se mêler avec lui. On a longtemps déclamé avec raison , sans doute , contre l'orgueil de la noblesse et cependant cette aristocratie de tant de siècles , était moins insolente , plus populaire , que cette aristocratie d'écus du XIX^e siècle , qui dédaigne , méprise la joie du peuple , et rougirait de la partager.

Le comte de Flandre et autres puissans seigneurs assistaient ordinairement aux joutes du roi de l'Épinette (1).

filz de son prévôt , de traiter toute cette noblesse en sa maison. Comme ces seigneurs étaient à table , le roi de Navarre arriva en cette ville , et descendit à l'hôtellerie du Cygne. Bernier Fayant su , alla supplier S. M. d'honorer de sa présence sa maison et les princes réunis. Le roi accepta l'invitation. Bernier régala avec la plus grande magnificence cette auguste assemblée. Elle était composée de deux rois , de huit comtes souverains du pays , de vingt-quatre de ses principaux seigneurs , des dix plus notables bourgeois , chacun ayant une dame pour compagne.

Les Bernier et quelques autres négocians de Valenciennes avaient acquis tant de crédit dans la ville , que leurs maisons , qui étaient fortes et bien munies , jouissaient du droit d'asile.

(1) Il est probable que le successeur de Saint-Louis , assista

En 1409 Messire Jehan de Cornouailles, seigneur anglais, fit armes avec autres chevaliers d'Angleterre contre le sénéchal de Hainaut et le sieur de la Trimouille, en la ville de Bruges. Le comte présent Jehan d'Escaubesque, roi de l'Épinette, gagna le prix des joutes (1).

aux fêtes de l'Épinette on les encouragea, d'après les vers suivans :

Épine noble, en royal surnom nette,
Viens raverdir entre les fleurs de lys,
Pour recueillir une tant noble fête
Que pour toi fist le fils de saint Loys ;
O cœurs gentils retournez vos esprits,
A l'arme, à l'arme et à la noble fête,
Dames venez pour donner les et prix
Aux champions de la noble Épinette.

(Manuscrit de la bibliothèque de Cambrai.)

Lorsque ces grands personnages étaient présens, il y avait toujours une certaine quantité de chevaliers qui rompaient des lances au nom du prince et des dames, contre le roi de l'Épinette. On avait soin de dresser sur le marché qui était alors depavé et sablé, de grands échafauds pour les damoiselles qui étaient là en grande parure, des bals, des festins terminaient toujours les combats, et là, recevaient de grands éloges ceux qui avaient fait preuve de leur valeur en présence des dames.

(L'abbé Moutinot.)

(2) Les premiers jours de la fête, le roi était simple spectateur des joutes, mais les quatre derniers, il se trouvait dans les licea avec le victorieux, pour combattre à tous venans.

(Idem.)

Aux joutes de l'Épinette de 1423, on vit un simple bourgeois nommé Jean Caulier, combattre et terrasser le comte de Saint-Pol.

De cinq bourgeois d'Arras qui entrèrent en lice, trois se signalèrent particulièrement et furent jugés presque également dignes du prix. Celart Laustier, l'un d'eux, obtint l'épervier d'or.

(Harduin.)

En 1453 le comte de Charolais gagna le prix de l'Épinette.

En 1464 Louis XI étant à Lille, joûta en personne contre le roi de l'Épinette, Baudoin Sommer, aux frais d'un Jean d'Oostende, qui, n'ayant pas voulu être roi, se laissa mettre en prison et fut retenu pendant tous le temps des joûtes.

Dans celle - ci, un gentilhomme français, nommé Poullaillier ou Polard, *dît* le grand diable, à cause de sa force et de sa taille extraordinaires, joûta contre le chevalier de Bousy, âgé de 15 ans, fils de messire de Crouy et de Renty; il reçut un coup de lance si violent qu'étant renversé de cheval, l'arçon de la selle fut rompu et lui creva le cœur.

En 1479 l'archiduc Maximilien, joûta contre le roi de l'Épinette et le forestier de Bruges.

Les dépenses excessives à la charge du roi de l'Épinette, obligé de défrayer les nombreux convives qui accouraient de tous côtés, causèrent la ruine de plusieurs familles (1). Dans l'origine le roi et les joûteurs recevaient 300 fr.; depuis la somme fut successivement portée à 500, 700, 800, 1200, 1500; enfin le magistrat

(1) En 1429 les échevins pour parer à ce désastre, présentèrent au bon duc Philippe un projet de loi qui fut approuvé le dernier jour de février; par lequel on leva un impôt sur le sel, les draps, les bêtes à corne... *portons amande sur et contre gens tenans mauvaise hostel, maslieux, tous vie et conversations deshonnêtes.*

choisit le roi, le défraya et ses compagnons, *de tous dépens de communes, banquets, danse, hourdaiges, décor*, et de toute autre chose.

La fête de l'Épinette était tellement renommée en France comme en Flandre, que Philippe de Valois, ayant défendu par ses lettres patentes à tout son royaume et lieux de son obéissance de faire tournois, joutes et autres faits d'armes, voulut toutefois que celle-là fut continuée par ses lettres données au bois de Vincennes, le 4 février 1328, où est dit : « qu'à cette fête de l'Épinette, on y a coutume de jouter à tous bourgeois de dehors.

» Étant vrai que tous les gentilshommes et bourgeois étaient bien venus ; et des jouteurs de Bruges, Gand, Ypres, Courtrai, Mons, Valenciennes, Arras, St-Omer, Compiègne, Amiens, Senlis, Paris, Reims et autres villes y étaient conviés, et les dames et les demoiselles y accouraient de divers quartiers ; lesquelles avec celles de la ville étaient défrayées. »

Effectivement elles venaient avec les jouteurs et compagnies, faisant leurs entrées honorables et magnifiques selon le temps d'alors ; dit notre manuscrit. Nous croyons devoir donner une idée de ces entrées, en citant textuellement le détail qu'en a laissé manuscrit le sieur Rasoir, de Valenciennes, l'un des principaux acteurs.

1455.

L'entrée de ceulx de Vallenchènes en la ville de Lille à la fest du roi de l'Espinette où se fist joust et tournoys, en 1455, le premier de juing.

Premier chevauchait le hérault portant sa cotte d'armes des armes de Vallenchènes.

Pieron le Poivre portait l'estandart de la ville de Vallenchènes, et marchait, à son costés destre, son frère Jehan le Poivre, et à senestre Jaquemon Bronier.

Après chevauchaient deux à deux ceulx qui s'en suevent :

Jehan de St-Saulve avecq Pieron Brorhon.

Guillaume Rorste avecq Ansiaux Dugardin

Mahieux Grebert et Allart de le Sauch.

Guillaume de Caroube et Natier Rasoir.

Jehan Rasoir et Jehan Grebert.

Simon Bougier et Sadra du Martrois.

Watier Grebert et Jaquemar Grebert.

Olivier de Hecq et Lotard de Nargayes.

Pierart du Bos et Tonna de Sommaing.

Tous yceulx furent tous armés, vestu d'un juppeau, de leurs armes, et derrière ung chascun d'eux deux, marchaient deux arbalestriers, et après, deux archiers, entremellés derrier chascun bourgeois, et avaient yceulx des sermens de la ville et y estaient aux frès d'yceulx bourgeois.

Au mitant de la troupe se portait par quastre hommes nong vestu sur leurs espoulles trois

chines (cignes) viffe quy soutenaient sur eux trois une ville, dont sortait à chascune tour une lancerolle des armes de Vallenchènes et en fut fait ung présent au roi de l'Épinette.

Derrière toute la chevaucherie y avait deux chariots ornés de rouge où étaient plusieurs demiselles de Vallenchènes, des femmes, filles, et parens d'yceulx demoiseaulx qui tous y étaient pour déscorrer la dite feste.

Hors dela port, vint audevant des demoiseaulx de Vallenchènes le roy accompagnyes de grand nombre de jousteurs, tant à cheval que à piet, et estait ledit roy tout accoustrés de samy blan, et semblablement son cheval était housser jusqu'en terre, et ses varlets à cheval et à piet étaient accoustrés de jupont de serge verde. En ycelle joute, gaigna le prix Jacquemar Grebert de Vallenchènes, et fust mené sur le marché sur ung hourdaige où estaient tous les seigneurs de la ville, conduit par quatre des plus belles damoiselles qui le tenoiet de quatre rubans d'or ; là il reçut l'épervier d'or des mains des dames.

Pour donner une idée complète des dépenses qui se renouvelaient chaque année à la fête de l'Épinette, nous citerons encore quelques entrées sans nous astreindre à copier l'orthographe du manuscrit.

1458.

Triomphe et entrée des demoiseulx de Valen-

ciennes en la ville de Lille où se fesaient joutes et tournois par le roi de l'Épinette et ses sujets le 27 mai 1438.

Les Valenciennes étaient vêtus en sauvages, leurs massues et leurs écus entourés de roseaux; leurs chevaux étaient déguisés en bêtes étranges, les uns revêtus de peaux de lions, de tigres, de chiens, les autres de plumes de toute espèce d'oiseaux; c'était une chose fort étrange à voir; beaucoup d'hommes sauvages étaient aussi couverts de plumes.

La marche était ouverte par des sauvages sonnant cors et trompettes; après eux marchait le héraut vêtu d'une peau d'ours portant la cotte d'armes de Valenciennes.

Jehan Party portait l'étendart de Valenciennes; à sa droite marchait Allard Dugardin et à sa gauche Nicolas de Har.

Jehan Verdeau marchait avec Jehan Grebert.
Pierrart de le Cauchy et Lotin de le Sauch.
Ernoul de Molline et Jehan à la Tarque de le Monnoy.

Jacquemar Gouchet et Guillaume de Quaroube.

Denisot Courson et Louis de St-Saulve.

Jehan de Frènes et Jacquemar d'Anzin.

Preccourt et Jacques Bernier.

Jehan du Bos et Jehan Bougier.

Etienne le Poivre et Jehan le Poivre.

Lollart Rasoir et Nicollon de Quaroube.

Étienne Grebert et Simon Fagon.

Entre ces cavaliers, il y avait des sauvages affublés d'étranges costumes qui marchaient à pied.

Sur un chariot était une ville avec des tours crénelées; sept demoiselles assises sur ces tours, portaient leurs armes et banneroles; sur la tour la plus élevée Jeanne Grebert portait la bannière de Valenciennes.

Les six autres étaient :

Marion Rasoir, Madeleine Lesangeur.

Marie de Quaroube, Annette le Poivre.

Louïse du Bos, Barbette Bernier.

Le roi de l'Épinette vint au-devant d'eux hors de la ville pour les recevoir, avec un nombreux cortège tant à pied qu'à cheval; le roi était vêtu de peaux et de plumes, son cheval était caparaçonné de miroirs, de plumes de paon et de cygnes; ses pages, ses laquais, étaient aussi habillés avec des plumes de divers oiseaux.

1442.

Triumphes et entrée des demoiseaux de Valenciennes en la ville de Lille à la fête du roi de l'Épinette où furent faits joutes et ébattemens le 1^{er} juillet 1442.

Cette fois les Valenciennois furent *tous accoustrés en rouge aucuns de velours, aultres de damas, satin et aultres diverses choses.*

Au milieu du cortège il y avait sur un chariot un théâtre où était assise une dame tenant

un écu des armes de Valenciennes et la bannière de la ville; au bas du théâtre étaient huit demoiselles jouant des instrumens mélodieux, c'est-à-dire qu'elles faisaient semblant de jouer, car dans l'intérieur du théâtre, il y avait des joueurs d'instrumens cachés qui exécutaient différens airs.

Nous passerons les noms des Valenciennois, qui furent reçus comme de coutume hors de la ville par le roi de l'Épinette, vêtu en velours cramoisi, son cheval caparaçonné de même étoffe, ses pages et laquais en étoffe bleue.

D'après ce que nous venons de rapporter d'une seule ville, on pourra se faire une idée de la quantité de personnes que la fête de l'Épinette attirait à Lille, puisqu'on y a vu souvent trente et jusqu'à quarante-deux compagnies d'autant de villes différentes. Ensuite les dépenses que nécessitait chaque année le changement de costume (1), devaient amener

(1) Tous ceux qui jusqu'à ce jour ont écrit sur cette fête se sont contentés de répéter ce que dit Moullinot.

En 1358 le roi de l'Épinette, Thomas Arthus, parut dans les lices couvert d'un surtout de satin blanc, son cheval était armé et housé de même jusqu'à terre, ayant des houppes, sonnettes dorées, morillon doré, bien emplumassés! ses grqs varlets le suivaient accoustrés de jupons de soie verte.

Comme si ce costume était spécialement adopté pour tous les rois de l'Épinette, tandis que nous avons sous les yeux, le détail de plus de 300 costumes différens suivant le goût ou le caprice du roi élu.

(Note de l'auteur.)

la prospérité dans le pays, puis en réfléchissant que le roi de l'Épinette était obligé à ses frais d'héberger, nourrir, fêter tous les joûteurs, on ne s'étonnera pas de la ruine de plusieurs de ces rois; aussi le zèle se ralentit peu à peu. C'est sans doute pour le ranimer que « le bon » duc Philippe, par ses lettres du 22 juillet 1430 » et du 4 février 1436, voyant qu'à raison des » grandes dépenses qu'il se fallait exposer pour » l'entretienement de cette fêste, on la pouldrait » abolir et délaïsser, voulant encourager les » bourgeois à entreprendre plus volontiers » l'Espinette, ordonna que les rois de l'Espi- » nette anciens et ceux qui seraient à l'avenir, » ayant joûté ou fait joûter à leurs dépends, » auraient leurs sièges, prérogatives, honneurs » et prééminences des autres de la ville; si » comme, ils étaient échevins, ils seraient le » plus près du magistrat, et les femmes pren- » draient place près de la reine, selon que » leurs maris auraient été anciennement rois. »

Les ordonnances de Philippe-le-Bon firent effet, cependant les dépenses s'augmentant chaque année on fit le règlement suivant :

RÈGLEMENT

« Fait et dressé par forme de police l'an 1459 » rapporté au registre 12, feuillet 172, qu'il » est tel s'ensuit.

» La forme et conclusion prise en la salle de » Lille, pour et au nom de tout le corps et

« communauté de la ville de Lille, par ceux
« qui ci-après seront dénommés et qui doréna-
« vant seront à toujours entretenir pour le fait,
« règles de conduite de la feste de l'Espinette, de
« grande ancienneté entretenue et maintenue
« en la ville ainsi qu'il a plu et plaît à mon
« très redouté seigneur et prince, monseigneur
« le duc de Bourgogne, par vertu et teneur de
« ses lettres patentés, ci-enregistrées.

« Cette feste se célébrera le premier dimanche
« de caresme, jour du Behour, laquelle aurait
« toute charge, les trois officiers d'ycelle feste,
« à savoir le grand-maistre de l'Espinette, le
« hérault de l'Espinette, et le poursuivant
« d'armes appelé l'Espinette.

« Celui qui sera roi sera tenu de prendre
« l'Espinette au riez et de faire souper en la
« manière accoutumée (1).

« Le roi sera tenu de faire une *colasse* le jeudi

(1) Voici le détail du souper donné par le roi de l'Espinette le jour de son élection 1485.

« Il y avait treize plats de viande chacun portant seize per-
« sonnes qui font ensemble 208. La dépense fut de 39 fr. (*)
« 18 patars, compris le salaire des joueurs, hérault de l'Espinette,
« trompettes, joueurs d'instrumens et compris diverses sortes
« de vins, etc.

(*) On sait que la monnaie porta le nom de franc jusqu'au roi Jean où l'on commença à frapper l'image du roi d'un côté, et la croix fleurdéliée de l'autre, avant cette époque le *franc valant*, 20 sous représentait un français à pied ou à cheval; c'était la paie quotidienne d'un chevalier; aujourd'hui il représenterait une somme de 17 fr. 75 c., ainsi le souper, coûté au roi de l'Espinette 69 fr. 18 patars.

» deuxième jour du carême, pour *illecq* terminer
» et décider les difficultés, qui souvent sourdent
» entre les jouteurs de diverses manières.

» On fera le voyage de Saint-Georges à Tem-
» plemars le vendredi en suivant, et dîner au
» retour sans y appeler dames ni demoiselles
» quelconque, et ce aux dépens du roi.

» Seront élus quatre jouteurs au moins pour
» jouter avec le nouveau et le vieux roi de
» *Behour* lesquels seront tenus et *Honchiès*
» honorablement suivant leur état, et à l'en-
» tendement des maîtres de la fête qui seront
» reçus en la manière ci-après décrite.

» Le samedi veille du *Behour*, c'est-à-dire du
» premier dimanche de carême, on fera le
» dîner, les *montres* en robes pareilles, avec la
» *colasse* (collation) au soir en la manière accou-
» tumée.

» Le dimanche, les deux rois et les jouteurs,
» seront tenus de faire chacun une fête au dîner,
» et *illecq* avoir demoiselles, pour après dîner
» accompagner les reines.

» On fera le souper en halle, le banquet en
» la manière accoutumée.

» Celui qui gagnera le prix de dedans (1) et
» aussi le roi sera tenu de jouter le lundi, aux

(1) Le prix qui se donnait le samedi *gras* au meilleur jouteur
était un collier d'argent aux armes de la ville.

Le prix principal des tournois était un épervier d'or à deux lacs
de soie verte.

» joutes qui seront publiées , ou livrer jouteurs
» pour eux ; et s'il advenait que le nouveau roi
» gagnerait le prix de dedans , le vieux roi sera
» tenu de l'accompagner et jouter ou livrer
» homme pour lui.

» Quand au voyage de Bruges , les jouteurs ,
» pour ceux de Bruges seront tenus avoir robes
» de parure , et y sera tenu le vieux roi de jouter
» avec les nommés , et de faire le souper et
» honneur accoutumés.

» Au jour du gras dimanche , sera tenu le roi
» de faire danser les dames et demoiselles , che-
» valiers et écuyers pour *espincer* l'Espinette et
» traiter avec les vieux rois de l'élection du roi
» de l'Espinette , comme l'un le voulait faire des
» caresmaux , et faire le souper de six plats de
» viande ou de huit au plus.

» Le mardi en suivant sera tenu de faire dîner
» pour *illecq* prendre conclusion , et aller au riez
» en délaissant le don de roi , et ménestriers.

» Et si les rois et jouteurs se veulent outre ce
» que doit , se mêler ou ébattre en autres joutes ,
» si même se fesait en la ville ou ailleurs en pays
» de Messeigneurs , on se rapporte à leur vo-
» lonté et discrétion , sans les y astreindre.

» Et pour ce que dessous est dit , auront yceux
» rois et jouteurs la somme de 1200 livres pa-
» risis , monnaie de Flandres , qui leur seront
» délivrés des deniers de la ville comme sen-
» suit.

» A savoir , 400 livres au roi et jouteurs à
» payer le jour du Behour.

» Au roi seul 800 livres, *si comme*. Deux cents
» livres pour le jour du Behour; deux cents pour
» son premier voyage et souper de Bruges; deux
» cents à son issuë du royaume; deux cents à
» son deuxième voyage de Bruges avec son suc-
» cesseur roi de l'Espinette.

» Et au regard de commettre les maîtres pour
» les *festes* de Bruges, comme celles de la ville,
» ils seront élus du nombre des anciens rois,
» en la manière accoutumée, lesquels feront
» rendre compte de la dépense aux rois et com-
» pagnons jouteurs en dedans, quinze jours après
» les fêtes du Behour et de Bruges, en telle
» manière que si sur ces comptes il y aurait
» contredit, le fera décider par Messieurs de la
» loi, et s'il y avait reliquat outre la dépense, on
» la répartira également au roi et jouteurs (1).

» A laquelle conclusion prendre furent : le
» bailli de Lille, le lieutenant de la gouvernance,
» deux maîtres des comptes; Allart mayeur d'Es-
» quermes, neuf anciens rois de l'Espinette, deux
» conseillers et deux clercs de la ville dénommés
» au registre ci-dessus indiqué.

» En cette manière (ajoute le manuscrit) la
» plus saine partie du carême se passait en joi-

(1) En 1486 personne ne voulant plus supporter la dépense, le
magistrat de Lille défraya le roi et les jouteurs.

» tes et ébattemens partie à Lille , partie à Bruges, Valenciennes, Ypres, Tournai et aultres lieux selon que l'occasion s'offrait. »

En 1475 la fête de l'Epinette excite des brouilleries entre les Brugeois et les Lillois; ces derniers voulaient qu'on continuât la fête au commencement du carême, le duc Charles-le-Téméraire autorise qu'on joûte le dimanche avant le carême.

Par ordonnance de Charles-Quint du 19 juillet 1516 (voyez registre C. folio 207 et 245 du magistrat de Lille) la fête du roi de l'Epinette fut suspendue pour douze ans, parce que l'Empereur appliqua aux fortifications l'argent destiné à cette fête.

Le 23 juillet 1556, la fête fut abolie par ordre de Philippe II pour deux raisons : la première, parce que les rois ne voulant plus faire les frais des joûtes et festins, la dépense était trop onéreuse pour la ville; la seconde, parce que les prédicateurs déclamaient en chaire avec véhémence contre *l'immoralité* et *l'impiété* de cette fête, où plusieurs étaient tués ou blessés et mouraient sans confession.

Dans un manuscrit que nous avons trouvé à la bibliothèque de Lille, intitulé :

» Véprécularia ou la solennité des festes des nobles rois de l'Espinette tenus dans la ville de Lille par les nobles du pays. »

Nous avons lu : que cette fête instituée en 1220 n'a laissé aucune trace jusqu'au règne de Phi-

lippe-le-Hardi. Nous ne citerions pas ce manuscrit rempli de contradictions et d'erreurs, si nous ne voulions prouver que nous avons puisé à toutes les sources, avant d'asseoir notre jugement; voici ce que dit le Véprécularia « Philippe » III surnommé le-Hardy, frère de Saint-Louis, » succéda au royaume de France sous le règne » duquel la solennité de la *feste de l'Espinette* » fut de nouveau célébrée, le premier roy fut » créé en 1282, ce fut Jean-le-Grand, sieur de » Joye, chevalier. Ladite feste fut ainsi continuée » par plusieurs roys de France tels que Philippe » IV dit-le-Bel, Philippe-le-Long, et Charles IV » dit-le-Bel, jusques à Philippe de Valois, » sixième du nom qui fut roi de France par la » mort de Louis-le-Hutin, lesquels enfans de Philippe-le-Bel, régnèrent 121 ans durant lequel » temps avec le comte de Flandre, furent créés » les nobles roys de l'Espinette par les roys de » France et comte de Flandre, par les grands » faits d'armes, joustes, tournois et prouesses » par eux faistes, ainsi que, au nombre de cent » dix, dont aucuns furent faits chevaliers, et les » autres roys non nobles furent annoblis, et tous » leurs descendants par lesdits roys de France » et comtes de Flandre; les roys de l'Espinette » anoblis par le comte de Flandre sont environ » 97 ou 98: dont le premier roi déclaré tel par » le comte de Flandre fut Robert de la Vacquerie, l'an 1382.

» La cause pourquoi leurs festes fut appelée
» les festes de l'Espinette, c'est que dans la so-
» lennité, on y présentait une Espinette au roi
» de ladite feste avec un blason.

» Pour roy on avait coutume de choisir quel-
» que fils de bourgeois et gratifié de la ville,
» la cause pourquoi on l'appelait la fête de l'Espi-
» nette est inconnue. »

D'après ces inconséquences dans la même page, nous ne pouvons guère nous étayer de ce manuscrit pour appuyer les preuves que nous avons données de l'institution de la fête de l'Épinette.

Dans un manuscrit de la bibliothèque de Cambrai sous le n° 775 on trouve le détail de joutes faites à Tournai en 1331 où se trouvent des compagnies étrangères pour jouter, au nombre de 14, de Valenciennes, de Paris, de Senlis, de Reims, de St-Quentin, d'Amiens, de St-Omer, de Compiègne, d'Arras, de Bruges, d'Ypres, celle de l'Épinette de Lille, de Dourlens, d'Ardenbourg.

Ainsi qu'un « discours temporel et rémémoration des preux et nobles rois de l'Espinette, auparavant appelés sieurs de prouesses, jadis solennisant joustes et triomphes en *liche en la ville de Lille.* »

Nous ne fatiguerons pas plus long-temps nos lecteurs par des citations ; nous croyons avoir donné sur cette fête tous les détails nécessaires

pour prouver l'époque de son institution, et les avantages que l'industrie devait en retirer.

Nous parlerons dans le chapitre suivant de la *procession de Lille*, moitié religieuse moitié profane qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.



ORIGINE

DE

LA PROCESSION DE LILLE.



CHAPITRE III.

 Au milieu des guerres civiles qui accablèrent la Flandre, par suite de la dispute des enfans de la comtesse Marguerite, l'Eglise de St-Pierre à Lille fut brûlée en 1252. Les chanoines de cette collégiale ayant remarqué la dévotion du peuple envers une image de la S^{te} Vierge nommée Notre-Dame de la Treille, (parce qu'elle était environnée d'un treillis en fer) saisirent ce moyen d'obtenir

les fonds qui leur étaient nécessaires pour rebâtir leur église. Des miracles opérés par l'intercession de cette image , attirèrent une foule considérable de toutes les villes et villages de la Flandre , les chanoines érigèrent une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de la Treille, sollicitèrent la comtesse Marguerite et le comte Guy son fils , qu'elle avait nommé son successeur au comté de Flandre, d'instituer une procession solennelle et privilégiée , afin d'attirer plus de monde. La comtesse céda au désir des chanoines , le diplôme fut donné au mois de février 1279 , d'après la réforme du calendrier , et il y est dit.

» Cette procession est fondée pour subvenir
» aux frais de reconstruction de l'église de Saint-
» Pierre; elle commencera le dimanche après la
» Trinité, et pendant neuf jours que durera cette
» procession, franchise entière à ceux qui sont
» poursuivis pour dettes : ils ne pourront être
» saisis pendant ce temps. »

Le 18 mai suivant , la comtesse de concert avec cinq chanoines, cinq bourgeois et un échevin déterminâ le cours de cette procession ; la première eut lieu le 15 juin 1270 , premier dimanche après la Trinité , et depuis elle a toujours eu lieu chaque année au même jour , tel temps qu'il ait fait.

Pendant plusieurs siècles le magistrat la fesait annoncer quelques jours d'avance , à son de

trompe dans toute la ville, le délégué du magistrat s'exprimait ainsi :

» Li bans que on faict pour le pourcession de
» Nostre-Dame.

» Nous vous faisons assçavoir, de par nosseigneurs le conte de Flandre, et de par le Caste-lain, et de par le baillin, et de par le conseil de le ville, que li pourcessions Nostre-Dame de Lille yert (1) ce dimenche prochain qui vient et dure nœufs jours continuens apriès suivans : si commenche li franchize, del pourcession ce semmedi prouchain qui vient à mesne, et que tout chil et tout chelles qui venront à la pourcession, on bon respist de clains, de cateulx (2) et de tous enseignemens d'Eskevins, et de tous jugemens de en tous les nœufs jours, et celly semmedi depuis nœsne.

Pendant plusieurs siècles la *fierte* était accompagnée d'un homme vêtu en écarlate monté sur un cheval; on le nommait le *Rouge chevalier*.

L'abbé de Moutlinot raconte ainsi l'origine de cet usage, que rapporte M. Bottin dans un article intéressant sur la procession de Lille, inséré dans le deuxième volume des *Archives du Nord*.

(1) Du verbe *yssir*, *sortir*, en dialecte rouchi; ainsi *yert* est le présent de l'indicatif, *sort*.

(2) *Respist de Clains de Cateulx*, n'ont rien à craindre des recherches de la police.

Un nommé André Blaret (1), homme qui s'était rendu redoutable par différens assassinats, mit le comble à ses crimes en poignardant sa femme. Arnoult, seigneur de Cysoing, sur les terres duquel s'était commis ce dernier meurtre, voulut se saisir du coupable; mais celui-ci bravait les poursuites que l'on faisait contre lui, parce qu'il s'était réfugié dans l'église de St-Pierre de Lille, où il se faisait apporter à manger. Arnoult, qui crut qu'un asile aussi respectable n'était point fait pour receler un homme chargé de forfaits, l'en fit arracher, et le coupable fut pendu. Quelque temps après le chapitre St-Pierre s'assembla et porta une sentence d'excommunication contre Arnoult; ce fut envain qu'il demanda à être absous sur le champ, on ne voulut pas même lui imposer la pénitence, qu'au préalable il n'eût été chercher le patient au gibet. Il fut contraint de l'apporter sur son dos, jusques

(1) Dans un des registres des mémoires de la chambre des comptes de Lille sous la date de 1470 on lit :

Touchant le rouge chevalier allant chacun an devant la procession à Lille.

L'an 1276 fut pendu Adam Bleues, au gibet de Lille, pour sa femme qu'il voulait mürdrir et le pendency Michel de le Deusle, adont bailli de la comtesse Marguerite, lequel Adam fust prins au moustier St-Pierre, de Lille, dont ledit Michel le rapporta du gibet sur son cot audit St-Pierre, dont l'amende est chascun an du chevalier rouge qui va devant la fierte à la procession dudit St-Pierre que ly sires de Valaincourt, doit chacun an livrer en amende de ça.

dans l'église de St-Pierre, là, on l'obligea de baiser plusieurs fois le cadavre à la bouche, et il assista en habit de deuil aux prières publiques que l'on fit pour Blaret, avec une solennité extraordinaire; cette réparation ne suffit pas, on obligea pour toujours les seigneurs de Cysoing et leurs successeurs à venir, tous les ans à cheval, garder la procession de Lille qui venait d'être instituée, c'est ce qu'on appelait alors le *chevalier rouge*. Cette peine fut non seulement attachée à la postérité d'Arnould, mais à la terre de Cysoing qui de franc-allevu, devait relever de l'Église de St-Pierre, cela fit naître par la suite des difficultés à l'infini pour l'exécution de cette ridicule réparation; enfin en 1286, des arbitres réglèrent les différens : cette transaction consignée dans un des registres de la chambre des comptes de Lille est ainsi conçue :

« Commandons au seigneur de Chysoing et
• ses hoirs et successeurs Ki pour le sans sera
• seigneur de Chysoing, qui warde cascun an
• le pourcession de Lille qui est ès octave de la
• Trinité, en une côte d'écarlate, à cheval, une
• blanke verghe en le main, à l'honneur de
• l'église, et s'il ne peut et il ne le voir warder,
• nous disons qu'il le fasse warder par son fils
• aîné, u par ung chevalier honnête et disons
• qui por cascune anée dont le sire de Chysoing,
• kikonques le soit par suite de temps vienra
• en contre cette no ordonnance de warder

• le pourcession devant ditte; il enkiera la peine
• de chinque cens livres, de sur nommé, à rendre
• le moitié en le ditte église et l'autre moitié
• aux comtes de Flandre.

• Encore disons que ledit Arnoult, ses hoirs,
• ses successeurs seigneurs de Chysoing, sous
• le peine de chinque cens livres cy devant
• ditte, ne fourfassent jamais, contre le ditte
• église de St-Pierre, ne contre les canones, ne
• les personnes de l'église, etc. »

D'après la version du chanoine Moutlinot, on est tenté avec raison de crier à l'injustice et de gémir de l'exigence du clergé de cette époque; le savant antiquaire M. Bottin, dans l'article précité, donne un document authentique de cette affaire, par une charte originale, en parchemin, de la comtesse Marguerite, qu'il a trouvée dans les archives du département, lorsqu'il était secrétaire-général de la préfecture du Nord.

Dans cette charte du 12 août 1276, Marguerite et Guy son fils, déclarent que : « Les
• prévost et chapitre de St-Pierre de Lille leur
• ayant porté plainte contre Michel de le Deule,
• bailliy de Lille, et plusieurs autres *malfauteurs*
• qui avaient poursuivi le samedi avant la
• la Madeleine, Adam Bleus, etc., lequel s'était
• sauvé dans cette église, étaient entrés dans le
• chapitre et dans la chapelle joignant qui est
• dans le cimetière, avaient brisé la porte du

• chapitre et de ladite chapelle, blessé ledit
• Adam, lui avaient crevé un œil, et l'avaient
• tiré de là à grande force et violence, malgré
• les secours que lui portaient les chanoines,
• chapelains et clercs de cette église, dont plu-
• sieurs furent blessés avec effusion de sang;
• qu'ensuite ils menèrent ledit Adam par le
• cloître, la procession et le cimetière, dans
• l'église dont ils brisèrent les portes, et le
• battirent au point de lui faire rendre assez
• de sang pour que l'église soit violée, et après
• ils le traînèrent par la ville et dehors au gibet
• où ils le pendirent.

• Le chapitre s'étant plaint aussi que ces
• violences avaient été faites contre les fran-
• chises et privilèges de leur église, et princi-
• palement à cause de l'effusion du sang pour
• laquelle on avait cessé depuis lors tout service
• divin, ce dont étaient coupables Michel de la
• Deule, alors bailly de Lille (suivent 41 autres
• noms).

• La comtesse et son fils les ayant fait venir
• devant eux, et leur ayant dit qu'ils voulaient
• punir de pareilles horreurs, 18 d'entre eux
• promirent, sous peine de chacun 2000 livres
• d'amende, de faire ce qu'ordonneraient les
• arbitres choisis par la comtesse.

La trace du jugement des arbitres est perdue;
mais on a celui de la comtesse dont voici la
teneur :

Jugement rendu par Marguerite, comtesse de Flandre, le 19 août 1276.

« Après avoir fait une enquête pour connaître
» la vérité : nous ordonnons que Michel de la
» Deusle et ses aidans, les cheveux pendans,
» en chemise et nus pieds, rapporteront le
» corps d'Adam Bleus, et dans trois jours, au
» chapitre St-Pierre où il a été pris; que Michel
» ne sera plus bailly de Lille, que tous ses
» biens seront tenus de cette église. »

Les autres coupables sont condamnés à fonder des chapelles, à aller à Rome pour avoir l'absolution de leur crime, etc.

Ces détails épisodiques, ne doivent pas nous faire perdre de vue la *procession de Notre-Dame de la Treille*, qui offrait un concours immense d'acteurs et de spectateurs.

Outre le clergé des paroisses, les religieux de chaque couvent, les nombreuses confréries avec leurs châsses ou *fiertes*, leurs croix, leurs bannières, les compagnies bourgeois nommées *sermens*, tous les corps de métier avaient chacun une histoire de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, entremêlée de quelques histoires de l'ancien Testament, *histoires* animés, qu'on jouait ou récitait pendant et après la procession.

Les pâtisseries et corroyeurs conduisaient un géant et une géante, en osier, chacun de 60 pieds; au lieu d'histoire, c'était, dit le manuscrit où nous empruntons ces renseignemens, *une chose*

bien récréable, tant pour le peuple de Lille, que des autres villes et villages.

Les rois, princes et ducs de la ville avaient chacun leur histoire sur un chariot ; ces chariots se plaçaient au marché du côté de la halle, au coin de la rue des Malades, jusqu'au Beau-regard du côté de la Fontaine-au-Change ; les joueurs de comédie jouaient par signes les histoires tant du vieux que du nouveau Testament pendant que la procession défilait.

En 1397 ceux de la loi, qui portaient la fierte de Notre-Dame mirent sur leur tête des chapeaux de roses, usage qui se perpétua.

Les sybilles montées sur des chevaux, tenant en main des enseignes de la Passion, avec chacune un laquais conduisant les chevaux par la bride terminaient la procession, elles étaient richement costumées. En 1561 ces sybilles ouvrirent la marche et précédèrent les histoires, comme figures du nouveau Testament.

Le lundi, mardi, mercredi suivant, l'après-dîner, toutes les histoires se jouaient dans la halle devant MM. du magistrat, le soir on jouait aussi en leur présence une farce, et le jeudi suivant on donnait des prix *aux mieux jouants des comédies*.

En 1565 furent faites pour la dernière fois les histoires, probablement à cause des troubles auxquels la Flandre était en proie, par suite de l'hérésie de Luther, qui avait eu dans le pays de nombreux adhérens.

La procession de Lille s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; interrompue pendant la première révolution elle a été reconstituée en 1823 et devient plus brillante chaque année, mais on a séparé la procession religieuse du cortège civil.

Cet amalgame bien innocent du sacré et du profane, a jadis excité le blâme de certains rigoristes, qui oublient que lorsque le peuple rit, il ne pense pas au mal. Nous croyons devoir relater ici une discussion relative à la procession de Lille qui servira de réponse aux objections des frondeurs.

M. L'abbé d'Artigny, dans ses *mémoires historiques et critiques*, tom. IV, p. 311, dit : que la procession de Lille instituée en 1171, où le Saint-Sacrement est exposé à la vue des fidèles, est ouverte par *le fou* de la ville, qui lui paie annuellement des gages ; qu'il est habillé d'une manière conforme à son office, et tient une marote avec laquelle il fait mille extravagances contre les spectateurs de la procession, que souvent même il jette de l'eau au peuple et en attaque quelques-uns avec le symbole de sa charge.

M. L'abbé Valori, prévôt de St-Pierre à Lille, réfute ainsi cette erreur historique.

23 janvier 1753.

• Vous parlez de la procession du St-Sacrement
• de la ville de Lille, et vous dites que l'on a vu

» plusieurs années de suite le fou de la ville
» marcher à la tête de la procession la marote
» au poing et y faire des indécences, etc. ; il y a
» 48 ans que je suis dans cette église, je n'ai point
» manqué, ou bien rarement d'assister à la pro-
» cession du Saint-Sacrement, et jamais je n'y ai
» vu marcher le fou de la ville. Il y a une autre
» procession, Monsieur, qui se fait dans l'octave
» de la Fête-Dieu, le dimanche même ; elle fut
» instituée en 1270 par Marguerite, comtesse de
» Flandre, en l'honneur de la Sainte Vierge, pro-
» cession très pieuse et très décente dans son ori-
» gine, mais dans laquelle il s'est glissé quelques
» abus par différens spectacles, que le désir des
» peuples et la facilité des magistrats, peut-être
» le zèle peu éclairé, avaient laissé introduire.

» On n'y a jamais porté le Saint-Sacrement,
» mais bien toutes les châsses et reliques des
» Saints. Ces châsses sont appelées *fierte a fere-*
» *tro* ; toutes celles des paroisses et des couvens
» de la ville y sont portées, et la *bonne fierte* qui
» contient des reliques de la Sainte Vierge, y est
» portée sous un dais. Non seulement les reli-
» gieux tiennent leur place à la procession, mais
» encore toutes les confréries avec les images de
» leurs patrons, tous les corps de métiers, pré-
» cédés de grands bâtons chargés de tous les
» attributs de leurs métiers ou professions, sur-
» montés d'un flambeau historié et orné.

» Ci-devant les quatre compagnies des canon-

• niers, archers, arbalétriers et tireurs d'armes,
• qui sont des compagnies bourgeoises, ouvraient
• la marche, précédées d'instrumens et faisant un
• feu continuel de leurs armes à feu. Chaque
• compagnie avait ses valets habillés grotesque-
• ment, il y en avait en diables, qui tourmen-
• taient un Saint Antoine, et d'autres pour faire
• ranger le peuple faisant beaucoup de folies,
• seringuant de l'eau, jetant du son, et frappant
• avec des fléaux de crin qui ne pouvaient faire
• du mal; des chars de triomphe garnis d'en-
• fans fort parés, représentant le Paradis,
• l'Ange Gardien, l'Enfer, etc. Jusqu'ici, Mon-
• sieur, on ne voit pas le fou de la ville qui pouvait
• aussi de son côté se montrer. Les religieux et
• le clergé étaient à la fin, non mêlés avec tout
• cet attirail profane, et chantaient des psaumes.

• Il faut en venir au fou de la ville. C'est le
• premier valet de ville, et c'est une charge qui
• a des droits. Il porte un habit singulier dé-
• coupé de différentes étoffes avec des grelots et
• la marote au poing : c'est son habit de céré-
• monie. On prétend qu'en considération pour
• Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui avait
• à sa suite un valet de pareille espèce, le ma-
• gistrat de Lille pour faire sa cour au prince,
• habilla de la sorte son premier valet (1) sui-

(1) M. Longer dans ses intéressantes recherches sur les anti-
quités de la ville de Lille, dit : Voici ce qu'on a recueilli sur
l'origine du fou de la ville.

» vant cet exemple toutes les confréries de
» Flandre ont de pareils valets.

• La procession de Lille dont je viens de parler
» est précédée la veille d'une cavalcade à la tête
» de laquelle marche le fou de la ville jetant des
» dragées au peuple : ceux qui composent la
» cavalcade sont trois chanoines chargés de

Philippe-le-Bon donnant un festin dans le nouveau palais qu'il venait de faire bâtir au 15^e siècle, les magistrats imaginèrent de faire faire un grand pâté qui couvrait une partie de la table qu'on avait laissée à jour : lorsque le dessus du pâté fut enlevé, il en sortit des valets de ville vêtus en fous, qui par leurs lazzi amusèrent le prince et l'assemblée.

Le lendemain, Philippe en se promenant sur la place vit ces mêmes valets sortir d'une fontaine (probablement celle du Change, au lieu où est aujourd'hui la bourse), et y rentrer par le moyen d'une machine à puiser l'eau, de manière qu'il semblait qu'on eut puisé des sots, ce qui fit dire au prince *voilà mes sots de Lille* ; depuis cette époque le fou de la ville a pris place dans les fêtes publiques.

(*Mémoires de la Société royale des sciences et arts, etc., de Lille.*)

On trouve dans les comptes de la *redime* de l'année 1408 que l'on donna une couronne d'or de 41 sols (le sol valait alors 83 centimes de notre monnaie actuelle), à l'évêque des fous, pour les réjouissances qu'il fit faire à l'occasion de l'union de l'église de St-Pierre.

Philippe-le-Bon n'ayant succédé à son père qu'en 1419, l'institution des fous avait donc précédé son arrivée à Lille ; qu'à cette époque on ait changé le costume des fous de la ville, par suite de l'adulation qui toujours environne les grands, cela se conçoit, mais ne prouve pas que les fous ou *sots de Lille* aient été improvisés pour le duc.

Moutlinot dit que le *héraut d'armes* ou *valet* qui figurait à Lille dans les cérémonies publiques sous le titre de fou était la seule chose conservée de la fête de l'Épinette, ainsi l'institution de ce fou remonte au 13^e siècle.

(*Note de l'auteur.*)

• certains offices dans le chapitre , le prévôt de
• la ville, deux échevins, le secrétaire du cha-
• pitre, les greffiers de la ville, et tous les ou-
• vriers sermentés tant de la ville que du chapitre,
• et des sergens du chapitre et de la ville. Cette
• cavalcade part du cloître de Saint-Pierre, et
• va visiter toutes les rues et les remparts, pour
• faire réparer ce qu'il y a à réparer, ou pour
• voir si tout est bien réparé; la visite faite, la
• cavalcade revient au cloître et le soir il y a
• un souper que le chapitre donne et dont le
• syndic du chapitre fait les honneurs.

Quant à l'institution des fous ou sots dans nos compagnies flamandes, nous la croyons bien antérieure à Philippe-le-Bon qui lui-même, par lettres patentes du 27 décembre 1454, confirme l'ancienne compagnie de la *Mère folle* à Dijon dont l'origine se perd dans la nuit des temps et qui tenait ses assemblées en costume bigarré de jaune, de vert et de rouge avec un bonnet à deux cornes et des marotes terminées par une tête de fou (1).

(1) A la fête de la *bravade*, instituée à Aix en 1256 par Charles d'Anjou, la veille de St-Jean, les tireurs de l'oiseau étaient précédés d'un fou qui avait la fonction de mettre de l'ordre dans le cortège, d'éloigner les importuns et d'amuser le peuple.

(*Manuscrit d'un particulier de Marseille.*)

A la fête du Perroquet, instituée à Montpellier par les rois de Minorque (dit-on), qui se célébrait au 1^{er} mai, la confrérie avait en tête un *grand homme* couvert d'une casaque verte, chargée sur le derrière d'un *cupidon en broderie d'or* et faisait les fonctions de fou.

Nous ne donnons ceci que conjecturalement, nos recherches n'ont pu nous faire connaître l'époque précise où les fous firent partie obligée des fêtes publiques, et des compagnies bourgeoises nommées *sermens* (1).

A Cambrai cette espèce de bouffon se nommait *sot-souris* ; nous l'avons vu reparaitre en 1826 : depuis quelques années on ne l'a pas remplacé.

En 1825, le corps municipal de Lille, voulant redonner de l'éclat à l'ancienne *procession*, sépara entièrement la fête religieuse de la fête civile, la procession se fit le dimanche 12 juin : le lendemain lundi dans la matinée le cortège suivant parcourut toutes les rues de Lille.

1^{re} DIVISION DIRIGÉE PAR L'ADJUDANT-MAJOR
DES CANONNIERS SÉDENTAIRES.

1° Les sapeurs, tambours et musiciens des canonniers de Lille.

2° Le buste du maréchal de Boufflers, qui s'est illustré par la défense de Lille en 1708.

3° Deux pièces d'artillerie.

4° Les compagnies de canonniers.

Dans le XIII^e siècle, ce qu'on nommait prince d'amour était le roi des fous.

(1) On nommait ainsi dans tous les Pays-Bas, les compagnies bourgeoises d'archers, arbalétriers, etc., parce que chacun des membres qui les composaient, étaient obligés de prêter serment, d'observer les règles, les statuts de la confrérie et d'obéir aux échevins.

(M. Le Glay.)

5° L'effigie de Jeanne Maillotte, qui contribua au salut de Lille en repoussant une attaque faite sur cette ville par les confédérés appelés *Hurlus*, le 29 juillet 1582.

6° La confrérie de *St-Sébastien*, suivie des autres compagnies d'archers.

7° Les compagnies d'arbalétriers.

8° Le société d'escrime.

9° Les joueurs à la balle.

2° DIVISION DIRIGÉE PAR L'ADJUDANT-MAJOR
DES SAPEURS-POMPIERS.

1° Les sapeurs, tambours et musiciens du corps des sapeurs-pompiers.

2° Le buste de Vauban qui fortifia la ville.

3° Les compagnies de sapeurs-pompiers.

4° Le buste de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui fut le protecteur des manufactures et du commerce.

5° Différentes sociétés de musique du département venues à Lille pour concourir.

6° Les députations du commerce et de l'industrie, portant des torsos ornés d'emblèmes et attributs des différens arts ou professions.

7° Le buste de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre, qui institua la Toison d'or et fit fleurir dans ses états les sciences et les arts.

8° Les députations du collège, de la société royale des sciences, arts et agriculture, des

différentes écoles académiques et de l'académie royale de musique , portant , sur des écussons, les noms des Lillois qui se sont distingués dans les sciences, les lettres et les beaux arts.

9° Les députations des établissemens de charité portant les noms de leurs fondateurs et bienfaiteurs.

**3° DIVISION DIRIGÉE PAR L'ADJUDANT-MAJOR DES
GRENADIERS DE LA GARDE NATIONALE.**

1° Les sapeurs, tambours et musiciens de la garde nationale.

2° Le buste de Louis XIV, qui a définitivement réuni la ville de Lille à la France.

3° Les grenadiers et chasseurs de la garde nationale.

4° La musique du 8° régiment de ligne.

5° Les détachemens de la garnison qui devaient concourir pour le tir de la cible.

6° La musique du 18° régiment de ligne.

7° Les autorités civiles et militaires, les différens corps administratifs et MM. les officiers de la garnison.

8° Les trompettes et musiciens du 3° régiment de dragons.

9° Un char de triomphe trainé par six chevaux, sur lequel étaient représentés Baudoin IV dit *belle-barbe*, sixième comte de Flandre , qui fit bâtir les premières murailles de Lille; Baudoin V dit de Lille, qui fut régent de France pendant

la minorité du roi Philippe I^{er}, et qui rendit Lille une des plus considérables villes de la Flandre; Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre, célèbre par la fondation de l'hôpital Comtesse et l'institution du magistrat de Lille. Marguerite de Constantinople, sœur de Jeanne, fondatrice de la procession de Lille, et de plusieurs établissemens de bienfaisance. Dans la partie supérieure du char le buste du roi.

Les chevaux attelés au char étaient conduits à la main par six piqueurs en costume du seizième siècle. Autour du char huit hommes d'armes en costume du même temps, immédiatement après deux hérauts d'armes, suivis des cavaliers inscrits, pour le carrousel, rangés par pelotons de six.

4^e DIVISION DIRIGÉE PAR UN COMMISSAIRE DE POLICE.

1^o Des tambours en costume grotesque.

2^o L'effigie colossale de Phinar (1).

(1) Tous les peuples amis du merveilleux se sont donné une origine extraordinaire; beaucoup de villes en Flandre, se disent fondées par des Troyens dispersés après la prise de Troie.

Oudegherst dit que la ville de Lille doit son origine à *Flandbertus*, personnage inconnu.

En 620, un prince de Dijon, nommé Salvaert, forcé d'abandonner ses états troublés par des séditions, se décida à fuir en Angleterre avec les seigneurs de sa cour, mais la grossesse avancée de sa femme Ermengade, l'engagea à s'arrêter chez son cousin prince de Bucq, château près de Lille. Ce cousin appelé Phinar, tyran sanguinaire, sans foi et sans loi, était d'une taille et d'une force démesurées; sachant l'arrivée de son parent il s'embusqua dans le bois qui environnait son château et lorsque les fugitifs

3° Celle de Lyderic, fils de Salvaert, prince de Dijon et vainqueur de Phinar.

4° Les joueurs au seau.

5° Les jouteurs.

6° Les chasseurs aux canards.

7° Les courcurs dans des sacs.

En 1598 le jour de Noël on jetait encore à la populace du haut du beffroi dix mille *coquilles*, sorte de gâteau, qu'on nomme *quéniole* en patois Rouchi, *cogné* dans la Lorraine, gâteau du *petit Jésus* dans beaucoup de localités.

Jusqu'au XVI^e siècle les jeunes gens de Lille

croyaient trouver l'hospitalité, ils furent massacrés par Phinar, à l'exception d'Ermengade et d'une de ses suivantes qui s'étaient sauvées dans le bois. Phinar les fit vainement poursuivre par ses soldats. Dieu les protégea, Ermengade parvint aux bords d'une fontaine où un ermite puisait de l'eau ; il consola la princesse, qui s'endormit sur l'herbe. Un songe divin lui rendit le courage, elle accoucha d'un fils au moment même où les troupes de Phinar la découvrirent, elle cacha son fils dans un petit fossé, préférant le voir la proie des bêtes féroces que du cruel assassin de Salvaert. On l'emmena en prison, l'ermite trouva l'enfant, le baptisa, le nomma Lyderic, une biche miraculeuse nourrit l'enfant qui crut en beauté et en sagesse par les soins de l'ermite. Devenu grand, son bienfaiteur l'envoya en Angleterre ; Lyderic après s'être illustré vint à Soissons trouver le roi Dagobert, il accusa Phinar de tous les crimes qu'il avait commis, demanda vengeance de la mort de son père, et la délivrance de sa mère. Un combat eut lieu, Phinar fut vaincu, Dagobert donna à Lyderic les terres de Phinar, et le nomma forestier de Flandre ; il paraît qu'effectivement Lyderic fut le 1^{er} forestier (à part les événemens fabuleux) néanmoins ils se sont perpétués parmi le peuple de Lille qui croit encore à l'existence du géant Phinar, et aux malheurs d'Ermengade.

vêtus en masque, couraient à cheval dans toutes les rues pendant les fêtes de Noël jetant aux jeunes filles des dragées avec des plombs où étaient gravées certaines devises.

Ces courses eurent lieu pour la dernière fois en 1564.

En 1547 fut créé dans la ville de Lille un *prince d'Amour* nommé Allard du Bosquet, il y eut à cette occasion une grande fête triomphale qui dura trois jours; on y vint de Douai, Tournai, Valenciennes, Armentières, Lannoy et autres villes. Le prince d'Amour alla cueillir le mai hors de la ville de Lille avec un nombreux cortège.

Nous verrons le même prince figurer à la fête du *Prince de Plaisance* lorsque nous parlerons de Valenciennes.

Nous terminerons les fêtes de Lille par celle de 1453; elle confirmera ce que nous avons dit de la magnificence et du génie de nos ancêtres, dans un siècle de superstition et presque barbare; par opposition nous en citerons une ou deux du dernier siècle.



FÊTE

DONNÉE PAR LE COMTE DE FLANDRE

DUC DE BOURGOGNE,

À Lille, le 17 février 1453.

CHAPITRE IV.

L'ESPRIT chevaleresque de la noblesse pendant le XV^e siècle, se manifestait non-seulement par des entreprises hardies, des faits d'armes merveilleux, mais encore par des fêtes, des repas somptueux (1) qui faisaient refluer l'or au milieu

(1) Parmi ces fêtes d'une incroyable magnificence, il faut lire la description de celles qui eurent lieu du 25 juin au 5 juillet 1468, à Bruges, pour le mariage du comte de Charolais (depuis Charles-le-Téméraire) avec Marguerite d'Yorck, sœur du roi d'Angleterre.

des classes industrielles et commerçantes ; nous pourrions citer un grand nombre de fêtes en Flandre qui s'improvisaient au seul aspect du *chapelet* (1), nous nous contenterons de rappeler la *fête et le banquet* qui eurent lieu à Lille le 17 février 1453 par ordonnance du duc de Bourgogne, comte de Flandre, Philippe-le-Bon.

Le 30 janvier précédent, Adolphe duc de Clèves, donna à Lille un banquet somptueux et fit crier une joute , pour le 17 février suivant, jour du banquet du duc de Bourgogne : « faisant savoir » à tous princes , chevaliers et nobles hommes , » qu'on le trouverait , lui Adolphe de Clèves , » en la ville de Lille, armé de harnois de joute , » en selle de guerre , pour jouter à la toile , de » lames de mesure , et de courtois roquets (2) » à l'encontre de tous ceux qui voudraient y » venir. »

Celui qui au jugement des dames et des seigneurs aurait *mieux fait* devait gagner un cigne d'or , enchaîné d'une chaîne d'or au bout de laquelle était un riche rubis.

A ce banquet du duc de Clèves , le *chapelet*

(1) On présentait ces chapelets aux plus grands seigneurs, c'était la manière de les inviter à donner des fêtes brillantes qui attiraient la foule de toutes parts et faisaient la joie du peuple. Les nobles alors ne pensaient pas à s'enrichir , ils répandaient largement l'or acquis par leurs *prouesses* , ou par les bienfaits du souverain , aussi ne vit-on jamais un prince refuser le chapelet.

(Note de l'auteur.)

(2) Bâtons ferrés.

fut présenté au comte d'Estampes (1) qui fit son banquet dix jours après. C'est dans celui-ci que le *chapelet* fut présenté au duc de Bourgogne avec de grandes cérémonies.

Les joutes et le banquet du duc eurent lieu le 17 février. Nous ne donnerons pas le détail de ces joutes, ni celui des costumes plus ou moins magnifiques des tenans (2) il suffira de dire que le *chevalier au cigne* après avoir vaincu tous les combattans se heurta si rudement avec Louis de Chevalant, que tous deux roulèrent sous leurs chevaux ce qui interrompit la joute. Chacun se retira jusqu'à l'heure du banquet, qui ramena tous les convives dans la salle où il était préparé.

Afin de donner une idée du goût des Lillois, ordonnateurs et acteurs des *entremêts*, et pour faire connaître la bizarrerie des fêtes de cette époque, nous en transcrirons tous les détails.

La salle de ce banquet était immense une des

(1) Ce comte était neveu du duc de Bourgogne, il joue un rôle fort équivoque, dans la prétendue hérésie des *Vaudois*, à Arras; lui ou ses conseillers imaginèrent cette injurieuse extravagance, afin de dépouiller les victimes, en effet nous voyons dans le jugement du seigneur de Beaufort, une amende de 4,000 fr. pour le duc de Bourgogne, item de 2,000 fr. pour le comte d'Estampes, etc., etc. Ce qui prouve qu'il était intéressé à trouver des coupables.

(Voyez Duclercq.)

(2) On peut lire ces détails dans Olivier de la Marche, chroniqueur du XV^e siècle, auquel nous empruntons le récit de cette fête.

plus belles tapisseries d'Arras, représentant la vie d'Hercule, couvrait tous les parois; on entrait dans cette salle par cinq portes gardées d'archers, vêtus de robes de draps gris et noir. Plusieurs chevaliers et écuyers, vêtus en damas et en satin aux mêmes couleurs, erraient dans l'intérieur, pour diriger le service.

Trois tables d'une incroyable dimension étaient dressées dans la salle. Sur celle du duc, qui était en équerre, il y avait quatre énormes machines;

1° Une église avec cloche, orgue et quatre chantres prêts à chanter où à jouer de l'orgue, lorsque leur rôle l'exigerait.

2° Une statue d'enfant nu, posé sur une roche, et qui *pissait eau rose*.

3° Une carraque (1), plus grande même que celles qui naviguaient en mer; on y voyait des matelots aller et venir, porter des marchandises, grimper aux cordages, monter à la hune, et faire en un mot les manœuvres comme s'ils eussent été en mer.

4° Une fontaine qui coulait dans une prairie, garnie d'arbrisseaux et de fleurs, des roches semées de saphirs et d'autres pierres précieuses, lui servaient d'enceinte; au milieu était un saint André, debout avec sa croix, de laquelle jaillissait un jet d'eau.

(1) Sorte de navire.

Sur la seconde table, il y avait neuf décorations ;

1° Un pâté, dans lequel étaient renfermés 28 musiciens tant hommes qu'enfans ayant chacun un instrument différent.

2° Le château de Lusignan avec ses fossés et plusieurs tours ; des deux plus petites, il découlait de l'orangeade dans les fossés. Sur la plus haute on voyait Mélusine déguisée en serpent.

3° Un moulin placé sur un tertre ; au bout d'une des aîles était attachée une pie, servant de but à des gens de toutes les classes, qui s'amusaient à tirer de l'arbalète.

4° Un vignoble au milieu duquel étaient deux tonneaux, qui représentaient le bien et le mal. L'un contenait une liqueur douce, l'autre, une liqueur amère ; un homme richement habillé, et assis à califourchon sur l'un des tonneaux, offrait le choix de ses liqueurs à quiconque désirait les goûter.

5° Un désert, où un tigre combattait un serpent.

6° Un sauvage monté sur un chameau, avec les provisions nécessaires pour faire un grand voyage.

7° Un homme qui, avec une perche, battait un buisson où s'étaient réfugiés beaucoup de petits oiseaux. Près de là, dans un verger clos d'une treille de roses, un chevalier et sa maî-

tresse étaient assis sur l'herbe, ils attrapaient et mangeaient les oiseaux que chassait l'autre (ce qui a donné lieu au proverbe *battre les buissons pour un autre*).

8° Des montagnes et des roches chargées de glaçons pendans. On y voyait un fou monté sur un ours.

9° Un lac environné de plusieurs villes et châteaux, sur lequel voguait à pleines voiles un navire.

La troisième table plus petite n'avait que trois décorations.

1° Un marchand mercier, qui passait par un village avec sa balle sur le dos.

2° Une forêt des Indes, remplie de différens animaux automates qui marchaient.

3° Un lion attaché à un arbre, et près duquel un homme frappait un chien.

A droite et à gauche du buffet, qui était garni de vases de cristal, de coupes ornées d'or et de pierreries, d'une immense quantité de vaisselle d'or et d'argent, il y avait deux colonnes. L'une portait une statue de femme nue, dont, la mamelle droite fit couler de l'hippocras, pendant tout le souper. A l'autre colonne était attaché, par une chaîne de fer, un lion vivant, qui semblait garder la femme, ce qu'indiquait une inscription en lettres d'or portant : *ne touchez à Madame*.

Outre cette multitude de machines, la salle

contenait encore cinq échafauds pour les spectateurs qui n'étaient pas du souper, et surtout pour la foule d'étrangers qu'avait attirés à Lille le bruit de cette fête.

Le Duc étant arrivé avec sa cour, il se mit à table, et les-maîtres d'hôtel servirent.

Chacun des services était composé de quarante-quatre plats; et chacun par des machines descendit du plafond sur des chariots peints en or et en azur, à la devise du Duc.

Dès qu'il fut assis avec ses convives, la cloche de l'église sonna, aussitôt trois petits enfans de chœur, sortirent du pâté, commencèrent en *guise de bénédicité*, une très douce chanson, et un berger joua de la musette. L'instant d'après parut un cheval, escorté par seize chevaliers à la livrée du Duc : il marchait à reculons, et portait deux trompettes masqués, assis dos à dos. Ce cheval fit le tour de la salle, toujours à reculons avec les chevaliers, et pendant ce temps, les deux trompettes jouèrent des fanfares.

Lorsqu'ils furent sortis, l'orgue de l'église se fit entendre; et l'un des musiciens du pâté donna du cor allemand. Alors entra une grande machine automate qui représentait un sanglier énorme, le sanglier portait une sorte de monstre moitié homme, moitié griffon; et le monstre portait lui-même un homme sur ses épaules.

A peine le monstre fut-il sorti que les chœurs de l'église chantèrent un air, et que trois

musiciens du pâté exécutèrent un trio; l'un jouait de la douçaine (1), le second du luth, le troisième d'un autre instrument.

Au second service on joua une pantomime en trois actes, représentant la conquête de la *toison d'or*, par Jason.

Pour ce spectacle, on avait élevé à l'un des bouts de la salle, un théâtre particulier, qu'un grand rideau de soie verte dérobaux yeux des spectateurs. Tout-à-coup on entendit derrière le rideau, une symphonie de clairons; il s'ouvrit; et l'on vit Jason attacher et soumettre deux taureaux vomissant des flammes, auxquels était confié la garde du jardin des Hespérides; ensuite le héros combattait un dragon monstrueux, lui coupait la tête et lui arrachait les dents. Enfin, il labourait un champ avec les bœufs qu'il avait domptés; il y semait les dents du dragon, et aussitôt naissait du sein de la terre, une armée de soldats qui se battaient avec acharnement et s'égorgeaient tous.

Entre chacun des trois actes de cette pantomime, parurent 1° un jeune homme sur un grand cerf blanc aux cornes dorées, qui chanta un duo avec son cerf.

2° Un dragon de feu qui traversa la salle en volant.

3° Une chasse au vol dans laquelle on vit deux

(1) Petite flûte très douce.

faucons abattre un héron, qu'on présenta ensuite au Duc.

Au troisième service le véritable *antremêlé* qui devait expliquer la fête, s'ouvrit par un géant coiffé d'un turban moresque, vêtu d'une longue robe de soie verte rayée. Il tenait dans la main gauche une guisarme (1) et de la droite conduisait un éléphant. L'animal portait sur le dos une tour, dans laquelle était une femme qui représentait l'église. Elle avait sur la tête un voile blanc, sa robe était de satin blanc mais son manteau était noir, afin de marquer sa douleur.

Quand elle fut arrivée devant le Duc, elle chanta un triolet pour faire arrêter le géant, et commença une longue complainte en vers : après avoir exposé les maux que lui causaient les infidèles, elle implora le secours du Duc et des chevaliers présents. Alors entrèrent différens officiers, et le roi d'armes de l'ordre de la toison, suivis de deux chevaliers du même ordre donnant la main à deux demoiselles.

Le roi d'armes portait un faisan vivant, orné d'un collier d'or et de pierreries, qu'il présenta au Duc pour faire un vœu ; le Duc donna un billet écrit de sa main qu'on lut tout haut, *il y vouait à Dieu, à la Vierge, aux dames, et au faisan*, que si le roi de France son seigneur, ou

(1) Hache à deux tranchans.

quelques autres princes chrétiens voulaient se croiser contre le turc, il les suivrait, ou les accompagnerait, etc.

La dame Sainte-Eglise l'ayant remercié, elle fit le tour de la salle avec son éléphant; et pendant ce temps, presque tout ce qu'il y avait là de princes et de grands seigneurs, voua sur l'oiseau des prouesses extravagantes, la Marche cite 108 personnages, qui la plupart, firent des promesses impossibles à réaliser.

Heureusement le projet de guerroyer en Palestine échoua, ce qui dispensa la noblesse flamande de remplir ses vœux téméraires; les Lillois seuls profitèrent de cette fête qui coûta beaucoup au Duc, et augmenta l'aisance du peuple.

Cinqans après, du 15 au 25 août 1458, la ville de Lille fut encore le théâtre de fêtes magnifiques en l'honneur de la comtesse de Nevers, qui resta dix jours à la cour de Philippe-le-Bon.

A mesure que la société s'éclairait, que les arts et les lettres se cultivaient, le plaisir modifiait ses bruyans éclats, les subtilités scolastiques remplaçaient les magnifiques machines, objets de l'admiration des peuples; la poudre après son invention devint l'âme des fêtes publiques, des jeux grossiers (pour ne pas dire ignobles), succédèrent aux joutes, aux tournois, aux joyeux *ébattemens* de nos ancêtres, la Belgique conserva plus long-temps le goût des

solennités extraordinaires, ainsi que Valenciennes, encore est-ce aux jésuites qu'on doit les pompeuses processions des deux derniers siècles, où tout était calculé pour plaire aux yeux et captiver l'imagination; on en pourra juger lorsque dans un autre volume nous parlerons de la procession qui eut lieu à Gand du 30 mai au 15 juin 1767. Nous sauterons quelques siècles pour arriver au 18^e et donner un aperçu des fêtes de Lille à cette époque, le lecteur appliquera lui-même les conséquences du changement qui s'était opéré dans le goût et les mœurs des habitants.

Le 27 août 1767 eurent lieu à Lille de grandes réjouissances par ordre du magistrat, pour célébrer l'année centenaire de la réunion définitive de cette ville avec la France, par la conquête qu'en fit Louis XIV.

Le son de toutes les cloches, une messe solennelle et un *Te Deum*, avec accompagnement de tous les canons de la place, un obélisque de 90 pieds de hauteur élevé sur le marché, couronné d'une renommée et portant sur des piédestaux aux quatre angles :

1^o LA VICTOIRE, avec cette inscription :

La ville de Lille s'est rendue au roi le 27 août 1667, et deux emblèmes avec devises.

Un orage qui se résout en pluie :
Il rend heureux ceux qu'il a fait trembler,
Un diamant qu'on polit :
De la main qui m'a pris, je reçois ma splendeur.

2° LA PAIX. Inscription :

Le roi accorde la paix le 2 mai 1668 ;
Une colombe qui rapporte un rameau d'olivier dans l'arche après le déluge :
Elle comble nos vœux et remplit notre attente.
La lune qui reprend son éclat à la fin de son éclipse :
A son aspect je reprends tout mon lustre.

3° LA JUSTICE. Inscription :

Le roi fait serment de conserver les droits, styles, usages et privilèges de la ville, 28 août 1667.
Le roi des abeilles volant autour d'une ruche :
Au maintien de nos lois, il donne tous ses jours.
Des abeilles qui s'assemblent autour de leur roi :
Leur hommage est garant de leur fidélité.

4° LA FRANCE. Inscription :

Le roi a donné dans tous les temps à cette ville, des marques particulières de sa protection.
Le soleil qui darde particulièrement ses rayons sur un lys (1) :
De ses regards, c'est l'objet le plus cher.

(1) Ce sont les armes de la ville de Lille.

La lune en son plein, et le soleil à l'horizon :

Lui seul a pu produire un si brillant éclat.

Un très beau feu d'artifice tiré en face de cet obélisque chargé lui-même de fusées, de pétards, illuminé par 1800 lampions; des fontaines de vin à l'hôtel-de-ville; une illumination générale (par ordre); l'esplanade éclairée de lanternes de différentes couleurs, un arc de triomphe, voilà toute la fête, où le peuple n'a d'autre part que le vin pour l'enivrer, et des lampions à payer.

Une autre fête donnée par les ordres de MM. les magistrats de Lille, 18 juin 1786, en l'honneur de M. Leduc, consista en *joûtes* populaires dont voici le programme :

FÊTE DE JOUR : 1^{re} PARTIE.

Il y aura jeux de la Couronne, du Mouton, de l'Escarpolette et du Cheval de Troie.

Les joueurs devront être rassemblés dans la cour de l'hôtel-de-ville, à deux heures au plus tard, au nombre de douze au moins pour chaque jeu.

Chaque compagnie s'emparera des prix qui lui sont destinés, et les portera en cérémonie au champ de Mars où se feront les joûtes.

1^{er} JEU DE LA COURONNE.

Les douze joueurs, après avoir apporté la couronne qui sera déposée à l'hôtel-de-ville, ouvriront la fête par les saluts et cérémonies or-

dinaires, et commenceront à jouter; celui qui aura emporté le plus de cervelas, recevra six petites cuillers d'argent, le second prix aura la couronne.

2° JEU DU MOUTON.

Un arbre bien rond, posé diagonalement, portera sur l'un de ses bouts un mouton vivant: celui des joueurs qui l'aura plutôt touché trois fois, sera déclaré vainqueur, il recevra un couvert d'argent et le mouton pour la compagnie.

3° JEU DE L'ESCARPOLETTE.

Celui qui aura touché le but le premier, gagnera un gobelet d'argent.

4° JEU DU CHEVAL DE TROIE.

Le cheval sera garni de quinze saucissons; il est défendu d'en prendre plus d'un à la fois, le vainqueur recevra une écuelle d'argent, chacun gardera les saucissons qu'il aura pris.

Chaque compagnie sera conduite en triomphe à l'hôtel-de-ville pour y recevoir les prix.

FÊTE DE L'ESPLANADE.

Il sera placé vingt boutiques de limonadier, cabaretier, boulanger, *fricotier*, marchands d'oranges, de pain-d'épice et autres; dans les emplacements qui seront préparés à cet effet.

FÊTE DE NUIT.

L'illumination commencera à neuf heures précises, par une grande place publique, bor-

dée de chaque côté de boutiques en feuillage.

Sur l'un des bouts de cette place, il y aura une galerie de trois cent vingt pieds de longueur, ouverte par un grand for à cheval, de soixante pieds de diamètre et de cent vingt de largeur, décoré en grillage de lampions et pilastres couronnés de vases en verre de couleur.

La longueur de la galerie sera divisée, en dix-huit arcades ou berceaux simples, ornés de pilastres et de pyramides éclairés par des lampions blancs, les arcades seront surmontées d'une boule en verre de couleur.

Le milieu de la galerie sera rempli par un grand portique servant d'orchestre, les pilastres ornés de lustres et pyramides, couronnés par un grand vase, le tout éclairé en verres de différentes couleurs.

Au bout de cette galerie et en face de l'entrée, sera placé un grand portique de trois entrecollemens corinthien, avec fronton en bas-relief de transparens et en verres de couleur.

L'entrecollement du milieu sera couronné par une grande pyramide surmontée d'un vase en verre de couleur, et garnie de lampions blancs à la hauteur de soixante pieds.

Dans les entrecollemens des côtés seront placés des grands lustres en candelabres, le dessus de l'entablement portera une gaine renversée en forme de cylindre, éclairée en lampions blancs.

A cent quarante pieds au delà du portique

se trouvera un temple de vingt-quatre pieds de diamètre, divisé en huit arcades de feuillage, terminé en dôme au milieu duquel sera placée la statue du Dieu qui préside aux plaisirs.

Nous nous abstiendrons de faire des réflexions sur cette dernière fête, brillante par ses décorations et si mesquine du reste. Quelle dégénération depuis le 15^e siècle, entre *l'épervier d'or* offert à la valeur des bourgeois, et les *cerveles* jetés à l'avidité du peuple ! entre les *entremets* ingénieux du *repas du faisan*, et les *boutiques de fricotiers*, propres à exciter l'envie et les regrets des gourmands, dont la bourse était vide.

Nous croyons la transition assez marquée pour terminer ce qui concerne la ville de Lille, ville dont la prospérité s'accroît de jour en jour, qui renferme une population nombreuse essentiellement industrielle, des savans, des artistes, des hommes éclairés, une société des sciences, de l'agriculture et des arts, qui chaque année publie les mémoires très intéressans de ses travaux ; des établissemens utiles et gratuits, où le peuple peut acquérir de l'instruction et des talens.

Dans le chapitre suivant nous parlerons de Valenciennes, où le goût des fêtes populaires s'est perpétué, parce que là, le peuple a toujours été compté pour quelque chose et que les Valenciennois, ont rarement accueilli l'adulation, qu'on prodigue ailleurs au pouvoir.

CHAPITRE V.

Quelques Usages et Coutumes

DE

LA VILLE DE LILLE ET ENVIRONS.

LE nom de liberté, a dit Bossuet, est le plus agréable et le plus doux, mais tout ensemble le plus décevant et le plus trompeur de tous ceux qui ont quelque usage dans la vie humaine. Les troubles, les séditions, le mépris des lois, ont toujours ou leur cause ou leur prétexte; dans l'amour de la liberté, il n'y a aucun bien de la nature dont les hommes abusent plus que de leur liberté, ni rien qu'ils connaissent moins que la franchise, encore qu'ils la désirent avec tant d'ardeur. Mais nous perdons notre liberté en la voulant trop étendre:

nous ne savons pas la conserver, si nous ne savons aussi lui donner des bornes.

Maîtres et esclaves, courageux et poltrons : tels étaient les peuples à l'origine de leur civilisation, l'humanité des maîtres et le besoin qu'ils avaient des esclaves dont le nombre grossissait sans cesse, dictèrent des concessions, que le peuple accepta avec reconnaissance, puis des lois qui réglèrent les intérêts de chacun; ces lois grossières étaient puisées dans la nature, et comme elles consacraient une sorte d'égalité, le peuple s'y soumit sans réserve, la peine du talion se retrouve chez toutes les nations; en Flandres, Baudoin V donna en 1067 des lois et réglemens de police où l'on remarque l'article suivant : « Si quelqu'un tue ou blesse une personne, qu'il paie de la même peine, tête pour tête, membre pour membre, à moins que ce ne soit en se défendant. » Toute juste que paraisse cette loi elle servit souvent le crime et la vengeance, l'autorité en reconnut l'arbitraire, et Robert III voulut l'abolir en 1308; mais le peuple qui croyait y voir une lueur d'indépendance s'y opposa : des émeutes réitérées, des dissensions inapaisables, forcèrent Robert à laisser subsister cette loi, qui s'anéantit d'elle-même sans avoir jamais été abrogée.

Il en est de même d'un droit ou privilège accordé à la plupart des villes de Flandre, sans qu'on puisse assigner l'origine, ou l'auteur de

ce droit destructeur : nous parlons *du droit des arsin*, un de ceux que la raison ne peut concevoir ni expliquer. Lequel était plus barbare de celui qui l'accorda, ou de ceux qui le demandèrent ? c'est une question à résoudre.

Chacun sait que ce droit satanique autorisait à aller mettre le feu à la maison de celui qui avait *battu, navré* (blessé) ou *tué un bourgeois*. Lorsque la plainte était fondée, une ordonnance publiée par ordre des chefs de la ville, enjoignait aux habitans de se préparer à la vengeance, on sonnait le beffroi (bank-cloche) et le bailli suivi du rewart, des échevins et du peuple, bannières déployées, au bruit de divers instrumens guerriers allait la torche allumée, mettre lui-même le feu à la maison du coupable; le peuple achevait de ravager la maison jusqu'à ce qu'il n'en restât rien.

En 1243 un *arsin* fut ordonné et exécuté à Flers sur la maison de Thomas Aschèmes, qui avait *navré* un bourgeois de Lille.

En 1248 un *arsin* eut lieu à Forbiëcke, paroisse de Quenoi - sur - Deule, sur les maisons d'Aêtes de la Housière et de Jean son fils, parce que celui-ci avait *navré* Jean de Béchan, bourgeois de Lille.

En 1256 on alla brûler à Watignies la maison de la veuve Maroye dont le fils avait blessé un bourgeois.

En 1280 un *arsin* fut exécuté à Esquermes

sur la maison de Gilles Manteaux, parce que Hues son fils avait tué le nommé Pasquien.

La comtesse Marguerite de Constantinople, déplorant ces vengeances qui atteignaient rarement le vrai coupable, répara de ses deniers, le dommage des arsins qu'elle ne put empêcher.

Philippe de Valois confirma cette affreuse coutume en 1344; elle fut confirmée de nouveau en 1350, par arrêt du parlement de Paris du 9 mai.

Et par un autre arrêt du même parlement du 25 mai 1352.

« En vain, le chapitre de St-Pierre, dit l'abbé Montlinot, avait-il employé l'autorité du » Pape pour faire abolir l'usage des arsins, et » menacé même les magistrats de la ville des » censures ecclésiastiques, l'évêque de Tournai, » qui fut chargé de cette commission, ne put » rien gagner. On avait alors si peu de privilèges, » que l'on retenait avidement ceux qu'on avait » usurpés. D'ailleurs le droit de se faire justice » soi-même devait naturellement être cher à » un peuple qui sortait à peine de l'esclavage. » *Le peuple ne goûte de la liberté, comme des liqueurs violentes que pour s'enivrer et devenir furieux a dit avec raison Rivarol.*

Ce que nous venons de citer confirme nos conjectures, relativement au droit des arsins.

Lorsqu'en 1099, les croisés eurent conquis la

Terre sainte et imposé un roi à Jérusalem, l'enthousiasme qu'inspira cette conquête, excita tous les nobles à imiter les braves guerriers qui avaient porté les armes en Asie; aussi, dit l'histoire, ils accordèrent des privilèges à leurs vassaux, vendirent terres, maisons, principautés au quart de ce qu'elles valaient pour faire le même voyage; n'est-il pas à croire que le vaillant Robert III, comte de Flandre, un de ceux qui avaient le plus contribué aux victoires des chrétiens, dont l'armée était détruite, le trésor épuisé, ait, à l'imitation des princes ses voisins, accordé sans réflexion un droit sollicité et payé par les bourgeois ?

Quoiqu'il en soit cet usage tomba en désuétude par suite de la civilisation, nous croyons cependant qu'il fut abrogé par Philippe-le-Bon, en même tems qu'il défendit les *adjours* à Valenciennes, ce qu'on verra au chapitre suivant en parlant des privilèges de cette dernière ville.

Nous terminerons celui-ci, par un usage joyeux particulier à Lille, qui s'est perpétué jusqu'à présent, et qui peint mieux les mœurs de la Flandre, que les odieux privilèges arrachés au pouvoir.

FÊTE DU BROQUELET (1).

Après la suppression de la fête de l'Épinette,

(1) Fuseau de dentelière. Dictionnaire Rouchi-français de M. Hécart, 5^{me} édition.

le peuple de Lille, sevré des plaisirs que lui procuraient les réunions des diverses compagnies flamandes dans leur ville, résolut de créer à son tour des divertissemens qui leur fussent propres, chaque corporation se donna un chef qui prit à son gré le titre de duc, de prince, de roi, et chaque année on célébrait une fête de plusieurs jours, qui souvent dégénérait en orgie, une seule de ces fêtes, la dernière établie, la plus gaie, a traversé les siècles, et toutes les corporations s'y sont réunies (1).

Dans l'origine la fête du *Broquelet* était celle des dentelières, cette industrie importée à Lille dans le 16^e siècle, occupait une grande partie de la population féminine, leur fête se célébrait comme aujourd'hui le 9 mai, jour de la translation de St - Nicolas, alors les femmes seules avaient le privilège d'ordonner les divertissemens, où elles invitaient leurs maîtres, leurs parens et amis, ce qui formait au moins les 5/6^e de la population.

Toutes les jeunes filles portaient une cou-

Je dois à M. Lucien de Rosay des renseignemens sur la fête du *Broquelet*, dont les auteurs du moyen âge n'ont pu parler puisqu'elle ne remonte qu'au XVI^e siècle.

(Note de l'Auteur.)

(1) Cette fête est depuis un siècle commune aux imprimeurs, aux fileurs, aux tailleurs, aux cordonniers, menuisiers, manufacturiers de toute espèce, etc.

(L. de R.)

ronne de roses au milieu de laquelle était attaché un *Broquelet*, elles parcouraient ainsi la ville, formant des groupes gracieux, chantant et dansant jusqu'à ce que tous les invités fussent réunis. On allait ensuite hors de la ville, conduisant le *Broquelet* sur un char, puis on mangeait, dansait et riait, des marchands ambulans de comestibles garnissaient les abords du lieu de réunion, des faiseurs de tours, des jeux de bague, des escarpolettes, des marionnettes, ajoutaient aux plaisirs en les variant.

Le célèbre Watteau, peintre, né à Valenciennes fixé à Lille, a laissé un tableau de la fête du *Broquelet*, qui en donnera une idée parfaite; l'analyse de ce tableau a été imprimée chez Danel, imprimeur à Lille, nous en extrairons une partie.

« D'abord un groupe d'incroyables se présente
» sur le premier plan : c'est M. *Ventru* qui n'en-
» tend pas boire une bière qui ne serait pas très
» fraîche, et qui démontre à Mad. *Limonadière*,
» qu'ayant très long-temps vécu parmi les gens
» du bon ton, il n'est pas facile de le *refaire*; à
» côté se trouve M. *le Suffisant* qui présente avec
» grace la jambe en avant, ses petits hommages
» à M^{me} *Alaise* disposée à les recevoir avec assez
» d'insouciance; près d'eux, un *Muscadin* assis
» sans gêne, complimente très officieusement
» M^{me} *Rotonde* qui, en présence de M. *Six collets*,

» son mari, ne répond au galant que des choses
» d'usage.

» Sur un deuxième plan, on remarque quatre
» groupes placés sur une même ligne, d'une
» manière fort plaisante; c'est déjà l'auguste
» progéniture de MM. *du Broquet*, traînée par
» des chiens et dirigée par deux dignes figu-
» rans, pères des jeunes enfans ravis de porter
» sur le devant de leur charrette un petit Bro-
» quet, et satisfaits de se voir ainsi charriés
» un jour de grande fête; plus loin M^{me}*** (1) maî-
» tresse d'école, vient d'accaparer MM. Jolibois
» et Demilly dit Thibeauville, d'heureuse mé-
» moire, dont l'un en *détache* et l'autre en *pince*
» au démanché; la petite bande joyeuse danse
» autour de la maîtresse, tandis qu'une des plus
» grandes élèves, plus sentimentale, accourt et
» présente un bouquet d'aubépine à sa bonne
» institutrice. Plus loin encore, M. *Louis* s'amuse
» à donner des feuilles de route aux enfans
» groupés près de lui. Vient ensuite MM. Men-
» ton, ci-devant marchand d'allumettes, à Lille,

(1) La maîtresse d'école qui figure dans le tableau de Wateau n'est qu'une fraction; toutes celles de Lille allaient avec leurs élèves à la fête du *Broquet*, parce qu'on célèbre aussi le même jour la fête de Saint-Grégoire, patron des écoles. On disait une messe solennelle où les enfans assistaient portant des cierges ornés de fleurs et de *pains-d'autel* diversement coloriés, on les conduisait ensuite dans le faubourg pour qu'ils puissent voir MM. *du Broquet* et s'amuser à leur tour, selon leur âge, de tous les jeux établis autour de la *Nouvelle Aventure*. Cet usage s'observe encore.

L. de R.

• et Petit-Remy, patenté pour la même profession, ancien officier de la garde nationale ;
• ces deux personnages distingués causent à part, ils se plaignent mutuellement de l'augmentation du soufre, tandis que le peuple se livre à la joie.

» Sur le troisième plan, un jeune cavalier, habillé en *jokei*, arrête son cheval pour voir passer le char merveilleux de MM. du Broquelet, suivi de son cortège. Deux dames debout, très-élégamment vêtues, soutiennent avec vénération, sur le char, un petit coussinet à dentelle, orné d'un très-gros bouquet de saïson, surmonté du BROQUELET suspendu à un rameau de verdure : dans leur ravissement, ces dames poussent les plus vives acclamations, à l'instant mille voix répètent ces élans partis du cœur, et leurs gestes indiquent le BROQUELET de la fête ; partout on n'entend plus que le mot *Broquelet* ; un orchestre bien monté environne le char.

Nous passerons un incident qui, quoique comique, n'est pas de nature à être cité.

• Sur le quatrième plan, une voiture remplie de monde porte sur son impériale deux notables, l'un fait gracieusement flotter l'étendard de Saint-Nicolas, patron de la *Société* ; l'autre tient en main une bouteille du plus vieux champagne ; cette voiture est suivie d'autres voitures chargées des personnages

» qui doivent faire les honneurs de la fête. Enfin
» sur des plans prolongés à l'infini on voit la
» majeure partie des habitans de Lille prendre
» part à la fête, des voitures entrer et sortir de
» la vaste cour de la *Nouvelle Aventure* où se
» donne le repas, un monde innombrable rem-
»plit tout ce vaste bâtiment, les deux terrasses
» montantes sont couvertes d'hommes, de
» femmes et d'enfans; toutes les croisées sont
» garnies de spectateurs; les jardins ne peuvent
» contenir l'affluence des curieux; on s'y porte;
» la joie, la folie sont à leur comble, etc. »

Cette peinture vraie, animée, représente parfaitement la fête du Broquelet; loin de dégénérer elle devient chaque année plus bruyante et plus nombreuse, elle est vivement attendue par les ouvriers de toutes les classes, de tous les métiers, elle dure huit jours, les ouvriers sont payés entièrement pendant tout ce temps, les maîtres ayant fait une retenue chaque semaine à cet effet.

Le jour de la fête, dès le matin, tous les fiacres de Lille, et autres voitures qu'on peut louer, décorés de verdure, de guirlandes de fleurs et du célèbre *Broquelet* reçoivent dedans, derrière et dessus autant d'individus qu'il est possible d'en placer; tous ces fiacres à la file forment une longue procession qui se rend à la *Nouvelle Aventure* où le festin est suivi de danses et de jeux. Pendant les huit jours que dure la

fête du *Broquelet*, on varie les divertissemens, qui cependant se terminent à la *Nouvelle Aventure*. On promène dans les rues de Lille, un mannequin habillé en *paillasse*, que l'on fait sauter au son du tambour tandis que des hommes, la figure enfarinée, costumés de vêtemens blancs, une ceinture rouge, un chapeau pointu, de deux pieds de haut, sont portés sur des pavois; ils ont la mine sérieuse, tiennent un livre à la main, paraissent méditer profondément, ce qui contraste singulièrement avec la foule joyeuse qui les entoure, nous ignorons le sens caché de cette représentation burlesque.

La consommation de comestibles et surtout de liquides pendant ces huit jours serait incroyable, si la capacité des estomacs flamands, n'était devenue proverbiale.

Si l'on pouvait douter de l'utilité des fêtes populaires, pour conserver l'harmonie et accroître la prospérité d'une ville, Lille serait un exemple à offrir aux incrédules. Sur une population de 70,000 âmes, on peut compter 40,000 ouvriers, ils travaillent toute l'année avec ardeur dans l'attente de la fête du *Broquelet*, et jamais, ces ouvriers actifs ne se sont coalisés contre ceux qui les emploient.

Depuis qu'ils se réunissent sans distinction de profession, la concorde, l'amitié régne entre eux. Si dans le courant de l'année, quelques querelles particulières ont exalté des indi-

vidus les uns contre les autres, la fête du Broquelet les réunit, et la reconciliation est toujours franche et durable. Lorsque l'excès de la boisson amène des difficultés pendant la fête, les ouvriers commissaires reprimandent les coupables, menacent de les exclure de *la Société*, jamais aucune suite n'est donnée aux querelles du *Broquelet*. La joie est complète sans être extravagante.

Ceux qui déclament contre les plaisirs du peuple en alléguant la morale et la décence, ne devraient pas ignorer qu'elles sont moins outragées au milieu de ces réunions générales, que dans l'enceinte circonscrite des cabarets, où vont les ouvriers des deux sexes les jours fériés, ils sauraient en outre que la joie n'a jamais excité les passions haineuses, ni prêté le flanc aux instigateurs d'émeutes.

FÊTE DES LOUCHES A POT (1).

A Comines, patrie du célèbre historien de ce nom, l'un des meilleurs dont s'honore la Flandre, (2) on célébrait encore il y a quelques

(1) Louche, *cuiller de bois*, cependant dans les meilleures maisons de Flandres on appelle *louche*, la grande cuiller à servir la soupe, une *louche* d'argent. Dictionnaire Rouchi-français.

Je dois à M. Lucien de Rosay, les détails de la fête des *louches-à-pot*.

(2) Philippe de la Clite, sire de Comines, naquit au château de Comines, près de Lille, en 1445, Louis XI le fit baron d'Argenton, prince de Talmont, etc.

(Notice sur les historiens de Flandre par M. Ch. Du Rozoir.)

années, le 3 juillet, une fête connue sous le nom de *Louches-à-pot*, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et que la tradition a transmise jusqu'à nous.

A cette époque d'odieuse mémoire, où les seigneurs non-contens de tyranniser leurs vassaux, de détrousser les passans, s'amusaient encore à guerroyer les uns contre les autres, un seigneur dont le nom est ignoré, fut fait prisonnier par un sire de Comines, qui l'enferma dans son château, si bien et si secrètement que plusieurs années s'étant écoulées depuis la disparition de ce seigneur, on crut qu'il avait succombé. Cependant sa famille faisait toujours des recherches pour connaître son sort, afin de régler sa succession.

Le hasard conduisit un jour les parens de ce seigneur à Comines; en passant sous une des tours du château, ils furent surpris de voir tomber à leurs pieds une cuiller d'argent, blâsonnée aux armes de leur maison; l'épaisseur des murailles, et l'étroitesse des meurtrières par où cette tour recevait le jour, ne permirent pas au prisonnier d'avancer la tête pour se faire reconnaître, mais les parens après avoir ramassé la cuiller, devinèrent la vérité, ils se hâtèrent de réunir les vassaux du seigneur, leur adjointrent d'autres troupes, vinrent assiéger le château dont le maître était absent, s'en empa-

rèrent et délivrèrent le prisonnier. C'est en mémoire de cet événement que chaque année, au 3 juillet, anniversaire de la délivrance du seigneur, on jetait au peuple des *cuillers de bois*, et l'on faisait des réjouissances qui se prolongeaient fort avant dans la nuit.



FÊTE

55

PRINCE DE PLAISANCE,

à Valenciennes.

CHAPITRE VI.

Nous avons vu par le récit des fêtes de Lille, que la présence du souverain et de sa cour, influait nécessairement sur l'esprit et les mœurs des habitans, aussi toutes leurs fêtes ont un caractère chevaleresque, que la compagnie de l'Épinette a dû perpétuer, puisque les bourgeois pouvaient prétendre à l'honneur de faire partie du corps privilégié, en exerçant pendant une année, les fonctions de roi de l'Épinette. On pourrait même trouver une raison politique à cet anoblissement.

En choisissant un bourgeois enrichi par le commerce, et le forçant en quelque sorte, à faire des dépenses royales, c'était, ce nous semble, pour empêcher l'accumulation dans une seule maison, de ces richesses immenses qui deviennent souvent des causes et des moyens de sédition. Cet or dépensé en fêtes, retournait à la source qui l'avait produit en faisant vivre une masse d'ouvriers; et sous tous les rapports, ces divertissemens presque nationaux entretenaient l'union entre les habitans de la contrée, et faisaient fleurir l'industrie ainsi que nous l'avons déjà dit.

A Valenciennes, les fêtes sont toutes différentes de celles des autres villes de la Flandre, ainsi qu'on pourra le remarquer lorsque nous parlerons de celles de Cambrai et de Douai.

A Valenciennes, ville essentiellement industrielle et commerçante, les fêtes avaient un caractère de *joyeuseté* et d'esprit *sarcastique* qu'on ne retrouve pas ailleurs. Les Valenciennes, fiers de leurs franchises, de leurs privilèges (1)

(1) *Anciens privilèges de la ville de Valenciennes.*

Tous les habitans de Valenciennes étaient libres, ils ne pouvaient être jugés que par leur prévôt et les échevins qu'ils nommaient. *Nul serf ici*, disait Froissart; effectivement, tout serf ou esclave, après un an et un jour de résidence dans la ville, devenait libre, jouissait des mêmes privilèges que les bourgeois, et était affranchi du droit de *morte main*.

Le droit d'*asyle* ou de refuge accordé à Valenciennes, par

se fesaient une loi de l'indépendance, elle sur-
gissait même au milieu des désastres; que leur
turbulence a souvent attirés sur leur ville; avant
qu'ils ne fissent partie de la France.

l'empereur Valentinien, s'appliquait aux homicides et débiteurs,
qu'on ne pouvait plus poursuivre aussitôt entrés dans la ville.

Cette franchise ne se donnait qu'aux étrangers, dit d'Outreman,
qui, ayant blessé quelqu'un ou commis un homicide, devaient
demander la jouissance de ce privilège étant hors de la banlieue;
ils ne pouvaient entrer dans la ville avant de l'avoir obtenu du
magistrat, excepté dans le cas où le requérant était poursuivi par
ses adversaires, et contraint de se sauver dans la ville, alors il
pouvait entrer dans l'église Saint-Pierre, en criant à haute voix :
Franchise, franchise.

Les charges et offices n'étaient donnés qu'à des bourgeois; ils
pouvaient être armés en tout lieu. d'Outreman rapporte à ce sujet
un fait positif : en 1423, Thomas de Vertaing, prévôt de Mau-
beuge, ayant ordonné à un nommé Thomas Foriez, de mettre
l'épée bas, d'après l'édit du prince qui défendait le port d'armes
partout le Hainaut, Thomas Foriez répondit : *que ny pour Sei-
gneur, ny pour Dame, il ne l'osterait pas, étant bourgeois de
Valenciennes*; le prévôt l'ayant arrêté, comme contrevenant aux
lois du pays, il fut obligé de le relâcher aussitôt par ordre du
prince.

Les bourgeois de Valenciennes ne pouvaient être arrêtés en
aucun lieu pour dettes, ni leurs biens séquestrés sous le moindre
prétexte. Un autre droit bien plus arbitraire était *l'abatis des mai-
sons ou adjours.*

Lorsqu'un habitant des environs de la ville avait outragé, battu
ou injurié un bourgeois, hors de la banlieue, celui-ci en portait
plainte au magistrat, requérant *justice selon les lois et franchises
de la ville*; on s'assurait de sa bourgeoisie, il prêtait serment sur
l'injure ou l'outrage reçu, et les agresseurs étaient ajournés so-
lennellement à comparaitre dans sept jours; le fait avoué, les
agresseurs étaient condamnés à quelque amende et à avoir leurs
maisons abattues; on en défendait l'aliénation jusqu'à ce que
la loi soit accomplie; et l'on publiait le jour où l'on irait abattre
la maison du coupable.

Ce que nos historiens ont oublié de nous apprendre, ce sont nos mœurs et nos usages; on ne trouve chez eux que quelques traits épars, souvent insignifiants, et cependant quelle partie de l'histoire peut nous intéresser davantage? Le récit d'une bataille ne nous transmet que des détails contradictoires; le plus souvent chaque parti nous peint ses succès et ses revers sous des couleurs mensongères, dissimule ses pertes, exagère ses avantages, de sorte que la vérité nous échappe, le mensonge nous reste, et si les résultats ne parlaient pas plus haut que la

Au jour marqué, six échevins nommés pour cette exécution, accompagnaient les bourgeois, on sortait de la ville comme en guerre, avec tentes et artillerie, (car chaque métier avait sa tente), suivaient des chariots chargés de crocs et autres instrumens pour tirer les bâtimens en bas, et des charrettes chargées de provisions de bouche.

En 1456, le 25 avril, on abattit deux maisons, l'une à Brueil et l'autre à Fresne; trois compagnies, avec leurs bannières, sortirent de la ville à cinq heures du matin, au son des cloches du beffroi, ayant à leur tête le prévôt et les six échevins désignés, les archers, les arbalétriers, les bombardiers, les métiers suivaient; en tout 6000 hommes armés et équipés comme pour entrer en campagne, avec trompettes et clairons. Arrivés devant la maison qui devait être abattue, on fit sortir ceux qui l'habitaient, le prévôt donna le premier coup, ensuite *les francs d'office*, destinés et gagés pour ces expéditions, abattirent la maison en peu d'instans.

En 1270, à Escaupont; en 1315, à Bouvignies; en 1372, à Denain et à Hertaing; en 1385, à Aulnoy; en 1423, à Verchin, où l'on abattit la maison du maire et d'un échevin. Ce ne fut qu'après l'abattis de la maison du châtelain de Raismes en 1430, malgré l'intercession du souverain, que cette exaction fut suspendue, puis abolie par lettres patentes du duc de Bourgogne, du 30 mai 1458.

vaine loquacité des hommes, le mensonge triompherait entièrement de la vérité.

Si un historien ; dont le nom nous est inconnu ; mais que nous croyons être François Lefebvre de Valenciennes (et d'après lui d'Outreman), ne nous avait laissé le récit de la fête du *Prince de Plaisance*, rien en ce genre ne serait parvenu jusqu'à nous ; c'est d'après ce manuscrit que nous donnerons le détail de cette fête, qui a dû suivre de près l'institution de celle de l'Epinette. Il était nécessaire de contenir par la magie du plaisir, les nombreux ouvriers de la Flandre si disposés à la révolte, et de leur faire contracter une fraternité, qui éloignait les disputes et consolidait le lien social.

Cette fête se célébrait chaque année, le dimanche qui précède la Pentecôte ; la dernière eut lieu le 13 mai 1548 (1).

(1) Au lieu de fêtes la superstition éleva pendant le 16^e siècle des bûchers dans toutes les parties de l'Europe, pour le prétendu crime de *sorcellerie*. Si les actes judiciaires, qui ont livré aux flammes d'innocentes victimes n'existaient encore dans les archives de différens royaumes, on rejeterait avec horreur la pensée que des hommes établis juges des autres (parce qu'on les supposait plus éclairés,) ont eu la barbarie d'infliger des tortures inouïes à des femmes, des enfans, des vieillards, pour les forcer à avouer leur commerce avec le diable.

500 sorciers et sorcières furent exécutés à Genève en 1515, dans le cours de trois mois (Del Rio).

Un millier périt dans une année à Come ; et les années suivantes on en brûlait une centaine par an (Barthélémi Despina).

En Lorraine, de 1580 à 1595, Remigius se vante d'en avoir fait brûler 900.

La veille on sonna le boute-selle, afin que tous ceux qui devaient accompagner le *Prince de Plaisance*, se préparassent pour aller à la rencontre des autres Princes des environs qui devaient concourir à embellir la fête.

Le guetteur fût chargé de prévenir de l'arrivée de chaque troupe, et de sonner autant de coups de cloche qu'il verrait de chevaux arriver; si le nombre était trop grand, de sonner le tocsin avec vivacité.

Lorsque les arrivans entraient dans la ville, le carillon faisait entendre des airs fort gais.

En France, la multitude des exécutions pour sorcellerie est incroyable; Bodin les fait monter à plus de trente mille.

Dans l'Allemagne, pendant un siècle et demi, cent mille personnes furent brûlées vives. (*Bibliotheca magica*.)

En 1759, à Sigedin en Hongrie, treize sorciers furent livrés aux flammes; l'épouvantable procès de Marie Renata de Wurzburg, en 1749, fut la clôture de ces infâmes assassinats.

En Angleterre, Barrington compte trente mille victimes sacrifiées par la stupidité des juges, la dernière exécution eut lieu en 1716, sur une mère et sa fille âgée de neuf ans, qui avaient (dit la sentence) donné leur ame au diable.

A Glaris, en Suisse une prétendue sorcière fut brûlée vive en 1786. (De la magie au 19^e siècle).

En vain la raison a prouvé l'absurdité des relations avec les habitans de l'enfer; vainement le clergé s'est élevé avec force contre ces ridicules blasphèmes, il y a encore des gens faibles qui croient aux sorciers. Si du moins les malheureux qu'on tache de cette folie, étaient riches, heureux, puissans, l'ignorance pourrait attribuer cette prospérité continue à des moyens surnaturels; mais au contraire les sorciers et les sorcières, sont toujours des êtres disgraciés, laids, vieux, pauvres, souffrans, ce qui prouve que le diable sert fort mal ses amis.

(Note de l'Auteur.)

Vers trois heures le cortège du Prince étant réuni sur la place, sortit de la ville pour aller à la rencontre du *Prince de Condé*. A la tête était le *prérôt des coquins*, nommé Pouffrin, monté sur un cheval *houssé* de verges, de cartes et de dez- plusieurs *coquins* vêtus de canevas (bure) bandé de violet, l'accompagnaient à pied.

La seconde troupe était précédée du *Roi des porteurs au sac*, à cheval, vêtu d'un sayon rouge bandé de noir, les porteurs au sac, au nombre de cinquante suivaient à pied.

La compagnie de l'Étrille, forte de 150 cavaliers, vêtus de casaques vertes bandées de noir, en satin, velours ou damas, suivaient immédiatement précédée de son *Prince* Jacques le Boucq, habillé d'un sayon de velours cramoisi bordé en or; son cheval était caparaçonné d'une housse de velours de même couleur parsemée d'*étrilles* d'or et de soie. Suivaient quatre-vingt-dix cavaliers pris parmi les bourgeois, habillés les uns en velours, les autres en satin ou en damas de couleur violette, leurs habits étaient bandés de noir.

Tout ce cortège précédait le *Prince de Plaisance*, Quentin Coret, échevin de cette année-là, placé sur un cheval *houssé* de toile d'or; il était vêtu d'un sayon de même toile, le pourpoint de satin jaune déchiqueté, le chapeau comme le sayon, et orné de quatre plumes blanches, il était suivi de quatre laquais vêtus de satin vio-

let, ses deux fils l'accompagnaient habillés en satin blanc de Bruges (Callemande apparemment).

Immédiatement après venait la compagnie des archers de Sainte-Christine, composée de vingt-sept cavaliers, revêtus de sayons bleus, portant un étendard de damas de même couleur; ils étaient suivis de leur capitaine vêtu d'un sayon de satin blanc, parsemé de larmes de satin bleu, orné d'une riche broderie; le cortège était terminé par les gardes de la ville à cheval; ils servaient d'escorte au *Prince de Plaisance*, dont l'un des cavaliers portait la bannière en damas noir, bordée de franges d'or et de soie noire, au milieu sur un écusson étaient peintes les armes de la ville. Au bas le mot *Plaisance*, était écrit en lettres d'or; la devise du *Prince* était : *Coret maintient en paix dame Plaisance*.

La bannière de l'*Étrille* était en soie verte avec la devise du Prince : *De bonne amour, Leboucq maintient l'Étrille*.

Le guidon des porteurs au sac était : *Servants au roi, porteurs au sac sont en vertu*.

Enfin le prévôt des coquins avait pour devise : *Noble est coquin, si vertueux se montre*.

Le cortège arrivé hors de la porte de Tournai, (auj. porte de Lille), le Prince de Plaisance félicita celui de Condé sur sa bonne arrivée, l'amena sur la place d'Armes avec les cinquante cavaliers qui l'accompagnaient. Ce

prince était habillé en velours cramoisi, couvert d'un chapeau de même étoffe; la housse de son cheval était de drap d'or, orné de figures; sa devise était : *Servant Plaisance, Cloicamp met sa jeunesse.*

Une nouvelle alarme étant sonnée, le cortège se remit en marche pour aller au-devant des *Tost tournez* de Hasnon, qui arrivèrent au nombre de quatre - vingt - six cavaliers, vêtus de rouge, avec une bande noire, leur devise était : *Dame Plaisance aux tost tournez s'accorde.*

Arrivèrent aussi ceux de Raismes, au nombre de dix-huit piétons habillés en chasseurs, tenant en main des rameaux verts; leur capitaine, à cheval, était vêtu d'une robe de velours noir, et d'un sayon de même, bordé en or, ainsi que la housse de son cheval; ils avaient pour devise : *Raismes a vertu puisque Taillebois règne.*

La cloche du béfroï s'étant fait entendre de nouveau, le cortège alla dans le même ordre, à la rencontre de ceux de Lille, ayant à leur tête les sayetteurs (ouvriers en laine) à pied, au nombre de vingt-trois, ils étaient vêtus de rouge, avec le chapeau bleu, leur Prince suivait à cheval, habillé en velours noir; sa devise était : *Noiret maintient ses suppôts en Licsse*; venaient ensuite au nombre de trente-huit, les porteurs au sac de la même ville, à pied, entièrement vêtus de rouge, suivaient les bouchers, à cheval, au nombre de trente-et-un aussi vêtus de rouge, leur capitaine

en velours noir ; ils avaient pour devise : *Labbet à présent maintient parce que règne*. La compagnie de l'Etrille de la même ville, venait après, elle était composée de dix-sept hommes bien montés, vêtus de satin et de damas orange, chaussés en blanc. Leur Prince était habillé de velours vert, pourpoint de satin blanc, et chaussé en blanc, ses trompettes, son héraut, son porte-enseigne et ses pages, tous habillés couleur orange, l'accompagnaient ; sa devise était : *Par bonne amour, l'Etrille est en vertu* ; enfin le *Prince d'Amour* (ci-devant des fous) parut, accompagné de 48 hommes vêtus de bleu, parmi eux se trouvaient des seigneurs non-vêtus uniformément ; mais portant une écharpe blanche. Le Prince, habillé en velours vert, était monté sur un cheval portant la housse de velours rouge ; il avait pour devise : *Plus que le Bosquet amour se tient en joie*.

Lorsqu'on eut placé cette bande joyeuse au logis qu'elle devait occuper, on courut de nouveau à la porte de Tournai, pour prendre le *Prince d'Amour*, de la ville de ce nom, qui attendait. Il était accompagné de cinquante-huit porteurs au sac, vêtus de rouge, couverts d'un chapeau bleu ; sa devise était : *Martin Fuseroce, maintient porteurs au sac*. A leur suite venaient les trompettes et porte-enseigne, accompagnés de soixante personnes à cheval, vêtues de rouge, le chapeau vert sur la tête. Le Prince était habillé de velours vert, ainsi que son cheval, ses deux

laquais portaient des habits de satin rouge ; il avait pour devise : *L'espoir d'amour a mis Frayères en règne.*

Le cortège (de Valenciennes) alla ensuite à la rencontre du *Prince d'Ath*, qui fut amené sur la place avec sa compagnie, composée de vingt-cinq hommes, vêtus en moines, de noir et de blanc, *l'abbé des Pau-pourvus* suivait habillé pontificalement ; il portait sur un écusson : *La liqueur de la vigne nous maintient en liesse.* Les gardes du Prince, au nombre de cent, suivaient à cheval ; il était vêtu d'un sayon de velours orange ; la housse du cheval de même ; ses deux pages étaient vêtus de satin rouge ; la devise était : *Dame servant porte au chapeau la rose.*

On alla ensuite vers la porte d'Anzin, recevoir les *Etourdis de Bouchain*, au nombre de soixante-douze cavaliers, tous vêtus de bleu, excepté le Prince qui était en satin blanc. Voici sa devise : *Maints étourdis par Gosseau sont joyeux.*

Arrivèrent ensuite par la même porte, les *Cornuyaux* de Douchy, accompagnés de leur capitaine seigneur de ce village, ils étaient vingt-quatre vêtus de bleu et avaient pour devise : *Deguerre a mis les Cornuyaux en paix.*

Peu de temps après arriva le Prince de Denain, accompagné de cinquante-quatre cavaliers, vêtus d'habits blancs bordés de noir, leur devise était : *Lecamp réveille en Solas bon vouloir.*

Immédiatement après le prince de Valencien-

nes, avec son cortège, alla vers la porte de Cardon recevoir l'Abbé du plat d'argent du Quesnoy, dont la suite était composée de vingt-cinq cavaliers montés sur des chevaux d'osier, à la manière des petits enfans, ils étaient tous habillés de blanc et avaient pour devise : *Glacque se monstre servant au plat d'argent*; pour rendre la farce plus complète, ces fous croyant faire la plus belle chose du monde, conduisirent leur chevaux à l'abreuvoir, et se mirent dans l'eau jusqu'à la ceinture, ce qui donna occasion de rire à leurs dépens. Lorsque les derniers arrivés furent rendus à leur logis, le cortège du Prince de Plaisance le reconduisit chez lui, mais à peine fut-il rentré, qu'il fut averti qu'une vingtaine de bourgeois de Reims, à cheval, étaient arrivés à la porte de Cambrai pour assister à la fête. Le Prince voulut leur faire le même honneur qu'aux autres; mais ils lui firent dire qu'ils ne le souffriraient pas et qu'ils s'en retourneraient plutôt chez eux. Alors le Prince alla souper à l'Hôtel-de-Ville, où un repas splendide l'attendait. Après souper, toutes les compagnies, tant des villes que des villages jouèrent leurs farces, devant la maison du Prince, et par toute la ville.

Le Prince, après les farces jouées, donna aux joueurs un cygne d'argent valant quatre sous tournois. Les jeux durèrent jusqu'à deux heures après minuit : le tout se passa paisiblement et sans bruit, on regretta l'absence de l'Abbé de

Liesse d'Arras (1) dont les farces étaient fort divertissantes.

L'abbé de Liesse d'Arras, était chargé de la direction des divertissemens publics ; il s'élisait tous les ans par les officiers du duc de Bourgogne, par le magistrat, et par la bourgeoisie ; on l'investissait de sa charge, en lui remettant une crosse d'argent doré, qu'il était obligé de rendre à la fin de son exercice. Il se trouve parmi ceux qui furent nommés à cet emploi, un procureur syndic, un argentier, et même un gentilhomme ; mais le choix tombait pour l'ordinaire sur quelque marchand ou artisan. Les registres de l'hôtel-de-ville, sous le nom de *Mémoriaux*, commencent à parler de l'abbé de Liesse en 1430.

L'une des fonctions de l'abbé était de donner, ou de faire donner le dimanche gras des spectacles au peuple, par ses suppôts, qu'on qualifiait du titre de moines. Outre cela, pour entretenir une certaine liaison, avec les villes des environs, on envoyait l'abbé de Liesse et sa troupe aux fêtes de ces lieux voisins, à celle du *prince de Plaisance*, à Valenciennes, etc., etc.

Dans les voyages, que l'abbé faisait aux dépens de la ville d'Arras, il était accompagné de son prédécesseur et de deux ou quatre échevins. On portait devant lui un étendard de soie rouge aux armes de l'abbaye ; il était aussi précédé de plusieurs tambours et trompettes, et d'un héraut, vêtu d'une cotte d'armes de damas violet. A sa suite marchaient ses pages et ses laquais.

On lit dans les registres de la ville sous le titre d'*A B de Liesse*, qu'au mois de septembre 1431, un sergent du duc de Bourgogne alla publier dans plusieurs bonnes villes, qu'il y aurait à Arras, des jeux de différentes espèces, et qu'on distribuerait pour les prix, des figures d'argent ; savoir : une PAIX du poids de huit onces, et un AGNEAU de six onces, aux deux prétendans qui sauraient le mieux expliquer *pourquoi la paix ne venait point en France* ; un POT et un BOUC aux deux acteurs qui réussiraient le mieux dans le rôle de *sage ou ivrogne* ; un FALOT à celui qui *allumerait le mieux à peu de frais* ; une COURONNE à celui qui *prononcerait le mieux* ; une ALLOUETTE au *meilleur chanteur* ; un OURS à celui qui *continuerait le plus en jeux du Vespre* ; et pour exciter l'émulation, on promit une ROSE d'argent à la troupe qui viendrait du lieu le plus éloigné. Les joueurs d'Hesdin remportèrent la PAIX et le BOUC, ceux de Cambrai l'AGNEAU, le

Le lendemain dimanche, le prince se rendit à l'église de Saint-Jean, où une grande messe en musique fut chantée à neuf heures ; il était précédé de quatre trompettes et du héraut d'armes

POT et l'ALLOUETTE, ceux de Douai la COIRONNE, ceux de St-Quentin le FALOT, ceux de Valenciennes l'OURS, ceux de Montreuil la ROSE; de plus, on donna un AIGNELET d'argent à chacun de ceux qui avaient concouru pour les prix.

Quand les compagnies des villes voisines venaient à la fête du dimanche gras, elles dinaient le lendemain avec celles d'Arras, aux frais de la ville, après avoir assisté à une messe, qui se célébrait dans l'église de St-Maurice. On trouve dans les mémoriaux, qu'en 1554, le magistrat pour obvier aux querelles et à la confusion, ordonna que ces compagnies se rendraient à St-Maurice dans l'ordre qui suit :

Le prince des Porte-Faix de Cambrai.

Le prince de Bas d'argent.

L'amiral des Maçons de Cambrai.

L'amiral de Malleduichon.

Sans Légier de Cambrai.

Le maire des Hudeux.

Le prince de la jeunesse d'Arras.

Les princes des bouchers de Cambrai et d'Arras.

Les confrères de Saint-Jacques des deux villes.

Les Amours d'Arras.

L'Étoile de Douai.

Le prince d'honneur d'Arras.

Hénin Liétard.

Le prince de Franche Volonté, de la cité d'Arras.

Le roi des Lours d'Arras.

Le prince d'amour de Tournai.

Le capitaine Pignon de Douai.

L'abbé de l'Escache de Cambrai.

L'abbé de Liesse d'Arras.

(Mémoire sur l'Artois.)

Le 16 mars 1469, Charles-le-Téméraire fit son entrée à Arras, on ordonna à l'abbé de Liesse aux princes d'honneur, d'amour de bon vouloir, à l'amiral de Malleduichon, aux confrères d'

de la ville ; cent hommes de sa compagnie, vêtus en violet marchaient deux à deux et formaient son escorte , il était précédé de ses deux fils, et de deux pages, portant deux carreaux en velours violet. Le Prince suivait, couvert d'une robe de velours cramoisi, doublé de damas rouge et d'un sayon de toile d'or ; il était chaussé en blanc, et tenait à la main un bouquet de fleurs ; les archers de Sainte-Christine fermaient la marche, les carillons de la ville et de l'abbaye se faisaient entendre , une musique mélodieuse accompagnait le cortège. Le prince fut conduit de cette manière jusqu'au chœur de l'église, où il prit la première place à droite. La messe achevée, on le reconduisit dans le même ordre, jusqu'à l'hôtel de Potelles, où l'on avait préparé un dîner. Les princes des autres villes allèrent aussi à la messe dans différentes églises dans l'ordre de leur arrivée.

St-Jacques, aux compagnies du Glay, de la Testée, etc., etc., de représenter dans les carrefours et autres endroits qui leur étaient désignés, différens traits d'histoire, le magistrat leur donna les sujets, et les dessins.

Le mariage de Moïse avec Séphoro, fille de Jethro : le conseil tenu par Roboam sur l'augmentation des impôts.

Le jugement de Manlius Torquatus, qui fit trancher la tête à son fils victorieux, pour avoir combattu malgré sa défense.

La condamnation portée par un roi d'Aragon, contre un sénéchal, qui avait fait violence à la femme d'un gentilhomme, qu'il tenait prisonnier.

L'histoire de Brutus, arrière-petit-fils d'Enée, etc., etc.

(Idem.)

Après le dîner, on joua les moralités des villes, tant devant le Prince, qu'à l'Hôtel-de-Ville, et devant les maisons d'autres bourgeois notables.

(1) Le Prince donna à chaque troupe de joueurs un lion d'argent, de la valeur de douze sous tournois.

Vers six heures du soir, les princes étrangers vinrent prendre celui de Valenciennes à l'hôtel de Potelles, pour le conduire à l'endroit où devait se faire le souper d'honneur, préparé à la Halle à la Laine, (à l'endroit où est aujourd'hui la salle de spectacle) au-dessus de la Halle au Blé. Cette salle était magnifiquement décorée de superbes tapis, représentant des sujets historiques et moraux, on y lisait l'avis ; *de se retirer de bonne heure du festin et d'éviter les excès*. Ces tapis étaient surmontés de rameaux verts ; un grand nombre de luminaires éclairaient la salle. La table était dressée sur une estrade ; le siège du Prince, garni en drap d'or, était placé vis-à-vis d'un buffet sur lequel étaient rangés tous les ustensiles exclusivement réservés au Prince, tels que coupes, tasses, aiguières, verres, etc., d'un côté de la salle, un autre buffet contenait la vaisselle d'argent, tels que pots, plats, bouteilles, flacons, aiguières, gobelets placés sur onze degrés ; au-dessous du dernier, était l'écusson des

(1) Il est fâcheux que ces *farces* ne soient pas parvenues jusqu'à nous, probablement elles étaient improvisées, et personne n'aura pensé à les recueillir.

armes de la ville, couronné de verdure; le devant de ce buffet était couvert de drap d'or à personnages. Des hommes armés de pied en cap étaient placés sur les côtés pour les garder, tandis que d'autres, tenant des torches et des flambeaux, éclairaient les entours de la salle. Derrière le buffet; on avait construit un échafaud pour placer les Musiciens, au nombre de quarante ou cinquante, pour jouer pendant le repas.

Voici l'ordre que suivit le cortège pour aller au repas.

- 1° Le prévôt des coquins.
- 2° La compagnie de Douchy.
- 3° Celle de Denain.
- 4° Celle de Hasnon.
- 5° Celle de Raismes.
- 6° L'abbé du plat d'argent et ses moines.
- 7° L'abbé des Pau-pourvus, le prince d'Ath et sa suite.
- 8° Les porteurs au sac de Lille, les sayetteurs, les bouchers, la compagnie de l'Étrille.
- 9° Le prince d'amour et sa suite.
- 10° Les porteurs au sac de Tournai.
- 11° Les porteurs au sac de Valenciennes.
- 12° La compagnie de l'Étrille de la même ville.
- 13° La compagnie de Plaisance.
- 14° Les archers de Ste-Christine fermaient la marche.

La compagnie de Bouchain, et celle de Condé refusèrent d'assister à la fête, par la faute du

héraut qui ne les avait pas appelés à leur rang; cependant, le lendemain, après l'explication, la querelle fut apaisée, le lieutenant-prévôt du magistrat fut obligé de donner une déclaration de non préjudice à ceux de Condé, ce qui les satisfit.

Tous les princes et chefs étrangers prirent place à la table du Prince de Plaisance, les chevaliers, écuyers, gentilshommes furent placés autour, les prélats des environs assistèrent à ce repas, auquel furent aussi invités les anciens magistrats, quoiqu'ils ne fussent plus en exercice.

Quatre tables fort longues furent dressées pour les étrangers, qui étaient venus assister par curiosité à cette fête mémorable. Les convives étaient au nombre de 562, ayant chacun deux vases d'argent, l'un plein de vin, l'autre plein de bière sans qu'il fut nécessaire de dégarnir le buffet.

Tout se passa dans le plus grand ordre; chacun fut servi à souhait; dans tout ce brouhaha et ce mélange de personnes de toutes conditions, on ne perdit pas une seule pièce d'argenterie (1) quoique le nombre en fut de 1700, toutes appartenant aux habitants, qui se prêtèrent avec zèle à rendre cette fête brillante et somptueuse.

Le lendemain on reconduisit toutes les compagnies dans l'ordre qu'on avait observé à leur

(1) Rabelais dans la *Seicomachie*, où fête donnée à Rome, pour la naissance d'un fils de Charles IX, en 1549, fait la même remarque.

arrivée, et jusques hors des portes de la ville.

Le même jour, le Prince fit jeter une grande quantité de pièces de monnaie d'argent nouvellement frappées. Le peuple criait *largesse, largesse du prince de Valenciennes*.

L'abbé des Pau-pourvus d'Ath, alla avec ses moines bénir un puits nouvellement ouvert derrière la halle, mêlant ainsi le sacré au profane, sans craindre et sans avoir l'intention de faire une profanation ; le puits retint le nom de puits des *Pau-pourvus*, ce qui prouve que nous avons tort de rejeter avec dédain les noms qui nous paraissent dépourvus de sens. C'est au contraire en recherchant soigneusement leur origine, que nous pourrions découvrir des faits qui nous permettraient de juger sainement les mœurs sarcastiques et bouffones de nos ancêtres.

Il faut croire que tous ceux qui étaient venus à la fête du *Prince de Plaisance*, en 1548, n'assistèrent pas au repas puisque le nombre des arrivés, tant à pied qu'à cheval, était de 752, et que ceux qui ont pris part au festin, n'étaient qu'au nombre de 562, compris les Valenciennes : il est vrai que ceux de Bouchain et de Condé refusèrent de paraître ; quelques autres auront sans doute jugé convenable de s'en abstenir.

Doutreman blâme beaucoup de semblables fêtes qu'il traite de *folles et de sacrilèges*, il cite la bénédiction du puits, qu'il juge *digne du fagot*, et traite de *béatitudes*, les hommes vêtus en moines

qui accompagnaient l'abbé des *Pau-pourvus* d'Ath, il se plaint de ce que le goût d'alors, était d'allier les choses saintes aux profanes. Ces plaintes étaient fondées sans doute ; on ne doit jamais tourner en dérision les objets de la vénération publique, cependant comme il ne résultait aucun désordre de ce mélange, on ne doit voir là, que la simplicité, la bonne foi du peuple, qui croyait rendre hommage à la divinité, en mêlant quelques simulacres de culte à ses divertissemens. *La fête de Plaisance* ne mérite, sous aucune face, le virulent courroux de Doutreman. Comme celle de l'Épinette, elle contribua à la prospérité de nos villes manufacturières. Là, où il y avait effectivement profanation, scandale, impiété, c'est dans ces fêtes ridicules, qu'à la honte de la religion catholique, les prêtres eux-mêmes, célébraient dans les églises ; telles, que celle des fous, de l'âne, des innocens, où les objets les plus respectables du culte étaient indignement pollués. Quant à nos fêtes flamandes, où le profane, dit-on, se mêle au sacré, il n'y a jamais eu qu'une intention pieuse dans ce prétendu mélange ; la plupart du temps, on choisissait de saints personnages de la bible pour personnifier les mystères de la religion. Il faut d'ailleurs faire une grande différence entre les fêtes civiles et les fêtes religieuses. Quoique dans le département du Nord particulièrement, on appelle *procession* toutes les fêtes où le clergé partage la joie pu-

blique ; il n'y a de véritable procession que celle de la *Fête-Dieu*, où le Saint-Sacrement est exposé publiquement à l'adoration des catholiques.

M. Le Glay, dans ses savantes recherches sur les fêtes publiques de Cambrai, dit en parlant de la solennité des processions des villes de la Flandre.

« Non seulement un clergé nombreux y con-
» courait, mais encore toutes les autorités civiles
» et militaires, toutes les corporations, les com-
» munautés, les syndicats avec leurs divers attri-
» buts ; on ne manquait même jamais d'y voir
» des représentations gigantesques dont la bi-
» zarrerie contrastait quelquefois d'une manière
» assez choquante, avec la pompe imposante et
» la douce majesté des cérémonies religieuses ;
» cependant si l'on se reporte aux temps anti-
» ques où ces institutions ont été fondées, et si
» l'on a égard à la simplicité de mœurs de nos
» aïeux, on se gardera bien de condamner trop
» légèrement ces usages un peu étranges, alors
» bien innocens parce que le cœur était sans
» malice et sans corruption. Ces coutumes, ces
» pratiques que notre siècle déprécie et dédai-
» gne, avaient autrefois l'avantage d'amuser sans
» indécence et sans danger un peuple avide de
» spectacles et passionné pour les anciens sou-
» venirs. »

CHAPITRE VII.

QUELQUES FÊTES ET SOLENNITÉS

De Valenciennes.

FÊTE DE SAINT-JACQUES

ET DE

SAINT-CHRISTOPHE (1).

SUIVANT un usage antique et solennel dont
l'origine se perd dans la nuit des temps, on
célébraît dans la ville de Valenciennes, la

(1) Nous avons recueilli des notes sur cette fête bizarre dans un très ancien manuscrit, et notre travail était achevé, lorsque nous avons lu une notice de cette fête, par M. Arthur Dinaux, savant archéologue de Valenciennes, insérée dans le n° 1257 de l'*Écho de la Frontière*; en substituant sa notice à la nôtre, le public nous en saura gré.

(Note de l'auteur.)

» fête de Saint-Jacques et de Saint-Christophe,
» qui arrive le 25 juillet avec des réjouissances
» et une pompe à nulle autre pareille. Nos
» vieux chroniqueurs sont pleins de gais détails
» de cette solennité, qui durait plusieurs jours
» et plusieurs nuits, d'où s'ensuivaient, disent-
» ils, beaucoup de débauchemens, noïses, folies et
» autres choses mal sonnantes, et telles que les es-
» trangers qui venaient es jours en la ville, cuidaient
» ou estimaient que les manans d'icelle, estoient
» tous devenus folz rentrez en sottie.

» On a beaucoup cherché l'origine de cette
» grotesque institution, mais il n'est rien d'é-
» crit sur ce joyeux sujet dans les anciens ma-
» nuscrits, et les vieux souvenirs du peuple Va-
» lenciennois n'offrent que des raisons con-
» fuses et peu admissibles; quelques-uns veulent
» que cette fête soit en souvenir d'une journée
» mémorable où les bourgeois vainquirent leur
» Comte et reprirent leur privilèges; mais ils ne
» peuvent citer ni l'année où l'événement s'est
» passé, ni le Comte qui en fut la victime, les
» archives du temps n'ayant conservé d'ailleurs
» aucune trace de cette lutte importante.

» Quoiqu'il en soit de son motif, cette fête
» ancienne, et aujourd'hui oubliée, consistait
» en banquets publics qui se donnaient dans les
» places et carrefours, et de ruages en ruages,
» le tout à grands frais avec une pompe et une
» profusion toute flamande; et cela pendant

» plusieurs jours , principalement le soir , et
» bien souvent quasi toute la nuit. Cela devait
» être fort gai , surtout le troisième jour ; un
» auteur dit que les convives , après s'être
» échauffés par le vin , *fesaient beaucoup de joyeu-*
» *setés* , nous le croyons sans peine ; nous savons
» par tradition que nos pères de la bonne Flan-
» dre , qui du reste avaient beaucoup de vertus ,
» n'avaient pas celle de la tempérance.

» Quelques *ruages* , ou corporation de rue ,
» ajoutaient aux repas publics des jeux et des
» carrousels , où l'on gagnait de riches prix déli-
» vrés par les reines des banquets ; d'autres con-
» trefesaient , par dérision , des repas de noces ,
» et choisissaient pour *jeune mariée* , la plus laide
» créature de toute la rue , revêtue néanmoins
» des brillans affiquets de son état supposé.
» Cette pompe nuptiale , qui contrastait avec
» la figure et quelquefois l'état de la dame en
» représentation , provoquait les rires et parfois
» les huées des spectateurs. On peut juger à
» quel diapason se montait l'hilarité des lous-
» tics du quartier , quand se prolongeait la plai-
» santerie jusqu'à reconduire à son domicile la
» mariée , avec le mari que le sort lui avait pro-
» curé. Par compensation de ces moqueries , cette
» belle épousée recevait des cadeaux de noces
» de tous les grands *ruages* de la ville : *et n'y*
» *avait nulz de ce ruage excepté de venir en ce ban-*
» *quet* , ains y était chacun contraint *povre et riche* ,

» de venir à la dance de ce populace, sur grosses
» amendes. Les habitans de la rue des Anges
» obtinrent jadis un prix comme ayant le mieux
» exécuté cette farce joyeuse.

» Dans d'autres rues, on avait imaginé d'éta-
» blir des espèces de franchises foires, avec bou-
» tiques chargées de marchandises, que l'on ga-
» gnait à la loterie; le plus vil prix emportait
» quelquefois l'objet le plus précieux.

» Pendant cette fête, on voyait dans certains
» coins de la ville, des luttes, des courses, des
» simulacres des sièges de château, des joutes
» et exercices sur la rivière de l'Escaut; d'autres
» composaient par passe-temps, des compagnies
» de *balours* et de *dame oiseuse*, qui *étaient* dit
» Leboucq, chose assez ridicule.

» Jusques-là tout allait assez passablement,
» mais ce qui finit par dégoûter de cette récréa-
» tion les pères et les maris, c'est qu'il paraît
» que dans le moyen âge, les dames de Valen-
» ciennes avaient le vin tendre. A la fin des
» repas, lorsque les illuminations des rues com-
» mençaient à faiblir, la vue de ces bonnes dames
» se troublait tant soit peu, et elles commet-
» taient des quiproquos sur lesquels il est bon de
» jeter le voile. Laissons encore ici parler la
» chronique qui devient tant soit peu scanda-
» leuse : *aucunes femmes ayant le vin en teste, se*
» *rassemblaient la nuict comme insensées par grandes*
» *congrégation, n'ayant en leur parole et gestes*

» aucun respect, n'y à leur sexe et condition, n'y
» à leur honneur....

» Ce n'est pas tout encore : l'humeur du pays
» était assez guerrière, et souventes fois il s'éle-
» vait dans ces têtes des disputes qui dégéné-
» raient en bataille, et dans lesquelles on voyait
» une rue marcher contre une autre, on com-
» battait à coup de pierres, on dressait des bar-
» ricades, on dépavait les rues ; on a même vu,
» dans ces désordres affreux, des gaillards aussi
» dépourvus de compagnes que les fondateurs
» de Rome, renouveler au XV^e siècle l'enlève-
» ment des Sabines, ce qui était une manière
» par trop payenne de célébrer la fête de
» St-Jacques le majeur et de St-Christophe le
» colosse.

» Ces excès amenèrent l'abolition de cette so-
» lennité : au mois de juillet 1547, MM. de la
» loi de Valenciennes, qui avaient eu à se plain-
» dre de *plusieurs insolences* faites aux demoi-
» selles de leur lignée, défendirent que *dores-*
» *en avant cette feste de récréation eut lieu*, ce qui
» évita, dit l'histoire, beaucoup de péchés
» mortels aux habitans et manans de la noble
» ville de Valenciennes.»

CHARS DE TRIOMPHE.

Dans un ancien manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes nous avons trouvé la descrip-
tion d'une fête qui eut lieu en 1534 au mois de

juillet, à l'occasion du mariage du comte Guillaume de Hainaut, avec Jeanne fille du duc de Brabant.

Les habitans de la rue de l'Ormerie, avaient construit un char dans lequel les jeunes garçons représentaient une *nichée* d'amours, Cupidon élevé au-dessus des autres, avec tous ses attributs, tenait une bannière sur laquelle on lisait :
« *Pour eux nos cœurs et nos amours.* »

Les habitans de la paroisse de la Chaussée, avaient sur leur char un Ermite et sept Fées ; au-dessus planait une volière, d'où l'on jetait sur le peuple divers oiseaux vivans.

Ceux qui se distinguèrent particulièrement, furent les habitans de la rue de Lesauch, dont le char contenait vingt-deux hommes vêtus en chevaliers, ayant l'écu et les armoiries suspendus au cou ; ils représentaient les guerriers les plus renommés d'Alexandre-le-Grand ; ils avaient sur la poitrine un cœur percé d'une flèche ; autant de jeunes filles superbement vêtues les accompagnaient.

Ceux qui composaient le cortège, avaient concouru à l'envi l'un de l'autre, pour remporter le prix proposé par Guillaume de Hainaut ; ceux de la rue de Lesauch furent jugés devoir l'obtenir ; c'était un paon vivant. Le prix n'était pas considérable mais l'honneur de l'obtenir était extrêmement envié.

Doutreman, nous a laissé les détails d'une

fête moitié religieuse, moitié profane, qui se célébra annuellement pendant quarante-six ans. Nous répèterons ce qu'il en a dit.

INSTITUTION DU CHAPELET

DE NOTRE-DAME.

En 1520 les habitants de la rue de Lesauch (Delsaut), ordonnèrent un dévot ordre de Notre-Dame du Chapelet, en l'honneur de la glorieuse vierge, et en action de grâces, et réjouissance du couronnement de l'empereur Charles-Quint. Cet ordre fut conféré à tous les ruages (rues) qui vinrent servir la bienheureuse vierge, et par divers devoirs méritèrent cet ordre. Chaque écu devait être environné d'un chapelet rouge, à un cigne d'argent pendant. La blancheur du cigne signifiait la pureté de la mère de Dieu, et le chapelet, l'exercice de dévotion que les catholiques pratiquent en son honneur, de plus chaque écu devait être timbré d'un certain pot chargé de lys, à une étoile au ventre : tous symboles de la même vierge. Puis chaque timbre devait être ceint d'un *tortis* de branches de *sautx* (saule) verte; hiéroglyphe de l'humanité et obéissance de N. D. *veu qu'il n'y a pas d'arbre plus pliable et plus aisé à tourner à tous usage que le saule.*

Le *sénéchal* de la rue de Lesauch, était chef de l'ordre, et portait de sable un vieux tronc de saule d'or, à un cigne d'argent pour le cimier.

Le grand bailli de l'Ormerie, d'argent à une croix de gueule, et un pélican sur le heaume.

Le maieur et légionnaire de la rue des Anges, d'azur à deux anges en aubes, tenant une couronne d'or en leurs mains, une autruche sur le timbre.

Le maieur, de la rue St-Géry d'argent à un dragon de synople au chef de gueule, à la croix d'or, florettée comme celle de Saint-Michel, et pour cimier un phénix brûlant.

Celui de la rue Tournaisienne, de sable à une porte d'or, couverte d'azur, et sur le heaume un paon accroupi.

Celui de la Croix de la Tannerie, d'azur à une croix d'or en perron, et deux tourbes d'argent, un faisan sur le heaume.

Celui de la Friperie ou *vievsware*, d'argent à une robe de pourpre fourée d'hermines, et un coq sur le heaume.

Le bailli du Fossart, de sinople à une fosse ardente d'or et de gueule, un papegay (perroquet) sur le heaume.

Le maieur de la rue de Bruai, de sable à une porte d'argent couverte de gueule, une tourterelle sur le heaume.

Celui de la rue des Moulins, de gueule à un moulin à vent d'argent, un canard sur le heaume.

Le gardien de Dame Oiseuse et maieur de la rue d'Anzin, d'azur à une dame vêtue de gueule

à cheveux épars, accroupie et les bras croisés, un louchiart (un merle) pour le cimier.

Le capitaine Rainouart, d'azur à un pont d'argent, la grille d'or une cigogne sur le heaume pour manger les grenouilles.

Le grand Soldan du Neufbourg, de sable à une croix d'argent, telle que celle du Neufbourg, un griffon d'or sur le heaume.

Toutes ces armoiries se voyaient encore au 17^e siècle, autour d'un grand cigne en bosse attaché à la muraille de la rue de Lesauch, sous une image de la bienheureuse vierge, en peinture plate, posée dans un tabernacle, devant laquelle on allumait des cierges, et l'on y chantait certaines antiennes et prières dévotes; ce qui a continué jusqu'en 1566. Toutes les autres rues avaient pareillement leurs armes et bannières long-temps avant l'institution de cet ordre.

Joyeuse entrée de Charles-Quint à Valenciennes, accompagné du dauphin de France et du duc d'Orléans.

C'était autrefois une solennité imposante et réjouissante, que l'entrée d'un souverain dans une ville, l'amour s'unissait au respect pour lui témoigner le plaisir que causait sa présence. Un Dieu, un roi, une loi : nos aïeux n'en demandaient pas davantage, ils savaient repousser la

tyrannie, mais ils étaient reconnaissans des bienfaits du monarque, des privilèges qu'il accordait ou confirmait, sans le croire obligé de suivre les caprices de ses sujets; il suffisait qu'il fut juste, pour que son nom soit béni.

Doutreman nous a laissé le détail suivant, des cérémonies que firent les Valenciennes pour recevoir Charles-Quint.

Le 21 janvier 1540, l'empereur Charles-Quint fut reçu avec une pompe extraordinaire par les Valenciennes.

Cinq hommes à cheval allèrent au devant des princes, ils étaient vêtus de satin ou damas blanc, bordé de velours noir passementé d'or, le bonnet de velours noir, au panache blanc. Une compagnie de cinq cents jeunes gens équipés de même les suivaient, leur capitaine portait un sayon de satin blanc doublé de toile d'or, à taillades reliées de liasses d'or de Chypre, son cheval houssé et caparaçonné de velours blanc.

Une troisième compagnie de 7 à 800 hommes, dont le capitaine vêtu de toile d'argent, monté sur un cheval caparaçonné de satin blanc, était accompagné de deux pages, habillés de damas blanc brodé de velours noir, suivait les deux autres, puis une compagnie d'*Escrimeurs*, ensuite le clergé, les ordres mendiants et dix-huit prélats qui se trouvaient à Valenciennes, reçurent les trois princes.

Des théâtres étaient élevés dans chaque rue,

des arcs de triomphe, quantité de statues, de fontaines d'où le vin coulait à profusion, et des inscriptions en vers, qui furent imprimés à Louvain.

Depuis le premier théâtre qui était hors de la porte Cambrésienne, où les clés de la ville furent présentées, jusqu'au palais de la Salle, il y avait quatre mille flambeaux rangés à double rang de trois en trois pieds, sans les falots. Quatre bourgeois revêtus de *casaques* de damas et la chaîne d'or au cou, (1) tinrent le poêle, où dais sous lequel marchèrent les princes.

Plus de 900 personnes soit homicides, soit bannis pour crimes, se présentèrent à l'entrée de la banlieue demandant grâce et l'obtinrent de l'Empereur.

Neuf ans après, en 1549, le 16 août, le fils de Charles-Quint, depuis Philippe II, fit aussi sa joyeuse entrée à Valenciennes, et sa réception fut encore plus magnifique que celle faite à son père ; outre les cinq arcs de triomphe, et les théâtres élevés depuis l'arc du béfroï jusqu'à celui de l'entrée de l'Ormerie, c'est-à-dire d'un bout de marché à l'autre, il y avait une galerie composée de Termes, avec leurs architraves, frises, et corniches d'ordre ionique, avec des

(1) Ces bourgeois étaient Jacques-le-Poivre, ancien prévôt de la ville, Gille de Quaroube, seigneur de bonne Acqueste, Jean-le-Poivre, seigneur de Rosel et Jean Baudoin, seigneur d'Arondeau.

festons de lierre pendans , d'où sortait un cartouche rouge, au P couronné d'or, et sur chaque terme, au piédestal, était placé un flambeau dans un chapeau de triomphe, portant un écusson des armes du roi et de celles de tous ses royaumes et seigneuries.

Les compagnies bourgeoises qui allèrent au devant de lui, lui plurent tellement , qu'il les loua hautement et en demanda 150 hommes pour sa garde, pendant son séjour à Valenciennes.

Le lendemain 17 août, Philippe prêta le serment accoutumé, pour le maintien des privilèges et franchises de la ville.

Si ce prince fut revenu à Valenciennes quinze ans plus tard, il est probable qu'il n'eut pas été accueilli de la même manière, les persécutions dont il accablait les malheureux *huguenots*, lui avaient aliéné tous les cœurs, autant que sa faiblesse pour l'inquisition et sa froide cruauté envers son fils.

Exposition du dévot et solennel transport du corps de Saint-Séverin, martyr, et d'un autre martyr, à l'Eglise des P. P. de la compagnie de Jésus, à Valenciennes, les 21 et 22 septembre 1611.

Dans notre siècle d'incrédulité, la foi aux reliques paraît être une extravagance digne de Charenton, et cependant, tel qui en rit, con-

sentirait à retrancher des années de son existence, pour obtenir une tresse de cheveux de la femme qu'il aime, paierait au poids de l'or la sale écuelle de Diogène, ou un fragment de la redingote grise du grand Napoléon, pourquoi alors blâme-t-il un sentiment de dévotion, tel exalté qu'il soit, envers les restes de ces hommes dont les vertus ont édifié leurs contemporains, que nous avons nous-mêmes placés auprès du trône de l'éternel, comme médiateurs entre le créateur et la créature.

Nous savons l'abus que la cupidité de Rome a fait des reliques, nous avons vu en voyageant trois têtes de St-Jean (1), et d'autres ossements quintuples, qu'importe, la foi suffit, et si nos aïeux en avaient une entière dans les reliques qu'ils croyaient posséder, et qu'ils honoraient avec ferveur, nous n'avons pas le droit de railler leur confiance, ni de désapprouver leur enthousiasme.

L'an 1578, au mois de juillet, un seigneur espagnol faisant tirer de la pouzzolane (sable volcanique) hors de la porte de Sel, près de Rome, découvrit une espèce de ville souter-

(1) A Amiens, à Lyon, à St-Jean de Maurienne, à St-Jean d'Angely, à Rome, en Espagne, en Allemagne et autres lieux, on montrait aux curieux la véritable tête de St-Jean-Baptiste, cependant St-Grégore de Naziance dit : que tous les ossements de St-Jean-Baptiste furent brûlés de son temps par les Donatistes dans la ville de Sébaste, et qu'il n'en reste qu'une partie du chef qui fut porté à Alexandrie.

raine, qui se formait de plusieurs rues et carrefours bordés de sépultures. Une chapelle, un crucifix, ne laissèrent aucun doute du culte professé par les habitans de ce lugubre souterrain. Les savans réunis prouvèrent que ce lieu était le cimetière de Priscille, noble dame romaine et chrétienne, qui, pendant les persécutions des empereurs, avait recueilli les corps des Saints Martyrs pour les enterrer honorablement et les soustraire aux profanations des payens ; ceci authentiquement reconnu, toute la chrétienté sollicita à l'envi le bonheur de posséder les saintes reliques du cimetière Priscille. Les jésuites de Valenciennes obtinrent par l'entremise du cardinal Bellarmin, le corps de Saint Séverin martyr, et celui d'un autre martyr dont le nom est inconnu.

Ces reliques arrivèrent à l'abbaye des nobles Chanoinesses de Denain, à deux lieues de Valenciennes, le 20 septembre 1611.

Le lendemain, quatre prêtres furent députés pour aller chercher les corps des Saints Martyrs, et les mettre dans des châsses couvertes de velours rouge, bordé en or, enrichies de couronnes d'argent, ornées de pommelées dorées, ils portèrent ces châsses dans deux carrosses, et le cortège formé du clergé des paroisses voisines, des habitans des villages, se mit en marche pour Valenciennes.

La noblesse du pays ayant à sa tête M. de

Preslès Prévôt-le-Comte, accourut au devant des reliques. En les apercevant chacun descendit de cheval, s'agenouilla, baisa les châsses, remonta à cheval, se rangeant autour des carosses qui n'avançaient que très lentement, la route s'obstruant de plus en plus, par des masses de villageois qui débouchaient de toutes parts.

A la banlieue de Valenciennes, un escadron d'élite de 400 bourgeois des compagnies de garde, sous la conduite de M. de la Marlière, gentilhomme, chevalier de Jérusalem, était rangé en bataille, enseignes déployées, tambours battans.

A l'arrivée des Saints Martyrs, ils se prosternèrent à genoux, puis ils firent une décharge de leurs mousquets.

Lorsqu'on entra en ville, tous les canons des remparts furent tirés, le magistrat, les religieux d'Hasnon, les PP. de Jésus étaient à la porte, ils reçurent et accueillirent avec honneur les saintes reliques; les maisons étaient ornées de tapis, le pavé jonché de fleurs, les remparts tellement couverts de curieux qu'on eut dit une *montagne vivante*. A quelque distance de la porte on avait préparé un autel décoré avec luxe, sur lequel on posa les châsses, cet autel était entouré d'enfants *habillés* en anges, tenant de grands flambeaux, et de musiciens qui firent entendre des *accords divins*. Après quelques chants liturgiques, de nouveaux porteurs se chargèrent

des reliques, qu'on alla déposer dans l'église de Notre-Dame la grande, au bruit de tous les mousquets de la ville, et d'une musique *trouvée respectable et de prix, chantée à trois chœurs, mêlés avec les orgues, les hautbois, les violons, les musettes et les clairons*. Les saintes reliques passèrent la nuit dans cette église, où quantité de dévots restèrent à prier.

Pendant ce temps, les habitans de Valenciennes voulant manifester leur joie, de posséder de nouveaux intercesseurs auprès du Très-Haut, tendirent de magnifiques tapisseries dans les rues où devait passer la procession, élevèrent quantité de reposoirs plus élégans les uns que les autres, formant la plupart des arcs de triomphe, des colonnades peintes ou drapées en riches étoffes.

Le lendemain à neuf heures, MM. du Magistrat, les ordres religieux, la noblesse, les notables bourgeois, s'étant réunis dans l'église Notre-Dame, la procession défila dans l'ordre suivant : les Orphelins sortirent de l'église, pour faire la pointe avec ceux qui portaient les torches et les flambeaux, suivait un petit enfant représentant Jésus en son enfance, chef des martyrs ; il portait sa croix et les autres instrumens de sa passion : une troupe de petits soldats l'accompagnaient, c'étaient les âmes des martyrs trouvés au cimetière de Priscille ; ils portaient les marques et insignes de leur glorieuse victoire, flèches, pertuisannes, coutelas, couronne,

lauriers et palmés, entre lesquels, paraissait en haut appareil Saint - Victor de Lille, et Saint-Florent d'Arras avec leurs compagnons.

Venait ensuite une troupe de saintes vierges et martyres du même cimetière, Sainte Deppe de Tournai était à la tête avec Sainte Praxède et Sainte-Pudentiane, puis Sainte Ursule, avec un grand nombre de jeunes filles représentant les onze mille Vierges.

Saint Maurice avec la légion Thébaine, formait un bataillon armé portant des branches de laurier, cette troupe précédait un char immense en amphithéâtre, sur le haut duquel Saint Séverin et son compagnon, étaient placés dans une gloire surmontée de la *félicité éternelle*, tenant une couronne au-dessus de leur tête; les degrés étaient remplis d'anges étincelans de parures, bigarrées de pierreries, toutes les dames de Valenciennes avaient prêté leurs brillans joyeux pour cette auguste cérémonie. Le char était traîné par huit chevaux richement harnachés, montés par huit personnages emblématiques, représentant les vertus des Martyrs.

Tous les ordres religieux portaient des flambeaux de cire blanche, on suivit la rue Capron, la rue Cambrésienne, le marché, la place Saint-Jean, puis on arriva devant la porte de l'église des jésuites, le triangle qui forme la place où cette église est située, était tendu en drap écarlate par le moyen de grands pieux fichés en

terre, la longue rue qui conduisait au collège était décorée de même étoffe, et le tout couvert d'emblèmes, de dessins ingénieux, de compartimens faits au pinceau, ces sujets variés au nombre de 220, étaient séparés par des colonnes d'ordre Dorique, avec chapiteaux, volutes Ioniques, surmontées d'une sphère, portant le saint nom de Jésus. Chaque emblème avait au-dessus sa couronne de laurier, et en bas un rouleau contenant l'explication de la figure, le coup-d'œil de cette décoration était imposant et ravissant. Nous abrègerons ce détail, car il faudrait un volume pour citer les figures, les inscriptions, les pièces de vers annexés à cette tapisserie.

L'église était aussi tendue en écarlate avec des fleurons d'or, les châsses furent déposées sur un autel couvert de feuillage, on célébra l'office, ensuite les révérends pères donnèrent un grand dîner à une partie du cortège, dîner égayé par des vers latins, un poème français et autres louanges, *qui furent reçues d'un ail gai*, nous avons ces vers et ce poème, nous nous garderons de les offrir au lecteur, puisqu'ils ne se rattachent pas aux mœurs des habitans; le poème est de Pierre Doutreman, jésuite, fils du célèbre historien de Valenciennes.

Du banquet on alla aux Vêpres, puis on alluma des feux de joie sur la place, en face de l'Hôtel-de-Ville, et devant le portail de l'église des jésuites, l'artillerie tonnait sur les remparts, les

clairons et hautbois sur le beffroi, les trompettes sur une des tours du collège, tandis que de l'autre, s'élançaient dans les airs des milliers de fusées colorées, des pétards, etc., etc.

Le lendemain, les écoliers jouèrent dans la cour du collège, sur un théâtre dressé exprès, une tragi-comédie en trois actes, dans laquelle on traitait de la purification du temple de Jérusalem, après la profanation faite par Antiochus.

Les jésuites, comme on le sait, étaient amateurs passionnés des représentations théâtrales, et des cérémonies pompeuses : M. Hécart, l'un des savans dont s'honore le département du Nord, a publié en 1816, des recherches curieuses sur le théâtre de Valenciennes, où le goût des jésuites pour les spectacles est parfaitement démontré, nous emprunterons à cet ouvrage une relation d'une autre solennité bien autrement magnifique que celle de St-Séverin, quoique dans le même genre. Ensuite nous parlerons de la *Procession du Saint Cordon*, ce qui terminera notre revue des fêtes de Valenciennes.

SOLENNITÉ

Qui eut lieu à Valenciennes le 5 septembre 1634, à l'occasion de l'arrivée des reliques de l'abbaye de Vicoigne.

EXTRAIT D'UN LIVRE INTITULÉ :

*Trésor sacré de plusieurs belles et précieuses
reliques, etc.*

• Toutes les rues dit l'auteur, étaient telle-

ment remplies de spectateurs, qu'elles sem-
blaient des amphithéâtres ; les fenêtres ser-
vaient pour deux et trois rangs de personnes,
les toits même en étaient chargés. Des autels,
des peintures, des arcades, des tapis ornaient
tous les lieux de passage, tout retentissait de
cris d'allégresse, les cloches sonnaient de tou-
tes les églises et les clairons frédonnaient sur
le grand marché.

Nous n'étions guère avancés dans la rue de
Tournai, et voici un théâtre qui se voit de loin,
où le martyre de Sainte Cordule était repré-
senté, non pas en peinture, ni aussi par manière
d'action vocale, *mais tout au naturel par des*
personnes muettes. Ce théâtre faisait face à la rue
afin qu'on le vît de plus loin, il était placé au
coin du Boudinet, il avait 13 à 14 pieds de
longueur, 8 de largeur et autant de hauteur,
avec trois degrés pour donner plus de relief,
et afin que les personnages ordonnés en bas
pour faire déclaration, n'empêchassent la vue
de postures si constantes qu'elles tenaient le
monde en admiration. Sur le théâtre Ste Cor-
dule était décapitée.... Au côté gauche Sainte
Marguerite, Sainte Christine et plusieurs autres
de leur compagnie étaient navrées d'épées et
javelots, par les ennemis de la foi chrétienne.
Les anges descendus du ciel leur mettaient
les couronnes du martyre.... et recevaient les
Saints Corps entrant en ville *par un vers Ana-*

» *créontique*... Ce spectacle arrachait souvent des
» larmes hors des yeux du peuple, tant il était
» représenté au vif.

» Un peu par de là l'église des RR. PP. Carmes
» encore un théâtre semblable au premier, sur
» lequel la constance de quelques martyrs Thé-
» béens était représentée au naturel. Au côté
» droit, Saint Andronic avec ses compagnons
» avaient le corps meurtri de coups de poignard;
» un bourreau le voyant embrasser un crucifix
» lui avallait (baissait) la tête. Au côté gauche
» Saint Angélius, jeté par terre par des meur-
» triers, le corps tout percé de pertuisances
» rendait l'ame. Les anges couronnant ces vail-
» lants soldats de Jésus-Christ, louaient leur
» constance *par un vers héroïque*.

» Sur le coin du Marché au Poisson, se pré-
» sentait en face, un autre théâtre.... Au côté
» droit Saint Victor et Saint Avitus, jetés par
» terre, furent transpercés de flèches, dans di-
» verses parties de leurs corps, invoquant par
» signes et œillades vers le ciel, le nom de Jésus,
» et en tel état rendaient leurs ames. Au côté
» gauche, Saint Julien, voyant ses compagnons
» si rudement traités, se jeta à genoux et ayant
» haussé les mains et les yeux vers le ciel at-
» tendait le coup de la mort... Quatre meurtriers
» à guise des lions affamés, lui couraient sus,
» dont l'un perça la tête du St-Martyr d'un coup
» de poignard, l'autre lui mit l'épée au travers

» du corps, les autres lui rompirent les mem-
» bres à coups de gros bâtons. Les anges louaient
» cette magnanime constance *en vers élégiaques*,
» c'était à la vérité un très beau spectacle, duquel
» on ne savait assez s'ôler à le regarder.

» Les chantres et musiciens de la ville conti-
» nuèrent leur musique, *avec une douce mélodie et*
» *fort bonne grâce...* Nous commençâmes à chan-
» ter un *répons* à l'honneur des SS. Martyrs.

» Entre l'église de Saint Pierre et la maison
» de Ville, se voyait un autre théâtre.... Au côté
» droit Saint Walérius eut le corps coupé par
» petites pièces. Les bourreaux voyant qu'il ne
» se plaignait en aucune façon, mais d'une face
» riante invoquait toujours le nom de Dieu, lui
» ôtèrent la parole et la vie, en lui perçant la
» poitrine de plusieurs coups de couteaux. Au
» côté gauche, Saint Marinus avec son compagnon
» Saint Valens, furent bâtonnés cruellement,
» ensuite qu'ils eurent tous leurs corps froissés,
» puis furent jetés dans un précipice. Les anges
» louaient ces valeureux champions, *en vers*
» *iambiques*.

» Ce théâtre ravissait les cœurs et on eût cru
» que ce qui était représenté, se pratiquait en
» effet, si bien savaient les jeunes écoliers repré-
» senter leur personnage, les uns semblaient être
» morts, les autres cruellement navrés avaient
» une contenance presque incroyable. De là, en
» allant vers le beffroi, nous voyons le cinquième

• théâtre, sur lequel se représentait le triomphe
• de nos Vierges martyres, c'est pourquoi on
• chanta un autre répons.

• Ainsi que nous approchions ce cinquième
• théâtre, sur lequel tous nos martyrs et vierges
• au nombre de vingt-un, étaient couronnés
• selon leur mérite... ils foulaient aux pieds la
• Tyrannie, et lui tenaient le pied sur la gorge.
• Au milieu tout en haut était Sainte Cordule,
• entre deux Anges, qui chantaient un cantique
• de réjouissance. Un écolier au nom de la ville
• de Valenciennes, louait le bonheur de ces
• martyrs *en vers Horatians*. Au-dessus du
• théâtre, il y avait un triangle haut de dix pieds,
• qui servait de couronnement, dans lequel
• étaient disposés tous les noms des vingt-un
• martyrs. En haut, Sainte Cordule, et puis les
• autres sur des gradins, chacun d'iceux entouré
• d'un chapeau de lierre, avec des roses à quatre
• coins. A la vue de ce beau théâtre, nous com-
• mençâmes à chanter le *Te Deum Laudamus*, etc.

En lisant le récit de cette fête, on croirait que nos romantiques ont puisé chez les jésuites, le type de ces drames anglaux, qu'on voit chaque jour sur nos théâtres.

Si le peuple de Valenciennes était charmé, et admirait avec tant de plaisir les supplices infligés aux martyrs, ainsi que le dit le narrateur, ses mœurs étaient bien changées, du moins il n'était pas l'inventeur de ce genre de *divertisse-*

ment qui ne se renouvella plus après la suppression des jésuites.

Nous verrons à la fin du chapitre suivant que les Valenciennois d'aujourd'hui, plus instruits, mieux inspirés, aussi gais et bruyans que leurs ancêtres, ont repris depuis quelques années, le goût des fêtes pompeuses, dont le noble but, honore leur cœur et caractérise leur esprit.



CHAPITRE VIII.

PROCESSION

DE VALENCIENNES (1).

LES processions sont d'un usage fort ancien dans l'église; il en est fait mention dans le temps de Saint-Jean Chrisostôme, vers la fin du 4^e siècle. On croit qu'elles tirent leur origine, ou leur institution, des voyages que les fidèles faisaient aux tombeaux des martyrs, dès la naissance du Christianisme.

La première procession qu'on trouve dans l'histoire, fut faite en 887, pour obtenir la levée du siège que les Normands avaient mis devant Paris.

Dans nos calamités, comme dans notre joie,

(1) Je dois à mon honorable ami M. Hécart, une grande partie des détails de cette procession.

c'est toujours vers la Divinité que se porte notre regard implorateur, il n'est donc pas étonnant que chacun des événemens vrais ou supposés de notre histoire, ait été marqué par un acte religieux pour en consacrer le souvenir.

La procession de Valenciennes, fut établie en reconnaissance de la faveur signalée d'un *cordon* précieux dont la Sainte Vierge entoura la ville l'an 1008, pour la délivrer du fléau de la peste (1).

Le Magistrat assistait en corps à cette auguste cérémonie; les Prélats des abbayes environ-

(1) Voici l'origine de cette procession d'après le récit naïf des chroniqueurs. L'an 1008 une peste cruelle ravageait Valenciennes, les malheureux habitans fatiguaient le ciel de leurs vœux, et s'adressaient surtout avec beaucoup de ferveur à la Sainte-Vierge. La mère de Dieu touchée de compassion, apparût le jour de sa Nativité à un saint ermite qui, demeurait à Fontenelle, près de Valenciennes et lui dit : Je suis sensible aux maux du peuple de cette Ville : voulant récompenser sa piété, voici un *cordon* avec lequel vous entourerez la ville; tout ce qui sera dans l'enceinte formée par ce cordon guérira de la peste : l'ermite remercia la Sainte Vierge, se hâta d'entourer la ville du *saint cordon* et la peste disparût.

Cette procession d'abord toute religieuse, s'égaya peu à peu par la représentation des mystères, celui de la Passion représentée par des porte-faix, la fuite en Egypte représentée par des jeunes filles montées sur des ânes; le char de Sainte Cordule, ayant forme d'un vaisseau sur lequel figuraient des vierges.

En 1560 pendant la procession, on représenta la destruction de Sodome et de Gomorrhe avec quantité de soufre et d'artifices, les habitans de chaque rue se disputaient l'invention de machines plus ou moins ingénieuses. On vit en 1563, quarante chars de triomphe à la procession, celui des marchands de vin représentait Noé et sa famille, sur une colline plantée de vignes.

Note de l'auteur.

nantes marchaient en grand appareil la crosse en main, la mitre en tête, revêtus de leurs habits pontificaux, chargés d'une lourde et riche broderie; les corps de métiers avec leurs insignes; les ordres mendiants avec les châsses de leurs saints; les pauvres des hospices; le clergé réuni des paroisses de la ville et des environs faisaient partie du cortège; les châsses contenant des reliques y arrivaient de toutes parts. Une confrérie du Saint Cordon fut formée; les confrères prirent le surnom de *Royés*, d'un ruban rayé qu'ils portaient sur une espèce de dalmatique.

Par la suite, lorsque la confrérie fut assez riche, elle fit faire une châsse superbe (1) pour y déposer la précieuse relique. C'était un véritable chef-d'œuvre d'orfèvrerie et de ciselure, dans lequel l'art surpassait la matière. Les confrères, pieds-nus la portaient dévotement à cette procession; ceux qui l'accompagnaient, hommes et femmes, qui étaient dans l'intention de relayer les porteurs, dans le tour de la ville, *extra-muros*, suivaient également nu-pieds.

Le dimanche avant la procession; les ordres mendiants allaient chercher les châsses des saints

(1) Cette châsse se nommait *fierte* du latin *feretrum*, nom que l'on donnait généralement aux châsses en forme de coffre, à cause de leur ressemblance avec un cercueil.

Cette magnifique châsse détruite à la première révolution, a servi à faire la fortune de quelques fripons hardis, qui se sont enrichis de cette honteuse spoliation.

reposant à l'abbaye de Vicogne; les religieux les portaient sur leurs épaules, excepté celle de Sainte Cordule, qui ne se laissait traîner que par des chevaux. On les déposait à l'église de Notre-Dame la grande, où une garde prise dans les compagnies bourgeoises veillait à leur conservation, jusqu'à la fin de la neuvaine.

La veille de la solennité, les confrères du Saint-Cordon à la sortie des premières Vêpres se rendaient à l'Hôtel-de-Ville pour goûter le vin, et participer à une distribution de dragées, dont quelques enfans profitaient.

Les confrères de Saint-Jacques, se réunissaient dans une maison située en face de l'Hôtel-de-Ville; portant pour enseigne l'image de leur patron; cette assemblée se faisait en conséquence d'une disposition de *Grégoire Doultreman* qui mit pour condition en arrentant cette maison, que le banquet des confrères s'y ferait le 8 septembre à charge par eux de donner à l'occupateur une demi-écuelle de viande. Les deux confréries s'envoyaient réciproquement du vin, et les confrères se portaient la santé les uns des autres. Le valet de chaque confrérie portait deux aiguières en argent, attachées à une nappe placée en bricole sur ses épaules, ces aiguières contenaient le vin qu'ils étaient chargés de porter aux confrères de Saint-Jacques et à ceux du Saint-Cordon.

Le lendemain, 8 septembre, jour de la Nati-

vité de la Sainte-Vierge, la Procession sortait de l'église vers dix heures du matin; elle parcourait les rues en passant sur la Grande Place jusqu'à la première enceinte de la Ville; pendant la marche, on voyait figurer sept jeunes garçons dansant dans des cerceaux, c'était probablement une représentation animée des sept planètes se mouvant dans leur orbite (on payait à ces enfans 3 fr. 15 s. pour leur salaire).

Des portefaix représentaient Jésus portant sa croix, mais ils n'étaient pas accompagnés de pleureuses comme à la procession du carême, ils recevaient 5 fr. 10 s. pour salaire,

Lorsque la Procession était arrivée près de la fontaine Saint-Gilles, les châsses étaient déposées sur des tréteaux arrangés pour les recevoir; une tente dressée près de la fontaine, contenait des rafraîchissemens pour le Magistrat et les Abbés.

Pendant qu'ils mangeaient, quelques personnes prenaient des châsses, qu'elles promenaient à une assez grande distance à l'extérieur de la ville, en faisant le même tour que la tradition attribuait au Cordon, et chantant le *Veni Creator*, les *litanies des Saints*, et en entrant en ville le *Te Deum*. Les compagnies bourgeoises, divisées entre les cinq Portes, fesaient aussi le tour par détachement; celle des *Puchots* (Puceaux) à cheval, en habits rouges, accompagnait la chasse du Saint Cordon pendant toute cette promenade,

qui était de deux lieues au moins (1); un dîner était préparé à Saint Roch pour les confrères du Saint Cordon, et les trois Magistrats nommés pour accompagner la chasse. Quelques autres encore participaient à ce repas.

Pendant le dîner, le Saint Cordon était déposé dans la chapelle de Saint-Roch, en commémoration d'une autre délivrance de la peste, arrivée en 1555.

Les *Puchots* allaient à la découverte de droite et de gauche, en mémoire de ce que leurs prédécesseurs avaient repris le précieux Cordon, sur des brigands qui s'en étaient emparés.

Le même jour, à quatre heures de l'après-midi, la Procession se remettait en marche, et revenait sur ses pas dans le même ordre que le matin, pour rentrer à Notre-Dame la Grande, où les chasses restaient déposées pendant la neuvaïne. C'est là que les dévots allaient les reprendre, pour faire le tour de la Procession tant en ville, qu'à l'extérieur.

Quelque temps avant la Révolution, des chars de triomphe terminaient la marche de cette Procession. L'un de ces chars portait la Sainte-

(1) Cette promenade était dans l'origine beaucoup plus longue, elle allait au-delà de Fontenelle, où l'on voit une Chapelle sur le chemin vicinal qui conduit à Maing, éloignée de près d'une lieue; mais cette opinion n'est fondée que sur la tradition, qui veut que cette Chapelle, soit bâtie sur l'endroit même où la sainte Vierge apparut à l'ermite.

Vierge, entourée d'un chœur d'anges qui chantaient ses louanges, tenant en main des rameaux de laurier-cerise (*Prunus lauro-cerasus*), dont le large et brillant feuillage était parsemé de petits fragmens de feuilles d'argent, et de l'autre main tenant un Cordon, qui allait aboutir à l'Ermite placé au bas du char, avec des enfans de l'un et de l'autre sexe, représentant le peuple de Valenciennes; il chantait un cantique de reconnaissance à la Vierge, le peuple répétait le refrain; les anges mêlaient leur voix à ce concert.

Les compagnies bourgeoises faisaient partie essentielle du cortège de la Procession, dont elles fermaient la marche; chacune d'elles avait un fou qu'on nommait *Jean de Nivelles*, habillé grotesquement avec des grelots à son bonnet et à sa jaquette; il était monté sur un cheval marin, ayant une longue queue, avec laquelle il écartait la foule des enfans, qui lui formaient un nombreux cortège; il était en outre armé d'une arquebuse remplie de son, qu'il soufflait sur la poitrine des femmes, ou au nez de sa bruyante suite lorsqu'elle devenait trop importune (1).

Probablement pour justifier le proverbe, il arrivait quelquefois au *Jean de Nivelles* désigné;

(1) Aux fêtes civiles, il recevait un salaire du Magistrat pour faire la police aux jeux des archers et des arbalétriers.

de refuser de marcher à la Procession du 8 septembre ; alors, on le remplaçait par un pygmée, représenté par un homme contrefait, coiffé d'un chapeau pointu, et vêtu d'un habit chamarré de diverses couleurs.

La Procession était close par les *armes de la ville*. Comme il eut été imprudent et difficile, à une époque où M. Martin n'existait pas, de mêler au cortège les *armes vivantes*, on avait fabriqué un Lion en bois, où se mettait à cheval un petit garçon habillé à la hussarde, le sabre en main ; et deux Cignes, sur le dos desquels deux petites filles très parées ; elles tenaient pour guides des cordons auxquels étaient attachés des grelots. Les portefaix promenaient ces enfans ainsi accoutrés par la ville, pendant quelques jours, les faisant danser de distance à autre, dans l'espoir d'avoir quelques pièces de monnaie.

A cette fête Religieuse se joignaient des fêtes Civiles : c'était des jeux de balle, des courses de bague établies en faveur des *Puchots*, nom que l'on donnait aux habitans des faubourgs ; ils étaient vêtus en cheveu-légers en mémoire de ce que leurs prédécesseurs, armés de fourches, avaient poursuivis des brigands qui s'étaient emparés de la chässe du Saint Cordon, la leur avait reprise et tué leur chef nommé Van Een. Cet acte de bravoure fut récompensé par le Magistrat, qui institua ces courses de

bague, pour en perpétuer la mémoire; ils étaient seuls admis à concourir pour le prix.

Le 9 septembre, la statue de Van-Een était plantée sur l'Esplanade, tournant sur un pivot; elle tenait de la main droite un écusson, à la partie supérieure duquel étaient placées des bagues qu'il fallait emporter la lance au poing, à course de cheval; de la gauche Van Een tenait un fouet duquel il frappait le maladroit qui, n'atteignant que l'écusson, faisait tourner la statue sur son pal, ce qui amusait beaucoup les spectateurs, ces courses furent interrompues quelques années, reprises un 1669, abolies à la première révolution, époque où l'on brûla la statue de Van Een, sous le prétexte qu'il y avait des traces de féodalité. Cette statue était de Gillis, sculpteur célèbre, qui y avait déployé beaucoup de talent.

La ville distribuait 584 bouteilles de vin aux assistans à la Procession, et les villageois recevaient un salaire, pour la peine qu'ils s'étaient donnée d'apporter les chasses de leur Paroisse.

Nous ferons observer qu'à cette procession moitié religieuse, moitié profane, le Saint-Sacrement ne paraissait pas.

En général, la ville de Valenciennes s'est toujours distinguée par le nombre, et la magnificence de ses fêtes, plusieurs se sont perpétuées jusqu'à présent telles que *la Marie au blé*, dont nous parlerons dans un autre chapitre, et l'en-

terrement du mardi gras , sous le nom de *Saint Panchard* ou Pança (1), farce burlesque dans l'origine , qui consistait à brûler un Mannequin habillé en Polichinelle, après l'avoir promené dans toute la ville.

En 1808 , quelques personnes charitables dé-

(1) Voici sur l'origine de la fête de Pança ce qui a été publié dans l'Echo de la Frontière, journal de Valenciennes.

Un Suisse protestant se trouvant en Flandres, et approuvant fort la mode de festoyer à table tous les patrons du pays, s'écria un jour après boire : que les trois plus grands saints des Flamands étaient sans contredit saint *Martin*, saint *Epiphanie* et saint *Carnaval*. Dans son ignorance de nos coutumes religieuses, le bon helvétien sanctifiait des époques qui lui paraissaient joyeuses, et ne voyait l'importance du saint du jour, que dans le nombre de pots qu'il fesait vider. Il n'était pourtant pas tout-à-fait dans l'erreur. De même que les payens admettent dans les recoins de leur Olympe quelques divinités de basse extraction, comme l'impur dieu *Crépitus*, et tant d'autres de ce genre, de même les Flamands ajoutent à leur martyrologe, déjà si nombreux, quelques saints de leur fabrique, qui personnifient des coutumes chéries et des jours de gaité ; *Saint Pansart*, que le peuple appelle *Panchard* est de ce nombre ; c'est le *Mardi-gras* sanctifié, c'est le carnaval en personne. Dieu créa l'homme à son image, les Flamands taillèrent leur saint sur eux-mêmes ; ils le représentèrent avec une *panse* énorme, fruit de ses nombreux succès dans l'art des gourmands, d'où il tira son nom et son origine.

Saint Pansard, si connu, si fêté par nos bons aïeux, est d'une haute ancienneté ; Rabelais qui était bien digne de le connaître, en parle dans son chapitre de l'antiquité du grand Pantagruel ; Rondelet, appelle le carnaval *festum sancti Pansardi*, et plus d'un auteur Flamand lui a consacré des chants joyeux et des couplets à boire. Malgré le grand amour des anciens habitants de nos contrées pour tous les Saints du paradis, *Saint Pansard* l'emportait dans leur cœur sur ses nombreux rivaux ; aussi les Flamands enrent-ils toujours grand soin d'enterrer leur *Mardi-gras* personifié, imitant en cela ceux qui ayant perdu un ami chéri lui font de magnifiques obsèques.

guisées, promenaient un Mannequin nommé Binbin, en faisant une quête au profit des prisonniers.

En 1825, trois cents jeunes gens, chefs d'ateliers, maîtres ouvriers, ou simplement ouvriers, ont formé une société dite *des Incas* qui surpassa en élégance, en magnificence toutes les associations de ce genre. Leur devise est : *la Charité nous conduit*, ils la remplissent parfaitement car les quêtes qu'ils font pour les pauvres, le Mercredi des Cendres, s'élèvent à des milliers de francs. On peut se faire une idée de cette fête unique en Europe, en lisant dans les archives du nord de la France, la spirituelle notice qu'en a donnée M. Dubois, homme de lettres et avocat à Valenciennes, notice écrite avec un style gracieux qui ajoute à l'intérêt du sujet.

Ne pouvant rien dire de nouveau sur cette fête, nous copierons l'ordre de la marche, comme *Memento* afin de relater autant que possible les usages locaux du département du Nord.

La fête des Incas se termine par un magnifique feu d'artifice.

INCAS.

ORDRE DE LA MARCHÉ.

1. Un peloton de cavalerie péruvienne.

Première tribu.

2. Six hérauts d'armes.
3. Un peloton de Caciques.
4. Six sauvages vêtus de houx.

5. Musique usitée au Mexique le jour de la fête du Soleil.

6. L'Oriflamme sacrée de Télasco.

7. Un Hospodar.

8. Un grand maître des cérémonies.

Premier char.

9. Le char du grand Huascar et ses douze dignitaires.

10 Deux gardes-porte-enseignes.

11. L'Oriflamme de Mexico.

Deuxième char.

12. Le char des ambassadeurs des diverses Puissances étrangères, en habit de cour.

Deuxième tribu.

13. Un héraut d'armes de Jaroslaw.

14. La grande Oriflamme du dieu Tutélaire du Pérou.

15. Trente-six musiciens des tribus d'Afrique.

16. Quatre gardes de Kackna.

Troisième char.

17. Le char du grand Kouka d'Afrique et ses douze dignitaires.

18. Le grand Tohilkund, maître de cérémonie des fêtes du Pérou.

19. L'Oriflamme de Kesroan.

20. Deux gardes Mexicains.

21. 4 Wre-chan-hou portant un vase de ouï. Couï

Quatrième char.

22. Le char d'Ibrahim-Pachâ, ambassadeur du Pérou, et ses douze dignitaires.

Cinquième char.

23. Les grands dignitaires de la couronne, protecteurs des enfans du Soleil, aux armes étincelantes des rayons du feu sacré dont ils sont les gardiens.

Troisième tribu.

- 24. Un Cacique africain.
- 25. L'Oriflamme de Pilpatoës.
- 26. Deux gardes portant des insignes.
- 27. Un garde des cérémonies.
- 28. Quinze musiciens jouant des fanfares.

Sixième char.

- 29. Le char du grand Kaolin et ses mandarins.
- 30. Le Marabout du grand visir.
- 31. Deux gardes portant des torches.
- 32. Un garde portant une inscription transparente.

- 33. L'étendart sacré de Tuggurt.

Septième char.

- 34. Le char de l'ambassadeur de Kiang-Nan et ses Skan-Tung.

- 35. Le grand Allah-She.
- 36. Deux porte-fallots en feux de couleurs.
- 37. Six Hasitats de Tuenyo.

Quatrième tribu.

- 38. L'Oriflamme d'Allegrenza.
- 39. Le grand Cacique.
- 40. Le Sacrificateur d'Agrah.
- 41. Musiciens jouant des airs lugubres d'Al-ligah.

Huitième char.

42. Le char du grand dogme Fétichisme , entouré des filles du Soleil.

43. L'Oriflamme de Tambès,

44. Huit gardes portant des torches,

45. King-ki-tao.

46. Quatre hérauts d'armes portant les lois mexicaines.

47. Quatre Caciques portant la grande pyramide des dieux du Pérou.

48. Deux gardes de Jalloukadoü.

49. Cinq sauvages de Mechocank.

50. Les enfans du Soleil, protégés par les dieux de la guerre.

La marche est fermée par un peloton de cavalerie de la tribu de Lima.

En 1834 cette fête a été plus nombreuse et plus brillante que de coutume. Elle attire à Valenciennes des étrangers de la Belgique et autres lieux : aussi Lille, Douai vont, dit-on, organiser une société du même genre. Cambrai depuis deux ans a formé une société de bienfaisance sous la dénomination d'*Harmonico-Bachique* ; elle est composée de quelques musiciens, et n'est jusqu'ici qu'une faible parodie des Incas. Mais les jeunes gens de la ville, voulant prendre part à cette œuvre de charité, tout nous fait croire qu'avant peu, elle aura aussi sa part de renommée.

CHAPITRE IX (1).

DE QUELQUES USAGES PARTICULIERS

A LA VILLE

De Valenciennes.

A FÈVES! A FÈVES.

LORSQUE le tulle n'était point connu, les dentelles de Valenciennes s'exportaient dans toute l'Europe. Cette fabrication tout-à-fait locale, faisait vivre des milliers d'ouvrières, enrichissait

(1) M. Hécart, à qui rien n'échappe de ce qui peut illustrer sa ville natale, a publié divers opuscules scientifiques, biographiques et de recherches intéressantes relatives à cette ville; en 1825, il parut une brochure intitulée *Précis historique et statistique sur la ville de Valenciennes, suivi d'un coup-d'œil sur les usages anciens et modernes de la même ville*. Nous puiserons dans ce recueil, les sujets de ce chapitre.

les négocians et fesait prospérer tous les genres de commerce.

A cette époque, la fête des dentelières se célébrait le 8 Juillet, jour de sainte Élisabeth, avec un éclat extraordinaire ; mais cette belle fabrication presque anéantie par manque de débouchés, occupe actuellement peu d'individus, et la fête des dentelières passe presque inaperçue. Fesons des vœux pour que cette industrie renaisse plus brillante que jamais. Engageons notre noble Reine, la bienfaisante Sœur du Roi et les Princesses Royales, à adopter dans leur toilette ces tissus riches, gracieux et si solides, qu'ils se transmettent de génération en génération, chacun imitera la cour de France, la fabrication des dentelles occupera de nouveau les femmes de Valenciennes, et la fête des dentelières reprendra sa splendeur première et sa *joyeuseté*.

La fabrication du fil propre à faire la batiste et la dentelle, formant la principale branche d'industrie de Valenciennes, la fête des fileuses était autrefois la plus suivie et la plus générale, quoique moins brillante que celle des dentelières : les fabricans, marchands de fil et de batiste, s'étaient avec les fileuses la sainte Véronique qu'ils avaient adopté pour patronne.

« La fabrication de ce fil (dit M. Hécart),
» concentrée dans l'espace de quelques lieues,
» est une des plus belles qui existent. Le sol

« fournit la matière première et les ouvriers pour
» la confectionner, ses produits trouvent des
» consommateurs dans l'univers entier. »

L'introduction des filatures de coton, a singulièrement nui à la fabrication du fil à dentelle, la fête des fileuses jadis si bruyante, est aujourd'hui presque nulle. Cependant, la partie burlesque de cette fête existant encore, nous en dirons quelques mots.

Depuis Momus jusqu'à Mayeux, depuis Stello jusqu'aux *Gamins* de notre siècle, la raillerie, la moquerie, ont toujours cherché et trouvé des victimes.

Les enfans du peuple (personne ne le niera) ont l'instinct du mal, ce qui prouve que l'éducation leur serait plus nécessaire que l'instruction, ils ont en même tems certaine idée de leur infériorité, car ils s'adressent rarement à ceux qu'on leur apprend à respecter, non parce qu'ils sont plus vertueux que d'autres, mais parce qu'ils ont des habits plus riches; le peuple comme les *Messieurs* ne prise que les écus; lorsque les enfans de la populace peuvent tourmenter un pauvre vieillard, une jeune fille de leur classe, ils éprouvent la même joie qu'un auteur dramatique, qui entend siffler le drame de son ami, qu'une coquette qui enlève l'amant de sa compagne. Voilà pourquoi le jour de sainte Véronique, les enfans naturellement goguenards et taquins pour les *mal-vêtus*, s'amusent à faire



des chapelets de fèves, auxquels ils attachent une épingle courbée ou un hameçon, leurs armes prêtes, ils se groupent, s'embusquent, guettent les fileuses, accrochent adroitement leurs chapelets aux vêtemens de ces pauvres filles, qu'ils poursuivent en criant : à Fèves ! à Fèves ! jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à se soustraire à leurs regards. Et quel est le but de ces garnemens ? d'humilier les courageuses ouvrières qui sortent de leurs rangs, en faisant entendre que leur régal se bornera pour leur fête, à manger un plat de fèves, ce légume étant à cette époque de l'année au plus bas prix. Si les enfans se contentaient de crier, il n'y aurait que de l'impertinence, mais les jupes, chargées de crochets, sans cesse tirillées, se déchirent, à la grande satisfaction des enfans, et les malheureuses filles qui, toute l'année ont épargné l'argent nécessaire à l'achat d'une parure de fête, voient détruire en un moment le fruit d'un travail de trois cents jours, sans pouvoir espérer, ni même oser demander un dédommagement, outre que dans ces groupes, il est impossible de trouver le véritable coupable, leur finance ne pourrait réparer leurs déprédations. Les fileuses à qui ce malheur arrive, rentrent chez elles les vêtemens en lambeaux sans se plaindre, sachant qu'elles n'y gagneraient rien.

Autrefois, les fileuses de la rue du Bois, se réunissaient à celles de la rue de la Wédière,

pour dresser dans cette dernière, un trophée composé de tous les instrumens de leur travail, enlacé de branches de verdure et des fleurs champêtres de la saison ; on y lisait des devises burlesques, originales, équivoques, et même très-graveleuses en patois du pays, toute la ville accourait lire et rire, car alors on riait !...

MARIE AU BLÉ.

Le lundi qui suit la fête précédente, les portefaix de Valenciennes, armés de fourches de bois-blanc, décorées de rubans roses, costumés comme les acteurs de nos anciennes pastorales, parcourent les rues de la ville. Le plus beau, le mieux tourné de la bande, en veste et pantalon blancs, ceint d'un large ruban rouge, conduit une jeune et jolie fille, habillée en *bergère de théâtre*, la tête ornée d'une couronne d'épis et de bleuets ; plusieurs musiciens costumés en moissonneurs les accompagnent, ainsi que des garçons de fête également vêtus en blanc ; ils dansent le menuet, la matelotte, l'allemande, la walse dans chaque rue, chaque carrefour, tandis que l'un des acteurs, portant sur un plat d'argent les prémices du froment, en présente aux spectateurs qui s'empressent de reconnaître cette politesse, par le don de quelque monnaie. Ces danses ambulantes durent huit jours, et se terminent à la fête de Marly, village aux portes de la ville, où le cortège champêtre danse en-

publié cette année, la troisième édition de cette curieuse collection.

SAINT MICHÉ A GAUQUES (*Noix*).

Cette fête toute religieuse et martiale, se célébrait le jour de Saint-Michel, par la compagnie bourgeoise dite des *gladiateurs* ou *joueurs d'épée*. Une messe solennelle était chantée à l'église de Saint-Géry. Le Grand Clerc, en surplis et en étole, allait à la rencontre de la compagnie jusques sur la place d'armes, pour l'inviter à se rendre à l'église.

Le valet de la compagnie portait l'épée de *Saint-Michel*; cette épée était à deux tranchans; elle avait une poignée longue de 18 à 20 pouces, garnie de velours cramoisi; la lame avait sept à huit pieds de longueur; à l'Evangile, le valet placé entre deux gladiateurs l'épée à la main, tenait l'épée de Saint-Michel levée, pendant la lecture de l'Evangile, il la reposait ensuite sur son épaule.

La Messe était suivie d'un dîner selon la coutume générale des Flamands, après quoi les gladiateurs s'exerçaient à différens jeux guerriers, auxquels le peuple ne participait point, cependant il attendait impatiemment cette fête, parce que depuis le jour de Saint-Michel, il y avait chaque Dimanche un grand marché *aux noix*, d'où la fête avait pris le nom de *Saint Miché à Gauques*.

Saint-Hubert, Saint-Martin, la Noël, les Rois, étaient autrefois fêtés dans toute la Flandre à table et le verre à la main. Ces usages s'anéantissent sensiblement, et comme le dit notre savant ami M. Hécart : il semble qu'à mesure qu'il s'instruit, le peuple devienne plus sérieux et moins avide de ces innocens plaisirs. Y a-t-il gagné? non. Le goût du cabaret, du jeu et d'autres plus criminels encore, qui se sont emparés de tous les ouvriers, font qu'ils s'isolent davantage de leur famille, et que menant une vie plus dissipée, ces réunions auxquelles présidaient une gaité franche, ont cessé d'avoir des charmes pour eux.



CHAPITRE X.

LES FOLIRS

De Dunkerque.

CETTE fête dont aucun document n'indique la fondation, attirait un si grand nombre d'individus à Dunkerque, que les auberges, les maisons particulières, se trouvaient encombrées au point, qu'une grande partie des curieux retardataires, étaient obligés de se coucher dans les rues, sur les caves et les bancs de pierre. Elle se célébrait le jour de St-Jean (24 juin), quoique la ville ait St-Éloi pour patron, et comme à Cambrai, elle était précédée d'une Procession Religieuse, où il se glissait peut-être encore quel-

ques personnages déplacés, mais indispensables à cette époque de nos mœurs, où il fallait parler aux yeux.

Voici le détail de la Procession de 1757, écrite par un témoin oculaire (1).

La solennité commença par une grande Messe, célébrée avec grande pompe à l'église paroissiale; l'abbé de Bergues-St-Vinox, curé *primitif* officia lui-même. Après la messe, on déjeûna en grand appareil chez le curé de Dunkerque, où étaient toutes les notabilités de la ville.

Entre onze heures et midi, la Procession commença: des hommes habillés en diable faisaient la police, c'est-à-dire, qu'ils forçaient les curieux de se ranger et de livrer passage.

A la tête marchaient les trois confréries de Dunkerque, Sainte-Barbe, Saint-Sébastien, Saint-Georges.

Les confrères de Sainte-Barbe avaient un habit rouge, les paremens, la veste et la culotte noirs, ils portaient des flambeaux.

Les confrères de Saint-Sébastien étaient en habit et culotte rouge, les paremens et la veste jaune; ils portaient aussi des flambeaux.

Les confrères de Saint-Georges ont habit et culotte d'écarlate, les paremens et la veste de

(1) Voyez le 1^{er} volume des *Voyages et Réflexions du chevalier d'Ostalis*.

moire blanche, les boutons d'or; ils portaient l'épée nue; au milieu de la file, l'un d'eux à cheval, portait l'étendart de Saint-Georges, il caracolait devant les maisons les plus apparentes : (son adresse consiste à faire passer et repasser son étendart sous le ventre de son cheval.)

Venaient ensuite les différens Ordres religieux, puis les différentes bannières de la Pâroisse au nombre de neuf, toutes très riches, enfin le Saint-Sacrement, porté par l'abbé de Bergues sous un Dais de moire bleue, à bâtons d'argent enrichis de pierres précieuses.

A la suite du Dais, marchaient les officiers municipaux en robe de soie noire.

Le Dais et le Clergé, étaient entourés de cent grenadiers les armes hautes.

Aussitôt que la Procession fut rentrée, les Folies commencèrent.

Un premier char de triomphe, attelé de huit chevaux galamment caparaçonnés, représentait les *joies de Dunkerque*, et faisait entendre une musique harmonieuse.

Le char du Dauphin suivait. Un jeune homme, décoré de tous les attributs du Dauphin de France, était assis à l'extrémité supérieure du char; dans le bas étaient douze à quinze jeunes gens également habillés qui formaient sa cour, ce char contenait en outre des violons, et on exécuta des espèces de ballets devant les principales maisons.

En avant de ce char, il y avait vingt quatre jeunes gens enfermés jusqu'à mi-corps dans des *dauphins de carton*, et armés de lances, avec lesquelles ils joûtaient tandis qu'on dansait dans ces chars.

En avant des deux chars étaient des hommes habillés en blanc, armés de très longues perches garnies en fleurs; ils les portent en l'air, le bout appuyé sur une ceinture qu'ils ont à cet effet autour du corps; le talent est de les agiter assez fortement pour quelles se cassent; ils exécutèrent aussi plusieurs danses.

Au troisième char dit celui de la Reine; une jolie fille superbement vêtue était au haut du char, au bas était sa cour, qui, de temps en temps se levait et exécutait des danses.

Le quatrième char était celui du Roi, avec la même représentation que le char du Dauphin.

Le cinquième char s'appelait le PARADIS, ce char au lieu d'être ouvert comme les autres, était absolument fermé de banderoles blanches, mêlées de rouge et de bleu en dedans, qui formaient des bancs sur lesquels étaient assis en amphithéâtre, tout autour du char, soixante à quatre-vingt jeunes gens, tous habillés en blanc, qui mariaient leurs voix au son des instrumens.

Le sixième char où celui des Sauvages, n'avait d'autre décoration que des feuilles et des branches d'arbres; les hommes qui le mon-

taient, étaient habillés d'une toile couleur de chair, sur laquelle étaient attachées des feuilles, ils étaient armés de seringues, et distribuaient à leur gré de l'eau sur les curieux, ils exécutaient aussi plusieurs danses.

Le septième et dernier char s'appelait l'Enfer; il était de forme ronde comme le Paradis, garni tout autour d'hommes habillés en Diables, en haut se trouvait un foyer que les Diables attisaient, et dont de temps en temps, ils faisaient jaillir des flammes.

En avant de ce dernier char était un homme habillé en femme, qu'on appelait Proserpine, il était armé de deux bouquets, l'un très beau, très odoriférant, l'autre rempli d'épingles ou d'épines; la Déesse présentait le premier bouquet à tous ceux qui désiraient le sentir; l'adresse consiste à substituer habilement le second bouquet, et le porter brusquement au visage; il en résulte quelquefois des égratignures assez vives qui fontrire les spectateurs, quoique cette plaisanterie cruelle soit de très mauvais goût.

A la suite de ce char, marchait un homme seul, habillé en Diable, portant pour couronne une espèce de réchaud, et tenant un long croc de fer; on le nomme Lucifer, les différens Diables répandus le long du cortège venaient alternativement prendre ses ordres, et formaient quelquefois des danses.

Après les Diables et à quelque distance, ve-

naient douze Pages, enterrés dans des bonnets d'une hauteur excessive, ce qui les faisait paraître des Nains.

Paraissait enfin le Géant, qu'on nomme *Papa-Reuss*; c'est une représentation en osier de la hauteur de douze pieds, habillée de bleu avec des galons d'or; portée par douze hommes qui la font mouvoir à leur gré, la figure danse, fait la révérence, et même incline la tête : elle porte dans sa poche un enfant de neuf pieds, qui crie de toutes ses forces *papa*, prend et mange tous les comestibles qu'on lui offre des fenêtres.

Après le Géant venait la Géantesa fille, qu'on appelle *Gentille*; elle est également d'osier, mais un peu moins grande, elle était habillée en couleur de rose; son visage bien coloré, présentait la face d'une jolie femme; cinq Pages portaient sa queue, six Femmes de chambre l'accompagnaient, huit violons marchaient devant elle.

Douze gardes armés de pertuisanes fermaient la marche. Cette Procession qui dure au moins trois ou quatre heures, est accompagnée d'une affluence de monde inconcevable et se termine toujours très gaiement.

Depuis la révolution de 1789, cette procession n'a pas été rétablie, mais le géant *Reuss*, auquel les Dunkerquois étaient fort attachés, a survécu quelque temps à son ancien cortège; on l'a vu reparaitre cinq ou six fois, soit au Carnaval, à

la Kermesse, soit à d'autres époques remarquables, mais il ne se montre plus et semble tout-à-fait oublié.

Il y a trente ans, en 1804, on avait organisé à Dunkerque une fête des *Incas*, image décolorée de l'ancienne Procession des *Folies*; cet essai n'a pas été répété depuis.

M. Piéters, bibliothécaire de Dunkerque, érudit littérateur, a bien voulu ajouter à ces derniers renseignemens, le détail de la fête de Jean-Bart, nous copierons textuellement la note que nous devons à son obligeance.

FÊTE CENTENAIRE DE JEAN-BART.

« La fête dite de Jean-Bart, n'est qu'un hommage rendu à la mémoire de cet illustre marin. Voici en quoi il a consisté, en 1824 :

» Jean-Bart, représenté par un marin revêtu
» des insignes de chef d'escadre, paraissait sur
» un vaisseau artistement construit, qui tra-
» versait au moyen de ressorts cachés, les prin-
» cipales rues de la ville, et que manœuvraient
» des pêcheurs portant le costume de 1702.
» Jean-Bart, placé au gouvernail, dirigeait le
» vaisseau, ayant à sa droite le Dieu Mars, et à
» sa gauche Neptune; Mercure occupait le de-
» vant du navire, que précédaient les Armes de
» la ville personnifiées.

» Une nombreuse cavalerie, richement équipée et costumée comme au temps de Louis

» XIV, ouvrait et fermait la marche, elle était
» précédée d'un corps d'excellente musique.
» Lecortégesortit de l'enceinte du Parc Royal
» de la Marine, au son des cloches, du carillon,
» des fanfares, et se rendit à la place Jean-Bart,
» décorée de drapeaux, de guirlandes, et cou-
» vertes de groupes de marins. Là le buste en
» marbre de Jean-Bart, ouvrage admirable de
» Lemot, qu'un grillage en fer défend ordinai-
» rement de toute atteinte, qui serait de nature
» à en détruire la perfection, reçut une cou-
» ronne de lauriers, que posa la Victoire à qui
» Mars venait de la remettre. L'instant du cou-
» ronnement fut marqué par des salves d'artil-
» lerie, par des symphonies guerrières, et par
» les acclamations de la foule, accourue de tous
» les points de la ville pour voir la cérémonie.
» Il est probable qu'elle sera répétée sauf des
» modifications en 1824. »

L'hommage rendu aux grands hommes qui ont illustré leur pays devrait *s'universaliser*. Ce rappel des vertus, qui ont valu à nos ancêtres une immortelle renommée, serait d'un heureux exemple pour leurs descendants; il ferait naître le désir de les imiter, soit dans la carrière des arts et des lettres, soit dans celles des armes ou de l'administration; nous faisons des vœux sincères, pour que chaque Ville perpétue ainsi la mémoire des hommes célèbres.

Nous terminerons ce que nous avons recueilli

sur Dunkerque par l'entrée de Charles-Quint en cette ville, en 1520.

JOYEUSE ENTRÉE DE CHARLES-QUINT A DUNKERQUE (1).

Charles-Quint, Empereur, Roi d'Espagne, duc de Bourgogne et comte de Flandre, aspirait on le sait, à la monarchie universelle, pour y parvenir il ne dédaignait aucun des rôles pouvant lui acquérir de la popularité; il accordait adroitement des privilèges, qui, sans nuire à sa puissance, flattaient les passions des classes bourgeoises, et les soustrayaient insensiblement au joug des lois féodales; guerrier habile, administrateur éclairé, surveillant toutes les parties de ses vastes états, de manière à empêcher les injustices de ses lieutenans; grand, magnifique et jaloux de l'amour de ses peuples, Charles-Quint osa réaliser le prince de Machiavel, la fourbe et l'astuce furent pour lui des moyens, et sans la valeur française, ce précurseur de Napoléon aurait sans doute entamé quelques provinces de notre belle France, s'il ne l'eut envahie tout entière.

Sachant que la vue du Prince fait la joie du

(1) Ce chapitre était sous presse lorsqu'on nous a dit qu'un savant de Dunkerque, M. Louis Pol, avait publié dans les Archives du Nord la même entrée. Nous avons lu cet article, parfaitement écrit, mais notre travail étant fait, probablement d'après les mêmes documens, nous le livrons tel que nous l'avons écrit il y a 18 mois.

Peuple, Charles-Quint s'astreignit sans peine à parcourir les Villes de sa domination. Le Comté de Flandre étant un des plus beaux fleurons de sa couronne, il fit des entrées solennelles dans chacune des Villes qui le composaient, et le goût des Flamands pour les fêtes, pour les cérémonies d'apparat nous est assez révélé, par tout ce que nous en avons dit, pour être assuré que rien n'était négligé pour *magnificentiser* les réceptions qu'on lui préparait.

En 1520, au mois de juillet, Charles-Quint accompagné d'une cour de plus de trois cents seigneurs, couverts d'insignes brillans, arrachés à la terre vierge de l'Amérique, fit à Dunkerque son *entrée joyeuse*, aux acclamations bruyantes et naïves, d'un peuple tout amour pour ses maîtres.

Le Grand Pensionnaire, le Magistrat, le Clergé, les Ordres religieux, les Croix, les Bannières, les Reliques, précédés des canonniers de la ville, vêtus de juste-au-corps rouges et bleus sortirent hors des murs pour aller au devant du nouveau Comte de Flandre; les Archers et les Sergens en rouge et jaune, les Arquebusiers en rouge et brun, suivaient le Clergé. Puis venait le sieur de Vieteren, Commandant de la Place, à ses côtés le Bailli, portant la verge de justice insigne de sa dignité, tous les deux à cheval; les principaux bourgeois fermaient la marche, le reste de la population, espèce d'avalanche, s'agglome-

rait dans les rues étroites de la ville, se pressait, s'entraînait jusques sur les glaci^s, débordait et s'étendait comme autant de murailles vivantes sur le passage de l'Empereur.

Vers cinq heures de l'après midi, le Monarque arriva aux portes de la ville, le corps de la Magistrature s'approcha de l'Empereur. Ayant mis un genou en terre, Nicolas Cortewille, Grand Pensionnaire, lui dit : *très haut, très noble, très puissant et très victorieux Prince, notre redouté et souverain seigneur, vos très humbles et très obéissans sujets, les Capitaine, Bailli, Bourguemestre, Echevins et conseillers avec toute la communauté de Dunkerque, vous présentent les clefs d'icelle, ensemble leurs corps et leurs biens, pour en faire votre noble plaisir et volonté.*

Charles-Quint ayant pris les clefs des mains de Nicolas Cortewille, les lui rendit en disant : *qu'elles ne pouvaient être en meilleures mains.*

Le Cortége en ordre se remit en marche et entra dans la ville; toutes les rues où passa le Prince étaient sablées, jonchées d'herbes odoriférantes et de fleurs, de chaque côté des maisons, on voyait d'énormes flambeaux de cire blanche, couverts de peintures emblématiques, de devises plus ou moins ingénieuses : les façades tapissées de tableaux religieux et mythologiques. Des ornemens de dévotion étaient accollés au caducée de Mercure, au thyrs^e de Bacchus : d'autres maisons étaient

pavoisées de vieilles voilures, de signaux de navires, de guirlandes d'Algues et autres plantes marines, jusqu'aux crabes figuraient dans des espèces de Mosaïques en coquillages variés de formes et de couleurs; dans chaque rue le peuple avait allumé des feux de joie, hommage simple mais significatif, du plaisir qu'il éprouvait en voyant son maître.

Les jours d'été sont longs, Charles qui ne s'amusait peut-être pas des obséquieuses manières du Bailli, témoigna le désir de parcourir la ville avant le souper. Le Bailli, empressé de satisfaire le Prince, le conduisit sur la Petite Place, devant l'Hôtel-de-Ville, où l'on avait élevé un théâtre, sur lequel on représenta des mystères, qu'on nommait alors *Farces*. Dieu Père, Fils, St.-Esprit, la Vierge, les Anges, les Diables, les Personnages Bibliques figuraient dans ces conceptions bizarres dont le peuple était avide, où les grands prenaient plaisir. Charles-Quint, pour qui ce genre de spectacle était une nouveauté, voulut rester jusqu'à la fin de la représentation, il manifesta sa satisfaction, en récompensant royalement les comédiens improvisés qui l'avaient amusé; la nuit étant arrivée pendant le spectacle, le Monarque ayant autant que ses sujets besoin de lester son estomac, ne poursuivit pas sa promenade. Le Magistrat fut l'installer dans les salles de l'Hôtel-de-

Ville, où son logement était préparé pour le temps de son séjour à Dunkerque.

Pendant les cérémonies de l'installation, toute la ville fut illuminée comme par enchantement, chaque maison brillait à l'envie ; des transparens ingénieux, des masses de lumière, des feux de couleur, tranchaient admirablement avec le firmament azuré, scintillant d'étoiles pâlies par l'éclat de l'illumination ; le Prince ému de ces témoignages unanimes d'affection, essuya furtivement une larme d'attendrissement.

Après le repas, Charles-Quint se mit au balcon de son appartement ; à peine fut-il aperçu, que les acclamations d'une joie bruyante se manifestèrent ; de tous côtés, des sérénades vocales, instrumentales, des joyeux *hourra*, des décharges simultanées d'arquebuse se croisaient, se succédaient, et auraient retenti jusqu'au jour. si le Bailli n'avait engagé chacun à aller prendre du repos, afin d'en laisser au Souverain.

Le lendemain, l'Empereur monté sur une mule caparaçonnée avec luxe, alla, suivi de sa cour, entendre une Grande Messe ; il revint à l'Hôtel-de-Ville, puis se mit au balcon, là il prêta le serment d'usage, de maintenir les droits et privilèges des Dunkerquois, etc. ; il ajouta, qu'en toute circonstance il protégerait les habitants.

Des acclamations universelles accueillirent les paroles du nouveau Comte de Flandre ; le Grand Pensionnaire s'en étant approché, lui of-

frit le présent de la ville, quatre muids de vin de Beaune, il y ajouta six gobelets en vermeil, d'un travail parfait. Charles-Quint accueillit le tout avec des témoignages non équivoques, de satisfaction.

Vers le midi, Charles-Quint quitta Dunkerque en emportant l'amour et les regrets de chacun.



CHAPITRE XI.

FÊTES

DE DOUAI.

LA Ville de Douai, a comme celle de Valenciennes d'anciens usages à revendiquer, mais les fêtes de cette première Ville, n'ont aucun des caractères qui nationalisent la seconde. Les fêtes de Douai, ressemblent à plusieurs de celles qui se célébraient en France au moyen âge, telle que celle dont nous allons parler, sans pouvoir en préciser l'institution, qui se perd dans la nuit des temps.

FÊTE DES ANES.

Les archéologues, font remonter au temps des Druides la *fête des ânes*, d'autres la croient une

suite des *saturnales* : rien ne pouvant motiver ces suppositions , nous ne nous y arrêterons pas.

Un manuscrit, dont nous ne pouvons garantir l'authenticité, qui n'a ni titre, ni signature, rapporte : qu'on a donné le nom de *fête des ânes* à celle qui se célèbre à Douai, le premier janvier de chaque année, parce que les chanoines de Saint Pierre, (établis en 1105) chantaient ce jour-là une Prose, dont l'antienne se terminait par un chant, qui imitait le braiement de l'âne. Quoiqu'il en soit, cette fête n'avait rien de religieux, néanmoins les ecclésiastiques y prenaient part. Il existe un acte du 1^{er} mai 1476, par lequel des fermiers du Chapitre de l'Eglise de Saint Pierre, devaient fournir un char et des chevaux, pour la célébration de cette fête.

Il paraît que le véritable but, était d'entretenir des relations commerciales entre les villes voisines, d'attirer les étrangers, afin que leurs dépenses, ajoutassent à la splendeur d'une ville industrielle et florissante, par ses manufactures de laine.

Des Acteurs, des Bouffons, des Histrions revêtus de costumes bizarres et analogues aux rôles qu'ils devaient remplir, parcouraient les Rues sur des Chars, le 31 décembre, pour annoncer les sujets qu'ils traiteraient le lendemain. Le 1^{er} janvier, ils se rendaient en chariots à l'Hôtel-de-Ville, et là, sous les yeux du Corps Municipal, et d'une foule de Bourgeois, ils ges-

ticulaient, débitaient des bons mots, des épi-grammes, des chansons gaillardes, qui amusaient beaucoup les auditeurs; ils parcouraient ensuite la Ville dans leurs Chars, et comme de coutume en Flandre, un repas prolongé jusqu'au jour terminait la fête.

« Ces acteurs, dit M. Plouvain, formaient
» plusieurs compagnies; la première, des Sup-
» pôts de l'Eglise de Saint-Pierre; la deuxième,
» des Enfans Sans-souci, la troisième, des Bons-
» compagnons. »

La Fête fut interrompue le premier janvier 1491, parce que des créanciers, malgré le respect dû à l'hospitalité, firent saisir leurs débiteurs, lorsqu'ils arrivaient pour participer aux plaisirs de la Fête. L'année suivante, aucun étranger ne se trouva à la *Fête des ânes*. Les commerçans (1) qui en souffrirent, présentèrent à Philippe-le-Beau, Comte de Flandre, par l'entremise de leurs Echevins, une réclamation à ce sujet; le Comte, d'après l'avis de son Conseil, fit publier que les Etrangers seraient en sûreté pendant douze jours, et qu'il

(1) Les Rois d'Angleterre, Henri III et Edouard II, avaient accordé des privilèges et des encouragemens aux *bourgeois* et *marchands* de Douai, qui conduisaient leurs marchandises en Angleterre; les chartres de concession reposent dans les archives de cette ville, l'une est du 24 novembre 1261, l'autre du 8 novembre 1318.

(Statistique de M. Dieudonné)

les prendraient sous sa protection spéciale. Cet édit produisit son effet, car en 1493, il y eut une affluence extraordinaire, et la Fête fut plus brillante et plus gaie que jamais. Elle fut abolie en 1668.

FÊTE DU PRINCE DE LA RHÉTORIQUE.

Cette fête quoique assez insignifiante par elle-même, est d'un grand intérêt pour notre Pays, en ce qu'elle a donné probablement l'idée des Concours académiques, ce qui nous engage à entrer dans quelques détails.

Quoique la Provence se glorifie d'avoir été le berceau de la poésie en France, la Flandre pourrait peut-être revendiquer la prééminence, elle peut au moins citer ses poètes du 9^e, du 12^e et du 13^e siècles.

Jean Shiller a publié, dans son *Thesaurus Antiq. Teuton*, une chanson faite en 881, par un Religieux de l'Abbaye de Saint-Amand, appelé Huchald, pour célébrer la victoire de Louis III sur les Normands, près de l'Escaut. Le P. Mabillon trouva cette chanson dans l'Abbaye et la copia.

Une découverte plus importante pour les Cambraisiens, est celle qu'a faite à la Bibliothèque du Roi, M. Edouard Le Glay, fils de notre savant concitoyen, aidé de l'érudit M. Paulin, de Paris, d'une épopée du XII^e siècle intitulée : *Raoul de Cambrai*, par un habitant

de cette ville , l'action se passe au X^e siècle. Ce poème précieux , plein d'idées nobles et fortes , traduit en partie par le jeune Le Glay , paraîtra dans les mémoires de la Société d'Emulation de cette année.

Dans deux lettres , *sur l'Etude du grec dans les Pays-Bas , avant la renaissance des lettres* , M. Le Glay , prouve que la Littérature grecque était cultivée en Flandre , au commencement du IX^e siècle.

Il est certain que la poésie faisait de grands progrès à Valenciennes , dès l'an 1229 (1) et que la Confrérie de N.-D. du Puy retentissait au loin.

Ne pourrait-on pas croire avec raison , que les relations établies entre la Flandre , et les différentes provinces de la France , soit par le Commerce , soit par les Fêtes , Joûtes et Tournois des Rois de l'Epinette , aient attiré dans notre pays quelques *trouvères* , qui y aurent pris , ou fait naître le goût de la poésie?

Les Chambres de Rhétorique en Flandre , s'établirent sous les anciens Comtes , non seulement dans les Villes (2) mais dans plusieurs

(1) Voyez à ce sujet les *serventois et sottes chansons* couronnés à Valenciennes au XIII^e et XIV^e siècle , recueillis et publiés par M. Hécart , réimprimés cette année par M. Albert Mercklein éditeur , chez qui on les trouve.

(2) La ville de Maubeuge avait aussi sa chambre de Rhétorique ; on trouve dans les comptes de la ville de 1550 — donné 40 livres à la société de rhétorique. Quelques années après , elle reçoit une gratification , pour avoir représenté

Bourgs, on accordait et on distribuait des prix à diverses époques, aux auteurs des meilleures pièces de Poésies et de Moralités. *Les Chambres de Rhétorique*, n'ont pas été instituées, comme le disent nos Chroniqueurs, à l'imitation des *Jeux Floraux de Toulouse*; l'établissement des Sociétés Littéraires dans le département du Nord, ont au contraire précédé d'un, et même de deux siècles l'institution des *Jeux Floraux*. Les recherches faites par M. de Siégenbeck, ne laissent aucun doute à ce sujet; nous nous appuyerons, en outre de l'institution de la Chambre de Rhétorique de Sainte-Catherine d'Alost, qui remonte à l'année 1107, ce que prouve le Chronogramme de sa devise : *AMOR VINCIIT*, tandis que les *Jeux Floraux* datent de 1324.

La Chambre de Rhétorique de Douai, remonte nécessairement au commencement du XIII^e siècle, puisque la Confrérie des *Clercs Parisiens*, ou *Clercs du Grand Puy de N.-D.*, dont nous allons parler, a été établie dans le même siècle, et que nous voyons par la Chambre d'Alost, que ces sortes de Concours existaient au douzième.

Le Prince de Rhétorique à Douai, était le Lau-

un œuvre dans l'hôtel d'un grand personnage qui se trouvait à Maubeuge.

Aucune autre notion sur l'époque où fut établie cette société, ces archives de Maubeuge ayant été détruites plusieurs fois.

réat, c'est-à-dire celui qui avait fait la meilleure pièce de vers, en l'honneur de la Mère de Dieu. Il existe à la Bibliothèque communale de Douai, un petit poème, par Loys, *Prince de Rhétorique*, il est du XV^e siècle (1), le poète chante l'immaculation de la Vierge. On reconnaît non seulement le style du temps, mais encore les idées burlesques de cette époque. Ce Loys est célèbre parmi les *Princes de Rhétorique*.

La fête se célébrait le 2 février de chaque année, à la suite d'un Concours, où tous les Princes de Rhétorique, devaient parodier les sujets qui leur étaient présentés.

Les vainqueurs parcouraient toute la Ville dans un Char, aux acclamations du peuple, après avoir reçu les prix, qui consistaient en pièces d'orfèvrerie. On donnait du vin aux vaincus, pour qu'ils noyassent gaiement leur mésaventure.

Au XVI^e siècle, s'établit à Douai le *Banc Poétique du Baron de Cuinchy* (2).

(1) Il y a quelques années on a découvert à Tournai un manuscrit de la société de Rhétorique de cette ville, renfermant les poésies couronnées dans 52 assemblées dont la première fut tenue en 1477, et la dernière en 1491, ce qui fait plus de trois assemblées par an.

(2) Le château de Cuinchy, qui est à une demi-lieue de Douai, fut consacré aux Muses vers l'an 1570, par son seigneur Antoine de Blondel, né à Tournai, il y établit une académie de poésie française qu'on nomma le *banc poétique du baron de Cuinchy*. Une foule de poètes et poèteaux chan-

Douai eût ensuite le *Cercle Littéraire* fondé par Michel d'Esne, depuis Evêque de Tournai, et la *Confrérie de Sainte-Barbe* établie chez les Trinitaires.

Confrérie des Clercs Parisiens,

OU CLERCS DU GRAND PUY ⁽¹⁾ DE NOTRE DAME.

Cette Confrérie, pépinière des Poètes et des Savans, qui ont illustré la ville de Douai, fut établie en 1350, dans l'église de N.-D., par des jeunes gens de Douai, élèves de la Communauté des pauvres écoliers de la maison de Sorbonne.

tèrent les louanges du Banc. Le baron y trouvait ses délices, et composait lui-même des airs et des chansons galantes pour célébrer les appas d'une jeune beauté qu'il recherchait.

(*Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas.*)

(1) On sait que cette dénomination signifie montagne ou Parnasse, voilà pourquoi dans plusieurs de nos villes, les sociétés littéraires ajoutaient le mot Puy, à leurs autres titres.

En 1181, une confrérie de Notre-Dame-du-Puÿ, fut instituée à Amiens. Le jour de l'Assomption, les confrères devaient réciter, ou chanter dans la Grande Eglise, des ballades, des refrains, etc., en l'honneur de la Sainte-Vierge, on donnait des prix en argent, aux auteurs des meilleurs vers. Les pièces couronnées étaient encadrées, et appendues dans l'Eglise, avec le nom des vainqueurs.

En 1517, la duchesse d'Angoulême, mère de François I^{er} étant à Amiens, prit tant de plaisir, à la gentillesse et diversité des histoires de tant de tableaux, comme aux refrains et ballades y apposées, qu'elle pria MM. de Ville, de lui en donner copie. Elle se trouve aujourd'hui à la bibliothèque du Roi.

Ant. d'Amiens, Adrian de la Mortière.

De retour dans leur Ville natale, voulant entretenir l'Emulation parmi les jeunes gens qui devaient leur succéder, ils se réunirent pour honorer la Mère de Dieu, par des Offices, et par des pièces de Vers composées à sa louange.

Le jour de l'Assomption, dit le P. Martin l'Hermite, on procédait à l'élection du Prince de la Confrérie, et à la distribution des prix mérités par les vainqueurs.

Quelques jours avant la Fête, le Prince attachait au portail de chaque Eglise, deux vers intercalaires qui devaient servir de thème et de refrain aux ballades, et chants royaux destinés à concourir. La séance avait lieu à midi, au milieu d'une foule immense qui remplissait l'Eglise; les Poètes lisaient leur ouvrage, et les Juges nommaient les trois Vainqueurs, auxquels ils décernaient les prix. Ces prix consistaient en trois Couronnes d'argent; la 1^{re} riche, ciselée, travaillée avec soin; la 2^e de moindre valeur, décorée de fleurs; la 3^e ornée de laurier. Des applaudissemens sans nombre suivaient ces distributions. *Nulle plume étrangère est excluse de ce Concours de lettres et de piété*, ajoute le P. Martin; effectivement, au 16^e siècle, on y admit des élèves de l'Université de Douai, mais à l'époque de l'Institution, cette Confrérie n'était composée que d'Ecclésiastiques et de Laïcs, ayant fait leurs études à Paris.

Les Echevins de Douai, pour entretenir l'Emu-

lation dans cette Confrérie, accordaient une exemption entière d'octrois, à ceux qui avaient remporté les Couronnes pendant trois années de suite. La dernière faveur de ce genre fut accordée à Jean Darnehem, le 26 janvier 1634.

En 1778, la Confrérie décida qu'elle ne décernerait qu'un seul prix, il fut obtenu le 16 août de la même année, par M. Legrand de Laleu. Ce fut la dernière séance de cette Confrérie (1).

Le goût des Douaisiens, pour l'étude des Belles-Lettres, l'horreur qu'ils témoignèrent contre l'hérésie, qui s'introduisait dans les Pays-Bas et le Hainaut, leur valut, en 1560, l'établissement d'une Université. Voici comment P. Martin l'Hermite parle de cet événement :

« Voilà donc l'Université de Douai fondée par
• le Roi Catholique (2), confirmée par Sa Sainteté (3), dédiée par un grand Evêque (4),
• illustrée par des Docteurs rares (5), fréquentée

(1) Voyez, les souvenirs à l'usage des habitans de Douai, par feu M. Plouvain, conseiller à la Cour royale, estimable annotteur, qui a laissé des documens précieux sur l'histoire locale.

(2) Philippe II, roi d'Espagne.

(3) Le Pape Pie IV, qui, en 1562, confirma l'érection de l'université de Douai.

(4) François II, dit Richardot, Evêque d'Arras, qui contribua beaucoup à cet établissement.

(5) Les docteurs Estius et Sylvius.

- de la jeunesse de toutes les Provinces, vouée à
- la Sapience incréée, et à sa mère la Vierge très
- sacrée, et voilà la Ville munie de beaux Col-
- lèges, remplie de Séminaires, ornée de Priorés,
- renforcée de Monastères, embellie d'Ecoles
- Religieuses, peuplée d'un nombre d'Écoliers
- non pareils, refuge de la piété, foires des bel-
- les lettres, quel plus grand progrès de la
- Religion Sainte se peut-on figurer, que cette
- Académie de sciences et de vertus descendues
- du Ciel? •

On doit croire que la science est incompatible avec l'industrie trafiquante, car le commerce de Douai a décliné progressivement, depuis l'établissement de l'Université, et tomba tout à fait à la révocation de l'édit de Nantes.

Procession de Douai.

GAYANT ET SA FAMILLE (1).

Toutes les versions relatives à la fête dite de

(1) Nous eussions pu comme quelques auteurs en vogue improviser des faits, mutiler ou interpréter des chroniques, nous approprier le travail de plus savans que nous, et signer hardiment ce qu'ils ont écrit, sous le prétexte que, puisant aux mêmes sources, changeant quelques mots et déplaçant les phrases, nous pouvions dire ce qu'ils ont dit. Mais nous rougirions d'agir aussi *romantiquement*; nous nous plaignons au contraire, à substituer à notre travail, celui des savans qui nous ont précédés dans la laborieuse carrière des recherches historiques. La Procession de Douai, ayant été

Gayant sont nécessairement erronnées; nous ne pouvons nous faire un titre d'un ouvrage qui nous est tombé sous la main intitulé : *Douai délivré des barbares*, sans nom d'auteur et sans caractère historique, en voici le précis.

» Au commencement du IX^e siècle, Douai était
» livré au carnage et à la dévastation par des
» barbares. Jean Gelon se met à la tête des habitants, surprend les ennemis endormis par la
» fatigue du carnage, en fait lui-même un massacre horrible et délivre ainsi sa patrie. »

Par reconnaissance, les Douaisiens promènèrent un Géant, croyant exprimer la grande action de Gelon en faisant un mannequin d'une grande taille (1).

décrite mieux que nous eussions pu le faire, par M. Dieu-donné, nous répéterons ce qu'il en a dit, et lui en laissons toute la gloire, ou plutôt à M. Bottin, auteur pseudonyme de la statistique, qui a paru sous le nom du préfet.

Quant à Cambrai, tout ce qu'on a pu lire de cette ville relativement aux fêtes, soit dans les publications pittoresques hebdomadaires, soit dans des chroniques apocryphes, appartient à M. Le Glay.

Ce savant a publié en 1822 une notice de toutes les fêtes de Cambrai, après laquelle le plus hardi compilateur ne pourrait trouver à glaner, nous proclamons donc hautement *plagiaires* ceux, qui sans indiquer l'estimable notice de M. Le Glay, la morcellent dans leurs œuvres pour se l'approprier.

(Note de l'auteur.)

(1) M. Durondeau dans un mémoire couronné par l'académie de Bruxelles en 1773, dit : il se pratique encore dans la Flandre des cérémonies qui tirent leur origine du temps des Druides, tels, que les géans d'osier qu'on promène dans

Selon la seconde version, Gayant était un grand seigneur, il avait sa demeure dans le château de Douai, d'où il communiquait à sa campagne, sise à Cantin par un souterrain. On a même été jusqu'à dire, qu'il avait laissé des propriétés considérables pour célébrer chaque année sa fête et ses exploits; malheureusement il n'y a jamais eu de souterrain de Douai à Cantin, et les titres des biens délaissés pour la fête ne se sont jamais trouvés, il faut donc bon gré mal gré, que les Douaisiens s'en tiennent à ce qu'a dit M. Dieudonné, dans sa statistique du département du Nord, version que nous adop-

les rues aux grandes fêtes, dérivés de l'usage de promener ainsi les victimes humaines qu'on destinait aux sacrifices, enfermées dans les figures colossales d'osier.

On lit dans l'histoire de Paris, de M. Dulaure, tome 4, :
« le personnage du *géant*, dans les fêtes publiques, a toujours
• un caractère hostile; il est considéré comme un ennemi,
• un être odieux dont on se venge. » Nous n'admettons par cette affirmation.

M. Castil-Blaze, tome 6 de la Revue de Paris, dit en parlant des fêtes du département du Nord. « Les dragons et les géans appartiennent à des temps très anciens. Ces figures étaient apparemment destinées à perpétuer le souvenir de quelques grands désastres, de quelque fléau destructeur, d'une défaite, d'un incendie, d'une inondation, d'une épidémie, et peut-être aussi d'un succès. La mémoire de l'événement s'étant insensiblement effacée, il ne reste que l'emblème qui, devenu inexplicable, n'est plus pour la foule qu'un vain sujet d'ébahissement. »

M. Castil-Blaze a raison, car d'après la tradition, le Gayant de Douai, appartiendrait à la dernière catégorie, ainsi que le Papa-Reuss de Dunkerque.

terons avec d'autant plus de raison, qu'à la même époque on vit des Géans aux fêtes de plusieurs villes de Flandre; à Gand, à Bruges, à Dunkerque, à Maubeuge. La fête ou Procession de Douai, fut instituée sous l'Archiduc Maximilien, époux de Marie duchesse de Bourgogne (1), on en trouve la preuve authentique aux archives de la Mairie de Douai.

«En 1480 a été instituée en l'honneur de Dieu,
» de toute la cour Cœlestiale, et de Monseigneur
» Saint Maurand, une Procession pour rendre
» grâces que, par tel jour 16 juin, cette ville
» fut gardée et conservée de l'emprinse que y
» feraient les Franchois pour le cuider s'en pren-
» dre» (1). Ce fut selon toute apparence Charles

(1) Douai faisait partie de la France en 1212. Cette ville appartenait au duc de Bourgogne en 1482, à la maison d'Autriche et à celle d'Espagne jusqu'au 6 juillet 1667, où elle est restée définitivement à la France.

(1) Le peuple de Douai est encore persuadé que Saint Maurand descendit du ciel, pour défendre la ville attaquée à l'improviste pendant qu'on célébrait une fête, et qu'avec sa lance de feu, il renversa les assiégeans; mais la vérité historique nous force de démentir cette miraculeuse version.

Louis XI après s'être emparé d'Arras voulut prendre Douai par surprise; il envoya nuitamment des troupes, pour profiter du moment où, les habitans fatigués des joyeuses orgies d'une fête, seraient dans l'impossibilité de se défendre, mais les Artésiens mécontents des exactions de Louis XI, dépêchèrent un homme sûr, pour prévenir les Douaisiens du projet des Français, et lorsque ceux-ci arrivèrent quelques heures après, et tentèrent l'escalade, ils trouvèrent la garnison et les habitans préparés à la défense. Les Français furent vigoureusement repoussés. Louis XI ayant dé-

Quint qui, connaissant l'humeur inquiète des Flamands et leur goût pour les divertissemens, introduisit ces représentations gigantesques perpétuées jusqu'à nous. Ces Processions et Fêtes annuelles, étaient un puissant moyen pour forcer les habitans de confraterniser entre eux (2).

couvert la cause de son échec, s'en vengea cruellement sur la ville d'Arras, dont il dispersa les habitans.

Ce ne fut qu'en 1770, à l'issue d'un procès évoqué au conseil, et qu'avait occasionné la défense faite par l'Evêque d'Arras au Clergé, d'assister à cette procession, qu'il fut ordonné qu'elle se ferait à l'avenir le 6 juillet, époque de la conquête de la ville par Louis XIV.

(Mémoires sur l'Artois ; statistique ; manuscrits.)

(1) Dans un manuscrit, qui appartenait à feu M. Guilmot, bibliothécaire de Douai, l'un de ces laborieux savans, aussi modestes que profonds, qui font la gloire d'un pays, et dont souvent on n'apprécie pas de leur vivant l'immensité des travaux ; j'ai lu cette version, relative à l'institution de Gayant.

On m'a assuré que Charles-Quint, voulant établir à Douai quelque chose de remarquable qui augmentât la valeur des fermes en attirant dans la ville beaucoup de consommateurs, fit en terrer dans la tour du vieux Tudor, des os d'un animal monstrueux qu'on découvrit ensuite, qui donnèrent lieu à l'érection de Gayant, et aux fables débitées sur la taille de ce géant.

D'après le caractère de Charles-Quint, cette version paraîtrait la seule vraie, car dans l'institution de la procession de Saint Maurand, dont on a la date précise, il n'est aucunement question du géant, s'il y a été joint, c'est qu'il existait avant, et que le peuple s'était emparé de sa destinée. Personne n'ignore l'amour des Douaisiens pour leur Gayant. M. Plouvain en a rapporté plusieurs traits, copiés par M. Berthoud dans le Musée des familles n° 26.

(Note de l'auteur.)

Voici la description de cette Procession Religieuse et Profane d'après M. Dieudonné.

MARCHE ET ORDRE DE LA PROCESSION DE DOUAI.

Les deux chapitres Saint Pierre et Saint Amé, leurs habitués, les Curés et les Vicaires des paroisses ; les Capucins, les Récollets Français et Anglais, les Minimes, les Jacobins des deux collèges, les Carmes chaussés et déchaussés, les Chanoines de la Trinité, les Brigittins, les Augustins.

Les chapitres, les paroisses et les maisons religieuses, faisaient porter leurs reliquaires, leurs patrons, les bustes des saints qu'ils possédaient.

Les Corps Civils, l'Université composée des cinq facultés, des principaux des collèges et des bacheliers.

Les officiers du baillage royal, les huissiers et hallebardiers, les douze échevins, les conseillers, pensionnaires, procureurs syndics, les greffiers, les vingt-quatre censeaux ou échevins escortés de leurs gardes-armes ; toutes les corporations établies en jurandes, chacune suivant son ancienneté.

Chaque corporation avait à sa tête une grande bannière où se trouvaient attachés les attributs de son corps.

Les quatre compagnies, savoir des canonniers, des arquebusiers, des maîtres en fait d'armes

et des arbalétriers, ayant à leur tête chacune, un capitaine et un lieutenant, toutes en uniforme, les uns en rouge et argent, les autres en bleu et or.

Les compagnies étaient précédées d'un homme emboîté dans un petit cheval d'osier, recouvert en peau, qu'on appelait le *Sot des canonniers*; il était affublé d'un bonnet garni de petites clochettes en forme de grelots.

Venait ensuite le géant *Gayant*, qui a 21 pieds, il est habillé à l'antique, portant le costume militaire des anciens chevaliers, avec un casque et un large cimenterre en sautoir.

Madame *Gayant* appelée par le peuple *Marie Saguenon*, a un pied ou deux de moins haut que son mari, son costume varie suivant la mode, *Jacques* ou *Jacquot* l'ainé des enfans, déjà armé chevalier, a environ 14 pieds de hauteur, *Fillion* sa sœur cadette est à peu près de la même taille, *Binbin* le plus jeune de tous, peut avoir neuf à dix pieds; il est habillé et coiffé en enfant ayant un bourrelet autour de sa tête. Son air enfantin est très bien exprimé. Le peintre lui a tellement placé les yeux qu'il paraît loucher, cela plaît beaucoup aux Douaisiennes qui l'appellent tendrement *not tiot tourny*, ces cinq mannequins ont l'air de marcher, tant les draperies cachent adroitement les porteurs.

Après la famille de *Gayant*, venait la Roue de Fortune sur laquelle se trouve un Procureur en

grand costume, tenant une volaille à la main.

Un Vaisseau dit *navire*, gréé de ses voiles et agréablement pavoisé, était traîné par six chevaux; des bateliers et des cabaretiers le montaient, enfin trois Chars de triomphe, montés par des écoliers. En 1755 l'un de ces Chars, alors sous la direction des jésuites, représentait la religion sous un Dais, avec ses attributs, environnée de la sainteté et de la vérité, elle touchait d'une main une colonne de marbre sur laquelle était placé le titre de la loi avec cette inscription : *regnorum columnen et decus*. La Flandre embrassait cette colonne et s'y tenait fortement attachée, malgré les efforts que l'Erreur et l'Impiété faisaient pour l'en séparer, elle avait pour symbole une vigne unie à un chêne avec cette devise : *mihi adhærere*, plus bas, la Piété et la Subordination se donnaient la main, la France placée au milieu du Char, recevait l'hommage de la Flandre.

Le second Char, représentait la gloire de la monarchie Française, affermie par la naissance du duc de Bourgogne.

Le troisième Char, représentait le triomphe de l'église. Ces Chars ont disparu avec les jésuites.

Nous ne pouvons mieux caractériser l'esprit syllogistique des Douaisiens, qu'en citant avec détail deux solennités modernes spéciales, nous avons trouvé l'une dans un manuscrit qui appartient à notre savant ami M. Hécart, l'autre,

dans une relation imprimée à Douai chez M. Willerval, en 1754.

Solennité et cérémonie de la bénédiction de l'église collégiale et paroissiale de Saint Pierre à Douai, 26 juillet 1750.

» Jamais joie plus pure, et plus sensible parmi
» les Israélites, jamais fête si auguste ni célébrée
» avec plus de pompe et de solennité, que quand
» il s'agissait du temple et du Dieu de leurs
» pères. Salomon bâtit un temple au Seigneur
» dans le lieu où le Très-Haut voulait être servi
» et adoré, bâtiment auguste où rien ne fut
» épargné pour le rendre digne de sa destina-
» tion, ce sage et religieux monarque fait pu-
» blier la cérémonie de la dédicace du Saint
» Temple, les anciens d'Israël, les princes des
» Tribus, les chefs de familles, les lévites, les
» prêtres, le peuple de tous les quartiers du
» royaume, se rendent avec allégresse à Jérusalem ; la cérémonie commence avec toute la
» magnificence possible, la multitude y assiste,
» sans confusion, la modestie, le respect, la
» religion, la ferveur y paraissent dans tout
» leur éclat.

» Les bruits des tymbales, les sons de tous
» les instrumens de musique accompagnent la
» cérémonie, le chant des psaumes n'est inter-

» rompu que par des acclamations de joie d'un
» peuple pénétré de sa religion, et du zèle pour
» la maison de Dieu, tout y est beau, tout y est
» grand, tout y est saint, tout y est majestueux
» et digne du Dieu que l'on adore. Jérusalem
» pendant trois ans n'a plus de temple que pour
» les idoles d'Antiochus, et les nations y immo-
» lent impunément des victimes réprouvées. Ju-
» das Machabée, vainqueur des ennemis de son
» Dieu, les dépouille de leurs immenses riches-
» ses et les destine au rétablissement du temple,
» le peuple trop heureux de pouvoir contribuer
» à une si belle entreprise, consent et applaudit
» aux religieux desseins de son généreux chef ;
» le temple profané par le sang impur des vic-
» times immolées, et par les mains sacrilèges des
» sacrificateurs est rétabli, le jour de la purifi-
» cation fut le même que celui de la profanation.
» Après trois ans d'interruption, on offre enfin
» au Seigneur, sur l'autel nouveau qu'ils venaient
» de bâtir et de consacrer en son honneur. Il
» faudrait avoir dans le cœur cette profonde et
» religieuse vénération, dont les juifs étaient pé-
» nétrés pour la maison de Dieu, pour bien
» juger de la solennité de cette fête, et des pi-
» euses réjouissances qui accompagnèrent cette
» belle cérémonie.

» Ils se levèrent avant le jour et se rendirent
» au temple tous ensemble avec une édifiante
» modestie ; le concours est extraordinaire, l'al-

» légresse est marquée sur tous les visages, les
» réjouissances sont publiques, les fêtes se mul-
» tiplient, le prêtre ne se lasse point d'offrir dans
» le lieu saint ses sacrifices et ses holocaustes ,
» le peuple va avec empressement, lui rendre
» ses respects et ses hommages ! spectacle édi-
» fiant et digne de l'admiration des anges, où le
» peuple animé d'une vraie piété et des plus vifs
» sentimens de religion , dispute au prêtre la
» gloire de témoigner son zèle et sa reconnais-
» sance. Le prêtre et le peuple également tou-
» chés ne peuvent modérer leur joie, ni retenir
» les expressions de leur reconnaissance; ils ado-
» rent la Majesté de Dieu dans la plus profonde
» humiliation, ils élèvent leur voix ju'qu'au ciel,
» en bénissant le Dieu des miséricordes qui a
» secondé leurs desseins, et donné de si prodigieux succès à leur entreprise.

» La fête de la nouvelle Dédicace du Temple
» dura huit jours entiers, pendant ce temps-là
» les sacrifices de propitiation, d'expiation et
» d'action de grâce ne sont pas interrompus,
» et le terme est trop court pour satisfaire la
» dévotion d'un Peuple, qui ne veut pas de
» bornes à sa reconnaissance et à sa ferveur.

» MM. les Chanoines du Chapitre de Saint
» Pierre, ont des rapports bien marqués et bien
» sensibles avec ces fidèles Israélites ; sans Eglise
» comme eux depuis seize ans , ils furent obligés
» d'aller offrir leurs sacrifices au Seigneur dans

» une Chapelle étrangère, d'abord à la Chapelle
» de la Madeleine, ensuite aux *Huit Prêtres*.
» L'Office divin ne pouvait se célébrer avec la
» décence et l'éclat qui lui est dû, et où la mul-
» titude des adorateurs devenait à charge. Dans
» des besoins si pressans, ils ont trouvé dans
» le pieux Monarque qui nous gouverne (1),
» un autre Machabée, qui a voulu en être le
» restaurateur, comme ses ancêtres en avaient
» été les fondateurs et les protecteurs.

» Le même zèle pour la décoration, et la per-
» fection du Saint Temple, a éclaté dans le peu-
» ple de tous les rangs et de toutes les conditions,
» les Petits et les Grands, les Prélats et les Gen-
» tils-hommes, le Citoyen, le Voisin, l'Étranger,
» ont contribué à seconder leurs desseins et à
» avancer l'œuvre de Dieu par leurs pieuses
» libéralités.

» Ressources inépuisables ménagées par une
» Providence particulière, qui a présidé à leur
» sainte entreprise, pleins de confiance dans le

(1) Louis XV octroya pour rebâtir cette Eglise une somme de 12,000 fr. par an, pendant 20 ans, mais comme ce Monarque n'avait pas l'envie de se priver d'un plaisir, pour cet acte de magnificence, il désigna trois abbayes qui devaient payer annuellement cet élan de générosité, celle d'Anchin donnait 5,000 fr., celle de Marchiennes 4,000 fr., et celle de Vaucelles 3,000 fr.; c'est ainsi que l'Eglise de Saint Pierre fut rebâtie; c'est très bien sans doute, mais les véritables restaurateurs de ce monument sont ceux qui l'ont payé, et l'acte du Roi, nous semble plutôt arbitraire que digne de louange.

» Dieu puissant dont le bras n'est pas raccourci,
» pénétrés des plus vifs sentimens de reconnaissance envers le Dieu libéral, qui a réveillé
» la charité de tant de généreux bienfaiteurs,
» il invitait les fidèles de se joindre à eux pendant la solennité de l'Octave de la Bénédiction,
» pour rendre de concert leurs actions de grâce
» au Dieu de gloire et de majesté, dans le nouveau temple qu'il s'est choisi.

» Cette Eglise dont on va faire la solennelle
» bénédiction peut se considérer comme paroissiale et collégiale, sa première qualité nous
» fait remonter jusqu'au septième siècle pour
» en trouver l'origine, et nous rappelle un des
» plus anciens monumens de la religion chrétienne dans la Flandre; mère et maîtresse de
» quatre grandes paroisses et de toutes les autres Eglises, qui sont dans l'étendue de son
» patronage.

» Baudoin IV, Comte de Flandre, lui attribua
» en 1012, le titre de Collégiale avec des prérogatives singulières, immunités, droits d'asiles, droit de patronage, privilèges, rien ne lui
» fut refusé, de tout ce qui pouvait la distinguer
» sur toutes les autres Eglises.

» Située au centre de la ville, son autel sert à
» toutes les solennités extraordinaires.

» Le corps le plus respectable des Pays-Bas,
» va y recevoir les lumières du Dieu éclairé,
» pour distribuer sa justice, (le Parlement);

» tous les corps s'y assemblent avec leurs marques de distinction , pour les fêtes et les réjouissances publiques ; soit qu'il faille rendre des actions de grâces au Dieu des armées , pour les victoires remportées sur les ennemis ; soit qu'il faille remercier le Dieu des Miséricordes , pour la prospérité et la fécondité de la famille Royale. Elle prête son sein triste et lugubre pour recevoir les larmes des peuples affligés , pour les obsèques et la pompe funèbre de nos Rois , quand il faut leur rendre les derniers devoirs , ou , quand il faut implorer sa miséricorde , pour quelque autre fléau de sa justice dont on est menacé ; enfin c'est dans cette Eglise que chaque année , à la fête de l'Assomption , le Prêtre , le Peuple , s'assemblent pour assister à la Procession solennelle , établie par nos Rois (le vœu de Louis XIII). Procession qui sert tout à la fois de monument de piété , et de leur reconnaissance envers la Mère de Dieu , qu'ils ont choisie pour Protectrice du Royaume , et d'aiguillon à leurs sujets , pour ranimer leur confiance dans sa puissante protection , dont ils ont ressenti de si prodigieux effets.

Nous passerons le détail des cérémonies pour la bénédiction de l'église , qu'on peut lire dans le Rituel ; nous indiquerons seulement le sommaire des processions qui furent faites pendant tout l'octave.

Le Dimanche 26 Juillet, après la bénédiction de la nouvelle église, on alla processionnellement chercher le Saint Sacrement à la chapelle des Huit-Prêtres.

MM. les Écoliers, Humanistes et Philosophes, *arrangés en bel ordre* sur deux lignes, portant un flambeau, ouvraient la Procession, les guidons et étendards déployés de chaque classe, au milieu.

Les Sodalistes (compagnons ou confrères) des deux congrégations (1), brillantes et nombreuses, suivaient les écoliers avec leurs guidons, et portaient aussi un flambeau.

Venaient ensuite les Ordres religieux, sur la même ligne et dans le même ordre, suivis de MM. les Marguilliers, les Notables avec flambeau, les Théologiens, Séminaristes en surplis; le nombreux Clergé des deux Chapitres, les Curés du patronat revêtus de chappes magnifiques.

(1) La première de ces congrégations, celle de *Notre Dame des Sept-Douleurs*, avait été fondée le 12 janvier 1573, aux Récollets Wallons, à Douai. On récitait dans l'église des chants royaux et des ballades en l'honneur de la Vierge, et on distribuait des prix, et des *affiquets* d'argent à ceux qui avaient fait les meilleurs ouvrages.

La seconde dite de *Sainte Dorothee*, fut instituée le 13 janvier 1664; chaque année on célébrait la fête de cette sainte le 6 février, l'église était ornée d'un buffet de fleurs rares et magnifiques, qui attirait beaucoup de curieux, et a contribué au goût des Douaisiens pour l'horticulture. Les jardiniers et les amateurs fleuristes de la ville, concouraient à embellir ce buffet.

Éphémérides hist. de Douai, par M. PLOUVAIN.

Au milieu, une grande quantité d'enfans habillés en anges, éblouissant par leur magnificence, les uns faisant les encensemens de distance en distance, d'autres portant des corbeilles de fleurs pour en parsemer les rues, 21 autres portaient des symboles, avec emblèmes et devises ayant rapport à la cérémonie; les voici :

L'Église de Saint-Pierre rebâtie après la destruction.

FIGURE... Le Phénix renaissant de ses cendres.

MOT..... Ainsi j'aime à mourir.

La nouvelle Église comparée à la vieille.

FIGURE... La Lune sortant d'une éclipse.

MOT..... Je repars plus belle.

La longue attente est bien compensée par la richesse de l'Édifice.

FIGURE... Un Vaisseau richement chargé qui revient après une longue navigation.

MOT..... Noble prix de mon attente,

Le retardement était nécessaire.

FIGURE... Un Chêne croissant.

MOT..... Il tarde, mais pour s'élever plus haut.

Cette Église sera un asile où l'on trouvera la tranquillité et le salut,

FIGURE... Un Port, en outre un Vaisseau battu de la Tempête.

MOT..... Ici repos et salut.

La protection du Prince des Apôtres doit y faire espérer beaucoup de faveurs.

FIGURE... La Barque de Saint-Pierre chargée de Poissons.

MOT..... Nulle part plus d'Abondance.

Le Peuple retirera beaucoup d'avantages de l'érection de cette Église.

FIGURE... Le Soleil.

MOT..... Pour le Bien public.

Cette Église est des plus belles.

FIGURE... La Lune dans un Ciel étoilé.

MOT..... Je brille parmi toutes les autres.

Cette Église doit surtout sa beauté à la libéralité du Roi.

FIGURE... Le Soleil éclairant un Parterre.

MOT..... C'est à lui que je dois mon premier éclat.

Le Peuple a contribué avec Sa Majesté à l'embellissement de cette Église.

FIGURE... Un Fleuve et des Ruisseaux arrosant une Campagne.

MOT..... Noble et douce Émulation.

Le zèle de MM. les habitans, pour l'embellissement de cette église, ne fera que s'augmenter.

FIGURE... Un Soleil levant.

MOT..... Sa chaleur va toujours croissant.

La récompense de ceux qui ont contribué au rétablissement de cette Église.

FIGURE... L'Arche de Noé.

MOT..... Elle sera le salut de ses fondateurs.

L'abondance des grâces réservées aux bien-fauteurs de cette église.

FIGURE... Une Mer avec des fleuves qui vont y porter leurs eaux.

MOT..... Elle les rendra avec usure.

Leur générosité sera récompensée, même dès cette vie.

FIGURE... Un bras qui, à travers un nuage, sème du froment sur une bonne terre.

MOT..... Elle produira au centuple.

Le zèle de MM. les Chanoines pour la gloire de Dieu, dans le rétablissement de leur église.

FIGURE... Les Abeilles qui travaillent pour leur Reine.

MOT..... Pour lui seul.

Les soins empressés du chapitre de Saint Pierre, pour le rétablissement de leur église.

FIGURE... Le Soleil parcourant l'Univers.

MOT..... Sans relâche et sans repos.

La constance de ces Messieurs, à l'épreuve de tout obstacle.

FIGURE... Un Feu qui s'augmente par l'opposition des vents.

MOT..... Il croît malgré les Vents contraires.

Le Très Saint Sacrement de l'Autel porté en procession à la nouvelle Église.

FIGURE... Le Soleil parcourant les signes du Zodiaque.

MOT..... Il éclaire et illustre.

L'entrée du Saint Sacrement dans la nouvelle Église.

FIGURE... L'entrée de l'Arche d'alliance à Jérusalem.

MOT..... La Cité lui devra protection et salut.

La Bénédiction solennelle de cette Église, est un sujet de joie pour tout le peuple.

FIGURE... Les Oiseaux à la vue de l'Aurore.

MOT..... Son aspect les comble tous de joie.

A la plus grande Gloire de Dieu, de la Sainte Vierge Marie immaculée, et de Saint Pierre et de Saint Paul.

Le Prévôt de Saint Pierre portait le Saint Sacrement, accompagné des assistans, sous un Dais riche et superbe, le corps de la superbe Université de Douai, orné des marques qui la distinguent, suivait le Dais, ensuite MM. du Siège Royal de la Gouvernance, MM. du Magistrat avec les quatre compagnies bourgeoises, fermaient la Procession, portant tous des flambeaux.

Toutes les rues étaient jonchées de verdure, ornées de tapisseries, plusieurs reposoirs étaient remarquables, soit par leur élégance, leur richesse ou leur noble simplicité.

Des salves de *boîtes*, la sonnerie *harmonieuse* de toutes les Cloches des Églises et Couvens, contribuèrent au charme de cette Procession.

Pour ne pas fatiguer le lecteur du détail des huit Processions, qui suivirent celle que nous

venons de décrire, nous dirons qu'elles se ressemblèrent, et n'eurent d'autre objet que la translation des différentes reliques appartenantes au chapitre de Saint-Pierre, déposées dans les Églises de la Ville, pendant la reconstruction de cette paroisse.

SOLENNITÉ SÉCULAIRE,

En l'honneur du Très Saint Sacrement de l'autel, célébrée à Douai, le 21 juillet 1754, en mémoire de trois miracles arrivés l'an 1254, dans l'insigne Eglise Collégiale de Saint Amé.

L'origine de la procession qui se faisait annuellement dans l'Eglise de Saint Amé à Douai, est assez curieuse pour en dire quelques mots.

Thomas de Cantimpré qui florissait au XIII^e siècle, homme d'un mérite supérieur, suffragant de l'Évêque de Cambrai, auteur de différents ouvrages que cite M. Le Glay, dans ses recherches par l'Eglise Métropolitaine, nous a laissé le récit des trois Miracles arrivés dans l'Eglise de Saint Amé, en qualité de témoin oculaire.

Qu'opposerions nous à ce témoignage, confirmé par des centaines de spectateurs ? l'imagination joue nécessairement un grand rôle dans cet événement, cependant celui qui a créé le monde, qui suspend le soleil au-dessus de nos

têtes, ne peut-il pas faire d'autres miracles ? le lecteur éclairé prononcera; notre tâche à nous, c'est de raconter les faits; écoutons Thomas de Cantimpré :

- » Un Prêtre ayant donné la Communion aux
- » Fêtes de Pâques, dans l'Église collégiale de
- » Saint Amé, en la ville de Douai, s'aperçut avec
- » surprise qu'une hostie consacrée, était malheu-
- » reusement tombée sur le pavé : comme il se
- » proposait de la relever avec respect, elle s'é-
- » leva d'elle-même, et alla se placer sur l'Autel,
- » où, au lieu des apparences du pain, le Peuple
- » et le Clergé, qu'on y appela, y virent tous
- » indifféremment pendant l'espace de plusieurs
- » heures, la figure d'un bel enfant qui paraissait
- » plein de vie. La renommée d'un si grand
- » Miracle, *poursuit Thomas de Cantimpré*, étant
- » parvenue jusqu'à Cambrai, où j'étais alors,
- » je me rendis d'abord à Douai, pour m'assurer
- » de sa réalité. Ayant obtenu du Doyen de
- » Saint Amé, la permission de voir l'Hostie mi-
- » raculeuse, je me rendis à l'Église avec une
- » foule immense de Peuple qui me suivait ; à
- » peine eut-on ouvert le Tabernacle et le Saint-
- » Ciboire, dans lequel on avait déposé l'Hostie
- » précieuse, que tous se mirent à crier : je vois,
- » je contemple mon Sauveur. Je demeurai
- » quelque temps fort surpris, sans voir autre
- » chose que les apparences d'un pain très-blanc :
- » ma conscience cependant ne me reprochait

» rien qui dût m'empêcher de voir avec les
» autres le corps de mon Sauveur. Mais cette
» surprise ne dura guères ; car peu après , je
» vis le visage de Jésus-Christ de la grandeur
» d'un homme parfait , ayant une couronne
» d'épines sur la tête , et deux gouttes de sang
» qui lui coulaient du front sur le visage. Je me
» prosternai aussitôt pour l'adorer ; m'étant
» ensuite relevé , je ne vis plus de sang ni de
» couronne d'épines ; mais la face d'un homme
» d'une beauté au-dessus de toute expression.
» *L'Historien , après avoir dépeint tous les traits de*
» *cette belle figure* , ajoute : tous les assistans
» virent , durant l'espace d'une heure , le corps
» de Jésus-Christ ; mais ils ne le voyaient pas
» tous sous la même figure , les uns le voyaient
» étendu en croix , les autres comme venant au
» Jugement , et la plupart sous la Figure d'un
» Enfant.

Tel est le Miracle arrivé l'an 1254 , le Mardi
après Pâques , dont on célébra la cinquième
année centenaire , le 21 Juillet 1754.

La veille de la Fête , toutes les Cloches de la
Ville furent mises en branle ; le lendemain ,
après la Messe dite , on fit la Procession dans
l'ordre suivant :

Elle était ouverte par les Enfans de la Charité
générale , portant chacun en main des bande-
rolles , qui représentaient le très Saint Sacrement
des Miracles , ils avaient à leur tête des tim-

bales , cors de chasse et hautbois. Au milieu d'eux , marchaient des Animaux de toute espèce , tant marins qu'autres , portant des génies qui avaient en main des banderolles proportionnées au sujet.

PREMIÈRE MARCHÉ,

Sacrifice de Melchisedech.

Une troupe d'AnGES tutélaires de la Ville de Douai et de l'Église de Saint Amé , portant les Armoiries qui distinguent l'une et l'autre. Un Trompette sur la banderolle de laquelle on lisait : *un Dieu caché se manifeste* , suivait un Timbalier et plusieurs Trompettes , puis Abraham avec sa troupe victorieuse d'une part , de l'autre les cinq Rois et les autres Captifs délivrés par le Patriarche , ensuite le grand prêtre Melchisedech. Le Sacrificateur , sur un Phaéton , offrait avec ses assistans , sur un Autel , du Pain et du Vin , au Dieu des Armées.

Ce Phaéton était suivi d'un Char , sur lequel le Sauveur paraissait sous la forme d'un Enfant , sur un Autel soutenu par quatre figures d'AnGES , et sous le Dais , au haut du Char quatre autres AnGES tenaient des banderolles blanches , avec ces quatre inscriptions :

Laissez venir à moi les petits Enfans.

Le Royaume est à eux ou à ceux qui leur ressemblent.

Ils suivent l'Agneau partout où il va.

Devenez semblables à de petits Enfans.

Ce Char était précédé d'une troupe d'Enfans vêtus de blanc, portant des banderolles blanches, symbole de leur candeur, un Ange conduisait cette Troupe innocente.

Une compagnie de Bourgeois, servant d'escorte, fermait la Marche.

SECONDE MARCHÉ,

Sacrifice d'Abraham.

LA FOI portant sur une banderolle ces mots :
'plein de Foi, il espéra contre toute Espérance.

LA FORCE..... *Il fut rempli de Force.*

L'ESPÉRANCE.. *L'espérance n'est point trompeuse.*

L'OBEÏSSANCE. *Il s'est fait obéissant jusqu'à la Mort,*

sur différens Phaétons, ouvraient la Marche, ils étaient suivis d'un petit Char, où était représenté sur une élévation, un Autel avec le bois destiné à brûler l'Holocauste, Isaac couché et lié dessus, Abraham prêt à l'immoler, et l'Ange qui lui arrête le bras; au bas du Char étaient les Domestiques d'Abraham, à la suite de ce Char, beaucoup de Bourgeois, vêtus à l'Espagnol, paraissaient être attirés par la célébrité du Miracle.

Venait ensuite un grand Char, le Sauveur y paraissait sur un Autel magnifique dans l'état d'un homme parfait; quatre Anges environnaient l'Autel, l'un tenait la Croix, un autre la

Couronne d'épines, le troisième la Lance, le quatrième l'Éponge et les Fouets. Le reste du Char était rempli d'Adorateurs de tous les états, à la tête desquels était Thomas de Cantimpré, avec sa suite.

Une compagnie Bourgeoise, faisant escorte, fermait cette Marche.

TROISIÈME MARCHÉ,

Sacrifice d'Abel et de Caïn.

Un Ange, portant sur la banderolle de sa trompette ces mots : *dès à présent commence le jugement du monde*, précédait deux Phaétons marchant de front, sur lesquels étaient deux autels, sur l'un on voyait un agneau immolé, environné de flammes qui s'élevaient droit vers le Ciel; Abel dans une posture modeste et suppliante était au pied de l'autel. Sur l'autre il y avait des fruits gâtés et communs, le bois enflammé rejetait la fumée vers la terre, sans toucher à l'oblation; Caïn au pied de l'autel, se livrait au désespoir et à la fureur.

La noblesse du pays à cheval, précédée par ses écuyers suivait les phaétons.

Venait ensuite le troisième Char, Jésus-Christ paraissait en juge, la foudre à la main, assis sur un nuage, surmonté de l'arc-en-ciel, plusieurs anges soutenaient ce nuage. Au milieu du char on voyait deux Anges, l'un tenait une épée flamboyante avec cette inscription : *retirez-*

vous maudits. L'autre tenait une branche d'olivier entrelacée d'une banderolle sur laquelle on lisait : *venez, vous pour qui sont préparées les bénédictions* ; à côté et sous cet ange étaient rangées la Foi, l'Espérance, la Charité, l'Humilité, la Douceur, la Pénitence ; sous l'autre les sept péchés capitaux étaient représentés par des monstres hideux.

Une compagnie de bourgeois fermait cette marche.

QUATRIÈME MARCHÉ.

L'Arche d'Alliance portée dans la Sainte Cité de Sion.

Cette marche était ouverte d'un côté, par les Lévites tenant leurs instrumens, de l'autre, par les officiers de la cour de David, et les principaux du peuple. Au milieu des deux rangs, on traînait un Phaéton portant un autel avec la victime enflammée, et à côté, dessacrificateurs.

A quelque distance, David, la harpe à la main dansait devant l'arche portée sur un phaéton avec le Grand Prêtre et deux lévites gardiens de l'Arche.

Venait ensuite Louis VIII avec sa garde et tous les grands seigneurs qui se croisèrent en 1226 pour combattre les Albigeois, un héraut les précédait, portant l'inscription suivante sur un étendart : *pour la défense de la Foi et de l'Eglise.*

Puis un grand Char représentait le triomphe

de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Sur l'extrémité du Char sous un Dais, était assis la Religion, la tiare en tête, tenant à la main droite un Calice, surmonté d'une Hostie dans un rayon d'or, plus bas sur une même estrade, étaient les quatre Docteurs de l'Eglise, au milieu d'eux un chœur d'Ange, sur le bas du Char, l'Ange protecteur de l'Eglise, armé d'un bouclier et d'une épée fulminante, terrassait les Hérésies.

Cette marche était fermée par une 4^e compagnie bourgeoise.

Le corps de la Procession commençait par les écoliers du Collège des Jésuites à cheval, ayant à leur tête des timbales et des trompettes, les corps des métiers avec leurs torches emblématiques, puis encore des écoliers tant humanistes que philosophes, portant des flambeaux sur deux lignes, etc., ainsi que l'ordre observé dans la Procession précédente.

Le Magistrat de Douai, avait fait élever une Pyramide quadrangulaire, qui représentait sur chaque face un des quatre miracles; cette Pyramide était garnie d'une quantité de lampions, de girandoles, de fontaines, de serpentaux et de fusées volantes, qui s'élevaient continuellement dans les airs et retombaient en pluie d'or, d'azur et de pourpre.

La Ville fut illuminée pendant toute la nuit.

Symboles et Devises placés à l'entour des Chars.

PREMIER CHAR.

La foi des Fidèles touchant le Sacrement de l'Eucharistie.

EMBLÈME... Un bâton dont une partie est dans l'eau, l'autre hors de l'eau, et qui paraît rompu.

DEVISE L'apparence trompe les sens.

Jésus-Christ est renfermé tout entier sous les espèces Eucharistiques.

EMB.... Le Soleil qui peint son image sur la superficie d'une fontaine.

DEV.... Tout immense qu'il est, il se donne des bornes.

La tendresse de J.-C. envers les hommes.

EMB.... Un Pélican qui nourrit ses petits de sa propre substance.

DEV.... Ma tendresse n'a point de bornes.

Jésus-Christ dans l'Eucharistie est la force des faibles.

EMB..... Une Vigne attachée à un Ormeau.

DEV..... Je donne de la Force à qui s'attache à moi.

Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, exauce les vœux de chacun.

EMB..... Le Soleil sur le Globe de la Terre.

DEV..... Je suis pour les Petits autant que pour les Grands.

Jésus-Christ protège immédiatement la Ville de Douai.

EMB..... Une Ancre qui retient un Vaisseau.

DEV..... C'est moi qui ferai son Salut.

DEUXIÈME CHAR.

Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, nous enseigne les voies du Salut.

EMBLÈME. L'Aiguille d'une Boussole.

DEVISE... C'est moi qui montre le Chemin.

Jésus-Christ est la source de la vie.

EMB..... Le Soleil sur une Campagne.

DEV..... Par mon Secours tout est vivifié.

Jésus-Christ nous éclaire dans nos doutes.

EMB..... Un Fanal exposé pendant la nuit sur une Tour.

DEV..... J'éclaire dans l'Obscurité.

Jésus-Christ est notre Soulagement dans nos Maux,

EMB..... Une Fontaine.

DEV..... A tous vos Maux, je serai le remède.

Jésus-Christ est la nourriture de nos Ames.

EMB..... La Manne.

DEV..... Je nourris et récrée.

Jésus-Christ embellit nos ames de toutes les vertus.

EMB..... L'Arc-en-Ciel opposé au Soleil.

DEV..... De lui je reçois ma beauté.

TROISIÈME CHAR.

Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, est l'ennemi du Péché.

EMBLÈME. L'Idole de Dagon renversée aux pieds de l'Arche.

DEVISE... Jamais ils n'ont de paix ensemble.
Jésus-Christ est la Terreur des Méchants.

EMB..... Un Soleil couvert de nuages, d'où partent des Éclairs.

DEV..... Craignez ; la Foudre vous menace.

Jésus-Christ comble de faveurs les Ames humbles , et fait éclater sa colère sur les Ames orgueilleuses.

Un Nuage , d'où tombe d'un côté une Pluie abondante dans une Plaine, de l'autre, la Foudre qui va frapper une Montagne.

DEV..... D'un côté, le Courroux , de l'autre, l'Abondance.

Jésus-Christ rassure les Bons.

EMB..... L'Arc-en-Ciel sur une Mer agitée.

DEV..... J'annonce la tranquillité.

Jésus - Christ est le Conducteur des Ames fidèles.

EMB..... Un Cadran exposé au Soleil.

DEV..... C'est lui qui me dirige.

Jésus-Christ est pour les Justes la source de de tous les biens.

EMB..... Le Soleil.

DEV..... Quels biens ne produis-je pas ?

QUATRIÈME CHAR.

Le miracle de la reproduction du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Emblème , un grain de Froment qui produit plusieurs Epis.

DEV..... Je ne suis qu'un , et je me multiplie.

Jésus-Christ dans l'Eucharistie triomphant des efforts de l'Hérésie.

EMB..... Un Soleil contre lequel on lance des traits.

DEV..... Aucun trait ne me porte coup.

Jésus-Christ demeure avec nous jusqu'à la consommation des siècles.

EMB..... La Lune recevant les rayons du Soleil pour nous éclairer , tandis qu'il va lui-même éclairer un autre Hémisphère.

DEV..... Jamais la lumière ne manque.

Jésus - Christ dissipe les ennemis de notre Salut.

EMB..... Un Soleil qui fait fuir des Oiseaux de Nuit.

DEV..... Quand je me montre , ils disparaissent.

Jésus-Christ est le soutien de notre espérance et le gage de notre Salut.

EMB..... L'Arc-en-Ciel.

DEV..... Du repos le signe et le gage.

Jésus-Christ attire à soi tous les Cœurs.

EMB..... Une pierre d'Aimant qui attire à soi des anneaux de fer.

DEV..... Je me les attacherai tous.

La ville de Douai avait des Processions spé-

ciales dites *Recordare*, en souvenir et action de grâces, de la cessation de la Peste, qui avait fait de terribles ravages en cette Ville en 1329, 1349, 1558, 1571, 1618, 1619, 1624, 1667, 1668, 1670 et 1671. Pierre Roger, Evêque d'Arras, depuis Pape sous le nom de Clément VI, établit cette Procession en 1329. Elle était fixée pour la paroisse St-Pierre au dernier Dimanche, et au premier Dimanche de Septembre pour les paroisses de Notre-Dame et de St.-Jacques.

Dans cette dernière Paroisse, à la Procession des Rogations, on portait au bout d'une perche un Dragon doré, accompagné de deux gonfons de soie écarlate. Ce Dragon précédait la Procession à distance de douze à quinze pieds. Le Peuple traversait cet intervalle, croyant par cette dévotion être inaccessible à la Peste.

Le savant M. Bottin a écrit une *Tradition des Dragons volans* dans le Nord de la France, insérée dans le premier volume des Archives du Nord, qu'on peut consulter au sujet du Dragon de Douai.

A Saint-Amand-les-Eaux, pendant la Fête de la Pentecôte, on promenait un énorme Dragon d'osier en mémoire de celui que Saint-Amand avait fait fuir en faisant le Signe de la Croix (1).

Aujourd'hui, la Ville de Douai est le centre des Sciences du Département du Nord, sa So-

(1) Histoire de Tournai, par Jean Cousin.

ciété Littéraire compte des Hommes du premier mérite : MM. Taranget, Bruneau, Quenson, Duthillœul, Corne, Derbigny, la Garde, Pronnier, Escalliez et quantité d'autres personnes, honorablement connues dans le Monde savant.

L'Esprit Universitaire a fait place au Goût, au Beau, au Bien, en dépit des *magnifiques Recteurs* qui avaient appauvri les idées, par leur méthode scolastique.



CHAPITRE XII.

CHANOINESSES

De Maubeuge.

ENTRÉE D'UNE ABBESSE (1).

 Avant de parler des Processions de Maubeuge, il est essentiel de dire un mot du célèbre Cha-

(1) Ce chapitre paraît être étranger au sujet que je traite, mais il s'agit de conserver des documens qui puissent servir à l'histoire de notre belle Flandre, ceux relativement à Maubeuge manquent entièrement. Cette ville a tant souffert par les sièges, les assauts, les incendies que les archives remontent à peine au XV^e siècle, étant devenues la proie des flammes, le 4 mai 1479, à l'incendie de la ville par les Français.

Les précieux mémoriaux du chapitre, les Chartres et tout ce que renfermait le greffe, furent conduits à l'arsenal en juillet 1793, pour faire des cartouches; le peu qui reste de ces archives en avait été soustrait avant la suppression. M. Estienne, l'homme du monde le plus complaisant et le plus ami de son pays, les possède presque toutes, c'est à lui que je suis redevable des détails ren-

pitre des Chanoinesses de cette ville , pour atteindre notre but , de faire connaître les mœurs des Peuples par leur usages et leurs solennités ; ce sont des jalons que nous posons , pour ceux qui écriront l'Histoire.

L'exactitude des faits que nous citons , leur servira d'autorité ; ils sont le fruit de longues recherches , d'une attention minutieuse , afin de ne point errer dans les dates ; rien ici n'est sacrifié à l'imagination , c'est une difficulté inappréciée des lecteurs de romans , et qui cependant double le travail d'un auteur consciencieux.

Une Fille , jeune , belle , riche , de haute naissance , soumise au prestige de l'adulation et des plaisirs mondains , s'arrache des bras d'une famille qui la chérit , fuit un homme couronné qui l'adore , se retire près d'un bois que son

fermés dans ce chapitre. J'ai commencé par l'entrée d'une abbesse , pour constater la puissance quelle exerçait à Maubeuge , et son influence sur l'esprit des habitans.

Un *seul* mémoire historique sur les chanoinesses et par conséquent sur la ville de Maubeuge , a été écrit à la fin du 17^e siècle par le chanoine Lerat , déposé au greffe de la ville en 1792 par le chanoine Carion , qui s'occupait à le copier , ce précieux manuscrit paraît être perdu ; une Dame qui existe encore , et qui en a entendu la lecture , dit que cet ouvrage était très intéressant.

M. Estienne a les 17 pages copiées par le chanoine Carion , ce qui lui fait vivement regretter la perte du manuscrit , où tous les événemens arrivés à Maubeuge , depuis son origine , étaient scrupuleusement constatés.

(Note de l'auteur.)

aspect disgracieux avait fait nommer *Malbod* (mauvais bois), pour se livrer tout entière à la Prière , à l'exercice de la Bienfaisance. Après avoir reçu le voile des épouses de Jésus-Christ, des mains de Saint Amand, elle fait défricher les alentours de son Oratoire, construire des Habitations simples et commodas : des Vierges, de pieux Cénobites accourent se mettre sous la tutelle de la vertueuse Aldegonde, dont la renommée s'étendait au loin ; deux Communautés sont établies, l'une de Religieuses, sous l'invocation de la Mère du Christ ; l'autre de douze Religieux, figurant les douze Apôtres, sous le patronage de Saint Quentin.

Aldegonde donne du travail aux ouvriers, du pain aux indigens, des consolations à toutes les peines, des soins à tous les maux. Chacun s'empresse d'accourir, on bâtit des cabanes, puis des maisons, et en peu d'années la Ville de Maubeuge existe.

La reconnaissance des Habitans envers leur Fondatrice se perpétue avec les pieuses Filles qui lui succèdent ; celles-ci s'efforcent à leur tour d'imiter les vertus et la bienfaisance de la Sainte qui les a établies ; ce contrat moralement réciproque, ne se brise qu'en 1790.

La Communauté fondée en 661 par Sainte Aldegonde, fut érigée le 10 Avril 963 en Chapitre noble, afin de procurer l'existence aux

Filles de Chevaliers et Barons ; ruinés par les guerres et par l'invasion des Barbares.

L'Abbesse du Chapitre de Maubeuge, *Seigneur* d'une partie de la Ville (1), faisait administrer la haute et moyenne Justice par ses Officiers. Elle était à la nomination du Roi, et ne pouvait se marier ; les Chanoinesses au contraire, quoique devant prouver aussi trente-deux quartiers de noblesse, n'étaient assujéties à aucun vœu. Les noms des plus illustres Familles de la France, figurent sur leur liste.

La ville de Maubeuge a beaucoup perdu à la suppression de son Chapitre, c'était une véritable providence, les bienfaits qu'il répandait dans toutes les classes sont innombrables ; et comme on le pense bien , la classe pauvre avait la plus large part (2).

(1) Dans des temps antérieurs, les Maubeugeois étaient serfs du chapitre, ils se rachetèrent du droit de servage, probablement à l'époque de l'établissement des communes. Dans les comptes du chapitre de 1389, il est question du droit de *Morte main*, perçu jusqu'en 1789. Le chapitre, n'avait que la moitié de ce droit sur la partie de la ville qui n'était pas soumise à sa juridiction, le comte d'Egmont jouissait de l'autre, par suite d'engagères faites par le roi d'Espagne. Cette moitié fut supprimée par Louis XVI ; le Chapitre fit percevoir la sienne jusqu'en 1789, mais on y mettait tant de ménagemens, que ce droit se réduisait à bien peu de chose, du 24 juin 1788 à pareil jour 1789, 26 personnes payèrent ce droit, et il ne s'éleva en totalité qu'à 68 livres 18 sols Hainaut. Environ 42 francs 52 centimes.

(Note de M. Estienne.)

(2) Le revenu du chapitre passait trois cent mille francs qui étaient dépensés à Maubeuge, outre le revenu particulier des

Presque toujours, l'Abbesse était choisie parmi les sommités nobiliaires et puissantes à la cour, aussi obtenait-elle facilement des faveurs et des grâces, pour les habitans de la Ville. Plusieurs déserteurs durent la vie à l'intercession de la Princesse de Croï, avant-dernière Abbesse. La proximité des Pays-Bas, rendait ce crime assez fréquent, et les lois étaient très-sévères pour ce genre de délit. De plus l'Abbesse nommait une partie des Echevins, elle avait la collation d'un grand nombre de Canoncats, de Cures et de Bénéfices, aussi les courtisans ne lui manquaient pas.

Quoique quarante-cinq ans se soient écoulés depuis la suppression du Chapitre, les Maubeugeois ont la mémoire du cœur, principalement les habitans du faubourg, et consacrent par la tradition sa bienfaisance (1). Tous les enfans

Chanoinesses et de l'Abbesse; celle-ci avait de la recette du chapitre 100 livres Hainaut par an, qu'elle donnait aux pauvres les jours de Pâques et de Noël, et les pauvres étaient rares à Maubeuge; car le chapitre faisait distribuer du pain aux nécessiteux, du charbon dans les hivers rigoureux, et dans les années de disette, ces femmes charitables, faisaient mettre à la halle leurs grains de réserve, ordonnant de les vendre à des prix modérés, afin que les fortunes médiocres puissent y atteindre.

Plusieurs familles de Maubeuge, descendent de personnes qui ont été employées au chapitre, soit comme valet et femme de chambre, maître d'hôtel, cuisinière, etc., la plupart vivent dans l'aisance des legs qui leur furent faits par les dames auxquelles ils étaient attachés.

(M. E.)

(1) Sous les guerres de Louis XIV, la ville eut souvent recours

savent le détail des Cérémonies Chapitrales; les anecdotes concernant les Chanoinesses; ces ré-

à la protection des chanoinesses pour les prier d'employer leur crédit à la cour de France, soit pour exemption de garnison Française, soit pour diminution de contribution, ce qu'elles obtenaient presque toujours.

C'est à leur sollicitation, que la ville fut pendant deux ans exemptée de logement, et considérée à peu près neutre, par les deux partis alors en guerre. A l'approche des armées, l'Abbesse et les chanoinesses se retiraient dans leurs familles, où à Mons, elles y avaient une maison de refuge, c'est là, que le magistrat de Maubeuge allait les implorer. Nous citerons à l'occasion de la bienfaisance du chapitre une anecdote *authentique*, oubliée sans doute à dessein par les historiens de Turenne, qui auraient craint d'affaiblir l'admiration pour ce grand capitaine, en disant la vérité.

En septembre 1655, le vicomte maréchal de Turenne se trouvant au Quesnoy, mit une contribution de 200 pistoles sur la ville de Maubeuge, sous menace de *pillage et du feu*, cette ville n'offrait alors qu'un simulacre de défense, elle était à la discrétion du premier venu, et ruinée par les contributions extraordinaires que lui imposaient tous les généraux.

Un trompette du comte de Bucquoy fut envoyé à Turenne, avec différentes lettres, qui prouvaient l'impossibilité de payer cette somme, les menaces du Maréchal avaient fait fuir tous les habitants, jusqu'au lieutenant du prévôt et les échevins; les Jésuites seuls étaient restés à Maubeuge, et ne possédaient pas le dixième de la somme exigée. Turenne fut inflexible; le baron de Baupré, les Chanoinesses, intervinrent inutilement, 200 pistoles (3,400 fr.) où *le feu!*... Dans cette extrémité ce fut encore le chapitre qui sauva la ville, il prêta 150 pistoles, les chanoinesses en donnèrent 50 pour leur part, et les 200 pistoles furent portées à Turenne par un jésuite accompagné d'un trompette.

On s'étonnera peut être de la misère où la ville de Maubeuge était réduite, puisqu'elle ne pouvait payer une somme qui paraîtrait aujourd'hui si minime; peu avant, le commandant du château d'Aymeries ayant imposé la ville à 12 patagons (le patagon monnaie d'argent espagnole, valait 4 livres 16 patars de France); Les magistrats eurent recours à la bourse particulière

cits sans cesse répétés, à cet âge, où les impressions reçues ne s'effacent jamais, perpétuent parmi les habitants de Maubeuge de justes regrets. L'espèce de culte qu'ils rendaient à leur bienfaitrice se conçoit aisément : loin du pouvoir, à l'extrême frontière du Nord de la France, à l'époque où les communications étaient difficiles, où un voyage à Paris était un événement, et servait de texte aux causeries de plusieurs années; l'Abbesse s'occupant exclusivement du bonheur de ceux qui l'entouraient, régnaient (car c'était une véritable puissance) avec cette supériorité, qui caractérise dans l'histoire le gouvernement des femmes; joignant aux talents administratifs, cette bienveillance inséparable de la loi du Christ fidèlement observée; cette Abbesse disons-nous, devait concentrer toutes leurs affections, en même temps qu'elle inspirait le respect.

Ce qui contrastait singulièrement avec l'idée qu'on se forme naturellement d'une Religieuse, ce sont les honneurs militaires (1) qui lui étaient rendus.

des bourgeois, qui, en se cotisant ne purent réunir que 8 patagons. On les envoie à Aymeries, le commandant les refuse; il veut tout, ou ira les prendre lui-même, il fallut emprunter aux habitants pour réunir les 12 patagons; cette contribution de 57 fr. ressemble plutôt à un exploit de grand chemin, qu'à un acte guerrier, voilà pourtant les époques, que des écrivains éloignés du théâtre de la guerre citent avec enthousiasme.

(Note de M. Estienne.)

(1) L'Abbesse avait toujours à sa porte un factionnaire de la

Non seulement les compagnies bourgeoises d'Archers, d'Arbalétriers, d'Arquebusiers s'armaient pour aller au-devant de l'Abbesse, mais la garnison, ordinairement assez nombreuse, était sous les armes, le canon et la mousqueterie s'unissaient aux cloches, aux clairons, aux tambours, pour honorer celle que le Roi avait choisie, et qui, par ses vertus, justifiait presque toujours cette flatteuse distinction.

ÉLECTION

Et réception de Madame la Comtesse de Lannoy, dernière (1) Abbesse de Maubeuge, d'après les Mémoires du Chapitre.

Madame la Princesse de Croï, Abbesse, étant morte le 26 Septembre 1774, les dames

compagnie des grenadiers; depuis 5 heures du matin, (où les portes de l'enclos étaient ouvertes) jusqu'à dix heures au soir, (où elles étaient fermées). A la suite des guerres du Hanovre, le régiment royal Ecossais fut envoyé en garnison à Maubeuge: l'Abbesse eût comme de coutume son Grenadier factionnaire, mais les Grenadiers avaient conservé le costume de leur nation, qu'ils portent encore aujourd'hui. Le court jupon, qui remplace le vêtement nécessaire ne plût pas à Mad. de Croï; jeunes et vieilles Chanoinesses furent choquées, offensées même de ce costume si opposé à nos usages; avoir toute la journée, sous les yeux, un homme sans culotte, dans une maison religieuse, c'était une inconvenance que le Ministre aurait dû prévoir. L'Abbesse envoya l'un des officiers du Chapitre en cour, pour faire des réclamations auxquelles on souscrivit. Trois jours après un autre régiment remplaça les Ecossais.

(Note de M. Estienne.)

(1) Dans les registres des comptes de la ville de Maubeuge on

Chanoinesses envoyèrent M. Picquery , leur Receveur-Général , pour annoncer sa mort au Roi et au Ministre.

Les Chanoinesses , ayant obtenu de S. M. Louis XVI, de procéder à l'élection d'une nouvelle Abbesse , le jour fut fixé au 24 Octobre

lit : « payé à Martin de Bavay , canonnier , pour poudre à charger les *Arquebuttes à Croquet*, pour l'entrée de Madame l'Abbesse » Michelle de Gaure en 1549. »

C'est la première fois qu'il est question de l'entrée d'une Abbesse. On trouve dans les mêmes registres : « le 1^{er} de l'an 1672 , Madame Anne Chrétienne de Beaufort fait son entrée. » La ville paye 262 livres de poudre. Le régiment de M. d'Ennetières a été au-devant d'elle ; la ville a payé de la bière aux soldats , et 102 fr. aux tambours qu'on avait fait venir de Mons et autres lieux , ainsi que des *Campes* venues de Mons.

Extraits du Greffe de la ville de Maubeuge.

Lors de l'entrée de Madame de Noyelle , Abbesse , le 16 novembre 1699 , toute la bourgeoisie en armes , alla jusqu'à l'Abbaye d'Hautmont où elle avait logé , et lui servit d'escorte jusqu'à Maubeuge , où toute la garnison était rangée en haie sur son passage. Elle fut reçue au bruit de trois salves d'artillerie , et descendit chez M. le Marquis de Bernières , intendant , où on lui présenta les Vins de la ville.

Le 11 septembre 1719 , madame Isabelle-Philippe de Hornes , Abbesse du très-illustre Chapitre de Sainte-Aldegonde , fit son entrée publique en cette ville , où elle arriva vers les six heures au soir , de l'Abbaye de Liessies , où elle avait logé , escortée de toute la bourgeoisie en armes (qui avait été à sa rencontre à une lieue de la ville) , et au bruit de deux salves de toute l'artillerie de la Place , la troisième salve ayant été réservée pour le lendemain pendant qu'on chantait le Te Deum. La garnison bordait toutes les rues que traversait l'Abbesse ; elle alla descendre chez M. Doujat , intendant du Hainaut qui avait été à sa rencontre , et lui avait offert la main à la descente de sa voiture. MM. les Magistrats en robes de cérémonie , allèrent lui présenter les Vins de la ville.

1774, furent présens à l'Élection : Messieurs de Nicolai, Lieutenant-Général des Armées du Roi, et Commandant-Général de la province du Hainaut; de Millancourt, Evêque d'Amicls; Taboureau, Intendant du Hainaut. Après la Messe du Saint-Esprit, qui fut célébrée par le Chanoine Derieux, ils se rendirent avec les dames Chanoinesses chez madame de Vignacourt Deflettres, première aînée : (1) vingt-deux dames prirent part à l'Élection; le résultat fut la présentation de madame la Comtesse de Lannoy, au Roi, pour la dignité abbatiale.

A la suite de l'Élection, il y eut grand dîner au Chapitre, qui fut donné à MM. les Commissaires et à toutes les Chanoinesses, les Secrétaires et Commissaires, ainsi que tous les

(1) Les Chanoinesses présentes étaient, Mesdames

de Wignacourt Deflettres.
de Berghes St. Winocq.
d'Oultrémont de Warfusée.
d'Yves.
de Raches.
de Lannoy.
de Merode de Petersheim.
de Ghistelle.
d'Horion.
de Ghistelle de St. Storis.
de Croi.
d'Haultepenne.
d'Haultepenne de Dammartin.
du Roux de Tachy.
du Roux de Warene.

d'Andelaw.
d'Andelaw de Looz.
de Hamal.
de Rodoan.
de Rodoan de la Marche.
de Coucy.
de Coucy de Bercy.

*Absentes dans le temps de
l'Élection.*

Mesdames de Carmin de Lillers.
d'Yves de Soye.
de Merode de Deyuse.
d'Horion de Gaure.
d'Oultrémont.

Officiers du Chapitre, dînèrent chez M. Picquery aux frais du Chapitre.

Rien ne fut épargné pour le repas, un chevreuil, 15 lièvres, 30 perdreaux, des faisans, des bécasses et autre gibier apportés par les Gardes des chasses du Chapitre, ne furent que des accessoires; Lille, Bruxelles, Valenciennes, Givet, etc., fournirent aux exprès qu'on avait envoyé faire des achats, des turbots, des écrevisses, des truites saumonées, 1600 huîtres, etc.

Ce Repas coûta, sans le gibier, 1,574 liv. 12 s. 3 deniers, argent de France, compris le louis donné aux Domestiques de MM. les Commissaires (1).

L'Archevêque de Cambrai, ayant approuvé l'Élection, le Roi nomma madame Adrienne-Florence, née Comtesse de Lannoy, Abbessse; cette nomination fut annoncée à Maubeuge, le 3 Novembre, par le son de toutes les Cloches (2).

La nouvelle Abbessse ayant fixé le jour de son entrée à Maubeuge, au 15 Mai 1775, elle alla

(1) Comptes de 1775 du Chapitre de Maubeuge.

(2) Le 24 avril 1775, le brevet de nomination de l'Abbessse étant arrivé, les sonneurs demandèrent la permission de sonner la grosse Cloche, pour sa publication. Le Magistrat n'en ayant aucune connaissance, refuse cette demande; cependant par un mal-entendu, les sonneurs se sont ingérés de sonner; on ordonne d'en tenir note, pour mémoire, afin que cela ne tire pas à conséquence.

(Extrait des Registres des Délibérations de l'Hôtel-de-Ville de Maubeuge).

coucher la veille à l'Abbaye d'Hautmont. Elle entra dans la Ville au jour marqué, à six heures après midi, escortée d'un détachement de la garnison, qui avait été à sa rencontre jusqu'à mi-chemin (demi-lieue), au bruit du canon ; le surplus de la garnison formait la haie jusqu'à l'Intendance, où elle descendit chez M. Cappe, Commissaire ; au même instant le Magistrat, en robe de Cérémonie, se rendit auprès d'elle, et lui présenta les Vins d'honneur, ce qui constituait sa réception comme *Dame de Maubeuge* : ce n'était qu'après cette Cérémonie, qu'on procédait à sa réception comme Abbesse.

Le 16, sur les dix heures et demie du matin (1) les deux Chapitres, Chanoines et Chanoinesses, allèrent au-devant de l'Abbesse jusqu'au coin des Sœurs noires, les Chanoines, revêtus de chappes, étaient conduits par M. de la Roche-Saint-André, Brigadier des Armées du Roi, et Commandant de la Ville ; l'Abbesse, qui était venue de l'Intendance, descendit de son carrosse, M. Robart, Doyen, lui fit un petit compliment ; la première aînée des Chanoinesses, lui fit ensuite le sien, puis on se rendit processionnellement à l'Église de Sainte-Aldegonde, les Chanoinesses chantant seules un *Repons*. Elle fut ainsi conduite jusqu'au Haut-Chœur à son prie-Dieu, les Chanoines remirent

(1) Extrait des Registres du Greffe des Chanoines.

leurs chappes à la Sacristie. La nouvelle Abbesse monta le dernier degré du grand Autel , mit la main sur le Saint Évangile qui était ouvert au milieu dudit Autel, et prêta le Serment suivant : entre les mains de M. Robart , Doyen des Chanoines.

« Nous, Adrienne-Florence de Lannoy , dame
» Abbesse, du très noble et très illustre Chapitre
» de Sainte-Aldegonde, à Maubeuge, jurons,
» promettons d'entretenir et garder les droits,
» franchises et libertés de cette Église, les
» bonnes coutumes et usages appartenans à
» ladite Église, à son pouvoir, ainsi Dieu nous
» aide et son Saint Évangile.

Puis-madame de Vignacourt Deflettres, première aînée, prit la crosse qui était sur le grand Autel, la mit aux mains de la nouvelle Abbesse, qui, après être descendue la dernière marche de l'Autel, remit cette crosse à son Chapelain; elle fut ensuite conduite par les Chanoinesses et installée dans sa stalle, et le Chanoine Sacerdotal semainier M. Robart, entonna le *Te Deum*, termina par la Collecte ordinaire, et l'Abbesse fut reconduite en sa maison par les deux Chapitres.

Les Habitans de Maubeuge, exprimaient leur joie par des réunions gastronomiques, où la nouvelle Abbesse était chantée, *toastée*, les vers

pleuvaient en l'honneur de *la Dame* (1), et s'ils n'étaient pas toujours merveilleux, du moins ils venaient du cœur.

(1) Les Fermiers du Chapitre adressèrent à Madame de Lannoy à sa réception, une pièce de vers imprimée à Douai, en 1775, chez Willerval.

Déjà à la réception de Madame de Noyelle, en 1699, un prêtre P. F. de la Motte, avait fait imprimer une très longue Ovation en vers, à l'honneur de l'Abbesse.



CHAPITRE XIII.

PROCESSIONS

De Maubeuge.

Nous parlerons d'abord de la Procession de Sainte Aldegonde (1), Patrone et Fondatrice de la

(1) Sainte Aldegonde naquit en 630 et mourut le 30 janvier 684.

Adrien Baillet, dans sa *vie des Saints*, dit : la Fête principale de Sainte Aldegonde que l'on célèbre le 30 janvier, jour de sa mort, est de si *ancienne mémoire* qu'on a tout lieu de croire, qu'elle fut instituée du vivant même des filles dont elle avait eu la conduite. Son nom se trouve dans les calendriers du temps de Louis le Débonnaire, mort en 840, et dans tout le martyrologe d'Usnard, qui parut sous Charles-le-Chauve.

Si le nom de Sainte Aldegonde, se trouve déjà dans les calendriers publiés au 9^e siècle, elle était donc reconnue sainte avant 1019, malgré la Charte que possédaient les Chanôinesses de Maubeuge, où il était dit : « le 26 mai 1039, *Sainte Aldegonde a été canonisée.* » Nous sommes portés à croire qu'il y a erreur, et qu'on a confondu la première translation des Reliques de cette Sainte, avec sa canonisation.

(Note de l'Auteur.)

Ville de Maubeuge, qui se célébrait le Mardi de la Pentecôte avec la plus grande solennité et attirait la foule de dix lieues à la ronde. On venait invoquer la Sainte pour la guérison des cancers, des maux de tête, de gorge, de la fièvre, etc.

Jadis il y avait (dit le P. Triquet) cinq à six Chars à cette Procession, chargés d'Enfans, de jeunes Filles et de Bourgeois, représentant divers Sujets de la Vie de Sainte Aldegonde; plus anciennement on y voyait un Géant (1). Comme à la plupart des Processions Flamandes, les Reliques de la Sainte étaient sur un grand Char triomphal, tiré à six chevaux richement enharnaché, montés par six Hommes couverts de Capes bleues et coiffés d'un beau Chapeau donné par l'Abbesse. (Voir les Comptes à la fin du chapitre.)

Le Chef de Sainte Aldegonde (2) était porté

(1) On n'a d'autre renseignement sur ce Géant que les comptes de la Ville qui en font mention.

1556. — Payé 40 sols à Antoine Larette, bateleur, pour avoir porté cette année aux quatre Processions le *Géant*, et l'avoir remis à neuf.

1568. — On trouve un nouveau paiement, pour avoir *racoustré* trois fois le Géant. Il en est encore fait mention plusieurs fois dans les comptes de 1600 à 1650.

(Notes de M. Estienne.)

(2) M. Aimé Leroy, un des Littérateurs les plus spirituels du département du Nord, a publié dans les Archives du Nord, 1^{er} vol., page 249, une légende de Sainte Aldegonde, dans laquelle

par deux Chanoines, revêtus de chappes magnifiques, jusqu'à la Porte de la Ville : alors il

il s'est glissé une erreur grave, par suite de faux renseignements. Nous croyons devoir rétablir la vérité.

Page 271 il est dit :

« En 1815, trois jours après les désastres de Waterloo, Maubeuge fut bloquée par un corps de 20,000 Prussiens, commandés par le Prince Auguste de Prusse, neveu du Roi. Cette ville était alors défendue par 3,600 hommes, anciens retraits et gardes nationaux, tous disposés à la rébellion, et dont plus de moitié déserta pendant l'attaque de la Place. Le bombardement commença le 29 juin, à 6 heures du matin, et fut continué avec une sorte de fureur pendant 26 heures, il se ralentit un peu et continua toutefois cinq jours entiers. Les boulets rouges lancés sur la ville, incendièrent l'Eglise Paroissiale, le Clocher, les Maisons qui l'entouraient et une partie du quartier du Chapitre dans la nuit du 29 au 30 juin. Les ossements de Sainte Aldegonde, en grande vénération dans le pays, échappés et soustraits comme par miracle, au Vandalisme de 1793, furent brûlés et les cendres confondues dans les décombres.

Plus loin M. Leroy ajoute : « Des personnes avancent qu'une certaine portion des cendres sacrées, aurait été retirée de dessous les décombres, nous n'avons nulle raison de contester ce dire ; nous désirons qu'il soit vrai, etc. »

Voici la vérité!.... Aussitôt que la ville fut menacée d'un bombardement, la châsse de Sainte Aldegonde fut déposée dans un souterrain formé tant par l'escalier du chœur, qui était élevé de 18 marches, que par une partie du chœur. Il y avait une porte de chaque côté dudit escalier, la châsse fut posée à l'entrée, près de la porte à droite, tenant à la Chapelle de Saint Roch ; le bombardement commença, l'Eglise fut bientôt en feu. Malgré son intensité, et pendant que des boulets y tombaient encore, plusieurs personnes bravèrent le danger, et pénétrèrent jusqu'à l'escalier. Une poutre embrasée en tombant du cintre, avait communiqué le feu à la porte qui était en bois ; celle à gauche, qui était une grille en fer, établit un courant d'air, et tout ce que renfermait le souterrain fut enflammé. Les débris de la châsse furent trouvés à l'endroit où elle avait été placée ; cette châsse de

était déposé sur le Char , pendant le reste de la Procession.

bois doré sur plâtre, était entièrement consumée , mais rien n'était confondu avec les décombres , puisque la voute était intacte. Les plus petits ossemens étaient calcinés. Au crâne partagé en deux , il ne manquait qu'un petit fragment de la mâchoire inférieure , le tout fut porté chez M. Bevenot , Grand-Doyen et Curé de Maubeuge, les personnes qui s'étaient dévouées , eurent beaucoup de peine à extraire les restes vénérés de Sainte Aldegonde , du lieu où ils étaient , tant l'action du feu se faisait encore sentir.

Le Doyen , quelques-unes des personnes qui retirèrent les reliques , existent encore. Deux cents témoins du fait le certifieront hautement. La version de M. Martin , répétée par M. Aimé Leroy est donc une erreur. Maubeuge possède toujours les Reliques de Sainte Aldegonde, non par *fragmens insaisissables* , mais par parties très palpables , une preuve irrécusable appuie encore mon assertion.

Le 19 septembre 1819 , Monseigneur Belmas , évêque de Cambrai , le plus sage et le moins crédule des prélats , réunit une seconde fois le chef vénérable (dit le certificat), de la vierge Sainte Aldegonde , dont les parties , retirées de l'incendie de la ville de Maubeuge , étaient séparées et que nous avons reconnu authentiques , etc.

Les restes précieux de notre Patronne , n'ont pu être confondus , avec les décombres; dans l'état où ils ont été remis à M. le Doyen, la fraude était impossible. Ils furent retrouvés à la place où la châsse avait été mise , et il ne se trouvait avec eux , que les cendres de cette châsse qui les renfermait , sans être brisés par la chute de brandons, ni de pierres, ce qui ne pouvait avoir lieu, la voûte comme nous l'avons dit étant restée dans son entier.

J'ajouterai encore que dans un précis sur l'église de Maubeuge, brochure de 16 pages in-8°, imprimée à Lille chez Martin-Muiron , en 1826 , on lit , page 11 , en parlant de la remise en vénération de Sainte Aldegonde , en 1809 : notre curé actuel M. J. H. J. Bevenot , leur fit faire une châsse en bois doré , qui partagea le triste sort de l'église en 1815 ; *les ossemens pourtant encore assez bien conservés, et recueillis avec soin par le même curé, ont été renfermés de nouveau dans une châsse de cuivre doré*

Deux hommes précédaient les Reliques , portant la Chandelle dite *de Sainte-Aldegonde*, pesant vingt-deux livres. On dressait un Aigle sur la Grande Place (1) les jours de Procession. (L'Aigle figurait dans les Armoiries de Maubeuge.)

Depuis plus d'un Siècle, un seul Char de Triomphe figurait à la Procession de Sainte-Aldegonde , il portait la châsse renfermant les Reliques et son Chef. Les Habitans appelaient ce Char *le Car, d'or* (2). Il était en effet tout doré , ainsi que deux Anges placés sur le devant

M. Rousseau , membre du conseil municipal en 1815, et en cette qualité , l'un des commissaires pour la surveillance de la reconstruction de l'église ; son témoignage d'accord avec celui de tout ce qui s'est occupé de cet objet , est ici d'un grand poids, il fut l'un des témoins des faits que j'ai cités ; il resta constamment dans les environs de l'église où il demeurait , on le vit, la plupart du temps à sa croisée , joindre la fumée de son cigare à celle de l'incendie de l'Eglise et des maisons voisines, dont il n'était séparé que par une petite place.

(Note de M. Estienne.)

(1) On n'a d'autre renseignement sur cet aigle colossal que les comptes de la ville , où l'on trouve en 1464 — payé pour avoir dressé l'aigle , puis à diverses époques , payé pour l'entretien du bois de l'aigle ; id. une pierre pour dresser l'aigle , etc.

(2) Ce Char servit pendant la révolution , aux fêtes républicaines, et porta les Déeses de la Liberté , de la Raison , de l'Agriculture, etc. Enfin après avoir été relégué dans l'ancienne Eglise du Collège , et dans une remise avec les pompes à incendie , il fut vendu en 1812 par le domaine , et acquis par M. Picquery , alors Maire de Maubeuge, pour la ville de Cambrai , où il figure sous la forme d'un Vaisseau , à la Procession du 15 août.

du Char. La beauté de cette Châsse, la richesse inestimable de la Couronne d'or enrichie de pierreries, (1) qui couvrait le Buste de la Sainte, la Chaîne de diamans par laquelle elle était attachée, réalisaient les merveilles, que produisait la Baguette des Fées de notre naïf Perrault.

La Marche était ouverte et fermée par un détachement de Cavalerie; le reste de la Garnison stationnait sur les Places, et formait la haie dans les Rues où devait passer le Cortège. La veille, la Châsse était mise sur le Char par les ouvriers du Chapitre; le Trésorier de l'Eglise avec un autre Chanoine, portaient le Chef de la Sainte jusqu'au Char, où ils le plaçaient, après avoir eu le soin d'ôter la Chaîne et la Couronne, qu'on remplaçait par une Couronne de fleurs, de crainte d'accident (2). La Compagnie de

(1) Cette précieuse Couronne fut soustraite au Vandalisme révolutionnaire par M. Estienne, père de notre estimable et si obligeant ami, auquel nous devons tous les renseignemens que nous donnons sur Maubeuge. Cette Couronne remise aux Chanoinesses fut transportée à Mons, on ignore ce qu'elle est devenue.

(2) Anciennement les habitans portaient la châsse qui renfermait le corps de la Sainte, mais en 1298, à la suite d'une émeute, pendant laquelle les Maubeugeois tuèrent un Officier du Comte de Hainaut, outragèrent ses enfans, le Comte de Hainaut, après avoir ôté à la ville une partie de ses privilèges, défendit de porter à l'avenir la main à la Châsse de Sainte Aldegonde, parce que les factieux s'en étaient emparés et l'avaient entraînée par toute la ville.

Cependant les Échevins la portèrent plusieurs fois dans le 16^e siècle.

Grenadiers qui avait passé la nuit à garder le Corps de la Sainte, entourait le Char pendant

Cette Châsse fut la cause d'une autre émeute le 4 octobre 1792.

Les Commissaires du département du Nord et du district d'Avesnes, s'étant rendus à Maubeuge, pour vérifier l'inventaire de tous les objets que renfermait l'Église de Sainte Aldegonde, le bruit se répandit qu'on venait enlever la Châsse et le Chef de la Sainte, pour en enrichir l'Église d'Avesnes, qui s'était déjà emparée du beau carillon de l'Abbaye de Liessies, du riche Baldaquin, ou Dais de l'Abbaye d'Hautmont. Ces motifs joints à la vénération qu'inspiraient les précieuses Reliques, portèrent l'exaspération au plus haut degré ; en un instant une des portes latérales donnant sur la cour du Chapitre, fut enfoncée à coups de pierres et de pioches : une foule considérable d'hommes, de femmes et même d'enfans envahirent l'Église, faisant retentir les voûtes des plus furieuses imprécations. Les Commissaires coururent le plus grand danger ; le détachement de troupes qui les escortait ne put ramener l'ordre, et ce fut avec beaucoup de peine qu'on parvint à faire connaître au dehors ce qui se passait dans l'intérieur de l'Église. Enfin, un piquet d'infanterie se fit jour au milieu de cette masse irritée. Les Commissaires protégés par la force armée, furent conduits à la Mairie, accompagnés des vociférations d'une partie de la populace, tandis que la partie agissante de l'attroupe-ment restée dans l'Église, s'emparait de la Châsse et du Chef, et les portaient en triomphe à la Paroisse.

Le Cûré Michel étant arrivé avec son Clergé, se mit à la tête du Cortège, et quel Cortège !.... Par qui la Sainte fut-elle portée en ce jour de profanation ?.... par des femmes, dont quelques-unes peu après, se firent remarquer par l'exagération républicaine et anti-religieuse.....

La Châsse et le Chef, restèrent à la Paroisse jusqu'au 24 novembre suivant où, après en avoir retiré les saintes Reliques, on brisa ces précieux ouvrages d'orfèvrerie pour les envoyer à Avesnes.

Le procès-verbal porte : les débris d'une grande Châsse, consistant en Lames, Piliers, Statuettes, Vis, Clous, etc., pesant 291 livres, 8 onces.

Un Officier municipal, ancien domestique du Chapitre, accompagna ce Convôï avec une escorte de 50 hommes de la Gard

la Procession. Les Chanoinesses suivaient le Char, les plus âgées et les infirmes dans leurs voitures, les autres à pied ; on sortait par la Porte de Mons, et l'on rentrait par la Porte de France. On faisait une station entre les deux Ponts, les Chanoinesses prenaient quelques rafraîchissemens, elles en offraient aux Echevins et aux Officiers de l'escorte, cinq à six mille personnes, tant de Maubeuge que des Villages voisins, suivaient cette Procession.

En 1791 (1) le Char de Sainte - Aldegonde

Nationale. Il y avait encore d'autres objets, car la vérification faite par Hennecart, orfèvre à Avesnes, constate un poids de 679 marcs d'argent et 83 de vermeil. (Note de M. E.)

(1) Voici un acte, qui prouve combien même au commencement de la Révolution, on était encore attaché au culte de Sainte Aldegonde : l'émeute du 4 octobre 1792 le prouve encore davantage :

Avec permission du Vicariat, de Cambrai et la lettre adressée à la Municipalité par M^{me} l'Abbesse de Lannoy ; on décide qu'on se rendra demain dimanche, après la grande Messe, au petit portail de l'église Sainte Aldegonde à l'effet de recevoir le dépôt (le chef), qui doit nous être confié, pour être transporté sur l'Autel principal de l'église paroissiale, pendant la Messe solennelle qu'on doit y célébrer, qu'ensuite il sera remis comme il aura été pris, et qu'on en répondra ; le commandant de la Garde Nationale qui s'est entendu avec M^{me} l'Abbesse, fournira un piquet pour répondre de tout événement, tant en allant qu'en revenant, le détachement restera en bataille dans le milieu de la Nef, et 4 ou 6 sentinelles seront près de l'Autel. La présente délibération faite pour satisfaire aux sollicitations, et aux désirs de dévotions de la commune. Publié et affiché, pour que tous les habitans puissent assister au sacrifice de la Messe.

Extrait du registre des délibérations du 29 janvier 1791.

marcha pour la dernière fois : les Habitans les plus riches de Maubeuge avaient organisé une Compagnie de Garde Nationale à Cheval, dont ils se firent nommer Officiers, pour escorter la Procession, leur uniforme était Écarlate, on leur donna le sobriquet de *Dragons de la Penticôte*, plusieurs émigrèrent, et, à quelques exceptions près, ce fut par la suite un titre de réprobation et d'incivisme pour avoir fait partie de cette Compagnie. Les Chanoinesses, ni les Chanoines, n'assistèrent à cette dernière Procession.

La Châsse fut brisée, envoyée à Paris, mais les Reliques restèrent intactes, grâce à la piété de quelques Habitans de Maubeuge.

Ceux qui avaient applaudi au délire révolutionnaire, furent les premiers à s'apercevoir que la destruction du Chapitre n'avait point amélioré leur position, ne pouvant le rétablir, ils regrettèrent les Processions qui, en attirant à Maubeuge beaucoup d'étrangers, les faisaient vivre, ils s'unirent aux Fidèles qui sollicitèrent M. le Doyen Bevenot à cet effet. Le Curé, désirant aussi le rétablissement de la Procession de Sainte Aldegonde, en écrivit à Monseigneur l'Évêque de Cambrai, qui consentit aux désirs des Maubeugeois (1).

(1) LETTRE AUTHENTIQUE DE L'ÉVÊQUE.

Louis Belmas, par la permission Divine, et la grâce du Saint Siège Apostolique, Évêque de Cambrai,

La Procession eût lieu en 1809, et *se continue* chaque année , lorsque le temps le permet, et hors de la Ville comme anciennement. Sous l'Empire un détachement de la Garnison l'escortait, (le 6^e Cuirassier et le 1^{er} régiment de Chasseurs à Cheval fournirent des Escortes). Pendant la Restauration une Compagnie de Grenadiers l'accompagnait ; en 1831 une faible partie de la Garde Nationale et la Musique y assistèrent. Depuis 1831 , aucune pompe étrangère au Culte n'y figure. Le nombre des assistants est toujours très - considérable ; il y avait encore cette année (11 Mai dernier) cinq à six mille personnes au moins , les hommes en petit nombre.

On profite souvent de cette circonstance pour introduire en Ville de la Contrebande; à la dernière Procession, deux Douaniers, sai-

Vu la requête à nous présentée par M. Jean-Hubert-Joseph Bevenot, Doyen Curé de Maubeuge, tendante à ce qu'il nous plaise lui accorder comme un moyen d'exciter, accroître et entretenir la dévotion de ses paroissiens, la permission de faire comme par le passé, la Procession dite de Sainte Aldegonde,

Nous avons accordé et accordons par les présentes ladite permission; en conséquence M. le Doyen, Curé de Maubeuge, est autorisé à faire tous les ans la Procession de Sainte Aldegonde, le dimanche dans l'Octave de l'Ascension , et en cas d'empêchement et de mauvais temps, le dimanche de la Trinité.

Donné à Cambrai, sous notre Scing, notre Sceau et le Contre-Scing de notre Secrétaire, le 28 décembre 1808.

Signé † Louis, Évêque de Cambrai.

Par ordonnance *Demuyssart*, Chanoine Secrétaire.

sirent à une Femme un panier rempli de sucre et de café, plus de vingt Douaniers étaient disséminés sur la route, pour visiter les *suspects*. Cela prouve que l'insatiable cupidité se fait jour partout, sans respect pour ce que les Hommes ont de plus sacré.

PROCESSION

du *Saint Sang* de *Miracle*

OU DE LA VILLE.

Cette Cérémonie religieuse a lieu le 3^e dimanche de septembre, jour de la fête ou kermesse de Maubeuge; voici son origine d'après le P. Triquet.

Un Prêtre, Chapelain de *la Ladrerie* (1), repoussant les saintes croyances qu'il avait jurées; voulant pénétrer les mystères de la Religion qu'il enseignait, se livra tout-à-coup à l'incrédulité en célébrant le Sacrifice de la Messe, commença à douter de la vérité de ce Sacrement, et comment il se pouvait faire, qu'après les paroles de la Consécration, le vin se transformât réelle-

(1) On nommait ainsi les Hôpitaux de Léproux, lorsque les croisés nous eurent importé cette dégoûtante maladie. Le *Saint-Sang* dont il est question, fut brûlé avec l'Église en 1479, lorsque la ville de Maubeuge fut ruinée et brûlée par Louis XI. L'Église rebâtie sur les ruines de la Ladrerie, avait retenu le nom de *Miracle*. On lui donne dans un nombre d'anciens comptes le nom de *Paroisse*, ou d'*Église de la Maladrerie*.

ment, et devint le sang précieux *de Jésus-Christ*. A peine ce prêtre incrédule eût-il prononcé les paroles sacrées, que le sang commença à bouillonner; il remplit le Calice, et s'épancha au-dessus des bords avec une telle abondance, que le Corporal en fut teint. Ce Corporal, fut en grande vénération dans cette Eglise jusqu'à ce qu'elle ait été brûlée. Cet événement miraculeux arriva dans le commencement du 14^e siècle; une Confrérie des principaux bourgeois de Maubeuge, se forma, sous le titre de *Confrères du Saint Sang de Miracle*, et l'on institua une Procession pour perpétuer le souvenir de ce fait. Les Confrères suivaient le Cortège portant tous un manteau écarlate.

Cette Procession éprouva beaucoup de difficultés pour s'établir, les Chanoinesses s'y opposèrent, un Procès s'en suivit, il dura longtemps car il en est question dans les comptes du Chapitre, de 1389 à 1400, cependant l'Abbesse finit par autoriser la Procession du *Saint Sang de Miracle*, qui se continua, sans interruption, jusqu'à la Révolution. Les Chanoines et les Chanoinesses y assistaient, les Magistrats, des compagnies d'Archers de toutes les Villes, Bourgs et Villages voisins, on y déployait toute la pompe possible, et la *Menestrandye* la plus bruyante accompagnait le Chant des Psaumes, la jeunesse recevait de la poudre pour tirer des coups de fusil pendant

que la Procession était en marche, le Géant n'était pas oublié, et des milliers de Fidèles suivaient cette Procession.

La Révolution de 1789, avait mis un terme à toutes ces Processions, que le Peuple suivait avec foi, et dans la confiance que les Anges et les Saints veillaient sur sa destinée; qu'est-ce qu'il a gagné à l'affaiblissement de sa croyance? des vices qui, en se montrant à découvert, ont poussé au crime ce malheureux Peuple, jouet du premier séditeux qui le met en œuvre. Les Chefs Révolutionnaires ont profité de son ignorance pour le rendre assassin, ils ont détruit en lui le germe de l'Esprit Religieux pour le rendre impie. Ces prôneurs de scandale ont cherché parmi les exceptions, tous les actes répréhensibles et criminels de quelques membres du Clergé, indignes en effet de prêcher la Morale sublime du Dieu fait Homme, ils ont raillé les pratiques du Culte; de la raillerie au blasphème, l'espace est court, mais après avoir détruit la Religion, nié Dieu, ceux mêmes qui avaient perverti cette masse d'Hommes pour en faire les instrumens de leur cruauté, furent effrayés de leur Ouvrage; ils crurent devoir mettre un frein aux Passions sanguinaires qui surgissaient de toutes parts, ils reconnurent l'immortalité de l'Ame, consentirent un Dieu, essayèrent une Religion, enfin, ils voulaient ramener le Peuple d'où il

était parti, mais il était trop tard, il faudra plusieurs générations, et la leçon de l'expérience, pour prouver que la Religion est nécessaire au bonheur du Peuple, et que sans elle, tout Gouvernement est impossible.

La Procession du Saint Sang a été rétablie, mais la tiédeur avec laquelle on y assiste, permet à peine de la mentionner, ce n'est plus qu'une simple Cérémonie Religieuse, où l'on voit un petit nombre de Fidèles des deux sexes, le sexe barbu pour 1710 au plus. La partie gastronomique de la Kermesse, occupe les Maubeugeois bien plus essentiellement que la Procession.

On fait encore annuellement dans l'Octave de la Fête-Dieu, une Procession en mémoire d'un vol sacrilège, commis dans la Paroisse Saint-Pierre, dans la nuit du 22 au 23 Décembre 1726, par trois Irlandais en garnison en cette ville. Après avoir forcé le Tabernacle, ils y prirent une Remontrance et un Ciboire d'argent doré; un autre Ciboire d'argent et une Boîte de même métal, servant à porter le Viatique aux malades; ils enlevèrent beaucoup d'autres objets, dont ils jetèrent une partie dans une vieille cave, située près du Pavillon actuel, proche l'Esplanade; ils furent arrêtés à Rotterdam, et ramenés à Maubeuge, où ils furent exécutés. Cette Procession fut ordonnée par mandement de Charles de Saint-Albin, Archevêque de Cambrai, en date du 4 Juin 1727.

Nous terminerons ce chapitre par quelques comptes, afin de rectifier l'idée qu'on se fait de la minimité du prix des choses, dans le moyen-âge, on en jugera par la valeur des espèces à chaque époque.

MONNAIES DE FRANCE.

Tableau des réductions que la livre de Charlemagne a souffertes jusqu'à nos jours; la livre représentant notre franc valait 20 sous.

	fr.	s.	d.
de 768 à 1113, une l. valait de notre monnaie act.	66	8	00
ainsi le sou représentait 3 fr. 6 d. 1/2.			
de 1113 à 1158	18	13	06
de 1158 à 1223	19	18	00 4/5
de 1223 à 1285	18	04	11
de 1285 à 1314	17	19	00
de 1314 à 1322	18	08	10
de 1322 à 1328	17	03	07
de 1328 à 1364	14	11	10
de 1364 à 1380	9	19	00 2/5
de 1380 à 1422	7	02	03
de 1422 à 1461	5	13	09
de 1461 à 1483	4	19	07
de 1483 à 1498	4	10	07
de 1498 à 1516	3	19	08
de 1516 à 1547	3	11	02
de 1547 à 1560	3	06	04 4/5
de 1560 à 1574	2	18	07
de 1574 à 1589	2	12	11
de 1589 à 1610	2	08	00
de 1610 à 1643	1	15	03
de 1643 à 1715	1	04	11
de 1715 à 1774	0	08	08
de 1774 à 1834 la livre de 20 sous a été remplacée par le franc et vaut	1	00	00

D'après ce Tableau extrait du Moniteur des villes et des campagnes, on peut fixer la valeur réelle des monnaies depuis le 8^e siècle.

1368.

Payé à Jax Delesomez et son Compagnon ,
et à Il Trompeux , pour le jour de la Proces-
sion, m francs de Haynaut et i franc de France ,
qui valt. 104 sols.

P. Wans et Capiaux , pour ledit jour. . . ix sols vii deniers.

A Chiaux , qui porteret le Vol et les Torses. xv s.

A Jehan Brisart , pour ii Tortils , pour le
jour de le Procession , pesant xviii liv. , payé
vi s. mii den. le libre, pour xv s. pour le fachen. vi liv. ix s.

1386.

Au Kerton qui conduit le Kar de le Ab-
besse, à le Procession. viii s.

1390.

P. mii Ménestrels de Cornemuse et Challe-
mielle , le jour et le nuit de le Pourcession ,
en lonneur dou Cors Saint me Dame Sainte
Aldegund, m escus de Haynaut, de. mii liv. 12 d.

P. Jackmart preté la Vieille , et son com-
paingnon Trompeux , pour tromperie faite
a dont Auoech , les dis Menestreux. xliiii s.

A Jehan de Haspre , pour V paires, de
Wans et pour Kapiaux. vii s.

P. Pierart Lengles et à se fême, pour fauc-
quier yerbe et asprelle, à mettre avant l'Eglise
et à l'enclostre , en chelui jour , et à mii Varlez
qui portèrent le vol deseure la fierte. 13 s. 2 d.

Pour les dépens fais le jour de le Pour-
cession , à l'Hôtel medame Abbessse , pour lez
dis Menestrels , pour mii los de vin , qu'il
eurent le nuit et le jour de le Pourcession . . 7 liv.

Presenté le jour de le Pourcession , à Mons ,
le Prouvost de Mauboege , mii los de vin , as
Eskevins , mii los , as Arbalestriers mii los .
as Waittes (gardes) de nuit. mii los , as Car-
pentier , pour chou qu'il tendent et des-
tendent les tres , le li Cors Saint se repose à
le Fontaine , mii los , fait 20 los à 21 deniers
le loz , le malletote rabatue. 35 s.

1398.

Pour trois Menestrels M. de Trasegniez
qui juerent de leus instrument le nuit et jour
de la Pourcession, devant le cors saint me
Dame Sainte Aldegund, 11 escus valle. 72 sols.
Davit as dis Menestrels pour leu vin. 8 s.
11 Trompettes de Bruxelles pour otel faire
de leur Musicadie adout avoek les devt dis et
pour vin douné à yéculz 48 s.
Au ceuseuc de le basse cour, pour amener
les jonkures et foelliez, et mener le Autel et
acoutrement de l'Église à le Fontaine. 16 s.
P. à 14 varlez pour porter y drap deseure le
Corps Saint. 8 s.

1484.

Après la dernière translation du corps de Sainte Aldegonde.
Payé à Pierre Lengles et à se fême pour leuz
salaire de saukier herbe, pour le jour de le
Procession. 5 s.
Pour yerbe accatée par le Portier pour le
cambre des Menestrels. 12 d.
Payé à Pier Yvain et Jehan Mahud pour x los
de vin, dont li 4 en furent présenté à y Sei-
gneur et dame de Standre qui étaient à le mai-
son, Jehan Aubri et li autres furent présentés à
deux demiselles de Mons et à M. de Lalaing
qui étaient à la Procession. 17 s. 6 d.

1789.

PROCESSION DE SAINTE ALDEGONDE.

Aux Instrumens du régiment de Languedoc 96 fr.
Aux grenadiers qui ont gardé la Châsse. . . 32 fr.
Aux grenadiers de la porte de Mons. . . . 19 fr. 4 s.
Aux grenadiers de la porte de France. . . 19 fr. 4 s.
A l'écrivain de la place pour donner la con-
signe 4 fr. 16 s.
Aux Échevins de Maubeuge, pour présent
de 4 pots de vin, évalué 8 fr. et aux officiers
du Chapitre 10 fr., ensemble. 18 fr.

A M. Berteau pour la dépense des Prêtres
qui ont gardé la Châsse de Sainte Aldegonde,
le jour de la Procession, comme aussi des Co-
chers, Fermiers, Sergents et autres suivant
délibération du 25 mai 1789. 192 fr.

Au sieur Lévaque, pour 16 bouteilles de vin
données aux Capucins, qui ont été avec leur
Croix à ladite Procession, et pour 4 pots pour
les Chanoines, Trésorier et Clerc qui ont
veillé le corps de Sainte Aldegonde, le lundi
de la Pentecote; en tout 24 bouteilles. 57 fr. 12 s.

A Nicolas Deshayes, pour avoir fourni les ru-
bans que l'on met aux chevaux qui ont mené
le Char. 30 fr. 16 s.

A Hainaut, cabaretier, pour la nourriture
des domestiques, et des chevaux des Fermiers
qui conduisent le Char. 37 fr. 12 s.

Pour l'entretien des brides des chevaux. . . 5 fr. 22 s.

Pour avoir nettoyé les roues du Char. . . . 7 fr.

Pour avoir graissé les harnais des chevaux. 12 fr.

531 liv. 16 s.

Argent de Hainaut.



CHAPITRE XIV.

FÊTES

CIVILES ET RELIGIEUSES

DE CAMBRAI.

 Cambrai , Ville Archiépiscopale , les Fêtes ont dû nécessairement avoir un caractère religieux différent de celles des autres Villes de la Flandre , et du Hainaut. En 1007 , l'Empereur Henri II ayant donné Cambrai à perpétuité , et en souveraineté aux Evêques de cette Ville , la Juridiction Episcopale y fut la seule établie pendant 534 ans. Aussi les Cérémonies du Culte Catholique , prédominaient même dans les Fêtes Civiles. La plupart des Solennités dont les anciens Mémoires nous ont laissé le récit , offrent peu d'innovations. C'était dans la Bible , qu'on puisait les sujets de décorations et de

représentations théâtrales. Le Chapitre, (c'est-à-dire la Cour Episcopale), les Abbayes, logeaient, hébergeaient les grands Personnages qui séjournaient à Cambrai, faisaient les frais de réception, présidaient aux *joyeusetés, farces, mystères* exécutés pour amuser leurs Hôtes. Les Offices de l'Eglise, célébrés avec la plus grande pompe, jouent un rôle important dans toutes les Fêtes qui précèdent la réunion du Cambrésis à la France, et jusqu'en 1789 une teinte de mysticité les colore. Cependant il y avait à Cambrai, à l'instar des Villes voisines, diverses Compagnies burlesques. Vainement nous avons fait d'immenses recherches, pour trouver des détails sur l'institution du *Roi des Ribauds* et sur celle de l'abbé de l'*Escache*, nous en avons lu les noms ainsi que ceux d'autres Personnages (probablement facétieux) dans les Mémoires des Abbayes de Cambrai, sans aucun détail sur leurs actions, et si nous n'avions vu figurer l'*Abbé de l'Escache*, à la Fête de l'*Abbé de Liesse* (note 3 page 111), nous eussions cru que ces Personnages n'étaient pas du domaine public, et que leurs Fêtes avaient lieu dans l'intérieur des Abbayes ou Communautés, pour récréer les nombreux Novices de ces Maisons religieuses, ainsi que cela se pratiquait à Viviers et autres lieux, le jour des SAINTS INNOCENS.

Monsieur Le Glay, dont l'incontestable éru-

dition se joint au charme d'un style élégant et fleuri, a publié, en 1822, puis en 1827, une Notice très-étendue sur les principales Fêtes et Cérémonies publiques (1) qui ont eu lieu à Cambrai, depuis le XIII^e Siècle jusqu'à nos jours. Il est impossible d'ajouter à ce qu'il a dit, nous devons donc le copier en partie, afin de réunir dans cet ouvrage l'ensemble des principales Fêtes du Département du Nord, nous ajouterons seulement quelques Programmes pour caractériser l'esprit des Habitans à des époques différentes.

Après un savant et judicieux exorde sur l'origine des Fêtes publiques en Flandre (2), M. Le Glay nous apprend « que la Procession
« de Cambrai eut lieu, pour la première fois,
« le 25 Mai 1220, sous l'Épiscopat de Godefroy
« de Fontaine, qui fit une visite générale de
« toutes les reliques de sa Ville Episcopale, et

(1) La première fête publique dont parlent les Historiens remonte à l'année 1187. La naissance du fils de Philippe-Auguste y donna lieu. Les plaisirs, de toute nature durèrent sept jours, pendant lesquels les rues de Paris furent illuminées.

Histoire de Paris.

(2) On peut en juger en lisant la copie exacte des trois premières pages de la notice de M. Le Glay, dans les trois premières colonnes d'un article inséré dans la 26^e livraison du *Musée des Familles* (juin 1834) intitulé *les Fêtes publiques du département du Nord*, signé S. Henri Berthoud.

Il en est de même pour les fêtes de Douai, copiées, des *Souvenirs des habitans de Douai*, par M. Plouvain.

(Note de l'Auteur.)

» les déposa dans des Châsses nouvelles en argent doré. »

Il nous dit encore que la Procession fixée au 15 Août, d'après la Lettre de Louis XIV du 6 Août 1682, se faisait auparavant le Lundi de la Trinité, et qu'une Franchise de neuf jours était attachée à cette Procession pompeuse et imposante. « Il est probable qu'alors la Procession » de Cambrai offrait déjà un appareil de Chars » et de Cavalcades, mais il n'en existe aucune » preuve. Le premier Programme connu qui décrit une Marche de cette nature, est celui de » la Procession centenaire qui eut lieu le 11 du » mois d'Août 1694, pour le onzième Jubilé de » Saint Géry.

» Il est probable que cette Procession, répétée pendant l'Octave de Saint Géry, ait fourni » l'idée de toutes celles qu'on a faites depuis, » en voici l'ordre et la nature :

« 1° Les Compagnies bourgeoises; 2° Une » Cavalcade d'Ecoliers habillés à la romaine; » 3° Un Char de Triomphe qui représente la » le Mont des Bœufs, où Saint Géry renversa les » Idoles: Ce Char était traîné par deux chevaux » que montaient deux Ecoliers vêtus en *Moriens* » (c'est-à-dire en Nègres), et que conduisaient » par la bride deux Sauvages; 4° Cavalcade » d'Ecoliers, vêtus en bleu; 5° Second Char de » Triomphe où Saint Géry est élevé sur un » Piédestal, la Robe et le Camail tous parsemés

» d'Etoiles, le Rayon en tête, les Foudres dans
» la main droite et une Rondache dans la
» gauche, où est écrit : VERO DEO. Il foule aux
» pieds le Dragon. Sur les degrés, à l'entour du
» Piédestal, on voit l'Idolâtrie, l'Ignorance;
» l'Hérésie et les autres Vices enchainés; 6° Troi-
» sième Cavalcade vêtue en rouge; 7° Troisième
» Char où Saint Géry est assis sur un Trône;
» toutes les Vertus lui rendent hommage; plus
» bas, la Ville et les Etats du Cambrésis, avec
» leurs Écussons se mettent sous la protection
» du Saint; dans le milieu du Char, des Cap-
» tifs rachetés par ce glorieux Pontife lui adres-
» sent des remerciemens. Six chevaux montés
» par six Ecoliers, et guidés par autant de Sau-
» vages traînent ce Char; 8° Suivent les Sibylles
» à cheval, récitant leurs parties; 9° Un Char
» qui porte les Reliques de Saint Géry avec des
» enfans sous la forme d'Ange; 10° Trois Génies
» applaudissent à Saint Géry et chantent des
» Strophes à sa gloire. »

Après la Victoire de Denain on fit, à Cam-
brai, des réjouissances à la Pentecôte et à
l'Assomption, on y vit plusieurs Chars : « L'un
» représentait le Clocher de l'Hôtel - de - Ville
» avec son Horloge. Deux hommes vêtus comme
» les deux Statues de Martin et Martine, te-
» naient chacun un marteau dont ils frap-
» paient la Cloche de temps en temps.

» Sur un autre Char, s'élevait la Tour de

- » Babel , sur laquelle étaient juchés des travail-
- » leurs qui indiquaient, par l'étonnante variété
- » de leurs vêtemens, de leurs gestes et de leurs
- » attitudes, la confusion que Dieu répandit sur
- » ce premier Monument de la vanité des hommes.
- » Ces deux Machines étaient si larges qu'on eut
- » de la peine à les faire passer par certaines
- » Rues. »

ORDRE DE LA PROCESSION SOLENNELLE

DÉ LA VILLE DE CAMBRAI, 15 AOUT 1759.

Les Ordres Mendians seront à la tête de la Procession. MM. de Saint Sépulcre suivront avec MM. de Saint Aubert, ensuite marcheront MM. du Chapitre de Sainte Croix, MM. du Chapitre de Saint Géry, première Collégiale : enfin, le vénérable Chapitre de l'Eglise Métropolitaine, et les Officiers de la Justice Temporelle dudit Chapitre.

Immédiatement après, l'Image miraculeuse de la Mère de Dieu, peinte par Saint Luc, d'après nature, sera portée sous un Dais magnifique ; elle sera suivie de M. le Commandant et de MM. du Magistrat.

A cette Marche, purement Religieuse, succédera la triomphante ; en voici le sujet :

Les grandeurs de Marie figurées dans la loi ancienne et accomplies dans la nouvelle.

Les Cavalcades sont composées des nations

qui se sont le plus spécialement dévouées au Culte de la Sainte Vierge.

ORDRE DE LA MARCHE.

Première Troupe de la Cavalcade portant les inscriptions suivantes :

A la gloire de Marie, qui a vaincu nos ennemis.

L'Eternel a voulu par son puissant bras

Plonger nos ennemis dans l'ombre du trépas.

Qu'ils soient couverts de honte et de confusion.

PREMIER CHAR.

Le retour triomphant de Judith à Béthulie.

Au haut de ce Char, paraît la Libératrice du Peuple d'Israël, tenant en main la tête d'Holopherne. La Foi, l'Espérance et la Charité, dont cette illustre Héroïne était animée, portent devant elle le rideau qu'elle détacha au pavillon du général Assyrien, pour servir de trophée à sa victoire, plus bas on voit la confidente de Judith, entourée des habitans de Béthulie, à qui elle fait part des merveilles que Dieu a opérées, par le bras de sa maîtresse.

PREMIER PHAÉTON.

La Prophétesse Debora, précédée de quatre Génies portant les Chaînes du peuple de Dieu qu'elle a brisées, en le délivrant de la servitude de Chanaan.

Deuxième troupe de la Cavalcade ; inscriptions :

Vous avez de ce peuple écarté la ruine,
Que jamais les mortels ne taisent ce bienfait,

DEUXIÈME CHAR DE TRIOMPHE.

La victoire de Marie sur les ennemis de notre salut :

On voit ici la mère de Dieu , revêtue de gloire, foulant aux pieds la tête du Serpent, Une troupe d'Esprits célestes qui forment son cortège , lui présentent des palmes et des couronnes de laurier, la Renommée, accompagnée de la Justice et de la Paix, publie son triomphe, le reste du Char est occupé par différens peuples qui, ayant été par le secours de Marie retirés des ténèbres du Paganisme, et préservés de l'infection de l'Hérésie , lui en témoignent leur juste reconnaissance,

DEUXIÈME PHAÉTON.

La Prospérité, la Concorde, la Tranquillité, l'Abondance et la Joie que Marie nous a procurées par ses Victoires.

Premier Symbole.

La Sainte Vierge est formidable à nos ennemis.

Deuxième Symbole.

Elle rend leurs efforts inutiles.

Un Bouclier. — *Je briserai leurs traits.*

Troisième symbole.

Elle nous procure la Paix et le Repos.

L'Arc-en-Ciel. — *De la félicité je suis un sûr présage.*

Troisième troupe de la Cavalcade; inscriptions: à la gloire de Marie toute puissante , auprès de Dieu.

Mon Ame met en vous toute sa confiance.

Vous êtes mon soutien, vous êtes mon refuge.

TROISIÈME CHAR DE TRIOMPHE.

Esther implorant le Salut de son Peuple auprès du Roi son époux.

Ce Char présente aux yeux un des plus mémorables événemens de la Loi ancienne. Le Roi Assuérus, environné de ses courtisans, y paraît élevé sur un Trône superbe. La Reine Esther, frappée de l'éclat de sa Gloire, est à sa droite tout interdite; le Génie tutélaire des Israélites la rassure, et l'excite à consommer sa grande entreprise, il lui montre la Religion accompagnée des deux Esprits célestes qui terrassent l'orgueil et l'impiété d'Aman, celui-ci tient en main l'édit de mort porté contre les Juifs; les Gardes du Roi sont placés au bas du Char.

TROISIÈME PHAÉTON.

Betsabée, à qui Salomon son fils, promet d'accorder tout ce qu'elle demandera.

Quatrième troupe de la Cavalcade; inscriptions : Ma Mère demandez.

Votre fils à vos vœux ne peut rien refuser.

QUATRIÈME CHAR.

La protection toute puissante de Marie envers les Hommes.

La Sainte Vierge, du haut de son Trône, jette un regard tendre et compatissant, sur toutes les misères et les calamités dont nous sommes investis. Les Anges qui composent sa cour, lui présentent les prières et les vœux de ses serviteurs, qu'elle reçoit avec bonté; les Prélats qui gouvernent la Sainte Église, annoncent au Peuple chrétien, le pouvoir et la tendresse ineffable de la mère de Dieu, et l'exhorte à recourir à elle dans toutes les adversités de la vie avec confiance.

Premier Symbole.

Marie fait la Gloire de ses serviteurs.

Le Soleil au-dessus d'un Parterre émaillé.—

C'est de son doux aspect que vient toute ma Gloire.

Deuxième Symbole.

Marie protège tous les Hommes.

Le Soleil en son midi. — *De ses Bienfaits personne n'est exclu.*

Troisième Symbole.

Marie est la voie qui conduit à la vie.

La Boussole. — *En la suivant on ne peut s'égarer.*

Cinquième troupe de la Cavalcade; inscriptions : A la Gloire de Marie qui soutient ses serviteurs dans tous les périls.

Protégez-nous toujours à l'ombre de vos ailes,
et nous serons sans crainte au milieu des
dangers.

CINQUIÈME CHAR.

La mère des Machabées exhortant ses enfans
à mépriser la Mort, pour mériter la Couronne
de Gloire.

Le Roi Antiochus, tenant le Glaive d'une
main et de l'autre l'Encensoir, ordonne aux
Machabées de choisir entre la vie et la mort :
l'Idolâtrie et la Tyrannie, assises au pied de son
Trône, portent le sceptre. La mère des jeunes
Hébreux exhorte avec une fermeté héroïque,
ses fils enchaînés et entourés de gardes, à
braver les supplices et à tout endurer, plutôt
que de contrevenir à la loi du vrai Dieu. Le
Martyre, couronné des mains de la Foi et de
l'Espérance, invite une troupe de jeunes
Israélites, à imiter la constance de ces Héros.

QUATRIÈME PHAÉTON.

La dévotion envers Marie, munie d'un Bou-
clier, reçoit sous son étendart, de jeunes
personnes qui viennent lui consacrer leurs
premières années.

Premier Symbole.

La Vertu est à l'abri des dangers, sous la
protection de la Sainte Vierge.

Une Bougie allumée dans une lanterne. —
Dans cet asile heureux je brille en sûreté.

Deuxième Symbole.

Marie rend ses serviteurs inébranlables dans les périls.

Un Aigle qui se repose sur un rocher, battu des vagues de la Mer.

Sur cet appui qui pourrait m'ébranler,

Troisième Symbole.

Marie adoucit les peines de ses serviteurs.

Une Abeille trainant son butin aux yeux de sa Reine.

Les travaux me sont doux sous votre aimable empire.

Sixième troupe de la Cavalcade :

Heureux les serviteurs qui vivent sous vos lois,

Et qui prêtent l'oreille à vos sages avis.

SIXIÈME CHAR DE TRIOMPHE.

Les soins maternels de Marie à soutenir ses serviteurs au milieu des écueils du monde.

SEPTIÈME CHAR.

Ce dernier Char qui réunit l'accomplissement de toutes les figures, expose dans le plus brillant appareil, le mystère, que toute l'Église s'empresse de célébrer en ce grand jour. Marie, triomphant, y paraît élevée sur une colonne (1)

(1) Le rôle de Marie n'était pas sans danger pour la jeune fille qui en était chargée, le trône de la sainte Vierge était placé à l'extrémité d'un char de 24 pieds d'élévation, sur une colonne mobile ; par le moyen d'une énorme vis, cette colonne s'élevait à

de nuée, étendant vers nous son sceptre en signe de protection, et nous invitant à suivre ses traces.

Des jeunes filles, placées autour de la colonne, invitent le peuple à célébrer les louanges de la mère de Dieu.

CANTATE.

Chantez, peuple chéri, le triomphe éclatant
De votre auguste Reine,
Et jamais n'oubliez que son bras tout puissant
A brisé votre chaîne.

Unissons donc nos voix,
Et témoins de sa Gloire,
Bénédissons mille fois
Le fruit de sa Victoire.

CINQUIÈME PHAÉTON.

La Piété et la Reconnaissance à la tête des génies tutélaires, des Peuples dévoués à la Ste.-Vierge lui rendent hommage.

Premier Symbole.

Marie a mérité le Ciel par ses victoires.

La Toison d'Or, — *Je suis de la vertu la Couronne et le Prix.*

Deuxième Symbole.

Marie monte au Ciel pour y être notre protectrice,

une hauteur prodigieuse, pour représenter l'Assomption. Celle qui jouait le rôle, était maintenue par des courroies afin de prévenir les étourdissements : nous avons vu ce char dans notre enfance, il nous a fait éprouver un sentiment de frayeur, mêlé à l'admiration.

(Note de l'Auteur.)

La Rosée que le Soleil attire. — *Si je m'élève ainsi c'est pour votre avantage.*

Troisième Symbole.

Marie montant au Ciel nous engage à mériter le même bonheur.

Une Aigle prenant son essor en présence de ses aiglons.

Du Ciel à ses enfans elle aplanit la voie.

Il y aura une belle musique sur les Chars ; les Chevaux Marins, les Lions, les Tigres, les Léopards et quantité d'autres pièces symboliques paraîtront à l'ordinaire, représentant les Passions vaincues et assujéties à la vertu, sous la protection de la mère de Dieu.

Les Compagnies bourgeoises en habit uniforme, fermeront la marche.

Les demoiselles de Sainte Agnès, les Orphelines, dites Bleuettes (1), monteront une partie

(1) Lorsque la procession de Cambrai fut rétablie en 1800, après dix ans d'intervalle, pendant lesquels la plupart des chars et phaétons furent détruits par les révolutionnaires, les boursières de Sainte Agnès et les orphelines continuèrent à monter les nouveaux chars. Toutes les dames de Cambrai, se fesaient un plaisir de parer ces jeunes filles de robes élégantes, de plumes, de fleurs, de bijoux dont répondaient les administrations, mais pendant l'occupation, MM. les Anglais, ayant profité d'un orage qui dispersa un moment le cortège, pour faire des propositions fort inconvenantes aux élèves des religieuses, le Conseil municipal décida que les jeunes filles des deux établissemens ne paraîtraient plus à la procession. Depuis cette époque les Chars sont garnis par des personnes de bonne volonté qu'on rétribue. Les dames n'ayant plus voulu prêter des objets de toilette de crainte d'accident ; la

des Chars et des Phaétons, les écoliers du Collège de la compagnie de Jésus monteront les autres et formeront les différentes troupes de Cavalcade.

Cette *charmante Fête* sera terminée par un magnifique feu d'Artifice d'un nouveau goût.

En 1779, on ne se borna plus à honorer exclusivement la Vierge Sainte; la Politique s'introduisit dans les Programmes; les vertus de Louis XVI, l'Alliance de l'Amérique, et autres sujets profanes, remplacèrent les figures de la Bible, il en fut ainsi jusqu'à la révolution de 1789, sans cependant que le culte de Marie en souffrit.

Pendant le règne *de la Liberté*, il n'était point permis de manifester aucune idée religieuse, la Procession de Cambrai cessa d'avoir lieu; les habitants en gémissaient autant par dévotion que par intérêt, car cette Fête attirait de nombreux Pèlerins à Notre-Dame de Grâce, et des curieux de dix lieues à la ronde qui faisaient de la dépense; aussi bénit-on Bonaparte qui laissait la liberté de conscience, et rétablissait la Religion de nos pères.

Les Autorités de Cambrai, saisirent avec em-

ville a fait confectionner à ses frais deux ou trois cents costumes, et tous les *oripeaux* nécessaires, de sorte que chaque Char des trois qui restent, a son uniforme particulier, le coup-d'œil en est beaucoup plus agréable, que le bariolage d'autrefois.

(Note de l'Auteur.)

pressement l'occasion de rétablir la Fête communale. Un Programme fut affiché pour le 15 août, 1801 (27 thermidor an IX). Un Phaéton, deux Chars de triomphe, où figuraient la Liberté, la République, le jeune Héros déjà l'amour des Français, firent battre de joie le cœur des Cambraisiens.

L'année suivante, la Sainte Vierge reparut, la Procession religieuse fut célébrée avec toute la pompe dont elle est susceptible; 4 Phaétons, deux Chars où nos victoires, et les vertus étaient personnifiées; où le premier Consul figurait sous le costume de général, ramenèrent la foule.

L'an XI (1803) l'Assomption de la Vierge, la délivrance de Cambrai par le duc d'Anjou en 1581, l'anniversaire de la naissance de Bonaparte, furent les objets spécialisés par le programme.

L'année suivante la fête de Cambrai fut brillante; on y joignit la translation des cendres de l'immortel Fénelon, cérémonie imposante et touchante, qui fit accourir une grande quantité d'Etrangers.

En 1805, trois chars et trois phaétons furent consacrés à l'Empereur; on y ajouta le couronnement de trois Rosières, qu'on dota et maria.

Pendant la durée de l'Empire la fête de Cambrai fut splendide; tout ce que l'exagération laudative peut imaginer, fut appliqué à Napoléon.

En 1814, le retour des Bourbons amena d'autres démonstrations; les programmes exprimèrent des sentimens d'amour et de dévouement, comme ils en avaient manifestés pour l'Empereur. La joie était moins universelle, cependant l'espoir d'une longue paix, opérait une fusion apparente qui permettait de se livrer au plaisir.

Pendant la Restauration, M. Le Glay, chargé spécialement de la rédaction du Programme, fit disparaître insensiblement la Politique et l'adulation d'une Fête consacrée au souvenir; ses Programmes rappelèrent les époques glorieuses de l'histoire de Cambrai, les personnages qui se sont distingués dans la carrière des armes, dans celle des lettres et des arts, où par leur bienfaisance.

En 1822, *la Monarchie française illustrée par les femmes* fut le sujet du Programme que nous allons transcrire.

ORDRE DE LA MARCHÉ.

Un *Héraut d'Armes*, revêtu du costume attribué à ses fonctions, ouvre la Marche. Sa bannière, qui est aux armes de France, porte ces mots : *le Royaume de France est le plus ancien et le plus noble de tous les états de la Chrétienté.*

Un corps de cavalerie avec un étendard sur lequel on lit cette inscription :

Quel pays n'a pas vu nos drapeaux triomphans.

PREMIER PHAÉTON.

Un tableau représente *Pharamond*, élevé sur le pavois, avec cette devise :

J'ai fondé pour la France un empire éternel.

Clotilde, Reine des Francs et femme du grand Clovis, occupe le premier siège. Le drapeau qui flotte au-dessus de sa tête, porte une Croix de velours violet. C'était une des bannières des Rois Chrétiens de la première race.

Plus bas sont placées toutes les femmes célèbres, qui ont vécu dans les premiers tems de la Monarchie. On remarque parmi elles les Reines *Radegonde* et *Bathilde* (1), le front ceint du diadème, et *Geneviève*, cette bergère inspirée, qui détourna avec sa houlette la grande armée des Huns, et sauva les Parisiens de la terreur d'Attila.

Aux deux côtés de ce Char est fixé un Ecusson ; on lit sur le premier : *France durera tant que Justice et Loy y régneront* (1) ; sur l'autre : *Dieu et le Roi*.

(1) Radegonde épousa le roi Clotaire premier. Elle est également illustre comme Sainte, comme Reine et comme Savante. Bathilde, qui descendait des rois Saxons d'Angleterre, devint, après avoir languï dans l'esclavage, l'épouse de Clovis II. Chargée seule de l'administration des affaires publiques, elle en soutint le poids avec autant de capacité que les meilleurs ministres.

(2) C'est la réponse que fit Saint Remi à Clovis qui lui demandait, après avoir reçu le baptême, jusqu'à quand durerait la Monarchie Française.

Vient ensuite un *Roi d'Armes*, vêtu de la tunique écarlate, ayant trois fleurs de Lys d'or sur le côté gauche.

PREMIER CHAR.

Dans le tableau qui le surmonte on voit *Charlemagne*, tenant dans ses mains le Globe terrestre surmonté d'une croix.

Légende :

Législateur guerrier, ses hauts faits, ses vertus,
Nous rappellent Numa, Périclès et Cyrus.

Au-dessous sont assises :

Hildegarde, vertueuse épouse de *Charlemagne*;

Adélaïde de France qui, après de longs malheurs, se vit portée sur le Trône d'Allemagne et accueillie avec enthousiasme par les peuples de la Germanie;

Emma, femme de Louis le Germanique, célèbre par sa sagesse ;

Richilde qui occupa le Trône avec Charles-le-Chauve, et l'accompagna dans toutes ses expéditions guerrières;

La Reine *Ansgarde* montrant dans un médaillon les portraits de ses deux fils, Louis III et Carloman, le médaillon porte cette légende :

Le trône qui jamais ne souffrit de partage
Les voit régner ensemble et régner sans ombrag

Gerberge dont l'activité et la prudence assurèrent à son mari Louis d'Outremer le succès de plusieurs négociations diplomatiques.

Deux *Sergens d'Armes* (1), le Carquois sur l'épaule et un Arc à la main.

SECOND PHAÉTON.

Sujet du Tableau placé au sommet : Hugues Capet endormi dans la Grotte du Monastère de *Centule*, voit en songe le célèbre fondateur (2) de cette maison, qui lui prédit les glorieuses destinées de sa race. Une clarté céleste resplendit dans la Grotte aux voûtes de laquelle se balancent des Couronnes et des Lys.

Le Ciel te permet de connaître

Les Rois et les Héros qui de toi doivent naître.

Alix de Champagne, Princesse aussi recommandable par les charmes de son esprit que par la douceur de son caractère, et qui fut la mère de Philippe-Auguste, tient l'Oriflamme (3) que ce grand Roi prit sur le tombeau de Saint Denis, avant d'aller à Bovines détruire l'armée de la coalition qui voulait envahir la France.

Blanche de Castille et *Marguerite de Provence*, l'une mère et l'autre épouse de Louis IX, qui fut à la fois le plus vaillant et le plus religieux

(1) Cette troupe, première origine des Gardes du Corps, fut instituée pour protéger la personne de Philippe-Auguste, menacée par le *Vieux de la Montagne*.

(2) Saint Riquier.

(3) Cet étendard était en soie couleur de feu ; il avait trois queues ou fanons et était entouré de houppes de soie verte, avec quelques flammes d'or.

de nos Rois, présentent aux regards son image
révérée, avec cette inscription :

Peuples, d'un Roi si grand bénissez la mémoire ;
Ce Roi dont le Jourdain a vu les étendards
Unissant la sagesse à l'amour de la gloire,
Sut dompter l'anarchie au sein de nos remparts.

Jeanne de Navarre qui signala son amour pour l'humanité, en fondant des Villes, des Hôpitaux et des Colléges, tient un Ecusson où sont rappelés les droits de son époux (1) à l'immortalité. On y lit ces mots : *Organisation des Parlements ; Répression de l'usure ; Victoires de Furnes et de Mons en Pévèle.*

Au milieu de ces Reines on voit briller *Yolante*, Comtesse d'Auxerre, femme héroïque qui, pendant la captivité et après la mort de Pierre de Courtenay, son époux, gouverna avec force et sagesse l'empire de Constantinople. Son Ecu porte les armoiries de Courtenay, avec cette devise : *je reviendrai.*

DEUXIÈME CHAR.

Un Envoyé du Ciel apparaît devant la Chaumière de *Domremi* et transmet à une bergère les ordres du Très-Haut.

Humble fille des champs, lève-toi, Dieu t'appelle.

Jeanne d'Arc est assise au premier rang ; elle porte le glaive de Fierbois. Auprès d'elle est un

(2) Philippe-le-Bel.

Ecusson orné de ses armoiries (1) et de cette inscription :

Jeune et faible instrument de la faveur céleste ,
Je marchais , je parlais.... Dieu seul a fait le reste.

Les Femmes qui se groupent autour de l'Héroïne d'Orléans, sont *Clémence Isaure*, qui dota de ses bienfaits le *Collège de la gaie science* de Toulouse. Dans sa main est le bouquet aux cinq fleurs (2), noble prix ambitionné par tant de Troubadours !

Jeunne Hachette qui, à la tête de ses compagnes, repoussa loin des murs de Beauvais les troupes du Duc de Bourgogne. Un petit Drapeau flotte près d'elle avec cette date : 10 *Juillet* 1472.

Valentine de Milan, Duchesse d'Orléans, qui a pour emblème un arrosoir penché et versant de l'eau en formes de larmes, avec la devise : *Plus ne m'est rien , rien ne m'est plus.*

Clotilde de Surville qui a laissé des poésies pleines de sentiment. Elle porte au bras le présent que lui fit la Dauphine Marguerite. C'est une Couronne de Laurier artificiel, surmontée de douze marguerites à boutons d'or et à feuilles d'argent,

(1) La famille de Jeanne fut annoblie par Charles VII et prit le nom du *Lys*. Ses armoiries sont d'azur à l'épée mise en pal, ayant la croisée et le pommeau d'or accostés de deux fleurs de lys, et soutenant une couronne de même sur la pointe.

(2) Ces fleurs, que l'Académie des Jeux Floraux distribue chaque année, sont une Amarante et une Eglantine d'or, une Violette, un Souci et un Lys d'argent.

ayant pour légende : *Marguerite d'Ecosse à Marguerite d'Hélicon.*

TROISIÈME PHAÉTON.

Un essaim d'abeilles, emblème décerné par la voix du peuple à Louis XII, avec cette devise : *Notre Roi n'a pas d'aiguillon.*

Anne de Bretagne, qui partagea le Trône de Charles VIII et celui de Louis XII, est assise au haut de ce Phaéton.

La vertueuse *Jeannede France* siège auprès de son heureuse rivale. Elle tient un Cœur surmonté d'une Grenade avec ces mots : *Mon prix n'est pas dans ma Couronne.*

Louise de Savoie, Comtesse d'Angoulême et mère du Roi qui sut tout perdre, *fors l'honneur*, présente le portrait de François I^{er}, entouré de cette légende : *Modèle des Chevaliers et Père des Lettres.*

Une jeune *Paysanne du Midi* élève une petite Bannière en forme de Lys. La légende : *honneur au chevalier Bayard*, fait connaître que c'est un hommage de l'innocence au guerrier *sans peur et sans reproche.*

Deux *Chevaliers*, compagnons d'armes de Louis XII et de François I^{er}, revêtus du riche eostume prescrit par ces valeureux Princes, et portant sur leur armure des chiffres mystérieux, suivent le Phaéton. Chacun d'eux soulève une Bannière : sur l'une était écrit : *Bon Roi amende le Pays.* Sur l'autre : *Gloire au fils des Preux !*

TROISIÈME CHAR.

Le tableau qui surmonte ce char représente Bertrand Du Guesclin, vainqueur en Espagne, faisant son entrée dans le fort de Montiel et remettant la couronne de Castille sur le front de Henri de Transtamare. Le Connétable présente à ce prince Blanche de Bourbon, comme un nouveau gage de l'union qui va régner entre la France et l'Espagne. Cette inscription est gravée au bas du tableau :

Par le sang des Bourbons, par la gloire enchainées.
France, Espagne, à jamais joignez vos destinées.

Jeanne d'Albret, qui donna naissance au Béarnais, tient les deux couronnes de France et de Navarre, au dessous desquelles sont gravées ces paroles ; *Il faut un Bourbon pour les réunir.*

Les Dames les plus illustres du siècle de Louis XIV forment le principal ornement de ce Char. On y remarque :

Anne d'Autriche, mère de ce glorieux Monarque qui fit briller la France d'une éternelle splendeur. Emblème de ce grand Roi, un Soleil épand ses rayons sur tous les genres d'industrie et de renommée. La légende est ainsi conçue : *Il suffit pour tout vivifier.*

La marquise de Lambert, plus célèbre encore peut-être par ses vertus privées que par les ouvrages excellens qu'elle composa pour l'éducation de la jeunesse.

M^{me} de Sévigné qui, inspirée par l'amour ma-

ternel, a écrit ces lettres inimitables dans lesquelles revivent tous les sentimens généreux, toutes les idées de piété, de gloire, de galanterie et de bienséance qui caractérisent ce règne immortel. Sur l'éventail qu'elle tient à la main, on lit ces mots : *Le cœur d'une mère est le chef-d'œuvre du Créateur.*

M^{me} Dacier qui surpassait en érudition les plus érudits de son siècle et qui osa, la première, transporter dans notre langue les beautés des poètes grecs.

M^{me} et M^{lle} Deshoulières qui, dans le malheur comme au sein de la prospérité, cultivèrent la poésie avec tant de succès. La dernière tient une branche de laurier en mémoire du prix que lui décerna l'Académie Française.

Julie de Rambouillet qui porte la fameuse guirlande poétique imaginée pour elle par l'austère Duc de Montausier.

Marie Stuart, Reine de France et d'Ecosse, a près d'elle un petit écusson en forme de cœur avec ces mots qu'elle prononça en s'embarquant à Calais pour se rendre dans la Grande-Bretagne : *Adieu tant beau pays de France !*

La Comtesse de Soissons qui présidait avec tant de grâce aux fêtes galantes et chevaleresques données par Louis XIV.

M^{me} de la Sablière, amie et protectrice du bon La Fontaine.

La Comtesse de la Suze, sans cesse environnée

d'une foule de poètes qui l'avaient proclamée Junon pour la naissance, Minerve pour les talens, Vénus pour la beauté.

Les Écussons qui décorent ce Char portent les inscriptions suivantes, destinées à célébrer ce Prince dont les nobles qualités et le magnanime caractère, faisait dire qu'il avait en lui de quoi faire quatre souverains et un honnête homme :

Le siècle de Louis , malgré de vains orages ,
S'élève avec splendeur sur les siècles divers ,
Comme on voit du Mont-Blanc la cime éblouissante
Des Alpes à ses pieds souveraine imposante ,
S'élever dans les airs.

Admirable en sa vie et plus grand dans sa mort ,
De vingt peuples ligüés seul il brave l'effort.

Français , vous savez vaincre et chanter vos conquêtes ,
Il n'est plus de lauriers qui ne ceignent vos têtes.

Il n'y a plus de Pyrénées.

Les emblèmes ci-après rappellent les divers genres de gloire qui ont illustré ce grand siècle.

Un Trophée d'armes , entouré des noms de *Condé*, *Turenne*, *Catinat*, *Vauban*, *Luxembourg* et *Villars*.

Une Frégate sous pavillon français , avec ces mots : *Duquesne*, *Tourville*, *Hocquincourt*, *Jean-Bart*, *Dugay-Trouin*, *Château-Renaud* et *Coëtlogon*.

Les attributs des Belles-Lettres , autour des-

quels on lit : *Bossuet , D'Aguesseau , Fénelon , Bourdaloue , Racine , Boileau , Molière , etc.*

Les attributs des Arts ayant pour légende les noms de *Lulli , Campra , Poussin , Lesueur , Lebrun , Puget , Girardon et Mansard.*

QUATRIÈME CHAR.

Sur ce Char sont placées les Femmes célèbres du dix-huitième siècle. On y voit tenant une Lyre , *M^{me} de Verdier* qui excella dans les pastorales. Ce vers entoure sa Lyre :

Elle fuit vainement l'honneur d'être immortelle.

M^{me} Viot qui a laissé des poésies pleines de douceur , d'esprit et de grâce.

M^{me} du Châtelet qui fut l'émule des plus illustres savans de cette époque. Auprès d'elle est un planisphère et un compas, avec cette inscription :

Heureux le sage instruit des lois de la nature !

M^{me} Cottin dont les contemporains ont apprécié les vertus , comme la postérité admirera ses ouvrages.

Un Chœur chante les strophes qui suivent : (1)

O des Français et l'honneur et la gloire,
Rois si fameux ! entendez nos accents ,
Vos ombres souriront aux chants
Qui vous présageaient la victoire ;

(1) Cette Cantate est déjà connue ; mais elle a paru si bien adaptée au sujet de cette Fête, qu'on a cru ne pouvoir mieux faire que de la reproduire ici.

Près de vous combien de guerriers
Conduits par l'amour, la vaillance,
S'écriaient, cueillant des lauriers :
Vive le Roi ! Vive la France !

Philippe-Auguste, aux plaintes de Bouvines,
Quand ta valeur fit triompher les lys ;
Lorsque ton bras, ô Saint-Louis,
Les arborait en Palestine,
Louis douze, Roi si chéri !
Quand Aignadel vit ta vaillance,
On entendit ce noble cri :
Vive le Roi ! Vive la France !

.

Les jeunes personnes qui occupent les autres banquettes du Char représente la génération actuelle. Elles soutiennent des Écussons de diverses formes, avec diverses légendes.

Suivent les chevaux marins précédés d'un timbalier.

Les deux années qui suivirent la Révolution de Juillet, la fête de Cambrai reprit un aspect politique. On se lassa bien vite de ces ovations populaires, qui nuisaient au plaisir en heurtant quelques opinions. M. Le Glay fut prié de se charger de nouveau de la rédaction du Programme. On jugera par celui de la Fête de cette année (1854), qu'on ne pouvait confier cette rédaction à un homme plus éclairé, plus ami de son pays.

L'an dernier, la fête de Cambrai a été plus suivie, plus brillante que jamais. Dix mille étrangers invités encombraient les maisons, les

rues étaient obstruées par la quantité de villageois attirés par cette Fête, la gaiété était générale.

Cette année, une exposition d'objets d'Arts et d'Industrie, ajoutera à l'éclat de la Fête et amènera probablement encore plus de monde que l'année dernière.

PROGRAMME

des Faits Historiques, représentés par la Marche des Chars et Phaétons, à la Fête Communale de Cambrai, le 15 et le 17 Août 1834.

« Le monde est vieux dit-on : je le crois ; cependant

» Il le faut amuser encore comme un enfant. »

Ce que La Fontaine a dit de l'humanité en général, nous est surtout applicable, à nous, peuple ami du travail, et partant ami des fêtes : c'est aux populations paisibles et laborieuses qu'il faut des délassemens, des jeux, des solennités.

L'habitant des grandes villes, le riche, l'oisif, n'ont guères besoin de fêtes publiques ; leur vie est, dit-on, une fête perpétuelle ; fête, à la vérité, que troublent bien souvent les plus amers soucis ; mais dans nos contrées, où l'on sait que le travail est père du plaisir, après avoir supporté le poids du jour et de la chaleur, au lieu de chercher un repos isolé et toujours un peu triste, on aime à goûter le charme des réunions générales, à prendre sa part des joies populaires, et à y puiser de nouvelles forces, un cou-

rage nouveau. Ne laissons donc pas tomber en désuétude ces belles et sages institutions de nos aïeux, ces solennités périodiques, auxquelles ils rattachaient toujours des idées de bonheur ou de consolation, de religion ou de patriotisme.

J'entends dire que nous sommes devenus penseurs et philosophes; que ce qui amusait la naïve simplicité de nos ancêtres a perdu ses charmes pour nous; qu'à d'autres temps il faut d'autres spectacles.... Oui, sans doute; aussi n'est-ce point les mystères et *soties* du moyen-âge, encore moins les représentations semi-profanes et semi-religieuses (1) d'une époque plus récente, qu'il convient d'offrir aux regards et à l'esprit d'une population sérieuse, qui, jusque dans ses amusemens, veut trouver du sens et de la raison.

Des souvenirs patriotiques, des faits glorieux,

(1) Autrefois la *Procession* de Cambrai avait un caractère purement religieux : presque tous les emblèmes ou attributs symboliques qu'on y remarquait fesaient allusion, soit aux divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique, soit même à quelques-uns des plus saints mystères. Un tel spectacle pouvait alors édifier le peuple, dont la foi simple n'avait pas encore subi d'altération; mais les changemens survenus depuis dans nos mœurs, ne permettent plus ce mélange du sacré et du profane. On a pensé qu'au siècle où nous vivons, il ne convenait plus de faire entrer la religion dans nos fêtes mondaines; cette fille du ciel ne doit parler au cœur et à l'esprit des fidèles que par la vérité de ses dogmes, la beauté de sa morale et la majesté de ses propres cérémonies.

des tableaux de la vie que menaient nos ancêtres, dans ces temps reculés, où les mœurs, les lois, les coutumes étaient empreintes de tant d'originalité, voilà, nous semble-t-il, ce qui peut et doit surtout figurer à ces solennités qu'un long usage a consacrées.

En vain prétendrait-on trouver dans l'époque contemporaine les motifs et les sujets de ces représentations, que doit environner un certain prestige. L'époque contemporaine, malgré tout l'éclat dont elle brille, et les événemens prodigieux dont elle a été le témoin, ne saurait exercer sur nos yeux et notre esprit cette impression puissante qui s'attache à d'anciens souvenirs et à un passé que l'imagination se plaît toujours à embellir. Le passé, d'ailleurs, saurait-il être dédaigné d'une nation dont l'histoire est glorieuse et qui a foi à l'avenir ?

Que nos fêtes offrent donc de ce passé des images animées et intéressantes. S'il est vrai que le culte des traditions et des souvenirs locaux soit presque un devoir de piété filiale, gardons-nous de faillir à ce devoir.

Ami d'une liberté sage et des institutions qui la garantissent, n'oublions pas que nos ancêtres nous ont légué ces nobles sentimens, et rendons un public hommage aux efforts qu'ils ont faits de tous temps pour nous transmettre un héritage exempt de servitude.

Cette année, la marche de nos Chars présen-

tera, autant que les moyens dont on peut disposer le permettront, les époques les plus remarquables de l'Histoire du pays.

Pour attacher le peuple au sol et lui faire aimer la cité, il est bon de lui rappeler que sur ce même sol, et dans cette même cité, il s'est fait de grandes choses.

Apprendre aux habitans d'une contrée qu'ils ne sont pas nés d'hier, c'est leur montrer qu'ils ne doivent pas mourir demain; c'est leur dire de compter sur un long avenir de liberté, de gloire et de bonheur.

ORDRE DE LA MARCHÉ.

Un *Héraut d'Armes*, dont la bannière porte cette devise :

« Cambrai, cité de paix (1). »

Deux *Cavaliers Nerviens*, armés de l'arc et du carquois, rappellent ce peuple, qui, seul entre les Gaulois, refusa d'envoyer des Députés à César, et arrêta sur les rives de l'Escaut, la marche triomphante du Conquérant romain (2).

(1) Ces mots formaient la légende de certaines médailles frappées, en 1579, à Cambrai, pour indiquer que cette ville voulait rester étrangère aux dissensions qui agitaient alors le pays.

(2) Les Nerviens, que César nomme les plus braves des Belges, habitaient la contrée qui forma depuis le diocèse de Cambrai. Ils résistèrent plus qu'aucun autre peuple à la valeur romaine, et soutinrent contre César une bataille dans laquelle ils succombèrent presque tous. Selon les uns, cette bataille a eu lieu sur les bords de la Sambre; d'après des conjectures plus récentes, il semblerait qu'elle a été livrée près de l'Escaut, sur les hauteurs de Bonavis et de Vaucelles.

Deux autres portent des bannières avec ces légendes :

- « Le glaive d'un Gaulois
- » A l'empire romain servit de contre-poids. »
- « Allez dire à César que nous savons mourir. »

PREMIER PHAÉTON.

Sur le tableau qui surmonte ce Phaéton se voient les trois emblèmes des trois peuples qui, après l'invasion romaine, se sont réunis et confondus pour n'en former qu'un seul. Ces emblèmes sont la *hache franque*, le *cheval gaulois* et l'*aigle des Romains*.

Les banquettes de ce Phaéton sont occupées par de jeunes personnes qui tiennent des écussons avec diverses légendes ;

- « De l'empire français ces lieux sont le berceau (1). »
- « France durera tant que justice et loi y régneront (2). »
- « Vous porterez au loin vos drapeaux triomphans. »

Un SOLDAT ROMAIN tient une aigle éployée ;
un autre, une bannière avec ces vers :

- « Ces enfans adoptifs qu'a donnés la victoire ,
- » Partagent, des vainqueurs, et les droits et la gloire ,
- » Oui , tout peuple est admis au titre de Romain :
- » Un seul nom désormais suffit au genre humain (3). »

(1) On sait que Klodion , ou plutôt Klogion-le-Chevelu , roi des Francs occidentaux , s'empara de Cambrai , en 445 , et y jeta les fondemens de la monarchie française.

(2) C'est la réponse que fit St-Remi à Clovis , ou Klovigh , qui lui demandait si le royaume franc durerait long-temps.

(3) Voyez *Histoire du Droit Municipal* , par M. Raynouard , t. 1 , p. 241.

UN FRANCK , armé de la hache , offre cette légende sur un bouclier :

- Peuple Franc , arme-toi si l'ennemi survient ,
- Et défends contre lui ta personne et ton bien (1). •

Au devant du premier char , un Héraut porte le drapeau de Charles-Martel , avec ces mots :

- Victoire de Vinchy , 717 (2). •

PREMIER CHAR.

Au-dessus de ce Char flotte une grande oriflamme , sur les banderolles de laquelle on lit :

- Cambrai , ville libre sous Charlemagne (3). •

Sur le premier siège est placée *Judith* , première comtesse de Flandre ; au-dessous d'elle paraissent les autres dames célèbres du pays , pendant l'époque carlovingienne : telles qu'*Eltrude* , épouse de Baudouin-le-Chauve ; *Adèle* de Vermandois , femme du comte Arnould ; *Mathilde* de Saxe , unie à Baudouin-le-Jeune ; *Roselle* de Lombardie , compagne d'Arnould-le-Jeune , et *Ogive* de Luxembourg , femme de Baudouin-Belle-Barbe. Une d'elles tient à la main un écran aux armes de Flandre , avec ces paroles :

(1) Ces paroles sont tirées d'un édit rendu par Valentinien et Théodose , en 440 , lorsque Genseric menaça d'envahir les Gaules.

(2) Ce fut auprès de la ferme de Vinchy , en Cambrésis , commune de Crèvecœur , que Charles-Martel remporta , en 717 , une victoire décisive sur Chilpéric.

(3) Les immunités et franchises de Cambrai ont été reconnues et proclamées dans plusieurs Chartes de Charlemagne et des autres rois de la deuxième race.

• Que vaut noblesse sans vertu ? •

ODON, cavalier Cambrésien, déploie un étendard où est rappelée la *défaite des Hongrois*, sous les murs de Cambrai, en 954 (1). Quatre autres cavaliers l'entourent et portent des drapeaux d'azur.

DEUXIÈME PHAÉTON.

Au sommet, un tableau représente le retour des croisés sur les terres de Flandre.

Femmes célèbres que le pays a produites à cette époque :

Les comtesses de Flandre, *Marguerite* de Clermont, *Sybille* d'Anjou, *Isabelle* de Vermandois, *Mathilde* de Portugal, *Marie* de Champagne et *Marguerite*, dont les fils occupèrent successivement le trône de Constantinople.

On remarque encore sur ce phaéton :

Gertrude, dame d'Oisy, comtesse de Savoie ;

Isabelle de Hainaut, reine de France ;

Yolande de Flandre, impératrice d'Orient.

Sur la bannière flottante qui surmonte ce Phaéton, on lit :

• Guerriers aventureux, revenez près de nous. •

(1) Les Hongrois, débordés dans le pays, vinrent brûler et piller les faubourgs de Cambrai. Un bourgeois, nommé Odon, résolu de délivrer la ville de la présence de ces barbares, se place à la tête d'un certain nombre de concitoyens et fait une sortie dans laquelle il parvient à s'emparer d'un neveu du roi de Hongrie, et à le mettre à mort.

Des deux côtés flottent des écussons avec ces légendes :

• En de lointains climats, pourquoi chercher la gloire ? •

• Honneur aux conquérans de la cité sacrée ! •

• Leur plus belle conquête est celle des beaux-arts. •

Entre le deuxième Phaéton et le second Char, marchent les CHEVALIERS CAMBRÉSIENS qui avaient assisté au tournoi d'Anchin, en 1096, avant de partir pour la croisade, et dont le retour fut signalé dans le pays par des idées de civilisation et d'affranchissement inconnues jusqu'alors.

Ce sont : AMAURI de Marcoing, ADAM de Wailincourt, RAIMBAUT-CRETON d'Estourmel, HUGUES de Rumilly, WATIER de Gonnelleu, GILLES LOUVET de St-Vaast.

Un de leurs étendards porte ce distique :

• Guerriers libérateurs de la sainte cité,
• A nos sujets aussi rendons la liberté. »

Sur un autre :

• Quel fruit reviendra-t-il de nos brillans exploits,
• Si de nous le pays n'obtient de sages lois ? »

DEUXIÈME CHAR.

Un grand écu, sur lequel brille le sceau impérial, appelé *Bulle d'Or*, signale l'affranchissement légal de la ville de Cambrai, et son érec-

tion en commune, par les Chartes des empereurs, de 1184 et de 1215 (1).

Sur le premier siège du Char se trouve *Jeanne* de Flandre, qui, elle-même, contribua beaucoup à l'amélioration du sort de ses sujets.

- L'étranger fugitif lui doit une patrie ;
- L'orphelin, le travail d'une heureuse industrie. •

Marguerite de Constantinople, qui institua les premières fêtes civiles du pays, présente un écusson avec ces mots :

- Pour prix de leur amour , je veille à leur bonheur. •

Les autres personnages sont *Béatrix* de Brabant, *Mahaut* de Béthune, *Isabelle* de Luxembourg, toutes trois comtesses de Flandre; *Béatrix*, *Marguerite* et *Marie* de Flandre, filles du comte Gui, mariées : la première à Florent, comte de Hollande; la seconde, à Jean, duc de Brabant, et la troisième, à Guillaume, comte de Juliers.

On y voit encore *Blanche* d'Anjou, qui régna sur la Flandre avec Robert de Béthune et *Marguerite* de France, qui eut la gloire de réunir les deux puissans comtés de Flandre et de Bourgogne. Sa main tient un écusson offrant les armes de ces deux états, avec la devise :

- La France les unit... Qui peut les séparer ? •

(1) Long-temps auparavant, la commune, avec ses privilèges, était instituée de fait à Cambrai; il est même constant que c'est la première ville de France qui ait joui de son affranchissement. Voyez *Lettres sur l'Histoire de France*, par Aug. Thierry.

Le troisième Phaéton est précédé d'un HÉRAUT D'ARMES portant l'écusson que s'était donné la ville de Cambrai, lorsqu'elle s'érigea en commune (1).

Viennent ensuite quelques-uns des Chevaliers Cambrésiens qui octroyèrent des chartes d'affranchissement à leurs vassaux.

Ce sont : *Ernoul de Landast*, qui affranchit, en 1193, le village d'Esnes (2); *Jean de Montmirel*, qui souscrivit, en 1216, la charte de la commune d'Oisy; *Baudouin Buridan*, qui donna, en 1237, une loi de franchise aux habitants de Walincourt, Prémont, Malincourt, Élincourt, Clary, Selvigny (3), *Jean Buridan* qui, en 1316, confirma la même charte et y apporta des améliorations.

TROISIÈME PHAÉTON.

Sur ce Phaéton est placée *Isabelle de France*,

(1) Cet écusson offre l'entrée d'une ville flanquée de tours et de bastions. On le trouve aussi figuré au bas des chartes que délivrait le magistrat, avant le 16^e siècle. Ce fut en 1510 que, par un décret de l'empereur Maximilien, la ville, érigée en duché, prit l'aigle impériale, qui est toujours, depuis, demeurée son emblème.

(2) Le titre original de la commune d'Esnes a été retrouvé récemment. On se propose de le faire connaître au public avec une traduction et des notes.

(3) On en trouve un fragment dans l'*Histoire de Cambrai*, par Carpentier; *pièces justificatives*, p. 27. Cette loi, au lieu d'être en latin, comme la Charte d'Esnes, est en vieux français ou patois du pays.

qui, persécutée par le roi d'Angleterre, son époux, vint chercher un asile et des secours sur les terres du Cambrésis et du Hainaut. Auprès d'elle figurent les dames du pays qui ont contribué à l'amélioration du sort des classes inférieures : entre autres, *Hildiarde* de Baudour, dont les fondations charitables sont encore aujourd'hui le patrimoine des pauvres d'Oisy (1); *Joie Sohier*, qui partage, avec son frère Baudouin Buridan, l'honneur d'avoir affranchi les habitants de Walincourt, Clary, etc.; *Jeanne Godin* et *Helwige* de Baudrenghien, bienfaitrices des pauvres de Cambrai.

Les Drapeaux et Écussons qui décorent ce Char portent des inscriptions ainsi conçues :

« La postérité reconnaissante. »

« Leurs noms et leurs bienfaits restent dans la mémoire. »

« Le peuple à ses amis garde un long souvenir. »

Entre ce Phaéton et le Char qui suit, marchent les *Guerriers* défenseurs de Cambrai, en 1339, contre le roi d'Angleterre, Edouard III, qui était venu l'assiéger en personne, avec une armée de 80 mille hommes. Les noms de ces preux sont inscrits sur des bannières :

Galois de la Baume ;

Thibaut de Marneil ;

N. de Roye ;

Et Guillaume de Coucy,

(1) Oisy, qui est aujourd'hui un bourg d'Artois, appartenait alors au Cambrésis.

lequel à la même époque, força Édouard de lever le siège d'Oisy.

TROISIÈME CHAR.

Au sommet, un triangle d'or, autour duquel sont gravées ces paroles :

« 1581, Cambrai assiégé et délivré par la valeur française. »

Sur les premiers sièges de ce Char sont placées *Marguerite* d'Autriche et *Louise* de Savoie, qui conclurent et signèrent, à Cambrai, *la paix des Dames*.

Les bannières qui décorent le devant du Char portent pour inscriptions :

« Des Chevaliers français tel est le caractère. »

« Leur valeur, en tout temps, nous fut utile et chère. »

« Honneur et bonheur à la France. »

Les *Chevaliers* qui viennent ensuite représentent les libérateurs de Cambrai, en costume du 16^e siècle. Ils soutiennent des guidons ornés de ces devises :

La France vous réclame.

Au joug de l'Espagnol nous saurons vous soustraire.

Guerriers libérateurs, soyez les bienvenus !

Gloire au drapeau qui vient de France !

France chérie !

Plus ne voulons d'autre patrie !

QUATRIÈME CHAR.

*Réunion définitive de Cambrai à la France,
en 1677 (1).*

Sur un tableau placé au sommet, on voit le laboureur dirigeant en paix sa charrue; sujet de la médaille frappée à l'occasion de ce grand événement. Légende :

Cultive en paix le champ que cultivaient tes pères.

Le bonheur d'appartenir désormais et pour toujours à la France, est exprimé dans les inscriptions suivantes, qui flottent sur divers points de ce Char.

France, chère au génie et chère à la victoire.

Notre patrie est la plus belle ;
Soyons enorgueillis, enfans des vieux Gaulois,
Et conservons, d'un soin fidèle,
Sa gloire, son culte et ses lois.

(1) La guerre de la succession d'Espagne conduit Louis XIV devant Cambrai, avec une armée de cinquante mille hommes, pour en faire le siège. Ce prince commandait en personne, et avait sous ses ordres les maréchaux de Luxembourg, de Lorges, de Schomberg et le célèbre Vauban. La place, défendue par don Pédron Zavala, était pourvue de tout ce qui pouvait contribuer à une longue résistance. La garnison consistait en six régimens d'infanterie et quatorze cent hommes de cavalerie. La tranchée fut ouverte, en présence du roi, dans la nuit du 28 au 29 mars 1677, près la porte Notre-Dame. Vauban dirigea si habilement les travaux, que le gouverneur fut obligé de capituler le 5 avril, après neuf jours de tranchée ouverte; il se retira dans la citadelle, qu'il rendit le 17 avril. La possession de Cambrai fut confirmée à la France par le traité de Nimègue.

Qu'elle soit à jamais heureuse et glorieuse !

Que des peuples toujours elle soit le modèle !

Un chœur chante les strophes suivantes :

A LA FLANDRE.

Terre féconde en fruits et féconde en héros,
De tes grands souvenirs à jamais illustrée,
O toi ! dont les enfans s'indignent du repos,
Salut, riche et noble contrée !

Des trésors, tous les jours, s'épanchent de ta main ;
Qui dira tes moissons, tes fertiles ombrages,
Et ton commerce au loin se frayant un chemin,
Pour enrichir d'autres rivages ?

Lorsque tous les Gaulois sont frappés de stupeur,
Tes fils bravent encore les légions romaines :
Et l'aigle de César connut enfin la peur
Quand César parut dans nos plaines.

Par la guerre, en tout temps, ton courage éprouvé,
De tes forts mille fois défendit les murailles ;
Et ton sol, par le sang mille fois abreuvé,
N'est qu'un vaste champ de batailles.

Passez, guerriers : passez, avec vos bataillons....
Et toi, Flandre, renaiss du sein de tes ruines !
Que d'abondans épis flottent sur les sillons
De Malplaquet et de Bouvines !

Ce fut chez nos aïeux, au sein de ces remparts,
Que le cri de franchise un jour s'est fait entendre.
Voyez flotter au loin ces nouveaux étendards
Ce sont les communes de Flandre !

O Flandre ! tu soumis à Lépiz triomphant
Ce front que tant de rois avaient trouvé rebelle :
Et du Belge indompté le belliqueux enfant,
Des Français devint le modèle.

Toi que nous adorons, Dieu puissant, Dieu de paix,
Bannis de nos climats les discordes amères,
Et que sous ton regard la France désormais
N'offre plus qu'un peuple de frères !

A la suite du quatrième Char s'avancent divers GUERRIERS qui, dans les rangs subalternes de l'armée, se distinguèrent au siège de Cambrai, en présence de Louis XIV.

Sur la bannière d'un HOMME D'ARMES, on lit :

De te reconquérir, cité riche et guerrière,

La patrie est heureuse et fière.

La marche sera close, selon l'usage, par le Timbalier à cheval et les six chevaux marins, montés par de jeunes enfans.

Ne pouvant plus rien dire de Cambrai, que ce qui a été dit par M. Le Glay, nous terminerons ce chapitre par le sommaire dont il faut lire les détails dans sa notice; nous en avons extrait l'Entrée de l'Archiduc Albert, pour la grouper avec celles que nous avons recueillies nous-même, et qui seront l'objet du chapitre suivant.

SOMMAIRE

des Tournois et Fêtes célébrés à Cambrai, entrées des Papes, Empereurs, Rois, Princes Souverains, etc.

	année
Mariage des parens de Godefroi de Bouillon.	1050
Tournoi d'Anchin.	1096
Passage du Pape Innocent II.	1131
Tournoi à Cambrai au commencement du XIV ^e siècle, entrée de l'Empereur Charles IV.	1377

Passage du roi Charles VI.	1382
Mariage des enfans du Duc de Bourgogne et de ceux du Duc de Bavière.	1384
Réception de la Comtesse de Charolois.	1438
Entrée de Jean de Bourgogne, Évêque.	1442
Réception de Philippe-le-Bon.	1428,
1432 et	1449
Fête de la Licorne.	1454
Louis XI à Cambrai.	1464
Séjour de l'Archiduc Philippe et de Jeanne d'Aragon.	1501
Entrée de Robert de Croy, Évêque.	1529
La Paix des Dames.	1529
Le Comte de Nassau à Cambrai.	1530
Réjouissances pour la Trêve de	1538
Réception de Charles-Quint	1540
Réjouissance pour la paix de	1559
Entrée de Maximilien de Berghes, Évêque.	1559
Levée du Siège de Cambrai en	1581
Protectorat de Catherine de Médicis.	1584
Entrée de Henri IV à Cambrai.	1594
Réception de l'Archiduc Albert	1600
Entrée solennelle de Jacques de Brias, Archevêque.	1675
Prise de Cambrai par Louis XIV.	1677
Congrès de Cambrai.	1722
Entrée de Fénélon.	
Réception de Charles de Saint Albin.	1726
Passage du Roi Stanislas.	1739

Honneurs rendus à M. de Choiseul.	1765
Fête centenaire pour célébrer la réunion de Cambrai à la France.	1777
Fête pour la naissance du Dauphin.	1781
Nous ajouterons l'entrée de Louis XVIII.	1815
Entrée de Charles X et séjour.	1827
Passage de Léopold; entrée du même Roi avec sa femme.	1832
Entrée et séjour de Louis-Philippe.	1833



CHAPITRE XV.

ENTRÉES JOYEUSES

DE L'INFANTE ISABELLE-CLAIRE EUGÉNIE (1)

COMTESSE

*De Flandre, d'Artois, de Bourgogne, et de
l'Archiduc Albert d'Autriche, son mari,
dans quelques villes du département du Nord.*

POUR ne point s'étonner des réceptions plus que royales faites à l'Infante et à l'Archiduc, il faut se reporter à la situation du Pays, à la fin du XII^e Siècle.

Depuis l'avènement de Philippe II, des

(1) Cette princesse, est celle, que la ligue voulait mettre sur le trône de France après la mort de Henri III. Philippe II, son père, en eut formellement la promesse signée de Mayenne et de l'ordre des jésuites, instigateurs de cette guerre cruelle qui déchira la France à la fin du 16^e siècle.

Guerres continuelles, des persécutions contre les partisans de Luther, avaient fait détester le nom Espagnol.

L'Archiduc Albert d'Autriche, à qui son oncle Philippe II confia le gouvernement des Pays-Bas, après que la Hollande se fut déclarée indépendante, se signala par des exploits brillans sans cependant pouvoir vaincre le Prince d'Orange. La Paix ayant été signée en 1597, la France et l'Espagne, Philippe II, bien convaincu de la haine que portaient les Flamands aux Espagnols, se détermina en 1598 à lui accorder la main de sa fille l'Infante Isabelle, en lui assignant pour dot la Souveraineté de la Bourgogne, des Pays-Bas et de l'Artois, il espérait, en faisant régner un prince d'Autriche, effacer l'idée de la domination Espagnole, et regagner l'esprit des rebelles,

L'édit de cette donation publiée en Flandre y causa une ivresse inexprimable. Ne plus dépendre du Conseil d'Espagne, posséder leur Souverain, c'était plus que ne l'espéraient les Provinces restées fidèles au fils de Charles-Quint, aussi chaque Ville de la Belgique, de la Flandre, de l'Artois, s'empressèrent - elles de témoigner à l'Infante Isabelle et à l'Archiduc toute la joie que leur donnait cette alliance,

En rapprochant les réceptions de quelques-unes de ces Villes, on verra mieux ressortir

l'esprit, le caractère des Habitans , et leurs mœurs locales.

Joyeuse Entrée de l'Infante Isabelle , Comtesse de Flandre et d'Artois , et de l'Archiduc Albert , dans la Ville de Douai (1).

En l'an Saint et Jubilaire 1600 , dixième de Febvrier , leurs Altesses Sérénissimes partirent de la Ville de Tournay, pour faire leur joyeuse Entrée en leur Ville et Université de Douai, où elles étaient attendues en bonne dévotion , suivant les lettres d'*advertance* que peu de jours auparavant il leur avait plu d'écrire au Magistrat.

Nonobstant la neige, le froid et l'inclémence du temps , un long et fâcheux chemin, ils arrivèrent sur le soir audit Douai.

A la porte Notre Dame, par laquelle ils entrèrent, on avait élevé un Arc de Triomphe sur lequel étaient trois dames vêtues de diverses parures ; l'une portant le nom de Fidélité , *accoustrée jusqu'à la chainture en homme armé (comme on peint la déesse Pallas), et vestue en bas d'une cotte rouge* s'appuyant de la main gauche sur une colonne, et tenant de la main droite un Etendart rouge.

L'autre dame, vêtue d'une robe d'azur, par-

(1) Manuscrit de la Bibliothèque de Cambrai, 693,

semée d'Etoiles d'or, représentait la Religion : elle tenait en main une Croix rouge.

Au milieu de ces deux dames était une troisième *accoustrée de blanc, représentant une Pucelle qui signifiait Douai*, s'appuyant d'un côté et d'autre sur la Foi et la Religion. Aux pieds de cette jeune fille un écu de gueules des anciennes armoiries de Flandre, gironnées de dix pièces d'or et d'azur chargées de pareil écusson.

A la vieille porte Notre-Dame, entrée du marché, un autre Arc triomphal ; au milieu duquel une dame représentant tout à la fois *Liberté et Félicité*, vêtue de vert gai, tenait d'une main une corne d'abondance d'où sortaient des fruits et des fleurs ; de l'autre main, elle *mignardait* trois petits enfans qui lui faisaient des caresses.

On lisait les sonnets suivans à droite et à gauche des personnages, sur les côtés de l'Arc :

Dieu vous gard petits Dieux du grand Dieu la semblance (1) ;
Princes, l'amour du Ciel, délices des humains,
Trésor de l'Ibérie et la fleur des Germains,
Claire, aurore du jour de meilleure espérance.
Faisant, belle du sang d'Espagne et de la France,
Son frère filz, neveu des augustes Romains,
Qui aux deux houts du monde aduiennent de leurs mains,
Où le jour va mourir où il prend sa naissance.
Vrais fleaux de l'Otoman qui vont tousiours brisans ;
Les Cornichons poinctus de ses lunes croissans,
Or croissés donc tousiours, croissés tousiours grands astres
Et que conjoint ensemble esclatiez un soleil,

(1) Nous avons conservé l'orthographe des inscriptions.

De votre heureux aspect qui chasse de son œil
Et la nuit et l'ennuy de nos fataux désastres.

Héros prédestinez à l'empire du monde ,
Grandeur contre opposée au tyran bysantin ,
Bectant qu'il voudra c'est enuieux matin ,
Aboyant du plus creux de l'abîsme profonde
De son ambition après la pleine ronde ,
Pour dévorer ensemble et l'empire latin ,
Et l'état d'Occident avec le levantin ,
Seule peult l'empescher , votre race féconde ;
Ayglérons généreux éclos de ce dernier ,
Qui , du grand Jupiter est le grand Escuyer
Rescoués son butin , représaillez sa proie ,
Desplumez le voleur de vos pennes paré
Bridez le vol bruyand de la sauvaige offroie
Et que votre dessein soit du Ciel bienheureux.

En face de l'Arc , vers le marché était *Pour-
traicte* d'une part, une riche dame en *forme de
Déesse et auguste Empériere* ressamblante à l'Infante
avec cette inscription :

Vous êtes mon chéri , et je suis chérie par vous.

De l'autre part , un *Roi comme Salomon pom-
peux en gloire et maïesté* , retirant après l'*Archiduc*
admirant ladite Princesse.

Pour peindre à tous les yeux la pensée des
versificateurs , on avait placé en divers endroits
deux *Austriches* (c'est-à-dire Autruches) , enla-
cées par les cous et couronnées , tenant du bec
un fer à cheval , en *signe de croissant* , armoiries
du *Turc* , démontrant que ceux d'*Autriche* les rendent
brisans.

Au milieu du marché , sur un grand théâtre ,
leurs Altesses prêtèrent le serment , on avait

arrangé, par ordre de règne, les Comtes et Comtesses de Flandre, richement parés : d'après leurs portraits ou d'après les descriptions qu'en ont laissées les historiens, ce devait être un coup-d'œil magnifique autant que bizarre, que ces trente-trois personnages, avec les costumes des Siècles où avaient vécu leurs modèles, portant chacun les blasons et écussons qui leur étaient propres. Voici dans quel ordre ces Princes et Princesses figuraient autour du théâtre, les Bourgeois les plus riches de la Ville, avaient brigué l'honneur de remplir un des personnages, et s'étaient évertués à se surpasser de magnificence, autant que l'exactitude historique le permettait :

- 1 Baudoin-bras-de-fer, premier Comte de Flandre, portait un écu gironné de dix pièces d'or et d'azur, chargé d'un écusson de gueules.
- 2 Baudoin-le-Chauve, mêmes armoiries.
- 3 Arnould-leVieux, *idem*,
- 4 Baudoin-le-Jeune, *idem*.
- 5 Arnould-le-Jeune, *idem*.
- 6 Baudoin-belle-Barbe, avait outre son écu, une grande barbe bleue.
- 7 Baudoin-de-Lille portait aussi l'écu gironné; à l'écu du milieu, chargé d'une Fleur de Lys d'argent à fond de gueule (ce sont les armes de Lille.)

- 8 Baudoin de Mons, *idem*, écu chargé des armes de Mons.
- 9 Arnould-le-Simple l'écu gironné.
- 10 Robert-le-Frison, *idem*.
- 11 Robert-le-Jeune, *idem*.
- 12 Baudoin VII dit à la Hache, portait une hache à la main droite, dans l'autre l'écu gironné chargé d'une hache.
- 13 Charles-le-Bon avait un rond lumineux comme un diadème, (probablement une auréole) et portait l'écu gironné.
- 14 Guillaume le Normand, avec l'écu, *idem*.
- 15 Thierry d'Alsace, *idem*.
- 16 Philippe d'Alsace portait deux écus, l'un gironné, l'autre des nouvelles armes de Flandre, d'or, au lion rampant de sable, moufflé de gris avec un guidon de mêmes armes, par lui conquis dans la Terre Sainte.
- 17 Marguerite d'Alsace, Comtesse de Flandre et de Hainaut, portant l'écusson mi-partie.
- 18 Baudoin de Constantinople, Empereur : il portait de la main droite l'épée nue, de la gauche un globe et ses armes au double aigle, chargées des nouvelles armes de Flandre.
- 19 Jeanne de Constantinople, portait les nouvelles armes de Flandre en lozange.
- 20 Marguerite de Constantinople, *idem*.

- 21 Guillaume de Dampierre, *idem.*
22 Guy de Dampierre, *idem.*
23 Robert III dit de Béthune, *idem*, chargé des
armes de Béthune.
24 Louis de Crecy, *idem.*
25 Louis de Male. *idem.*
26 Marguerite de Male et Philippe-le-Hardi,
portant manteau ducal avec un écu mi-
partie de Bourgogne et de Flandre.
27 Jean-sans-Peur, *idem.*
28 Philippe-le-Bon, vêtu d'un habit écarlate,
portant au cou l'Ordre de la Toison-d'Or,
et les armes des précédens.
29 Charles-le-Téméraire, *idem.*
30 Marie et Maximilien d'Autriche, dit Cœur-
d'acier, celui-ci portant les armes impé-
riales et la Toison - d'Or, Marie avec les
armes de Bourgogne et de Flandre.
31 Philippe-le-Bel, les mêmes armes avec celles
d'Espagne, Jeanne de Castille, sa femme,
idem.
32 Charles - Quint, Empereur d'Allemagne et
Roi d'Espagne, portait le collier de la
Toison-d'Or sur l'écu impérial.
33 Philippe II, Roi d'Espagne, ses armes et
celles des Comtes de Flandre.

Le devant du théâtre était clos par des ba-
lustres surmontés d'une frise formant galerie,
et jusqu'en bas d'une maçonnerie Toscane. La
largeur de ce théâtre était de soixante-dix pieds,

les côtés de vingt pieds de longueur; l'on y avait pratiqué un escalier de six pieds de large de chaque côté, au bas desquels deux hautes colonnes supportaient chacune un Lion tenant les quartiers des armes des Archiducs, des deux autres colonnes s'élevait une arcade soutenue par deux Termes de bronze, au-dessus de laquelle deux grands Lions soutenaient les écussons de Flandre et de Douai.

Au milieu du théâtre il y avait un trône artistement travaillé (le manuscrit dit élaboré). *La dossière* de ce trône était en écarlate parsemé d'un chiffre d'argent avec une couronne en or contenant le nom des Archiducs. Le tapis du théâtre était de même, du fronton pendaient tous les écussons des Comtes de Flandre par rang, avec ces vers :

Grands Princes, cette troupe à son rang vous appelle,
Vous désirez tant d'heur de gloire et de grandeur,
Quelle a eu de pouvoir, de lustre et de bonheur
Et déclare ses hoirs Albert et Isabelle.

Votre Flandrine dit : que soyiez bien venus,
Vous donne ces beaux noms d'Archiducs, de grand Comte,
Noms qui, par leur grandeur, à maints grands rois font honte,
Noms en tout l'univers par victoire connus.

Tout au sommet du trône, un grand Jupiter assis sur un aigle représentait le feu Monarque d'Espagne, et plus bas à droite le Roi moderne Philippe III, *accoustré en Soleil occidant*, l'Infante sa sœur *était à senestre accoustrée en lune*, au-dessous d'eux ces quatrains :

Jupiter de ces cieux l'empire départit,
Entre le bon Phébus, et Diane la belle,
Et le frère à sa sœur de son gré consentit,
Ainsi fait le grand Philippe à Philippe et Isabelle.

Elle eust le Ciel d'en bas (ô la belle partie),
Et ne sçaurait-on dire, ou bien si c'est à Mars,
Ou à Apollon; qu'elle soit assortie
Taut son époux est grand en armes et ars.

O la grande piété, et plus que Castorée,
Le frère seulement ne luy a emprunté
Sa précaire lumière ains cédé sa clarté,
Vœillant qu'elle eust ainsy sa parçon séparée.

Et ne cesse pourtant d'œillader favorable,
Celle qui de ces Rois brille si clairement,
Que l'albe bers du jour à son accouchement,
Enfantant aux humains de clarté désirable (1).

LES STATUES D'ATLAS ET D'HERCULE

avec cette inscription :

Il faut de tels Atlas, tels Archiducs Semons,
Pour de cet Univers gouverner les timons.

Au coin du marché, du côté de la rue de la Halle, un Arc de triomphe magnifique, où la ville de Douai était représentée comme une Vierge, entre Saint Amé, Archevêque, et Saint Alaurand dans son étable. On lisait sur la frise de cet Arc :

Aux Dieux tutélaires de la ville,

Dieux Larex de ce pays, auquel le soin de notre honneur est confié, conservez des habitans dévoués au Seigneur.

(1) J'ai conservé le mot à mot de ces quatrains ainsi que l'orthographe, par curiosité.

De l'autre côté, à droite, vers la Halle, on avait représenté un Turc atterré aux pieds d'un Prince, portant sur son bouclier les armes d'Autriche et d'Espagne. Ce Prince fouettait le Musulman et lui marchait sur le ventre; au-dessous d'eux était écrit : *Otomannomastix*.

À gauche, le Globe terrestre ancré, agité par les vents et par les flots de la mer.

Au parvis de la Halle, les Archiducs étaient représentés assis sur un trône très élevé. Vis-à-vis d'eux, le peuple de Douai sous la forme d'une *Pucelle*, s'inclinant jusqu'à terre, offrait à leurs Altesses, et leur faisait hommage d'un cœur, que celles-ci retenaient, acceptaient et se donnaient réciproquement. Au côté droit du parvis était écrit :

Aux Princes Sérénissimes.

À gauche ces vers :

Le peuple ne saurait faire plus belle offrande
Aux Princes souverains, que de son propre cœur.
Qui possède le cœur, possède chose grande
Car du tout de son peuple il est jà fait Seigneur.
Pourquoi enrichir servait l'histoire d'Agésilas,
Roi de Sparte, ajourné par devers les Ephores,
Pour avoir ravi les cœurs des Lacédémoniens.

Quel grand Prince ! quel Roi ! quel César ! quel Monarque
Ne briguerait l'honneur de cette noble marque
De souveraineté, de grandeur, de grand'heur
Que l'amour conquêté de son peuple le cœur.

Au coin du banc des *Roicelles* pour clore la rue
du Pont à Val, on voyait sur un théâtre les Rois
de Castille et de Léon, Ferdinand et Isabelle,

qui méritèrent les premiers le nom de Catholiques, pour avoir chassé les Maures de leurs Etats, et qui facilitèrent la découverte d'un nouveau monde, ils étaient représentés par deux personnages vêtus royalement et magnifiquement. Différens individus, les uns basanés, les autres noirs, sous le costume de Maures et d'Indiens, fuyaient, tournaient le dos aux Souverains, et semblaient redouter un châtiment. Au fronton du théâtre on lisait cette inscription en lettres d'or :

L'Espagne après la défaite des Maures qu'elle mit en fuite, agrandie par le règne du Christ en un monde nouveau. Le royaume mérita le nom de Catholique.

Au côté droit ce quatrain :

Pour avoir resserré de l'Espagne en Afrique
Les Maures infidèles, par leurs exploits guerriers
Ferdinand eut premier le nom de Catholique
Isabelle ayant part à ses chrétiens Lauriers.

De l'autre côté du théâtre un Pilote tenait une boussole d'une main, et menait de l'autre l'Amérique sous les traits d'une femme bronzée, la tête ornée de plumes, ainsi que la ceinture, un arc en sautoir, un carquois sur le dos, une massue dans la main droite, une tête humaine dans la gauche. A côté on lisait ce quatrain :

Alexandre le Grand ne conquît qu'un seul monde;
Fernand et Isabelle, et leurs hardis vaisseaux,
Par Colomb ont conquis l'Amérique féconde,
Maints peuples inconnus, et des mondes nouveaux.

Sur le bout du théâtre, près de la rue des Gisans, on lisait sur un grand tableau les vers suivans :

Ainsi puissiez, tous deux Albert et Isabelle,
de chasser l'hérésie, et forcer le rebelle
Sous le juste pouvoir de vos armes captif,
Qui plus de vingt maisons, s'est rendu fugitif.
Plus Carybe Sauvage, inhumain et barbare,
Que ne sont point ceux-là que la grande mer sépare.
Ainsi le seigneur Dieu nous aime désormais,
Et lors un plus haut nom, plus grand, je vous promets
Vous serez appelés Princes très catholiques,
Chasseurs de l'Hérésie, et plus que Britanniques,
Passant en ce royaume arrière reculé,
Et de là plus avant jusque dedans Thulé,
Et plus avant encore, au monde hyperborée
Vous verrez en tous lieux votre enseigne arborée ;
Car le reste du monde aux vôtres appartient,
Ou bien quelque Tyran contre droit le retient,
Votre noble Lion, coutumier de *Conguerre*
Loin, loin outre la Mer, mainte étrangère terre
Attendait ce beau jour, pour chasser de ses parcs
La Louvesse du Nord, avec ses Léopards,
Léopards qui, passagers, votre Lion gourmandent,
Et dans votre pays injustement, commandent,
Et le fier lionceau qui n'était ci-devant
De votre grand lion que l'écuyer suivant
Qui, sorti de sa grotte, ose d'un pied superbe
Fouler et fourrager de vos gras pâtis l'herbe.

Au coin de l'autre rue, sur un nouveau théâtre, une *très-belle* dame couronnée de lauriers, vêtue d'une robe violet et tenant dans sa main un *beau livre* couvert de rouge, doré sur tranche, représentait L'UNIVERSITÉ, un immense Laurier décorait ce Théâtre, de la principale branche pendait un écriteau sur lequel on lisait

SAPIENTIA ; au pied, un autre écriteau aux armes de la ville renfermait ces mots : RADIGAM IN POPULO HONORIFICATO. Le Roi Philippe II, comme père et fondateur de l'Université, la présentait aux Archiducs (personnifiés sur ce Théâtre), en la leur recommandant particulièrement.

Le sonnet suivant était écrit au pied du Théâtre, d'un côté :

Vous serez (pair sans pair,) une Croupe jumelle,
Vos Altesses seront Parnasse, et Hélicon,
Le grand Albert sera notre grand Apollon,
La première des Sœurs sera notre Isabelle,
Notre invocation, le nom de lui et d'elle,
Et celui d'*Alganippe* et cil du *Canasson*.
Où nous retrouverons, une sœur immortelle,
Les palmes, les trophées de leurs tiges guerriers,
Épars de toutes parts, ce seront nos lauriers,
Leur faveur ce sera la fureur et la flamme,
Qui éprend, qui apprend les grands esprits épris
Qui haussera nos cœurs, nos cris et nos écrits
Pour chanter Monseigneur et l'honneur de Madame.

De l'autre côté, le double Mont du Parnasse et de l'Hélicon, peints avec le cheval *faisant jaittir de son pied les surgeons de la Fontaine cavatine* (c'est-à-dire Pégase et l'Hypocrène), et les neuf Muses conduites par Apollon jouant de la lyre.

Contre l'église de Saint Pierre où fut chanté le *Te Deum*, un Théâtre fermant la rue Saint Christophe, représentait l'Histoire mémorable de Rodolphe d'Autriche.

Ce Prince allant avec son cousin le Comte de Kibourg, visiter par dévotion une recluse qui avait le don de Prophétie, rencontra le véné-

nable Saint Sacrement, Rodolphe descendit de cheval, y fit monter le Prêtre qui le portait, et conduisit lui-même le cheval par la bride jusqu'au lieu où l'on devait déposer l'Hostie Sainte. La recluse prédit à Rodolphe la grandeur de son illustre race, et lui montre un aigle, qui, d'en haut vint s'abattre sur sa tête pour y poser une Couronne impériale, qu'il tenait dans ses serres avec cette inscription :

Qui fait honneur à Dieu, il en reçoit salaire,
Rodolphe en est témoin, tige de neuf Césars
Qui venant à son Dieu humble service faire,
Fait voler son renom de Preux toutes parts.

Au pont du rivage on avait encore élevé un Théâtre sur lequel se voyait une barque, où la Scarpe était personnifiée, sous la forme d'un vieillard couronné d'une guirlande de joncs et de glaïeuls, assis sur un grand monstre marin, et tenant entre ses bras une énorme cruche versant de l'eau, avec cette inscription :

Scarpus pater.

Auprès de lui nageaient des Néréides qui chantaient à haute voix : *Moult Mélodieusement.*

De l'autre côté de ce Théâtre, un navire gréé, équipé, avec ses voiles, ses cordages, et aux banderoles de Douai ; on lisait sur la frise :

Venez princes heureux, et sous votre assurance
La Scarpe puisse avoir son ordinaire cours,
Et que de vos neveux puissiez voir la naissance
Croître ainsi que ses flots renouvellent toujours.

Devant la porte de la maison de Saint Vaast,

Palais de leurs Altesses , deux Temples étaient élevés si haut qu'ils semblaient planer dans l'air, l'un de *la Vertu* , avait une porte ; l'autre de *la Noblesse* , n'en avait pas. Cette allégorie signifiait qu'on n'entre que par la Vertu au Temple de la Noblesse ; au frontispice du Temple de Vertu était un *Hercule* avec cette inscription :

Virtute clarum.

Devant le Temple de Noblesse , une Déesse tenait force couronnes , colliers , bijoux , avec l'inscription :

Eugenia sacrum.

A la frise ce vers :

La noblesse est preuve de vertu.

Entre les deux Temples , sur le fronton qui les unissait , ce quatrain :

Princes voici l'huissier du Temple de Vertu
Qui ouvre son Portail ; et , la noble Déesse ,
Qui montre que le Vice à vos pieds abattu ;
Vos Noms sont appendus au Temple de Noblesse.

Plus bas , sous les deux Temples , les quatrains suivans :

Grands Princes la Vertu qui est votre fourrière ,
A marqué ce logis de votre honneur paré ,
Au milieu du Saint Temple à Noblesse sacré.
Où fait la Vertu seule ouverture première.

Le bonheur soit Chambrier , votre Royal arroi ,
Ah ! si (pair non pareil) n'aspirez à l'empire ,
L'empire soupirant y espère , y aspire.
Et rien moins ne promet que de César ou Roi.

Outre ces Théâtres , ces arcs élevés par la ville , les Douaisiens avaient particulièrement

décoré leurs maisons de tableaux allégoriques , de devises , d'inscriptions , qu'il aurait été impossible de recueillir , tant elles étaient nombreuses.

On peut se figurer l'état de la ville au moment de l'arrivée des Archiducs ; nous allons maintenant les faire entrer et raconter fidèlement les discours qui leur furent adressés , on verra que la prose universitaire ne cède pas en originalité à la poésie.

Le cortège rencontra leurs Altesses auprès de la chapelle de Notre-Dame-de-Wasier , où l'on mit pied à terre : La voiture des princes s'arrêta.

Philippe de Broïde , écuyer , *licencié ès-lois*, conseiller-pensionnaire de la ville de Douai , après leur avoir fait les honneurs *pertinens* (convenables) leur dit *de bouche* :

« Grands princes , il m'est impossible d'exprimer *de parole* le contentement , l'allégresse que le Peuple de Douai ressent par la venue et joyeuse entrée de vos Altesses en leur Ville et Université de Douai , il n'y a langue si disserte qui puisse le faire , voire même il n'y a pas d'esprit si subtil et aigu , fut-il , qui puisse les concevoir et imaginer , tant ladite joie est grande , indicible et démesurée , pourquoi à bon droit , il souhaiterait que Dieu tout-puissant eût fait à tous une fenêtre à l'endroit de la poitrine , pour exhiber et montrer à l'œil et au doigt l'intérieur

de leur cœur, que par là, leurs Altesses pourraient voir (s'il leur plaisait autant s'abaisser), le sincère amour, piété et dévotion que iceux leurs humbles, très-humbles et très-obéissans sujets leur portent, lesquels sont si avant plantés, et ont pris si hautes racines jusques au plus profond de l'âme, que, ni le temps, ni la fortune, quelle qu'elle fut, ni la mort même ne pourraient les arracher. De quoi faire de tout droit Divin et Humain, ils se tiennent obligés, comme à leurs Princes naturels, légitimes et souverains, lesquels ils chérissent, aiment et honorent sur toute chose, après Dieu, duquel vos Altesses sont les images vives, à quoi, d'abondance, ils sont attirés et comme forcés par la clémence, douceur, béginité et autres rares et héroïques vertus qu'ils voient reluire en vos Altesses, et davantage que les grâces, faveurs et bienfaits qu'ils ont reçus de vos très-nobles et très-illustres Progéniteurs, et Comtes et Comtesses de Flandre, les obligent à ce devoir de reconnaissance; ils ne veulent demeurer ingrats, en quoi ils ne sont jamais assez contens et satisfaits; confessant franchement qu'entre les plus grands bénéfices que les Pays-Bas ont reçu de Dieu (et ils sont en très-grand nombre), les plus signalés sont d'avoir été commandés, régis et gouvernés par ces Héros vos devanciers, issus de ces augustes maisons de Bourgogne et d'Autriche, d'Autriche et de Bourgogne, vraies

pépinières, mères et nourrices des Princes, Rois, Empereurs, qui semblent être choisis divinement à la Monarchie pour commander et régenter l'Univers, vos Altesses qui succèdent à cette grandeur et bonheur, ne peuvent autrement faire que d'hériter par droit, de l'amour et affection paternelle, que les impériales et royales Majestés, qui sont en gloire éternelle, ont porté à ces pays leur ancien patrimoine, par où ils prennent certain augure, que vos Altesses ramèneront l'ancienne fleur et l'embonpoint de ce Pays, comme du temps de vos dits augustes prédécesseurs. Depuis passé quarante ans nous n'avions pas joui de la vue et présence agréable de nos Princes souverains, que ces astres nous avaient été *éloignés, abscondés* (cachés), *éclipsés*, mais avec combien de regrets, de vœux, de soupirs, maintenant que nous avons cette faveur du Ciel, que vos *faces sérénissimes reluisent et resplendissent sur nous, comme le Soleil levant fait disparoître les nuages et brouillards*, ainsi votre présence *déchasseront* loin de nous *la nuit et l'ennui* de tous les troubles intestins, et guerres civiles inciviles, par la sérénité d'une bonne paix tant nécessaire, requise et souhaitée, qui est *l'emplâtre et lénitif souverain* pour remédier à nos maux et douleurs cuisantes, et que, certes, votre heureuse et sainte-alliance semble être prédestinée pour rejoindre les parties du Monde démembré par

tant de divisions, pourquoi nous remercions Dieu présentement de cette faveur et grâce qu'il nous fait, qu'après avoir couru telle bourrasque et tourmente il nous fait *aparoir deux astres jumeaux*, signes du calme et de la tranquillité prochaine.

Finablement, après les avoir congratulés, sur leur entrée joyeuse, il leur dit : qu'ils étaient les très-bien venus et leur offrit, au nom du Magistrat et Peuple de Douai, tout service, honneur et obéissance de tous les moyens que Dieu leur avait prêtés, comme humbles, très-humbles Sujets et Vassaux à leurs Princes souverains, naturels et légitimes.

Tranchant advisement sur le point de fil de son oraison, à cause de l'inclemence et rigueur du froid, craignant d'abuser de la bonne patience de leurs Altesses, il présenta, en signe de sujétion, les clés de la Ville, que les Archiducs ne voulurent prendre ni recevoir, faisant signe du doigt et autrement qu'ils les confiaient en leurs mains.

Au surplus, l'Infante répondit *avec une face riante et modeste gravité, signifiant assez que ce qu'on lui avait dit lui plaisait*. Quelle avait toute bonne opinion et satisfaction de ceux de Douai; qu'elle les tenait pour des plus fidèles Sujets et Vassaux de ses pays, qu'elle les aurait toujours en sa bonne souvenance pour les gratifier lorsque l'occasion s'en offrirait, les remerciant de leurs offres et les acceptant.

Cette gracieuse réponse fut suivie d'une autre de l'Archiduc, *quasi* de même substance. Plusieurs assistans regrettaient de ne pas les avoir entendues, parce qu'elles furent faites en Espagnol.

Chacun ensuite remonta à cheval et retourna dans le même ordre, le Magistrat précédant la voiture des Princes.

Aussitôt que le gros de cette troupe fut reconnu et aperçu de ceux de la muraille, on entendit *force canonnades, harquebusades, son de cloches, trompettes, sifres et tambours.*

Lorsque leurs Altesses furent arrivées au faubourg de Notre-Dame, elles descendirent près de la porte pour se rafraîchir, en certaine maison où un banquet leur était préparé. Elles remontèrent ensuite à cheval, sous un riche *poêle ou baldaquin* (porté par les principaux du Magistrat), dont le ciel était aux couleurs de leurs Altesses incarnat, blanc et bleu, les bordures semblables ainsi que les franges d'or, mêlées de soie, les piliers richement ornés, dorés et *peinturés.*

C'est ainsi qu'elles firent leur entrée, accompagnées de plusieurs Princes, Ambassadeurs et Seigneurs de leur train, gardes, arroi (équippages) ordinaires, avec grande pompe et magnificence en leur Ville, *environ six heures à jour failli, entre le chien et le loup. Néanmoins éclairé*

d'une infinité de feux et luminaires luisans de toutes parts.

Grand nombre d'honorables bourgeois d'âge et de qualité, sur deux rangs, portaient chacun une chandelle ardente des deux côtés de la rue, de six pieds en six pieds de distance. Tout le long du passage de leurs Altesses, on avait établi de petits tabernacles élevés sur des pieux frappés en terre et peints diversement, des armes de toutes les Provinces et des alliances de leurs Altesses, *et mille autres devises gaillardes et inventions gentilles*; à chaque tabernacle, des petits enfans mâles et femelles, habillés en blanc, en anges et bergers, chacun une torche allumée, il y en avait plus de mille. En divers endroits on voyait des fallots, des feux et fusées artificielles, notamment sur le sommet du Beffroi, où l'on avait dressé un feu de flambeaux, lanternes et fallots qui, semblable à un Phare, se faisait voir au loin des Villes et lieux d'alentour.

A leur entrée, l'Artillerie des remparts joua plusieurs canonnades, et gaillardes salutations et les bourgeois pareillement jouèrent leur escopeterie, tant ceux qui suivaient la garde de leurs Altesses, que ceux qui formaient la haie, tous en armes, depuis la Porte de la Ville jusqu'au Palais, au nombre de plus de trois mille, en même tems la *bonne Cloche sonnait*, et de tous côtés aux Eglises et Clochers on battelait et carillonnait.

A la porte de l'Eglise Notre-Dame , attendait le magnifique Recteur , avec les Docteurs , Professeurs , Licenciés , Gradués et Etudiants de l'Université , chacun en habit et chaperon convenables à son degré et profession , avec leurs Bédreaux , Officiers , Libraires , Messagers et Suppôts portant des torches allumées.

Ils sortirent incontinent de l'Eglise pour aller à la rencontre de leurs Altesses , qui étaient descendues près de ladite porte.

Après leur avoir fait la révérence et d'humbles salutations , le docteur Vander-Pied , premier Professeur de Droit , fit une *oraison* succincte , contenant en somme congratulation de leur alliance , et de leur heureuse et joyeuse arrivée , l'offre et présentation de toute obéissance , service et fidélité aux Princes Souverains , et recommandation de l'Université , fille du feu Monarque des Espagnes d'immortelle mémoire , leur père.

Leurs Altesses écoutèrent patiemment et reçurent de bonne grâce ce discours comme elles le déclarèrent par une réponse favorable.

En quittant l'Eglise Notre - Dame , leurs Altesses furent conduites , par le Marché , la Rue de la Halle et autres , jusqu'à l'Eglise Collégiale de Saint Pierre , où fut chanté le Cantique de louange et action de grâces à Dieu. L'Eglise était , à cet effet , tapissée , richement ornée et parée. Leurs Altesses étaient descendues à l'en-

tréc, le Prévôt de cette Eglise, notre maître Estuis, Docteur et Professeur de Théologie, leur fit aussi pareil discours, *gratulatoire et officieux*. Leurs Altesses se rendirent au Palais où elles devaient loger, et n'en sortirent pas le lendemain tant elles étaient fatiguées.

L'après-dînée du 12 février, la jeunesse du Collège des Pères de la Société de Jésus, *exhiba* en salle (à cause de l'inclemence du temps), les plus signalés gestes des Princes et Empereurs d'Autriche, en latin : leurs Altesses *décorèrent* cette représentation de leur présence. Ce spectacle fut aussi exhibé en public le jour suivant, sur le grand Théâtre du Marché, l'après-midi.

Pendant le souper des Princes, le jour de leur arrivée, on tira le canon de tous les côtés de la Ville.

Le Samedi, vers les dix heures, leurs Altesses allèrent entendre la Messe dans l'Eglise Collégiale de Saint Amé, préparée à cet effet ; elles furent *convoyées* par les principaux Seigneurs de leur suite, par le Gouverneur, le Magistrat et les Officiers de la Ville de Douai.

Le Clergé de Saint Amé, revêtu d'habits sacerdotaux, avec les Croix et Gonfanons, sortit et vint accueillir les Princes au grand portail. Le Doyen fit une courte harangue que leurs Altesses prirent de bonne part.

La Messe fut chantée *mélodieusement en mu-*

sique : les Princes, placés au Chœur, l'entendirent dévotement, ils allèrent ensuite voir les Reliques de plusieurs Saints Corps, dont cette Eglise est *plantureusement* fournie, on les leur montra, ils les baisèrent en toute dévotion et révérence en s'inclinant jusqu'en terre, s'informant particulièrement de chaque Reliquaire.

De là leurs Altesses, avec tout leur Cortège, Seigneurs, Dames, Demoiselles, Héraults d'armes, revêtus de leur Cotte, s'acheminèrent au grand Marché, montèrent sur le théâtre, orné et préparé comme nous l'avons dit, leurs Altesses s'assirent sur des chaises avec coussins de velours, sous un dais richement broché et brodé de soie et d'or, les Dames et Demoiselles de l'Infante s'assirent sur le côté.

Alors M. le Président Richardot, après diverses salutations, fit une exhortation au Magistrat, prenant son thème et sujet sur la petite devise qu'il avait vue et lue, au frontispice de la porte par laquelle ils étaient entrés dans la Ville : *Vide et religione intemerata*, leur disant : que puisqu'ils avaient l'honneur et le bonheur d'avoir été toujours fidèles et dévotionnés vers Dieu et leur Prince, que n'ayant jamais manqué à la Foi et à la Religion, ils devaient continuer et persister à remplir leurs devoirs, et qu'on avait l'assurance qu'ils n'y manqueraient pas davantage à l'avenir.

Après ce discours, l'Audiencier remit au

Conseiller un écrit contenant le formulaire des sermens, extrait des anciens registres reposans *en halle*, que leurs Altesses, et ceux de Douai devaient faire et prêter, conformément à celui qui avait été fait à l'inauguration, d'éternelle mémoire, du Roi Philippe II, père de leurs Altesses. Ce serment fut lu à haute voix par le Conseiller Monsieur Philippe de Broïde, ayant un genou en terre vis-à-vis leurs Altesses.

Nous, Albert, etc., etc.

Le Peuple de Douai jura de même, ensuite les Membres du Magistrat et du Conseil, chacun à leur tour, allèrent saluer, et baiser la main de leurs princes en signe d'hommage.

« Là eussiez-vous ouy de toutes parts cris, applaudissemens et acclamations en signe de joie : vivent les Archiducs, vivent les Comtes de Flandre, vivent leurs Altesses, avec les trompettes, clairons, fifres, Tambours, entremêlés de canonnades et arquebusades, si bien que tout retentissait d'allégresse. »

Les Hérauts et Rois d'armes firent largesse, en faisant pleuvoir des pièces d'or et d'argent frappées d'un côté à deux têtes, représentant leurs Altesses, et de l'autre un chapeau de triomphe avec cette inscription dans l'ovale : *Munificentia*.

L'Archiduc fit ensuite publiquement Chevaliers trois principaux du Magistrat, il leur donna l'accolée de son épée nue ; quand cette cérémo-

nie fut achevée, leurs Altesses descendirent du théâtre et retournèrent en leur logis.

Après le dîner, leurs Altesses furent humblement suppliées de vouloir bien honorer de leur présence la dispute qui devait se faire aux Ecoles publiques, dans la grande Salle des Théologiens, vers les trois heures.

Elles acceptèrent avec empressement : le magnifique Recteur, avec son chaperon rouge, monta en chaire à l'arrivée des Archiducs et leur fit un panégyrique. Les Princes s'assirent sur le haut banc de la Salle, du côté droit, ainsi que les Seigneurs, Dames, Demoiselles de leur suite.

Les Docteurs, Professeurs, Doyens des Facultés et Gradués de l'Université, en habits solennels, selon leurs rangs et degrés, étaient de l'autre côté, avec le Magistrat, les Gentilshommes, Notables et Bourgeois de la Ville.

On disputa plusieurs questions théologiques, dont les conclusions imprimées d'avance, furent distribuées à l'Assemblée avec de beaux gants. Les thèses offertes aux Archiducs étaient vernies et enluminées. Les gants parfumés.

L'acte fini (c'est-à-dire la dispute), leurs Altesses allèrent visiter les Colléges et Pedagogues, où les Régens et Principaux de ces établissements, les reçurent le mieux qu'il leur fut possible.

Vers le soir le Magistrat, en corps, vint de nouveau saluer les Princes dans la maison de

Saint Vaast, où ils étaient logés, et leur fit présent de deux Vases en or fin, artistement élaborés (travaillés) au-dessus des Couvercles il y avait deux Autruches couronnées, leur cou enlacé, tenant chacune dans leur bec un croissant, et d'un pied *respectueusement élevé*, le blason et armoiries de leurs Altesses.

Le lendemain les Archiducs se rendirent à Lille.

JOYEUSE ENTRÉE

*de L. A. l'Infante Isabelle et l'Archiduc Albert
dans la ville de Lille, le 14 février 1600 (1).*

Nous avons vu dans la précédente entrée, l'Université Douaisienne s'alambiquer l'esprit

(1) Manuscrit de Gilles Leboucq, Licencié en droit, Conseiller pensionnaire de la ville de Lille.

Nous sommes étonnés de ne point trouver le nom de Gilles Leboucq, dans la Notice et le Mémoire sur les Historiens de la Flandre de MM. Charles Du Rozoir et Lebon, insérés dans les Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai, 1827.

Ce Gilles Leboucq a laissé, comme son frère Simon, divers manuscrits, sur les événements dont il a été témoin à Lille, où il paraît qu'il avait fixé son séjour; nous signalons cette omission aux savans auteurs susdits, en les engageant à faire des recherches sur ce chroniqueur.

Nous extraierons une petite partie du volumineux manuscrit de Gilles Le Boucq, cela suffira (n'en déplaise aux Douaisiens) pour prouver que les Lillois avaient conservé une élévation d'esprit, un tact, un bon goût qui dériveraient nécessairement du souvenir des nobles jeux de l'Épinette.

(Note de l'auteur.)

pour se rendre sublime et ne produire que des *Concetti*, des jeux de mots. Le *magnifique* Recteur, ordonnateur absolu de la partie Laudative des fêtes publiques, des discours et des inscriptions, ne permettait pas aux habitans de dire ce que leur cœur aurait dicté. Aussi toutes les fêtes de Douai, depuis l'établissement des chambres de Rhétorique, ont un caractère de pédantisme particulier à cette Ville.

Nous allons voir les Lillois dans la même circonstance, honorer leurs Souverains, sans s'abaisser à des louanges hyperboliques, ni les fatiguer par des disputes théologiques et d'interminables discours.

Etant averti de l'arrivée des Archiducs, le Comte d'Anappe, Gouverneur de Lille, convoqua la noblesse du Pays, et réunit quatre cents Gentilhommes pour aller au devant de leurs Altesses. Les Abbés de Loos, de Marchiennes se joignirent à cette brillante cavalcade. Le Prévôt, les Baillis avec leurs administrés, tous vêtus de *justaucorps* d'étoffe violette, passementés de soie blanche et d'argent, les quatre Confréries dites *Sermens*, ayant à leur tête leur connétable, sur un cheval blanc à tous crins, et vêtu d'un habit de velours noir, galonné en or; suivait immédiatement le corps du Magistrat composé du Rewart, des Maïeurs, en longues robes de velours, des onze Échevins en robes de satin. Le Héraut de l'Épinette, son sceptre à

la main, couvert d'une robe de taffetas, armoriée des armes de la Ville, les accompagnait.

Lorsque ce cortège aperçut celui des Archiducs, chacun descendit de cheval, les Princes en firent autant, et le Rewart leur présenta les clés de la Ville qu'ils refusèrent; après une courte harangue, chacun remonta à cheval, les Gentilshommes escortèrent la voiture des Souverains, le Magistrat les précéda, pour les recevoir à l'entrée de la Ville; des salves d'Artillerie, des Mousquetades, le son des Cloches indiquèrent cette entrée, un Dais magnifique, porté par six notables, était préparé. Leurs Altesses se placèrent dessous, et parcoururent ainsi les rues décorées en leur honneur. Sur le premier arc de triomphe, dans divers tableaux on lisait :

LILLE,

Ville Métropolitaine de la Flandre Gallicane, origine de la principauté de Flandre, embellie de plusieurs Palais de ses Princes, de fidélité et obéissance remarquable envers yceux.

A ses Sérénissimes Seigneurs Albert et Isabelle.

Entre les Portraits de L. A.

AUX

Archiducs Albert et Isabelle, pour par iceulx, les provinces du Pays-Bas, avoir été délivrées de la servitude d'une très grièye guerre, la paix faite avec Henri IV, Roi de France.

Dans un autre tableau :

leurs très bons Princes, pour paix la prudence
bon gouvernement, et vertu d'iceux très grandes
émotions de l'Allemagne, et la guerre commen-
cée par le Rhin avoir été assoupie, les bons su-
jets Lillois,

Au bas du portrait de leurs Altesses,

Que veulent tous ces lys, dont l'argent radieux
Nous fait voir en hiver un printemps gracieux ?
Prince c'est votre avril, qui, l'hiver même efface
Et l'éternel printemps dont fleurit votre race.

En la seconde claire-voie :

Que veut cette blancheur, de qui n'approche pas
La neige, ni l'oiseau qui chante son trépas ?
Ah, c'est de vos vertus, la pureté si pure
Qui du vice n'admet voir la moindre souillure.

En la troisième :

Mais que veut ce parfum dont la suave odeur
Aggrave un peu l'esprit parmi tant de douceur ?
C'est la douce rigueur d'une sainte justice
Qui, les bons garantit en punissant le vice.

Quoique ces vers aient 234 ans de date, nos
poètes modernes ne les désavoueraient pas, les
idées sont très gracieuses.

Au-dessus du portrait de l'infante et près de
ses armoiries :

Comme les lys du ciel à la France donnés
Jadis de votre mère ont les front entourés
Ainsi princesse, ainsi souffrez que la couronne
Du lys de vos Lillois, le chef vous environne (1).

(1) La mère de l'Infante était, comme chacun le sait, l'infortunée Isabelle de France, fille de Henri II, que son mari, Philippe II, fit empoisonner par suite de la jalousie que lui inspirait son fils don Carlos, son autre victime.

Au-dessus du portrait de S. A. et près de ses armoiries.

Encor que vos aïeux , fils aînés de la guerre ,
Se bravent de l'oiseau qui porte le tonnerre ,
Grand-Duc ne dédaignez ces beaux lys : autrefois
Ils n'ont servi de honte aux plus grands de vos rois.

Au premier compartiment mis sur les colonnes :

PRINCES

Que votre Lille en paix , à jamais bien heureuse ,
Ne reconnaisse plus Mars , ni sa sœur impiteuse.
Lille qui , pour garder son devoir consigné ,
Es-mains de vos aïeux a cent fois dédaigné ,
Comme un roc immobile au milieu de l'orage ,
Du felon Tracien la plus sanglante rage.

Au deuxième :

Mais toi Prince vaincu , race de tant de Rois
Qui , la terre et la mer ont soumis à leurs lois :
Grands de biens , grands de rang et plus grands de vaillance ,
Poursuis leur beau sentier , par le feu et la lance ,
Fais que ton los guerrier par le monde épandu ,
Soit de la Deule avant , jusqu'au Gange étendu.

Au troisième :

Et toi , Lille , à ce coup de joie impatiente ,
Soule-toi du doux fruit de ta si longue attente ;
Dresse mille trophées et mille arcs triomphans
Bien veignant dignement des Princes les plus grands.

Sous les armoiries de Flandre :

Le brave Lion qui sa tête
A sous vos pères adouci ,
Voyez princesse , il vous apprête
Et la tête et le dos aussi.

Sous celles de Lille :

Ce Lys qui des Comtes flamands
Orna long-temps le diadème ,
Souffrez qu'entre vos ornemens ,
Grand-Duc , il vous serve de même.

Des théâtres remplis de personnages allégo-
riques étaient dressés ,

Rue Saint Nicaise ,

Rue du Dragon ,

Devant le Cloître Sainte Claire.

On voyait devant la maison des Pères de Jésus , un théâtre bien enrichi de peinture , représentant les 7 Vertus Théologiques et Cardinales qui terrassaient les ennemis de la Foi, aux deux côtés du théâtre deux Pyramides, l'une dédiée à l'Infante , était un lierre avec diverses figures d'animaux hiéroglyphiques qui indiquaient les vertus de la Princesse ; l'autre à Albert, un laurier entremêlé de diverses Armes, Écussons, Lances rompues.

Au sommet du théâtre un emblème ; c'était un Anneau avec un diamant ; en dedans duquel étaient le Soleil et la Lune , avec la Palme d'un côté et l'Olive de l'autre ; dans six niches élevées de douze pieds, autant de hérauts portaient les diverses armoiries de l'Archiduc.

Trois ou quatre maisons plus bas, sur une planche posée hors d'une fenêtre, une poupée marchait, et jeta des fleurs sur la tête des Altesses lorsqu'elles passèrent.

Au pont de Fin du côté du marché au fil, sur un grand théâtre, on représentait toute l'histoire de Lyderic, de sa mère et de Phinar. Sur la frise on lisait ces vers :

Vertu , noble Vertu que grandes sont tes forces
Quand ton cœur est épris de tes vives amorces !
Tu fais que Lyderic , ce magnanime prince ,
L'honneur de cette Ville aussi de la Province ,
Met vaillamment à mort , d'un tien généreux dard ,
Sur le pont (dit de Fin) le grand voleur Finard.
Tu fais que le désert , qui des brigands fremille ,
Par ce tien champion se convertit en villé ,
Et que de ses meurtriers les tannières bien amples ,
Par sa grande piété se changent en beaux Temples.

Sur la fin de la rue des Malades , à l'entrée du marché, un autre Arc de triomphe , au-dessus duquel les armoiries de L. A. avec deux tableaux remplis de vers.

En descendant la rue ainsi que le marché un long théâtre de 160 p. de l'ordre Dorique s'étendait jusqu'à la maison de Guillaume de Bapaume coin du Beauregard , tout enrichi de peintures et contenant onze niches séparées de Termes; en chacune était représenté un des dix derniers Empereurs, vêtus de robes de drap d'or, la Couronne impériale en tête, etc. Au milieu du théâtre on avait élevé une haute Pyramide avec l'Aigle au-dessus, et au milieu de cette Pyramide les armes d'Autriche; la 11^e niche était vide mais elle portait les armes des Archiducs, ce qui voulait dire : qu'elles pourraient avec le tems et par la vertu, acquérir cette place , tout

cela était accompagné de plusieurs tableaux renfermant des vers latins.

Sur un autre théâtre placé sur le Beauregard, Baudoin de Constantinople figurait en costume d'Empereur Grec, ses exploits étaient décrits en vers Latins, Grecs, Français, et se terminaient par ceux-ci :

Dix Empereurs sont vus de ligne paternelle
Qui ont heureusement gouverné l'Occident ;
Voyez ce Baudouin, de ligne maternelle,
Elu pour sa valeur Empereur d'Orient.

A l'entrée de la grande chaussée, un Arc de triomphe à trois étages, avec une seule porte, avait deux niches à chaque étage; dans l'une était Saint Pierre, dans l'autre Charles IX, Roi de France et Élisabeth d'Autriche sa femme. Au deuxième étage, Ferdinand et Isabelle d'un côté, Saint Louis et Blanche de Castille sa mère de l'autre. Au troisième, l'Infante représentée *en son naturel*, et Philippe III avec Marguerite d'Autriche, sa femme.

Tout cela accompagné d'une foule de vers et d'inscriptions.

Sur un autre théâtre, au coin de la rue Basse, on voyait la Comtesse Marguerite de Constantinople, et dans de grands tableaux la représentation des fondations qu'elle a faites à Lille, avec quantité de vers à sa louange.

D'après l'arrêté du Magistrat, les Chanoines du Chapitre de Saint Pierre, devaient élever un

théâtre devant leur Cimetière pour représenter Baudoin de Lille, leur Fondateur, avec Adèle, sa femme, fille de Robert, Roi de France, mais les Chanoines déclarèrent qu'ils se déportaient de crainte des frais à faire pour cette représentation, ils espéraient que la Ville ferait cette dépense dont ils auraient eu l'honneur, mais le Conseil communal décida que le théâtre serait élevé sur la Place devant l'ancien Château, et qu'on y placerait Robert-le-Frison, ce qui eut lieu au grand désappointement des Chanoines, qui prouvèrent beaucoup d'égoïsme, car leur Chapitre était richement doté par la munificence des Comtes de Flandre.

Le théâtre dont la représentation frappa le plus la Cour de l'Archiduc, était celui élevé devant l'hôpital Comtesse, dans la rue Saint Pierre, du côté de la rivière, ce théâtre à deux étages était rempli de Religieuses de l'Abbaye de Marquette, des Hospitalières Comtesse et Saint Sauveur. Nous présumons que ces personnages étaient représentés par des jeunes filles de la Ville, quoique le manuscrit ne s'explique pas à ce sujet. Sur le devant du théâtre, Jeanne de Constantinople, fondatrice de ces établissemens figurait avec ses deux maris, Ferrand de Portugal et Thomas de Savoie; entre les deux étages on lisait des vers Latins et Français à la louange de ces trois Princes.

Leurs Altesses parurent charmées de ces ingé-

nieuses allégories, elles descendirent de cheval devant le Cimetière de Saint Pierre, les Chanoines, le Collège les attendaient depuis leur juridiction jusqu'à l'Eglise, où les Princes entrèrent, ils baisèrent les Reliques, s'agenouillèrent un moment dans le Chœur, pendant qu'on chantait des Antiennes, des Versets, etc. ; le Doyen leur fit ensuite une harangue en latin, l'Archiduc répondit dans la même langue, assurant qu'il avait ouï avec plaisir son discours. Puis leurs Altesses sortirent de l'Eglise et traversèrent la rue d'Angleterre, à l'issue de laquelle était une porte ornée de peintures, des armes d'Autriche et de leurs Altesses, puis des vers latins. Trois maisons plus loin ; une planche traversait la rue de fenêtre à autre, une Poupée, représentant Sainte Claire, s'y promenait, quand leurs Altesses passèrent elle leur fit une grande révérence. Les murs, depuis le cellier Saint Paul jusqu'à la Gratière, pour monter au Rempart, étaient couverts de draps noir et jaune, azuré et jaune, couleurs de Flandre et de Bourgogne, et de part en part, dans de grands tableaux, les armes des dix-sept Provinces avec des vers latins.

Au-devant de la Chapelle de la Conception, il y avait sur un échafaudage les pauvres filles orphelines, qui saluèrent humblement leurs Altesses, comme l'avaient fait les orphelins devant la porte de leur maison dite la Grange.

Près de la Croix Sainte Catherine, à l'entrée de la Rue de la Barre, sur un théâtre, était représenté le Duc Charles de Bourgogne, avec M^{me} Isabelle de Bourbon, sa femme.

Au-devant de la Chambre des Comptes, dans la Basse-Rue, encore un théâtre où l'on voyait le Duc Philippe - le - Hardi, avec sa femme Marguerite de Flandre. Une inscription indiquait qu'il avait établi la Chambre des Comptes.

A l'entrée du Marché, près de l'Eglise Saint Etienne, un immense Arc de Triomphe dédié particulièrement à l'Archiduc, avait trois portes ou arcades; sur celle du milieu, une Pyramide en pierre était surmontée d'une énorme Fleur de Lys, au bout de laquelle on avait placé un beau Crucifix en bronze.

Sur le chapiteau d'un pilier, des Figures en pierre douce, représentaient Saint Etienne et son Martyre.

De l'autre côté, vers l'Eglise, sur le second pilier, la statue de Notre-Seigneur, faisant œuvre de bon Pasteur, en s'opposant au loup qui voulait dévorer ses Brebis.

Les deux autres portes ou arcades étaient assez larges pour qu'on puisse y faire passer des chariots, le dessus du théâtre formait une galerie sur laquelle *estoint plusieurs joesnes hommes et des plus belles filles de la Ville, tous accoustrez en Pastureaulx, tenans leurs Chiens et Moutons lesquels à l'abordée de leurs Altezes commencèrent*

après avoir fait la révérence à danser en seing d'allégresse, soubz le chant mélodieux des chansons rustiques accomodées à la musicq.

Dans un grand tableau , au piédestal de la Pyramide , le portrait de l'Archiduc , d'une extrême ressemblance , était couronné par un Aigle placé au sommet de la Pyramide , qui tenait dans ses serres des rameaux d'Olivier , de Palmier , de Citronnier ; au-dessus des arcades latérales étaient les portraits de l'Empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne , de Philippe de Castille et de sa femme.

Sur les pilastres et arcades , on avait placé quatorze Fleurs de Lys ; la branche du côté droit était d'Olivier , courbée par ses fruits ; celle du milieu , de Palmier , couvert de fruit ; la branche à gauche était de Citronnier , courbée avec ses fruits , la ligature faite de Laurier avec ses baies rouges , de Myrte et de Chêne : le tout fort vert. Au-dessous étaient ces mots :

JUSTICE.	CHARITÉ.	CLÉMENTE.
PRUDENCE.	MISÉRICORDE.	VICTOIRE.
FORCE.	ABONDANCE.	TRIOMPHE.
TEMPÉRANCE.	FÉCONDITÉ.	ÉTERNITÉ (1).
CONSTANCE.	CONCORDE.	

(1) Le langage des plantes est presque universellement connu des peuples Orientaux. Les arbres , les fleurs servent de truchement à l'amour , d'aliment à la rêveuse mélancolie , elles consacrent la gloire , le plaisir et même la Religion. Ce n'est guère qu'après

Au marché, en face de la maison du Lyon Rouge, on voyait sur un théâtre très élevé, quatre grands tableaux représentant les quatre parties du monde, dans une niche placée au milieu de ce théâtre, Charles-Quint en habits impériaux semblait applaudir aux honneurs qu'on rendait à sa petite fille, des vers à la

le retour des croisés, que les Chevaliers européens ont introduit dans leurs armes des palmes et des fleurs.

Le chêne révérend des anciens est dans le blason l'emblème de la *force morale*, de *l'amour de la patrie* et de la *puissance*.

Le laurier, symbole brillant de tous les genres de triomphes, de la gloire, de la vaillance, est aussi celui de la *miséricorde*, de la *clémence*. Les anciens lui attribuaient beaucoup de propriétés, entre autre celle de n'être jamais frappé de la foudre. Encore de nos jours, les paysans des Pyrénées se couvrent de branches de laurier lorsqu'il tonne.

Le Myrte, par son élégant feuillage, par son odeur suave, a mérité d'être l'arbre de Vénus, c'est avec son bois que l'amour lance ses traits, le myrte est l'emblème des sentimens tendres et exclusifs, il est celui de la *fécondité*, de l'*abondance*.

Le Lierre est, comme on le sait, consacré à la *reconnaissance*, à la généreuse et fidèle amitié.

L'Olivier, symbole de *paix*, de *charité*, de *tempérance*, de *prudence*, était en grand honneur dans l'antiquité.

Le Citronnier *préservatif des enchantemens*, était l'emblème de l'éternité, à cause de la dureté de son bois dont les anciens faisaient grand usage.

Le Palmier, symbole de la victoire, du *triomphe*, de *l'amour conjugal*, est aussi celui de la *prudence*, de la *justice*.

Les Lillois, en employant des végétaux symboliques pour honorer leurs souverains, ont fait preuve d'une délicatesse d'esprit qu'on doit remarquer, à une époque où les disputes de Religion absorbaient la masse *pensante* des Européens.

(Note de l'auteur.)

louange de ce Monarque couvraient les colonnes et la frise.

Sur le même marché, Philippe II environné de personnages vêtus en Indiens, tant Orientaux qu'Occidentaux, figurait sur un théâtre; des vers explicatifs se lisaient sur la frise.

Devant le marché aux chevaux, sur un autre théâtre, le bon Duc Philippe était représenté, avec les quatre premiers Officiers de l'Ordre de la Toison d'Or; ils avaient le même costume que lorsque le Duc tint son premier Chapitre à Lille, ses armoiries, et celles de tous les Chevaliers de l'Ordre décoraient ce théâtre, entre autre inscription on lisait celle-ci (C'est le Duc qui parle) :

Lille, vous chérissant; j'ai tenu à Saint Pierre
Le chapitre premier, de la noble toison,
Qu'à Bruges auparavant, imitant Jason,
Aux noces de Ma Dame avait mis en lumière.

Enfin au-dessus de la porte de la Cour du Palais où devaient loger leurs Altesses, une inscription latine en lettres d'or résumait toutes leurs bonnes qualités.

Après une aussi longue course, les Princes témoignèrent le désir de prendre du repos.

Le lendemain dimanche, ils allèrent à l'Église Saint Pierre, où ils entendirent la Messe, puis un Discours latin du Doyen.

De là ils se rendirent entourés de leur Cour, des Autorités Lilloises, etc., sur un grand théâtre de 80 pieds de profondeur, on jura de part

et d'autre, le maintien des Privilèges, l'obéissance aux Souverains, etc.

Les rues, la place, les fenêtres, les toits, les gouttières étaient encombrés de curieux.

Le lundi, les bailliages des environs recommencèrent la même Cérémonie, les Lillois jouèrent des Farces, des Mystères, s'évertuèrent à amuser leurs nobles hôtes, qui partirent le mardi, ravis de ce qu'ils avaient vu et entendu.

Entrée de l'Archiduc Albert, Duc de Brabant et Comte de Flandre, et de l'Infante Isabelle, Clara-Eugénia, son épouse, à Cambrai (1).

Le 16 Février 1600, leurs Altesses firent une entrée solennelle à Cambrai, vers les six heures du soir. Par ordre du Magistrat, tous les Bourgeois, tenant un flambeau à la main (à cette époque il n'y avait pas de réverbères), formèrent une double haie, depuis la porte Cantimpré jusqu'à Saint Aubert, en passant par Saint Julien et la rue des Clefs. Les Echevins avaient fait préparer un poêle de damas incarnat, magnifiquement orné, mais leurs Altesses refusèrent de se placer sous ce dais. Le Clergé de Notre-Dame vint au-devant de ces

(1) Notice sur les fêtes de Cambrai, par M. Le Glay.

Princes jusqu'à Saint Aubert, pour les conduire à la Métropole, où *il y avait*, disent les Mémoires de Saint Sépulcre, *la plus belle allumerie que vingt ans auparavant n'avait été*. Ils n'y entrèrent pas ce jour là; et le lendemain, le clergé vint de nouveau processionnellement au devant d'eux, mais on remarqua qu'il n'alla pas aussi loin que la veille. A leur entrée dans Notre-Dame, le Doyen Buisseret, accompagné de deux archidiares, leur présenta à baiser une grande Croix d'or, dans laquelle était enchassé, dit-on, du bois de la vraie Croix. Il leur adressa ensuite une harangue française, dans laquelle il peignit le malheureux état de la Ville, et rappela les belles promesses qu'avait faites le gouvernement Espagnol.

Après avoir entendu ce discours respectueux et hardi, leurs Altesses entrèrent dans cette Eglise, dont elles admirèrent la noble architecture et les nombreux monumens. Elles considérèrent longtems l'Image de Notre-Dame de Grâce et l'horloge merveilleuse achevée, en 1397, par un berger, à qui, disait le vulgaire, on creva les yeux, pour l'empêcher d'aller ailleurs en construire de plus parfaites.

Après dîner, les Princes se rendirent à la Citadelle, où ils furent accueillis par une salve de quatre-vingt pièces de canon. Don Sanchez Martinez de Liva, alors Gouverneur de cette Ville, les accompagnait partout. Le Vendredi

18 Février, ils assistèrent au Sermon prêché par Don Bernard de Montgaillard, Docteur en Théologie et Prédicateur éloquent, et allèrent, suivis d'un Cortège nombreux et brillant, chasser dans les environs de Fontaine-Notre-Dame.

On avait, selon l'usage, préparé, devant l'Hôtel - de - Ville, un grand théâtre, couvert d'une tapisserie écarlate, parsemée d'Aigles et de couronnes. On espérait que leurs Altesses seraient venues y recevoir et prêter le serment solennel. Cette attente fut trompée ; mais on reçut les sermens du Magistrat, à Saint Aubert. Le 19, elles partirent pour Valenciennes.

Ces illustres personnages durent être bien surpris de la réception presque froide des Cambraisiens, en la comparant à celle des Villes de la Flandre et de l'Artois, où l'adulation fut portée à l'extrême. A la vérité la Ville de Cambrai avait à se plaindre de Charles-Quint et des Espagnols, il n'est donc pas étonnant que l'enthousiasme ait manqué à cette réception (1).

(1) Toujours Français par le cœur, les Cambraisiens ne surent jamais s'accommoder aux mœurs et aux usages des Castillans. Le régime municipal établi dans cette Cité dès le dixième siècle, et modifié depuis par la loi Godefroy, n'était point en harmonie avec la législation du cabinet de Madrid, qui blessait à tout moment des privilèges également chers au Peuple et au Magistrat. L'Archevêque avait été dépossédé d'une partie des droits de son

Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs de celle faite par les habitants de Valenciennes, quoiqu'ils déployèrent en cette occasion, leur esprit ingénieux et joyeux, qui se démentait rarement.

siège, et sa puissance temporelle se trouvait réduite à peu de chose, ce qui tendait à diminuer la splendeur et l'importance d'une Ville qui, jusqu'alors prenait le titre de *Cité libre et impériale*.

(M. Le Glay.)



CHAPITRE XVI ET DERNIER,



Quelques Usages

DU DÉPARTEMENT DU NORD,



FÊTES DU PRINTEMPS.

BEHOURS,

DANS toutes les Religions , il était d'usage d'offrir au Ciel les premiers des fruits de la Terre , la Mythologie grecque nous a laissé des détails sur ces diverses offrandes ; Cérès recevait au mois de Juillet , l'hommage d'une nation reconnaissante qui l'avait divinisée , pour en avoir appris le plus utile de tous les arts , celui de l'Agriculture.

Lorsque la Religion Chrétienne se répandit en Europe et fit place aux absurdes divinités créées à l'image de l'homme , consacrant ses

passions et ses vices afin de s'en étayer, quelques-unes des coutumes de cette époque se perpétuèrent et furent, sinon protégées au moins tolérées par les Ministres de nos Saintes Doctrines, qui ne virent qu'une action de grâces à l'auteur de toutes choses dans l'usage de fêter par des *Behours* le retour du Printemps; la renaissance des fleurs et de la verdure, par la plantation du *Mai*; et les bienfaits du Soleil par les fêtes du *Solstice*.

L'allégorie ingénieuse d'Apollon, Dieu de la lumière, terrassant le Serpent Python, né du limon de la terre, est l'origine probable de l'usage perpétué jusqu'à nous, de renouveler les feux à l'entrée du Printemps pour célébrer la victoire de la lumière sur les ténèbres, et de la chaleur sur le froid et l'humide.

Chez les Romains, aux calendes (1) de Mars, mois qui commençait l'année, on allumait du feu (2) nouveau sur l'autel de Vesta, on ôtait

(1) C'est ainsi que les Romains nommaient le premier jour de chaque mois qui était consacré à Junon, surnommée *Calendaria*. Le mot Calendes venait du vieux mot latin *Calare*, appeler, parce que ce jour là, le Pontife annonçait quel jour seraient les Nones, les cinq et sept du mois.

(2) Les peuples du Nord célébraient en l'honneur d'Odin avec beaucoup d'éclat une Fête à l'entrée du Printemps.

A Dunkerque, la veille et le jour de Saint Martin, vers le soir, les enfans courent dans toutes les rues avec une lanterne allumée; cet usage se pratique de temps immémorial; aucun document n'en constate l'origine.

les vieilles branches de Laurier et les vieilles couronnes, tant de la porte du Roi des sacrifices, que des maisons des Flamines et des Haches des Consuls, pour en mettre des nouvelles. Il est probable que nous devons aux Romains, qui longtems ont habité les environs de Valenciennes et d'Avesnes, la coutume de brûler des torches ou d'allumer des feux, soit au premier, soit au troisième Dimanche de Carême.

BOUHOUR.

A Valenciennes, on voyait encore, il y a peu d'années, les enfans allumer des torches nommées *Bouhours*, le premier Dimanche de Carême, ces torches étaient de filasse trempée dans du goudron (1), ils chantaient en parcourant les rues :

Bour, peumes, poires,
Des chérisses toutes noires,
Eune bonne tartène,
Pour nos méquène;
Un bon gros ***,
Pour nos Varlet.

Le Père Lambiez fait remonter cet usage

(1) (Doutreman p. 390 — Les Bouhours sont composés de filasse enduite de goudron, les tanneurs étaient exclusivement en possession de faire cette préparation, et d'allumer ces torsades à leur porte.

(Voyez Boulanger antiquité dévoilée, chap. 1 du 5^e livre) : les *bouhours* doivent leur origine à la coutume où l'on était chez plusieurs nations, de renouveler les feux à l'approche du printemps.

au temps des Nerviens et de ceux-ci aux temps fabuleux (1).

(1) A Épinal, département des Vosges, on célèbre *les Brandons*, le premier dimanche du mois de mars ; la jeunesse d'Épinal, après avoir passé la journée à se divertir sur un grand rocher près de la ville, se réunit en différens quartiers, pour allumer des feux de joie qu'on appelle *Bures*. On forme un grand cercle ; l'un des jeunes gens, qui tient lieu de Président, appelle à haute voix des couples qu'il désigne sous le nom de *Valentin* et de *Valentine*, ceux-ci font plusieurs fois le tour de la *Bure*, après quoi chaque Valentine embrasse son Valentin, celui-ci est obligé de purger par un cadeau, dans la semaine, le baiser qu'il a reçu ; c'est ce qu'on nomme *rachat*.

Outre les *Brandons*, les enfans d'Épinal font *les champs golots*. Le premier dimanche de carême, vers la fin du jour, ils promènent dans le ruisseau des planches chargées de chandelles allumées. Ces illuminations flottantes ont lieu ordinairement dans la rue de l'hôtel-de-ville, l'on s'y rend en foule, pour assister à cette bizarre cérémonie et entendre chanter à ces enfans, un couplet qu'ils répètent continuellement.

A la même époque, dans le département du Jura, à l'instant où la nuit commence, les montagnes et les plaines se couvrent de mille feux, ce sont des enfans qui courent ça et là, en agitant de longues torches de paille allumée suspendues à des perches, et en criant de toute la force de leurs poumons.

Plus de fruits que de feuilles.

Dans le département des Ardennes, le premier dimanche de carême est nommé dimanche *des bourres*, parce qu'il est d'usage ce jour-là de brûler de la bourre ou des étoupes à la porte de ceux qui ont des filles ou des garçons à marier.

Dans plusieurs parties de la Champagne, ce dimanche s'appelle comme dans les Vosges, *brandons*, les enfans brûlent dans les rues des torches de paille ; s'ils ne fesaient pas cette cérémonie, les paysans ne seraient pas tranquilles sur le sort de leurs arbres et de leurs moissons.

Dans le département de Loir-et-Cher, le dimanche de carême, tous les champs ensemencés sont parcourus par les paysans qui les poursuivent un flambeau à la main, en chantant :

A Douai, cet usage se nommait *le Bourdir*, dit M. Plouvain.

Sortez, sortez d'ici mulots
Où je vais vous brûler les crocs
Quittez, quittez ces blés;
Allez, vous trouverez,
Dans la cave du curé
Plus à boire qu'à manger.

On se réunit ensuite dans chaque paroisse pour manger du *mi* ou bouillie de millet, chaque convive est obligé d'apporter en entrant un pied de nielle, qu'il a dû cueillir dans sa course champêtre.

Lorsque Nancy, capitale de la Lorraine (aujourd'hui chef-lieu du département de la Meurthe), était encore sous la domination de ses Ducs, les nouveaux mariés de l'année, étaient obligés d'aller faire un petit fagot dans les bois de Haie, le premier dimanche de carême. Vers les trois heures, tous entraient en ordre dans la ville, au son des instrumens, les uns à cheval, les autres à pied, selon leur condition et leur pouvoir. Ils se rendaient au palais avec leurs fagots (ou fechenates), ornés de rubans attachés à la boutonnière. Toute la Cour s'amusait à les voir caracoler autour des Fontaines de vin, où chacun buvait à volonté. On jetait des cornets de pois grillés avec du beurre et du sel, ou des pois de pâte sucrée, qu'on appelle encore pois *d'épehi* ou, d'épice; et ces pois en remplissant la cour, faisaient tomber la plupart des danseuses, ce qui occasionnait de grands éclats de rire. Sur le soir, les nouveaux mariés allaient en procession au milieu de la Ville-neuve, où, après avoir fait plusieurs tours en dansant, chacun jetait son fagot en tas, on en dressait un bûcher pendant que la danse se continuait au son des violons. Vers les sept heures du soir, toute la Cour du duc de Lorraine se rendait à l'Hôtel-de-Ville, où était préparé un magnifique souper, tandis qu'au dehors on dansait au son des instrumens. Après le souper et un feu d'artifice, on mettait le feu au bûcher, et on tirait au sort, devant le Prince, les *Valentins* et les *Valentines*, on les proclamait sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville; ce qui se répétait bientôt dans toutes les rues. Les jours suivans, les Valentins envoyaient à leurs Valentines de

Durant les soirées des deux premiers Dimanches de Carême, les enfans couraient dans les rues en tenant au bout d'un bâton des cordages arrangés en forme circulaire, qu'ils avaient enflammés, après les avoir trempés dans des matières grasses ou résineuses. M. Plouvain ajoute que cet usage venait sans doute du procédé employé dans les campagnes pour l'échenillage, connu sous le nom *du bourdir*.

A Obrechies, dans beaucoup d'autres communes du canton de Maubeuge, même dans les faubourgs de cette ville, le premier dimanche de carême, les enfans du village allument un grand feu de paille ou de bois, soit sur la place du village soit sur une hauteur, on le nomme *el feureu* (le feu heureux). Les villageois attachent une idée superstitieuse à cet usage, aussi ne refuse-t-onguères les moyens de le perpétuer, et tel qui refuserait du bois à la saint Jean, en donne le premier dimanche de carême.

Au village de Floyon, près d'Avesnes, la jeunesse en général, prépare plusieurs jours d'avance un énorme bûcher, que l'on nomme *feu heu-*

riches présens et de beaux bouquets, avec lesquels elles paraissaient à la toilette de la duchesse, on allumait un feu de paille, le dimanche suivant, devant la maison de ceux qui avaient manqué de galanterie en cette occasion : c'était ce qu'on appelait les *brûlés*. Telle est l'origine des *brandons* en Lorraine.

(Histoire de la ville vieille de Nancy.)

reux ou *bihourdy*, le jour de la mi-carême (1) à neuf heures au soir, on allume ce bûcher, qui brûle souvent vingt-quatre heures; presque tous les habitants de la commune, ainsi qu'une partie de ceux des villages voisins, se réunissent auprès de ce feu, trente à quarante personnes masquées égayent les spectateurs par mille folies, et doublent les plaisirs de cette joyeuse réunion où l'on chante, danse, rit, boit à l'envi les uns des autres.

Nous ne récapitulerons pas le nom de toutes les communes du département du Nord, où cet usage existe, il suffit de l'avoir indiqué.

MOIS DE MAL.

L'usage de célébrer le mois de mai est encore si général en Europe que nous nous abstiendrions d'en parler si la manière était uniforme (2) nous

(1) A Gap, on célèbre à la mi-carême dans chaque famille par des festins et des danses la *fête de la vieille* dont on ignore l'origine.

(2) A Beauvais (Oise), et dans un grand nombre de villes les habitants s'assemblaient le 1^{er} mai, pour tirer au *Papegault*, c'était un oiseau de carton qu'on mettait à la cime d'un arbre où d'une grande perche, celui qui l'abattait était décoré du titre de *roi de l'Arquebuse*, et était exempt pendant l'année de toute espèce d'impositions.

A Lons-le-Saulnier et Château-Chalon (Jura), le 1^{er} jour de mai, les jeunes filles de douze à quinze ans, prennent l'enfant le plus joli qu'elles puissent trouver, le parent de beaux habits, le couronnent de fleurs et le portent de maison en maison en chantant :

ne pourrions dire que cet usage nous vienne des Romains, qui avaient fait de cette belle partie de l'année un mois néfaste (1) quoique consa-

Etrennez notre Epousée,
Voici le mois, le joli mois de mai,
Etrennez notre Epousée,
En bonne étrenne,
Voici le mois, le joli mois de mai,
Qu'on vous amène.

Elle est belle comme l'*Epousée du mois de Mai*, dit M. de Jouy, est un proverbe immémorial dans la Franche-Comté.

M. de Marchangy, rapporte un autre usage qui avait lieu en Bretagne, au XIV^e siècle le 13 mai.

• Plus de vingt mille personnes se rendaient à la Chapelle de St. Servais pour obtenir des récoltes abondantes. Les pèlerins élevaient à la fois des cris confus, pour demander les uns le blé jaune, les autres le blé noir, en même temps ils s'emparaient de la bannière du saint, et allaient processionnellement jusqu'au ruisseau qui séparait les évêchés de Vannes et de Quimper, les habitants des deux territoires se livraient un rude combat pour enlever cette bannière, dont ils finissaient par emporter les lambeaux, qu'ils attachaient à leurs charrues, et aux poutres de leurs granges. •

Avant la révolution de 1789, il y avait en Roussillon une coutume intéressante et romanesque, dont voici le détail : un amant villageois plantait à la porte de sa maîtresse, dans la nuit du 1^{er} Mai, un grand arbre surmonté d'une couronne, à laquelle étaient suspendus un sabre et un cordon de cordelier ; ces trois ornemens étaient symboliques : la couronne demandait le prix de l'amour, le cordon et le sabre signifiaient que l'amant se ferait moine ou soldat, si la maîtresse ne voulait pas l'épouser.

(*Botanique hist. et litt. de Mad. de Genlis.*)

(1) L'année Romaine, avant Romulus commençait au solstice d'été, le mois de mai, étant alors le dernier du Calendrier, fut justement appelé *Major* ou *Maïor* comme prononçaient les Latins, c'est-à-dire, l'ancien, le dernier. De là vint encore l'usage qui le consacrait aux vieillards appelés *Maiores*, et l'idée qui attachait des

cré à Apollon, et aux Ides duquel on célébrait la naissance de Mercure. C'est donc à la puissante magie qu'exerce sur notre cœur et sur nos sens, le riant mois des fleurs, que nous attribuons l'usage de le célébrer soit par la plantation d'un arbre, soit par des danses et des jeux, aussi répéterons nous avec Roucher.

. Amour tu peux descendre
C'est pour te recevoir, que la terre a repris
Sa robe verdoyante et ses atours fleuris.

Dans les villages du département du Nord, le premier mai se célèbre ordinairement par l'implantation de branches d'arbres, à la fenêtre ou au toit des filles et veuves du lieu. Ces branches expriment un sentiment ou une épigramme, par fois une obscénité. Jadis à Valenciennes et autres villes, on plantait *un mai* à la porte des personnes notables, dont on voulait honorer les qualités, aujourd'hui dans les villes de garnison, on bat encore la diane le 1^{er} mai à la porte des officiers (1).

malheurs à tout mariage contracté dans ce mois de décrépitude : cette opinion jeta des racines si profondes, qu'elle produisit enfin la loi qui défendait de se marier en ce moment de l'année.

(Voyez Plutarque.)

Cependant le premier jour de mai, tous les Romains portaient des branches de feuillages ; c'eût été une sorte d'infamie de n'en point avoir. Ces fêtes devinrent si licencieuses, que Tibère les abolit.

(1) Jean, Duc de Berri, oncle de Charles VI, donna au chapitre de Notre-Dame, son hôtel de Nesle, à condition que tous les ans, le 1^{er} mai, les chanoines feraient une procession avec un rameau vert à la main, et que l'église serait jonchée d'herbe verte.

A Armentières, petite ville de l'arrondissement de Lille, le premier jour de mai, on jette au Peuple, du balcon de la mairie, des *nieulles*, espèce de pain d'autel de toutes les couleurs, tandis que les enfans s'empressent de les ramasser, on fait jouer sur leurs têtes des pompes à arroser, les éclats de rire, les cris joyeux de la multitude spectatrice, l'intrépidité des mouillés, que l'arrosement ne déconcerte pas, offre un spectacle bizarre qui amuse singulièrement les habitans d'Armentières.

Ces usages tombent partout en désuétude, même au village et c'est fâcheux, la plupart de ces fêtes *naïves* entretenaient l'amour de la concorde, l'exercice des vertus (1) et la gaité, trésor du malheureux, qui porte en soi l'idée de bonheur et de santé.

- La joie est naturelle aux ames innocentes,
- Autant que la tristesse aux ames malfaisantes. •

La gaité, dit Duclos, est le contre poison du chagrin. Elle éloigne les maladies du corps, égaie l'esprit, se moque du caprice de la fortune, calme l'orage des disgraces, rend sensible aux agrémens de la vie, qu'elle prolonge au delà du terme ordinaire.

(1) Dans plusieurs communes du Département de l'Isère on élit le premier Mai, un Roi et une Reine, que l'on choisit parmi ceux dont les mœurs sont pures, et qui se sont distingués par leur vertu, on les élève sur un trône exposé aux regards des passans.

Les révolutions , plus encore le *romantisme* , ont tué notre esprit national , la spiritualité , l'idéalisme , sont aujourd'hui l'apanage des adolescents , leur vie toute spéculative , amène une vieillesse anticipée , et la plupart de nos *grands hommes de vingt ans* , deviennent nuls , à l'âge où leurs aïeux commençaient leur existence rationnelle.

Dans plusieurs communes du département du Nord , la plantation du mai , contribue à la pureté des mœurs ; malheur à la fille légère , à la femme infidèle , leur honte devient publique le premier de mai. La naissance ni la fortune ne peuvent les garantir d'un affront humiliant , en vain l'autorité a essayé de réprimer cet usage , elle n'y parviendra jamais quoiqu'il révèle les mystères de la vie privée. Ensuite le bien réel qui en résulte , fait facilement fermer les yeux sur ces accusations tacites , elles sauvent beaucoup de jeunes filles de la tentation de succomber , et nous avons remarqué , que dans les villages où l'on a cessé de stigmatiser le vice , il y règne souverainement , tandis que la pudeur siège sur le front des naïves villageoises , qui craignent la fatale révélation du 1^{er} mai.

A Macon , hameau dépendant de Condé , la plantation du mai est encore une grande fête. Dans la nuit du 30 avril au premier mai , les jeunes gens du village réunis en tribunal , jugent les mœurs de tout le sexe féminin de la com-

mune, la délibération prise à l'unanimité, ils l'exécutent en masse; précédés de la musique, c'est-à-dire du violon et de la clarinette, qui forment l'orchestre obligé de chaque village, ils vont en grande cérémonie planter un baliveau de bouleau, à la porte des jeunes filles dont la réputation n'a reçu aucune atteinte; ils attachent une longue branche de sureau à la porte des maris dont les femmes sont adultères; et placent sur le faite des maisons où il se trouve des jeunes filles dont la conduite est irrégulière, un *marmouset*, auquel ils attachent des écriteaux en lettres de quatre pouces afin qu'on puisse les lire de loin : appelant *un chat un chat*, ils n'omettent aucune des actions, qui ont provoqué le jugement, cet usage qu'on pourrait nommer fête des mœurs, retient dans le devoir les jeunes filles, aussi les bouleaux figurent presque exclusivement dans la petite commune de Macon.

A Villers-Sire-Nicole, outre *le Mai* planté annuellement sur la place publique, les jeunes gens profitent de ce jour, pour dévoiler leurs secrettes pensées. Nous répéterons ce que nous avons dit à ce sujet, dans *les Promenades de l'Arrondissement d'Avesnes*, dont l'édition est épuisée : « Ici, la plantation du Mai décide
• souvent du sort des individus; l'amant timide
• saisit cette occasion pour déclarer sa tendresse
• et ses vues *légitimes*; l'amant aimé proclame

» son bonheur par des guirlandes dont il décore
» les fenêtres de sa *vertueuse maîtresse*, (car on
» n'oserait à Villers, rendre le moindre hommage
» à une fille dépravée); l'amour exerce sur ces
» villageois un empire absolu, mais il est tou-
» jours accompagné de la décence. La malheu-
» reuse qui forfait à l'honneur, est exclue de
» toutes les réunions; le premier Mai lui devient
» plus fatal encore; de nombreuses branches
» de *Sureau*, plantées près de son habitation,
» indiquent le *dégoût* qu'elle inspire; et tandis
» que ses sages et joyeuses compagnes dansent
» autour du Mai public, tristement reléguée
» dans sa maison, elle gémit de son inconduite,
» et n'oserait se hasarder d'en sortir: elle serait
» *huée* par tous les enfans. Quelques *branches*
» *d'épines*, attachées furtivement par-ci par-là,
» annoncent un refroidissement de la part de
» l'amant, l'inconstance a gagné aussi les vil-
» lages. Chaque essence d'arbre a sa significa-
» tion, souvent conditionnelle entre les inté-
» ressés, ce qui déroute les curieux; la branche
» du *rendez-vous*, n'est pas oubliée parmi ces
» innocens interprètes de l'amour.

A Jeumont, les habitans expriment leur
pensée plus énergiquement que dans les autres
Villages, où l'on se contente de dévoiler le vice,
ils rendent hommage à la vertu; le premier
jour de Mai, la plupart des maisons sont cou-
vertes ou entourées de branches de *Bouleau*,

insigne de la virginité; ce ne sont pas les jeunes gens seuls qui se plaisent à honorer ainsi la sagesse, tous les habitans s'empressent de porter leur branche, c'est un brevet d'honneur pour une jeune fille qui, (cela arrive assez souvent) n'a pour dot que quelques fagots de ces branches, qu'elle réunit et conserve soigneusement.

D'autres emblèmes peignent le caractère des jeunes filles ou les sentimens qu'elles inspirent : le *Cerisier fleuri* indique la *facilité*, le *relâchement des mœurs*; le *Saule* peint la *coquetterie*, et il y en a, même au village; le *Surreau*, le *Houx* indiquent le *délaissement*, l'*abandon*, souvent l'un de ces emblèmes est joint au *Saule*, pour exprimer que l'abandon est causé par la coquetterie.

Le jour de l'Ascension, on renouvelle les branchages ; il est rare que les emblèmes épi-grammatiques soient *implantés* plusieurs fois à la même personne, preuve évidente que la leçon fait effet.

Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs par d'autres exemples, il nous suffit de les convaincre, que sans un Ciel bleu, une atmosphère chaude, un site pittoresque, notre belle Flandre peut inspirer les Poètes et les écrivains Philosophes, qui se plaisent à peindre la vertu.

SOLSTICE D'ÉTÉ, FEUX DE SAINT JEAN.

L'usage des Feux à la Saint Jean, paraît être aussi ancien que la civilisation ; toutes les Nations, depuis l'Equateur jusqu'au Pole-Nord ont fêté, avec le Solstice de Juin, l'Astre qui, à cette époque, mûrit les Céréales et colore les Fruits (1).

Ces Fêtes ont nécessairement un caractère différent selon le pays, partout le but est le même, cependant on pourrait juger de l'esprit particulier d'une Ville, par la manière dont on fête la Saint Jean et la Saint Pierre.

(1) Il est facile de se convaincre de l'ancienneté des Feux de la St. Jean, en lisant le *Plaid* du Concile de Lestines (ou Liptines selon Marcel) en 742, par Carloman duc des Français, où l'on remarque un Catalogue des superstitions païennes qui étaient encore en usage alors, et que défendit ce concile, il y est parlé de sacrifices sur les tombeaux, dans les forêts, sur des pierres en l'honneur de Mercure et de Jupiter, de la course nommée *Yrias*, qui consistait à courir vêtu de peaux de bêtes aux Calendes de Janvier, (nos courses et déguisement de Carnaval); du feu *Nodfir*, (au mois de Juin) allumé en frottant l'un contre l'autre des morceaux de bois, pour faire des feux de joie en l'honneur des dieux et déesses, (nos feux de St. Jean) l'attouchement des flammes, ou de sa fumée attirant de prétendues bénédictions, comme les Irlandais le croient encore (Léland, hist.d'Irl.) des sacrifices nommés *Sparculia* en l'honneur du soleil en lui immolant un pourceau gras etc., etc. (*Gloire Belgique M. Le Mayeur de Merprès.*)

Les habitants de la Floride, font tous les ans, une offrande solennelle au soleil. Ils remplissent d'herbes de toute espèce la peau d'un grand cerf, ensuite ils la parent de guirlandes et de fruits de la saison ; puis ils l'attachent au haut d'un arbre, ils dansent autour de l'arbre en chantant des hymnes en l'honneur du soleil.

Dans la Flandre Française, avant la Révolution de 1789, on brûlait, dans chaque Commune, un mannequin représentant un homme, le jour de la Saint Jean, et un mannequin représentant une femme, le jour de la Saint-Pierre. M. Dieudonné, prétend que cet usage venait de la croyance aux Sorciers, croyance enracinée dans l'esprit des habitans. Le *brûlement* de ces mannequins était un souvenir du supplice destiné aux Sorciers.

Actuellement les feux de Saint Jean, dans presque toutes les Communes du Département du Nord, consistent en quelques bourrées de paille ou de bois, auprès desquels dansent des enfans.

A Douai, les jours de la Saint Jean et de Saint Pierre, les enfans vont de porte en porte en criant :

Saint Jean est quéu din liau, Saint Pierre l'a rassaqué ;
Un tiot peu d'bo pou l'récaufer, y tranne.

La phrase change le jour de Saint Pierre qui, à son tour est retiré de l'eau par Saint Jean, cette formule pour quêter du bois, est la même à Cambrai, mais la fête diffère essentiellement.

Le résultat de la générosité des particuliers, fidèlement déposé dans chaque rue, est disposé pour faire un feu de joie qu'on allume à la nuit close, et autour duquel, les enfans et même les adultes dansent en chantant, jusqu'à ce que le combustible soit épuisé. Jusqu'en 93, tous les

Douaisiens, le jour de chacune de ces fêtes, plaçaient des tables à la porte de leurs maisons, dans la rue et offraient non-seulement à leurs amis, mais à tous les passans, des rafraîchissemens dont ces tables étaient couvertes; on buvait gaiement à sa santé réciproque, on causait amicalement, le pauvre comme le riche était admis à ces libations nocturnes, sans que jamais il en soit résulté de scène fâcheuse. La joie était universelle, chacun parcourait à son tour les rues illuminées par mille feux, et le plaisir se reflétait sur toutes les physionomies.

En 1793 lorsque la *fraternité* où la *mort* étaient inscrites sur tous les murs des villes et des villages, lorsque par *ordre* il fallait être *frères et amis*, la police défendit, ces témoignages d'union et d'amitié, et les Douaisiens cessèrent à leur grand regret, un usage d'où naissait la concorde et qui mettait en relation les habitans des quartiers les plus éloignés. Sous le Directoire on essaya de ramener cette joyeuse coutume, la police intervint de nouveau en 1797. Pendant le Consulat, les tables reparurent, mais partiellement, la révolution avait dévoré les gens et les fortunes, les hommes nouveaux avides d'augmenter le fruit de leurs spoliations n'étaient point hospitaliers, les autres victimes de lois atroces ne pouvaient guère se livrer à la gaîté; les quelques fidèles aux anciennes coutumes furent donc forcés d'y re-

noncer à leur tour, aujourd'hui elles ne vivent plus que dans le souvenir, ces coutumes, et les feux de Saint Jean sont exclusivement le partage des enfans du peuple.

A Cambrai les feux de Saint-Jean, chaque année plus rares et moins fournis de combustibles, ont lieu dans les rues, ils étaient naguère ornés de poupées habillées de papier doré, ou d'étoffes à fleurs; ces poupées prirent insensiblement un caractère épigrammatique et devinrent des mannequins de grandeur naturelle, représentant avec toute *l'individualité* possible, des mendiants, puis des originaux, ensuite des bourgeois; la politique s'en mêla, on ridiculisa tout, on devait même personnifier de respectables magistrats, lorsque l'autorité mit fin à ces licencieuses démonstrations. Les jeunes gens s'en vengèrent en substituant les pétards aux mannequins. Depuis quelques années, ce bruyant et *barbare* plaisir, qui n'a d'autre but que d'effrayer les femmes, d'insulter les passans et de risquer un incendie, devient tellement intolérable, que les 24 et 29 juin, même chez soi, on n'est pas à l'abri des accidens. Les rues sont remplies de jeunes gens qui lancent des artifices dans les boutiques, et par les fenêtres que la chaleur force d'ouvrir, sans s'inquiéter du résultat; en 1834 plusieurs personnes ont été blessées.

A Valenciennes où les mœurs sont plus douces, les feux de Saint Jean n'ont rien d'*acrimo-*

nieux; le jour de la Saint-Pierre, les enfans élèvent dans les rues d'élégantes pyramides, formées de guirlandes de fleurs, attachées à des linges bien blancs et garnies de chandelles, qu'ils allument lorsque la nuit arrive; ces illuminations improvisées attirent des promeneurs de toutes les classes, les uns partagent la joie des enfans en chantant et dansant des rondes, les autres restent spectateurs, et contribuent par fois à l'entretien du luminaire. Une partie de la nuit se passe gaiement, sans craindre de rentrer chez soi les vêtemens brûlés, et le visage cicatrisé.

LA BASSE-LOI.

Tandis que les Peuples s'agitent pour créer un avenir fantastique, qu'ils dédaignent les maximes et les règles de conduite, qui fesaient le bonheur de leurs pères, notre vieille Flandre tout en suivant *le progrès* ne rejette pas les joyeux et burlesques usages de leurs aïeux. C'est principalement dans les Villages qu'on retrouve la malice et la gaîté des anciens *hennuyers* (habitans du Hainaut); parmi les privilèges qu'ils prétendent avoir obtenus de Charles-Quint, la *Basse-Loi* est un de ceux passés en usage auquel on renoncera difficilement, cette loi cependant n'est pas interprétée de la même manière : chaque Village l'a appropriée à ses mœurs particulières, mais le texte général de cette loi, est de *Charivari* les veufs qui se remarient.

Dans la commune de Neuville-lez-Salesches, canton de Poix, la *Basse-Loi* est appliquée par un Tribunal spécial. Ce Tribunal est composé d'un grand Juge, de plusieurs conseillers rapporteurs, domiciliés dans les communes voisines, l'un se nomme Conseiller de *tête ferme*, d'autres Conseiller de *fine - oreille*, Conseiller *clairvoyant*, Conseiller *cuirassé*, etc., etc.

Ce Tribunal juge sans appel de tous les faits qui troublent l'harmonie générale, ou qui blessent les mœurs. La jeune fille, qui, oubliant les lois sacrées de la pudeur est surprise tête-à-tête avec un garçon; l'homme qui vit sans être marié dans des liens illicites, le partisan de Bacchus, qui n'a pas assez calculé les effets de l'*orge fermentée*, et qui se trouve dans un état complet d'ivresse; les enfans qui manquent de respect aux vieillards, ou qui, par l'instinct du mal, tourmentent et blessent des animaux inoffensifs, sont soumis aux arrêts redoutables du tribunal de *basse-loi*, arrêts auxquels on n'ose se soustraire; et qui consistent en amendes et en punitions plus ou moins plaisantes.

La veuve qui épouse un veuf, est forcée de monter avec son mari, sur le même âne, le visage tourné du côté de la queue, et de parcourir ainsi toutes les rues du village.

En général ces arrêts s'exécutent sans murmure; les condamnés excitent eux-mêmes la joie par des plaisanteries souvent mordantes.

Après les jugemens individuels, la cour suprême en grand cérémonial, *procède en personne* à l'alignement des rues de la commune et condamne les habitans qui ont du fumier, du bois, des pierres ou autres objets sur la voie publique, à une amende proportionnée au délit qui s'élève de vingt à quatre-vingts centimes. Le produit des amendes se dépense en divertissemens pour tous les habitans de la commune, et comme le Tribunal s'assemble à l'improviste sur l'avis du *Grand Juge*, les amendes sont toujours justement imposées et payées sans réclamation.

A Préseau, village près de Valenciennes, la *Basse-loi* s'exerce particulièrement lorsqu'un veuf épouse une veuve. M. Ernest Bouton, jeune homme plein d'esprit et de malice, rédacteur du *Courrier du Nord*, à Valenciennes, raconte comme témoin oculaire le fait suivant, (de 1834), nous l'empruntons au feuillet qu'il a publié.

« Il y a dans cette cérémonie, dans cet épisode dramatique, trois rôles bien tranchés, bien importans : ce sont les ânes, les mariés et M. le *Marquis de l'Arrière*.

» Les ânes et les mariés, tout le monde connaît cela, c'est chose si commune; mais voici venir l'être indispensable, le pivot la colonne de la Fête, voici venir M. le *Marquis de l'Arrière*.

» Un Juge sur son siège, un Préfet ou un Gendarme en tournée, n'ont pas plus d'import-

» tance, ne réunissent pas plus de dignités,
» d'honneurs et de pouvoirs que ce personnage;
» car, sous l'empire de la *Basse-Loi*, M. de l'Ar-
» rière est tout à la fois Grand Juge au Tribunal
» Souverain, Préfet pour l'Administration inté-
» rieure du village, et Gendarme pour faire
» ranger au Cortège, les manans et vilains; M.
» de l'Arrière cumule toutes ces dignités, aussi
» a-t-on soin de choisir pour ce triple person-
» nage, le plus malin et le plus farceur de la
» commune, le Loustic de l'endroit, l'Orateur
» du cabaret.

» Dès le matin du jour de la célébration du
» mariage entre deux veufs, la *Basse-Loi* est
» remise en vigueur. M. de l'Arrière dépêche
» aux abords du Village, quelques délégués,
» chargés d'imposer une contribution à tous
» les étrangers qui se présentent pour traverser
» le territoire de la Commune. Cette contribu-
» tion, dont le produit servait naguères à vider
» force tonnes de bière en l'honneur et gloire
» des mariés, est destinée aujourd'hui au sou-
» lagement des Pauvres du Village.

M. E. B., après avoir payé la contribution forcée, assista à la Fête qu'il raconte ainsi :

» D'abord vient la musique de l'endroit, com-
» posée de deux violons, d'une basse et d'une
» clarinette. Malgré la meilleure volonté pos-
» sible, les musiciens n'ont pu parvenir à se
» mettre d'accord, ce qui ne les empêcha nul-

» lement d'entamer, selon l'usage antique et
» solennel, la marche des Tartares ou l'air :
» *Où peut - on être mieux*, etc.... Ces messieurs
» sont montés sur des ânes.

» Viennent ensuite, deux par deux, une
» quarantaine de jeunes gens, montés également
» sur des ânes ; quelques - uns sont à cheval ,
» mais tous sont affublés de costumes bizarres.
» Les manans et les vilains, c'est-à-dire ceux
» qui n'ont pu se procurer une monture con-
» venable, ferment la marche, à pied, dans la
» boue jusqu'à mi-jambe, car vous saurez que
» dans un jour de *basse-loi* on ne peut s'écarter
» de la route, laquelle n'étant pas pavée... Bref,
» à chacun son plaisir, et puis, ainsi le veut
» Charles-Quint.

» Le cortège, formé de la sorte, se rend d'a-
» bord chez M. le maire, pour lequel un âne ,
» magnifiquement caparaçonné, a été préparé ;
» mais le plus souvent M. le Maire, qui ne se
» soucie nullement de cette ovation, se sous-
» trait à cet honneur insigne, en se rendant
» d'avance à la Mairie.

» On se dirige alors vers la demeure des fu-
» turs époux. Là, deux autres ânes, ornés de
» rubans jaunes, de fleurs jaunes, de cocardes
» jaunes, on les peindrait volontiers en jaune
» eux-mêmes si c'était possible, sont présentés
» aux mariés, lesquels sont obligés d'enfourcher
» cette monture, non comme le reste du cor-

» tége, mais au rebours, la tête tournée vers la
» queue de l'âne.

» Le cortège se remet enfin en marche vers la
» Mairie; la musique est en tête; puis viennent
» les mariés tournés vers l'âne de M. le Maire ,
» puis la cavalcade, puis enfin, le peuple.

» Quant à *M. le marquis de l'Arrière*, sa place
» n'est nulle part et elle est partout. Tout à
» l'heure nous l'avons vu grand-juge, à présent
» nous le retrouvons maître des cérémonies et
» gendarme, il force le peuple à ne pas s'écarter de la route, il couvre de boue les récalcitrans; il est à la droite, à la gauche, en tête, en queue; c'est lui qui a hissé la mariée sur son âne, c'est encore lui qui lui donnera la main pour en descendre. Enfin, c'est l'homme universel, c'est l'ame de la fête.

» On s'arrête devant la Mairie; les futurs
» époux entrent au son de la musique et au
» bruit des décharges de mousqueterie que
» font les jeunes gens. La musique et les mousquets se font entendre pendant toute la cérémonie nuptiale.

» Après la célébration du mariage, chacun
» reprend sa monture et le cortège se remet en
» marche pour reconduire les époux. Là d'ordinaire, un dîner est préparé pour les amis et les autorités de l'endroit. On mange, on rit, on chante, on boit, on fume; bref; c'est un repas flamand dans toute l'étendue de l'ex-

» pression. Vers le soir les musiciens reparaissent ; mais à pied ; la danse s'organise, on se presse, on se heurte, on se pousse, mais on rit toujours...

A Noyelles, canton de Berlaimont, la *Basse-loi* était en vigueur avant la Révolution de 1789, elle s'exerçait par le régiment des *Manans*.

Ce régiment se composait de tous les paysans aisés de la commune. Les grades étaient les mêmes que ceux des armées du royaume ; chaque cavalier devait posséder un *Âne* en propriété, pour faire partie du régiment.

Lorsqu'un couple du village faisait mauvais ménage, soit par l'inconduite du mari, ou celle de la femme, la troupe burlesque se réunissait au son du *Cornet à Bouquin*, chacun monté sur son âne. Après une revue, le régiment, en seigne déployée, ayant à sa tête le Colonel, se rendait en face de la maison désignée pour causer du scandale, et les époux forcés de paraître, écoutaient une exhortation morale en présence du régiment. Cette remontrance publique produisait un tel effet, qu'il n'y a pas d'exemple qu'elle ait été méritée deux fois. Les habitants regrettent beaucoup le régiment des *Manans*. Ils n'ont conservé de la *Basse-loi* que le *Charivari*, toujours en usage lorsque des veufs se remarient.

A Villers-Sire-Nicole, le *Charivari* le plus bruyant, le plus aigu se fait entendre pendant

les huit premiers jours du mariage, presque sans interruption.

Dans le même village et dans plusieurs autres de l'arrondissement d'Avesnes, lorsqu'une jeune fille ou un garçon nubiles meurent, les jeunes gens des deux sexes se cotisent pour faire faire un élégant cercueil, qu'ils couvrent du linge le plus blanc, qu'ils décorent de roses, si c'est la saison, ou de guirlandes de fleurs et de rubans de toutes couleurs; ils font chanter un service solennel à leurs frais, et se rendent ensuite dans la maison mortuaire, où ils font porter un excellent dîner pendant lequel on ne s'entretient que des qualités du défunt ou de la défunte; on boit au bonheur éternel de l'être que la mort a ravi à la terre. Après le repas, filles et garçons se rendent à l'église, les derniers sonnent les cloches, et l'on chante en commun les *grâces*; après cette cérémonie religieuse, on danse jusqu'à la nuit, en se réjouissant de ce qu'un camarade a perdu la vie dans l'âge de l'innocence.

LES DURMENÉS (1).

*Lettre de M. Lebeau, savant Littérateur à Avesnes,
à Madame Clément-Hémery.*

MADAME :

« La fête de la Saint Laurent ou du dix août

(1) M. Lebeau, président du tribunal d'Avesnes, membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes et littéraires, de la

» que vous appelez à bon droit bizarre, est la
» seule de ce genre que je sache avoir jamais été
» célébrée à Avesnes. On l'y désignait sous les
» noms assez malsonnans de fête *des Durmenés*
ou, pardonnez-moi l'expression, des *Cocus*, je
» ne la crois pas très ancienne, quoique une
» facétie aussi grossière semble n'avoir pu pren-
» dre naissance dans un siècle poli. Le Coryphée,
» décoré du titre de Roi, suspendait la veille à
» sa fenêtre, un petit drapeau de taffetas jaune,
» en forme d'enseigne, portant d'un côté la re-
» présentation d'un gril, et de l'autre une fi-
» gure en buste avec cette légende : *au Roi des*
» *Cocus*. Le jour venu, on remarquait sur la
» plupart des portes une grande croix à la craie,
» rouge ou blanche, selon que la maîtresse du
» logis passait pour être tout à la fois galante et
» acariâtre, ou simplement galante. Les *boute-*
» *en-train* ayant une large cocarde jaune au
» chapeau, se transportaient chez le personnage
» de la ville à qui sa femme avait fait le plus de
» réputation, ensuite successivement chez les
» autres maris, et les enrôlaient tous bon gré
» mal gré dans leur troupe, en les obligeant à

Société des Antiquaires de France, et l'un des érudits dont s'honore le département du Nord, a bien voulu répondre à la demande que je lui ai faite relativement aux *Durmenés*, par la lettre ci-inscrite. Qu'il veuille en recevoir mes remerciemens.

(Note de l'auteur.)

» porter la cocarde jaune. Chacun prenait la
» première venue sous le bras, et on parcourait
» les rues pendant plusieurs heures au milieu
» des éclats d'une joie bruyante. Vers le soir,
» on allait danser dans une guinguette où se
» terminait la fête. Elle dégénéra par fois en
» d'offensantes personnalités. Un des principaux
» fonctionnaires dont la femme s'était scanda-
» leusement affichée, avait fait barricader sa
» maison. On la bloqua et ne pouvant y entrer
» par la porte, on alla querir des échelles pour
» s'introduire par les fenêtres des chambres
» hautes. Le malencontreux mari fut emmené
» de force, placé sur un siège et promené par
» la ville. La licence de cette fête et les plaisirs
» plus décens de la fête communale, avec la-
» quelle elle coïncide presque toujours, la firent
» insensiblement désertier. Un petit nombre de
» servantes, leurs galans et quelques plaisans
» de mauvais goût, qui s'armaient de broches
» et de balais, étaient en dernier lieu les seuls
» qui la célébrent encore. Le gril, instru-
» ment du Martyr de Saint Laurent et l'emblème
» des tourmens d'un jaloux, leur persuadait
» que les cuisinières étaient sous le patronage
» du Saint et que la fête avait été instituée pour
» elles. L'empire du *Roi des Cocus* n'est plus au-
» jourd'hui qu'un vain souvenir. »

D'après la lettre de M. Lebeau, il paraît que les *Durmenés* ne sont plus contraints de s'enrô-

ler sous le drapeau jaune; nous avons été témoin de cette fête en 1811, et nous croyons que les incidens tragiques qui en résultèrent, sont la véritable cause de sa suppression.

Une dame de la Société qui croyait avoir à se plaindre de son mari, arbora elle-même la cocarde jaune, se mit à la tête des *Durmenés* des deux sexes, parcourut ainsi la ville, enrôlant tous ceux dont les maisons avaient été marquées pendant la nuit de la fatale Croix. Le mari de cette dame absent, s'indigna du scandale occasionné par sa femme, et se sépara d'elle; un boucher qu'on avait affublé malgré lui de la cocarde significative, prit fort mal la plaisanterie, sa jeune et innocente femme en fut victime; en rentrant chez lui, il saisit un des couperets qui servent à dépécer la viande, il en assena deux coups, qui heureusement mal dirigés entamèrent l'épaule de cette pauvre femme, à laquelle il voulait fendre la tête, des voisins s'interposèrent assez tôt pour retenir le troisième coup qui eut été mortel. Cet événement décida le Maire d'Avesnes à défendre la célébration de la fête de Saint-Laurent.

Nous ne pensons pas que Charles-Quint joue un rôle ici, ni qu'il ait accordé un privilège pour fêter les *Durmenés*, cet usage est néanmoins très répandu dans plusieurs communes du département du Nord, mais il est plus moral qu'à Avesnes où *les battus paient l'amende*.

A Jeumont et autres villages on appelle jour des *Durmenés* le dernier de la Kermesse, alors bon gré, malgré, il faut que l'homme qui se laisse battre par sa femme, monte sur un âne, tienne à la main la queue de cet âne, tandis que la femme montée sur la même bête tient la bride et la dirige; on leur fait ainsi parcourir tout le village précédés de la musique et des jeunes gens.

On lit dans le dictionnaire Rouchi-Français de M. Hécart au mot *Durmené*. Mari dont la femme porte le haut-de-chausse.

• Dans quelques villages de la Belgique, sur la lisière du canton Rouchi, on fait le dernier jour de la Kermesse, une farce grotesque dans laquelle le dernier marié de l'année, habillé d'une manière bizarre, est placé sur un âne, le visage tourné vers la queue et barbouillé avec un balai sali de suie, puis accompagné de la musique et suivi de la populace, il est promené par tout le village. On va de maison en maison, de cabaret en cabaret, réclament pour boire. Cette farce varie un peu suivant les localités. »

DUCASSE DE FLOYON (1),

VENTE DES ÉTRANGERS.

A l'époque de la fête ou Kermesse (à la Saint

(1) Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes.

Jean et à la Saint Martin), tous les ménétriers de Floyon et environs se réunissent sur la place, en attendant la messe que l'on célèbre avec pompe; admis à l'église à la tête des jeunes gens, ces musiciens qui n'en savent pas plus, jouent des Valses et des Contre-Danses pendant le service divin, ce qui causerait des distractions à beaucoup de citadins. A l'issue de la messe on fait une procession, tout le village suit le clergé, et les ménétriers raclent et soufflent au plus fort : les autorités suivent cette procession qui dure au moins deux heures, à cause des stations à différentes chapelles richement ou élégamment décorées; on reconduit le clergé à l'église, puis on se met à table où l'on reste cinq ou six heures sans interruption. A l'issue du dîner, on va sur la place publique où l'on danse jusqu'à la nuit; pendant quatre jours on recommence la même chose, mais il y a une variation le quatrième jour, ce sont les demoiselles qui font les frais de cette journée, elles engagent les cavaliers, et à la fin de chaque Valse ou Contre-Danse, elles invitent leur danseur à vouloir bien accepter des rafraichissemens, qu'ils ne refusent jamais. Pendant le cours de cette journée les étrangers, (c'est-à-dire ceux qui ne sont pas du village) restés à la fête, sont mis en vente par les officiers de la jeunesse, ils ne recouvrent leur liberté qu'en souscrivant à payer pour prix de la dernière enchère, les rafraichissemens

analogues à la circonstance , ensuite on les décore d'un morceau de ruban rouge à la boutonnière droite ; si par hasard , ils refusent de se conformer aux usages précités , les officiers de la jeunesse font disposer des ânes , et contraignent les récalcitrans de les monter , tenant en main la queue de l'animal en guise de bride ; on décore l'âne du ruban rouge , et la musique reçoit l'ordre d'escorter ces nouveaux cavaliers dans les rues de la commune , et de les ramener sur la Place en exécutant l'air de Malborough : ainsi se termine *la Ducasse*.

USAGES PARTICULIERS

au village, de Dourlers près d'Avesnes.

Lorsqu'un garçon a atteint l'âge de puberté et qu'il veut se faire recevoir de la société des jeunes hommes , il se présente , et il témoigne son désir au capitaine. Celui-ci convoque la compagnie ; on conduit le néopyhte au cabaret , où il paie amplement à boire , après quoi on lui attache une cheville à la ceinture de son pantalon , cette cheville représente le bouton ; on le promène ainsi par tout le village , avec le drapeau et la musique , pour faire connaître qu'il a payé son entrée dans la société , et qu'il peut être admis à la place de capitaine , ou concourir avec les autres pour cette charge honorable.

Lorsqu'un jeune homme veut obtenir cette place , on assemble la compagnie ; les étendards

sont déployés, et au roulement du tambour, on fait une espèce d'adjudication de la place de capitaine, qui s'adjuge à celui qui promet de payer le plus grand nombre de pots de bière.

LA SAINTE CATHERINE.

Cette fête dont la célébration générale dans la chrétienté offre des idées suaves et virginales, a, dans plusieurs communes du département du Nord, un caractère tout particulier qui n'est ni poétique, ni gracieux.

A Berlaimont et autres lieux, toutes les filles se réunissent le jour de Sainte Catherine, avant la Grande Messe, dans une vaste prairie où elles jouent à *la Crosse* avec une vigueur qui ferait douter de leur sexe, sans les insignes de la toilette; le vainqueur de ce jeu de force, est de droit Reine des bals pendant toute l'année, et la première contredanse de chaque réunion dansante lui appartient. Le même jour, les demoiselles jouissent de toutes les prérogatives que se sont appropriées les plus forts. Elles choisissent leurs danseurs, les garçons assis autour de l'enceinte attendent une invitation, les demoiselles paient la musique et les rafraîchissemens.

Cette bizarre coutume a lieu encore à l'Octave de la fête communale; elle est tellement ancienne qu'on pourrait la faire remonter aux Saturnales, sans craindre de commettre un anachronisme. Berlaimont est si voisin de Bavai,

long-temps habité par les Romains, que quelques usages défigurés de ces Rois du monde ont pu se perpétuer jusqu'à nous.

LE CIERGE VIRGINAL.

Si la corruption des villes a surgi dans beaucoup de villages, depuis que les licencieuses lois des *austères et vertueux* républicains accordaient une prime aux *filles mères*, il est doux de penser que dans quelques communes de notre département on a conservé l'amour de la vertu et l'horreur du vice. Chez toutes les nations la virginité a été en honneur; les Vestales, les Vierges du Soleil, les Vierges chrétiennes inspiraient la vénération et le respect; les jeunes filles qui restent pures jusqu'au moment où l'hymen les prend sous son égide, sont de nos jours les objets de l'estime publique, ce qui prouve que nos mœurs sont moins dépravées qu'on pourrait le supposer d'après notre littérature romantique.

• Dans plusieurs des communes situées entre
• Bavai et Maubeuge, les jeunes filles marchent
• tous les dimanches à la Procession, la tête
• voilée et portant un cierge dont la flamme
• est la représentation allégorique de la pureté
• de leur âme. Quand par malheur la vertu de
• l'une d'elles a reçu quelque échec, on éteint
• le feu de la vestale coupable, on lui retire son
• voile, ce qui est arrivé dans deux villages en

» 1828, mais heureusement (ajoute M. Dinaux),
» on n'enterre personne, seulement le cierge
» éteint est suspendu dans l'Eglise de la com-
» mune, et sert d'épouvantail aux jeunes Vierges
» qui seraient tentées de cesser de l'être. »

Si cette punition publique, qui s'exerce de temps immémorial, ferme par fois une porte au repentir, elle laisse d'un autre côté une terreur salutaire. Aussi voit-on peu de cierges suspendus dans les Eglises de ces villages. Le déshonneur qui rejaillit sur la famille de la coupable, rend les jeunes gens plus circonspects, ils pensent à leurs sœurs, et répriment tout désir illicite dans la crainte de représailles, les mœurs y gagnent beaucoup, des familles comptent de nombreuses générations, sans qu'un cierge ait été éteint.

FÊTE DU LOZA.

Le *Dolce far niente* des Italiens, est ignoré dans nos brumeuses contrées du Nord de la France, en revanche, la Paresse, ce Péché capital que les Chanoines absoudent si facilement avait presque un culte à Douai; Saint-Loza, patron des Paresseux, y était encore fêté solennellement en 1800, le lendemain de la Trinité.

On ne doit point conclure de ce patronage, que la paresse soit maladie des facétieux Flamands, au contraire, leur activité est sans bornes, et l'adoption du fictif Saint-Loza, était sans doute une antiphrase, comme la vertu de l'orgiophante Robespierre.

Les Blanchisseuses, Mulquiniens, Épiciers, Drapiers, Scieurs de planches, et principalement les Charretiers du rivage fêtaient jadis cette fête avec beaucoup de gaité, ces derniers conduisaient de la bière, dans un tonneau orné de fleurs et de rubans, leurs chevaux couverts de tulipes, de pivoines et de branches de sapin : ils s'arrêtaient à la porte de leurs pratiques, chaque station était le signal d'une copieuse libation en l'honneur de Saint Loza; des rondes, des joyeux refrains terminaient la journée.

Des fileuses de lin, accompagnées d'hommes *en gaité*, renouvellent encore de tems en tems les folies du Loza, mais ces groupes presque ivres, se contentent de parcourir les rues en criant quelques refrains, jusqu'à ce que la fatigue, ou le manque d'argent, les forcent d'aller se coucher.

LA CANDOUILLE (1).

Cette cérémonie infamante, avait lieu depuis le XV^e siècle dans l'Église de Saint-Amé, en réparation du tort qui avait été fait dans les propriétés du Chapitre, elle attirait une foule considérable, avide de contempler un homme, venir en suppliant s'avilir pour une légère indemnité, faire amende honorable, se placer au milieu du chœur de l'Église, tenant dans la

(1) Voyez les souvenirs de M. Plouvain, page 10.

main droite un long cierge orné d'un bouquet de cresson, et après la cérémonie s'enfuir à toutes jambes, tout honteux du rôle humiliant qu'il venait de jouer.

D'après l'acte qui existait, cette réparation devait être faite par un habitant de la Comté, canton d'Aubigny, arrondissement de Saint Pol; on louait un prolétaire aux frais de la commune, pour remplir les conditions de cet acte arbitraire. La cérémonie de la *Candouille* fut supprimée à Douai le 19 octobre 1776.

LE FILET MAURAND.

Si les chroniqueurs nous ont laissé des détails déplorables sur le fanatisme de quelques ecclésiastiques, et sur leur conduite opposée aux maximes du christianisme; il nous est agréable de signaler les vertus évangéliques, la sage tolérance du Clergé de la Flandre française. Nous ferons même observer que parmi les prêtres stigmatisés par l'Histoire, il n'en est aucun qui soit né, ou du moins qui ait été élevé dans ce pays.

Depuis un temps immémorial, les Flamands pour combattre l'humidité du climat, font un grand usage de liqueurs fermentées et spiritueuses, la plupart des affaires entre les villageois se concluent au cabaret. Le cabaret est *l'arc-boutant* de tous les plaisirs champêtres, et tel village renfermant à peine 600 habitants

compte au moins une douzaine de cabarets.

Jadis la Foi était vive, les Cérémonies du culte étaient suivies, les villageois s'interdisaient le plaisir de la danse, les jours solennels, à Pâques, à la Pentecôte, etc., mais le cabaret exerçait pleine et entière puissance sur leur esprit, ils quittaient l'Église après les Offices pour aller s'enfermer dans un cabaret, où lasanté et les mœurs avaient également à souffrir.

Au commencement du XVIII^e siècle, les Curés de Raimbeaucourt et de Roost, deux villages de l'arrondissement de Douai, conçurent le projet d'arracher leurs paroissiens à l'empire du cabaret, au moins le saint jour de Pâques. A l'issue des Vêpres, les deux Curés dans leur paroisse respective, proposèrent à leurs paroissiens une promenade, dans de belles prairies peu distantes des deux villages, et séparées par un fossé assez large, toujours rempli d'eau à cette époque. Les deux Curés arrivés avec leurs ouailles sur les bords de ce fossé, appelé *le Filet-Maurand*, offrirent quelques sous à qui sauterait le fossé, chacun s'empressa d'accepter et de sauter, les uns franchissaient aux applaudissemens des spectateurs, d'autres tombaient au milieu de l'eau, ce qui excitait le rire de la multitude, cette distraction plût tellement aux villageois, que le cabaret fut oublié, et que l'on se promit de recommencer l'année suivante. Effectivement chaque année, après les Vêpres

de Pâques, les Curés de Raimbeaucourt et de Roost firent sauter leur troupeau ; insensiblement plus de dix villages voisins vinrent prendre part au divertissement ; des milliers de sauteurs étaient réunis, mais le but dévia peu à peu, la présence de dix à douze Curés, interdisait bien les plaisirs profanes, mais n'empêchait pas les causeries ; des liaisons se formèrent ; des rendez-vous se donnèrent, des tentes s'établirent dans la prairie, d'abord pour se garantir de la pluie ; ensuite pour réchauffer l'estomac de ceux qui tombaient dans l'eau, enfin comme il n'y avait pas de place pour tout le monde, le motif de la réunion s'oublia, les cabarets s'emplirent de nouveau, les bons Curés virent avec douleur que les sous qu'ils avaient donnés aux *sauteurs*, servaient à alimenter leur soif désordonnée, et qu'on finissait au cabaret une journée commencée sous de saints auspices.

Jusqu'en 1793, tous les Curés des environs assistèrent à cette Fête, quoique un peu profane ; plus tard, le Curé de Raimbeaucourt s'y trouva seul, aujourd'hui cet usage a disparu tout-à-fait. On doit le regretter parce qu'il maintenait l'union entre ces Villageois, toujours si prompts à se diviser, lorsque l'attrait du plaisir ne les enlace pas.

LA CONFRÉRIE DES CALABRES,
*A Bersée, Village de l'Arrondissement de Lille,
Canton de Pont-à-Marcq.*

La Confrérie des Calabres attire encore annuellement la foule, amie de la joie; les Membres de cette Société burlesque ne se réunissent qu'une fois par an à la Pentecôte; ils sont revêtus d'habits en lambeaux, ou plutôt de lambeaux de différentes couleurs, artistement cousus sur leurs habits, ils affectent une ivresse qui ne tarde pas à devenir réelle, car les libations les plus abondantes précèdent et suivent l'élection du Roi de la Confrérie; c'est l'adresse qui confère ce titre. Après avoir planté une perche de six pieds, surmontée d'un petit morceau de bois qui figure un Oiseau, les *Calabrois* s'étendent sur le dos, autour de cette perche, en présence des milliers de spectateurs que cette fête attire. Une petite branche d'arbre tient lieu d'arc, la flèche se façonne du premier morceau de bois venu, chaque Sociétaire, dans sa position horizontale, ajuste l'oiseau, celui qui l'abat est proclamé Roi de la Confrérie pour l'année.

Les spectateurs applaudissent au triomphe du vainqueur, celui-ci fait les honneurs de la fête, on danse, on rit, on boit (car les gosiers flamands sont toujours altérés), et malgré l'ivresse presque générale, il arrive rarement que le plaisir dégénère en licence.

LES PIMPERLOTS (1).

Voici ce qu'on trouve dans la Statistique du Département du Nord, relativement aux *Pimperlots* :

« Le Mardi-Gras, à Douai, les charretiers du
» Rivage et les garçons brasseurs, réunis et
» masqués, parcourent la Ville, au son de cor-
» nets et autres instrumens rendant un son
» grave et lugubre. L'un d'eux, habillé en
» prêtre, sur un char, est censé tenir le livre
» des destinées dans ses mains : c'est lui qui est
» l'orateur. Cette troupe masquée, précédant le
» char décoré de feuillages, se présente devant les
» maisons, où la rumeur publique annonce qu'on
» fait mauvais ménage. Les tambours et cornets-
» à-bouquins rassemblent le peuple; puis l'ora-
» teur, du haut d'une estrade à colonnes garnies
» de verdure et des attributs de la boisson,
» péroré d'une voix de stentor, sur les avan-
» tages inappréciables d'un bon ménage; apos-
» trophe indirectement les deux époux discords,
» qui sont l'objet de son zèle; relève avec une
» hardiesse étonnante les torts qui sont person-
» nels à chacun d'eux; raconte souvent des
» anecdotes piquantes, et finit par une pathé-
» tique péroraison, accompagnée de fréquentes

(1) *Pinteurs, ou buveurs de lot*, un lot est comme on le sait une mesure pour la bière et le vin qui contenait deux pintes de Paris, il est remplacé par le litre.

- gesticulations faites par un petit singe de bois
- qu'il tire de dessous son costume, et au nom
- duquel il invite à l'union ; ensuite il bénit
- l'auditoire avec le magot.

- Jamais aucun signe de mécontentement, ni
- d'humeur, ne part de la maison pérorée, il
- est vrai que les rieurs ne seraient pas du côté
- des mécontents. »

Cet usage, évidemment la parodie du Prince de Rhétorique, dont nous avons parlé page 185 a pris un caractère joyeux d'après celui des acteurs, vrais types de notre gaité flamande. Dans l'origine, les apostrophes étaient moins directes, les *Pimperlots* généralisaient leurs conseils et les débitaient au coin de chaque rue, après avoir réuni, au son de leurs cornets, le plus de monde possible ; ils ne bornaient pas au Mardi-Gras leurs salutaires exhortations, on les a vu se promener dans d'autres fêtes, et même lorsqu'ils étaient requis, ce qui n'avait lieu qu'à la suite d'un grand scandale matrimonial ; sans doute ces réquisitions provoquées par le cri général, ont amené les *Pimperlots* à ne s'adresser qu'aux vrais coupables. Quoiqu'il en soit, cette farce, où la moralité est palpable, sous le voile grossier qui l'enveloppe, qui entretenait l'union conjugale parmi le peuple, dans la crainte de la répréhension publique, tombe en désuétude comme beaucoup d'autres, dont le but était de *châtier en riant*.

LES ACGNOLLES D'AVESNES,

LES MOUCHES.

Parmi toutes ces traditions, ces croyances, qui fesaient la joie de nos pères, nous remarquerons que la plupart se rattachent à la mère du Christ. Il n'est pas une Ville, un Bourg, même un Village qui ne cite quelques miracles opérés par la bienheureuse Marie. Il faut convenir aussi, que l'idée de cette mère toujours Vierge, toujours pure, donnant à la terre l'exemple de l'amour maternel et des vertus domestiques, fait refluer dans l'ame une admiration, un respect qui excitent la confiance.

Les Grecs pour séduire les hommes avaient inventé Vénus; elle était belle sans doute, mais tous ses charmes résidaient dans sa mystérieuse ceinture; (Ceste) dépouillée de cet ornement, Vénus n'était plus qu'une hideuse Bacchante inspirant le mépris et le dégoût.

Marie plus belle encore que Vénus, Marie chaste, soumise, bonne épouse, tendre mère, n'a point un acte de sa vie à cacher, son visage céleste, reflète toutes les vertus, sa beauté n'est point idéale; nous avons à Cambrai un portrait de la Vierge, fait d'après nature, par l'Apôtre Saint Luc (1); ce portrait extrêmement mal

(1) Cette image peinte par l'Evangeliste St. Luc, et révérée dans l'Eglise Métropolitaine de Cambrai, sous le nom de N. D. de Grâce, était dans un temple de Constantinople, que Pulcherie, sœur de l'Empereur Constance, avait fait bâtir selon le témoignage de Nicéphore, chap. 2 liv. 14.

peint, n'en déplaît à Monseigneur Saint Luc, offre néanmoins une coupe noble, régulière et gracieuse, des traits d'une perfection remarquable. Les tableaux faits depuis cette époque représentent tous une belle tête, mais aucune ne peut être mieux que la réalité.

L'empire de la beauté est universel, nous ne pouvons le nier, il n'est donc pas étonnant que les chrétiens aient pour Marie, une sorte d'idolâtrie, et fassent fumer l'encens sur ses autels. Puis il est si doux d'avoir foi en une femme, de l'implorer, il y a tant d'indulgence, de bonté, de miséricorde, dans le cœur de ces créatures si frêles et si fortes, que la Mère du Sauveur devait souvent halluciner l'imagination de ses fidèles serviteurs. De là, tant de miracles racontés de bonne foi, et sans qu'on puisse rien préjuger contre le génie de nos ancêtres, car les faits dont ils ont été témoin ont existé; qu'ils n'en aient pas connu les véritables causes, et qu'ils les aient attribués au secours de la Vierge ou des Saints, ces faits n'en ont pas moins eu lieu. Tout le monde sait les merveilles opérées par Jeanne d'Arc, on était persuadé de sa mission

Cette image miraculeuse fut apportée de Rome par M. Foursy-de-Bruilles, docteur en théologie, Archidiacre et Chanoine de Cambrai, en 1440.

Il a été frappé à plusieurs époques des médailles d'argent de différentes grandeurs et d'une forme octogone en l'honneur de cette sainte image.

(Note de feu M. Auguste Tribou.)

divine, on croyait que la Milice céleste la secondait, aussi, les Français presque découragés par l'invasion des Anglais, avaient oublié leur valeur innée. Une femme adroitement mise en œuvre les réveille, les Anglais sont chassés.

Qu'en 1834, une nouvelle héroïne se présente pour renouveler sa devancière, elle sera l'objet des railleries publiques, rien ne reproduira le prestige heureux et fatal qui fit de Jeanne une Sainte et une Sorcière. Nos *grandes lumières* ne nous permettent plus d'admettre des choses surnaturelles, c'est très bien sans doute, mais en sommes nous plus heureux? . . . « Quoiqu'il » en soit, en l'an 1494, 21 novembre, jour de » la Présentation de N.-D. au temple, durant » qu'on chantait les matines, les Français ont » surpris la ville d'Avesnes, et y estant entrez » jusqu'au petit portail de l'Eglise, commençant » à piller, se leur estait apparu une honorable » Dame (la Vierge) avec une haguette blanche » en main qui leur donna une telle épouvante » qu'ils s'entretuèrent pour s'enfuir, en mé- » moire de quoy l'on donne aux enfans, ledit » jour, des Acgnolles (petits gâteaux) et en a » esté fait ce carme cronique : Vota preCesqVe » tIbI popVLVs CVM Cantat AVesnas Vrbe » fVGas GaLLos VIrgo beata feros (1). »

(1) Cette chronique est extraite d'un manuscrit de l'Histoire d'Avesnes que doit publier M. Lebeau, pour compléter les Promenades de l'arrondissement.

La vérité historique, c'est que des bandes françaises ayant un jour de fête, pénétré dans l'Eglise d'Avesnes pour piller, et voyant les habitans réunis, s'arrêtèrent tout-à-coup comme frappées d'épouvante, se retirèrent avec précipitation et prirent la fuite. Soit que la majesté du lieu, leur en ait imposé, soit que la masse des habitans leur ait fait craindre un échec ; il est certain que la ville fut préservée du pillage, et que les assaillans publièrent eux-mêmes l'apparition de la Vierge, et l'ordre qu'elle leur donna de se retirer. C'était d'ailleurs un moyen adroit de cacher leur poltronnerie, car dans ce siècle de crédulité nier un miracle aurait valu le fagot.

Les enfans d'Avesnes, n'en doutons pas, regrettent la distribution de gâteaux du 21 novembre, et trouvent que leurs aïeux avaient raison de consacrer ainsi les événemens qui intéressaient la ville. Cet usage n'a cessé qu'en 1793.

Le miracle que nous venons de citer, était le sujet d'un tableau placé dans la troisième des chapelles latérales à droite dans l'Eglise d'Avesnes ; il y était encore en 1815 avant l'explosion du magasin à poudre. Dans ce tableau, où l'art ne brille pas, on voit la Vierge mettant en fuite les ennemis, avec un grand sceptre blanc ; elle a de plus pour auxiliaires des essaims de mouches-à-miel, qui poursuivent les

fuyards et les piquent cruellement. C'est de là, dit-on, que viennent les Abeilles et la Ruche qui formaient les Armoiries de la ville, encore aujourd'hui les mouches ornent le blason d'Avesnes.

C'est sans doute aussi depuis cette époque que les habitans et particulièrement *les habitantes*, ont reçu le sobriquet de *Mouches d'Avesnes*. L'esprit vif, piquant et tant soit peu railleur des dames de cette ville; leur caractère enjoué, enclin (dit-on) à l'inconstance, suffiraient pour justifier l'application de ce sobriquet qui peint assez bien la finesse des Avesnoises.

LE ROI DES RIBAUDS. (1)

Cambrai, comme beaucoup d'autres villes de

(1) Ribau, Ribaud, Ribaut, nom donné à tout homme fort, robuste et de peine, comme crocheteur, porteur, etc. C'était aussi le nom de celui qui, chez le Roi, avait soin de faire le soir la visite du Palais, pour voir si tout était dans l'ordre. On appelait aussi Ribauds, sous Philippe-Auguste, des soldats d'élite, choisis pour sa garde particulière, et *Roi des Ribauds*, celui qui commandait cette garde, enfin *Ribaud* signifiait encore bandit, voleur, scélérat, méchant, libertin, excommunié, homme qui procure des femmes de mauvaise vie, qui les soutient. *Ribaldus*.

ROQUEFORT dict. langue romane.

Ribaud était quelquefois pris en bonne part et signifiait un homme robuste.

Soit Røix, Chevaliers ou *Ribaux*,
Mais *Ribaux* ont le cœur si baux
Portans sacs de charbons en Grève
Que la peine point ne leur grève.

Roman de la Rose.

Dict. Rouchi de M. Hécart.

Voir Ducange au mot *Ribaldus*.

la France avait son Roi des *Ribauds*, les recherches que nous avons faites pour trouver son origine, et la nature de ses fonctions, n'ont pas été plus heureuses que celles faites par les érudits du département, nous sommes donc réduit aux conjectures.

D'après la commune opinion, le *Roi des Ribauds* remplissait des fonctions peu honorables, il était chargé de l'inspection des femmes de mauvaise vie; il devait les conduire dans les lieux publics, destinés à l'exercice de leur infâme prostitution. On dit même que le *Roi des Ribauds*, maître des hautes œuvres avait le triste privilège de pendre ceux que la loi avait condamnés.

Dans le XIV^e siècle on donnait le nom de *Ribauds* aux vagabonds, aux excommuniés, aux farceurs, aux libertins, ce nom était un cachet d'infamie.

Guillaume le Breton dans son poème de la *Philippide*, Rigord dans son histoire, exaltent la valeur indomptable des *Ribauds* surtout pendant le siège de Tours.

Cependant nous voyons dans l'histoire du Comté de Ponthieu, « que le Curé de Notre-
» Dame, d'Abbeville, était *Roi des Ribauds*,
» que la ville lui acheta ce droit, le transporta
» en 1295 à l'hôpital de la Madeleine; que les
» Cordeliers dans la suite s'étant établis dans

» cet hôpital, leur gardien se décora du titre
» de *Roi des Ribauds*. »

Comment accorder les fonctions présumées de cette dignité avec le noble caractère d'un ecclésiastique ; avec le respect qui lui est dû ? Il est donc probable que ce mot n'avait pas la même acception dans toutes les villes (1).

A Arras, le *Roi des Ribauds* était le chef de police des vagabonds, il était chargé de faire la perquisition des *Ladres*, pour les obliger de quitter la ville, et à caser les *femmes folles de leur corps* dans les quartiers qui leur étaient désignés (2).

(1) M. Paul Lacroix, sous le nom de Jacob, bibliophile, dit : le mot *Ribaud* ne vient pas plus du latin *rivalis*, que de l'impie *Rabodus*, Roi de Frise. *Baud* est un terme gaulois qui a passé dans la langue anglaise et la langue italienne, sans changer d'acception : *joyeux*. Nous avons encore *ébaudir*. *Ribaud* s'applique toujours en méchante part, à des gens perdus de vices et de débauches. Les filles de joie sont encore traitées de *Ribaudes* à présent comme dans les édits de Saint-Louis.

(2) Le Roi des Ribauds à Douai, avait la surveillance des filles de joie et des jeux de hasard ; il était aussi chargé de l'exécution des jugemens rendus au petit criminel, pour le fouet, la marque et le bannissement.

M. PLOUVAIN.

Voici qui vient encore à l'appui des différentes fonctions du Roi des Ribauds ; il s'agit de Tournai, ville française jusqu'à François I^{er}. « Adonc en 1338 fut Roi des Ribaux un nommé Baudart Quaret, lequel avait cinquante compagnons dessous lui, tous vêtus d'une parure. Or le titre de Roi des Ribaux n'était pas anciennement ridicule, car il y avait un Roi des Ribaux en l'ost ou chevauchée du Roi de France, et à iceluy appartenait l'exécution des cas advenus en l'ost ou chevauchée du Roi, des-

Dans d'autres villes, le *Roi des Ribauds*, présidait les *farceurs* ou comédiens qui jouaient des *Pastourelles*, et représentaient *la passion*, il maintenait l'ordre, faisait mettre *décemment à nu*, sur le théâtre Jésus, livré à ses bourreaux.

Nous concluerons de tout ceci, que les *Ribauds* du XII^e siècle étaient des *amis de la joie*, que leur gaité était due à leur forte constitution, à l'absence des maladies qui accablent les valétudinaires, qu'un capitaine de gardes-du-corps pouvait sans inconvénient être *Roi des Ribauds*, et qu'un ecclésiastique pouvait prendre ce titre sans que la morale en souffrit : Qu'ensuite les *Ribauds* suivant la cour s'étant corrompus, leur joie dégénéra en orgie, en libertinage ; mais que dans la Province, où les mœurs se sont plus long-tems conservées pures, les *Ribauds* n'étaient encore que de joyeux compagnons, lorsqu'à Paris ils *synonymaient* la classe la plus abjecte de la société, et qu'à Cambrai, ville épiscopale et religieuse, on faisait fonctionner le *Roi des Ribauds*, seulement dans les représentations théâtrales, qu'on croyait propres à l'édification du Peuple, et qu'il était protégé par l'autorité ecclésiastique.

• quels cas le jugement appartenait au Prevôt des Maréchaux de France. »

(Hist. de Tournai de Jean Cousin.)

LE TROU SAINT SAULVE.

Saint-Saulve est un village riant, à une demi-lieue de Valenciennes, il sert souvent de but de promenade aux oisifs de la ville. Les jours fériés, les amateurs de danse champêtre et les mangeurs de gohière (1) y affluent en grand nombre. Plus d'une jeune fille y éprouva, pour la première fois, ces émotions mystérieuses qui font rêver. La nature a tant de puissance vers le soir d'une chaude journée d'été.... Une valse, une pression délicate, un regard velouté, sont des moteurs irrésistibles qui agissent sur l'imagination la plus pudique, et donnent naissance au sentiment, but et fin de la création... Sans qu'il soit besoin d'interroger les Valenciennes à ce sujet, nous avons des preuves de notre observation, et plus d'un heureux couple a formé, sous la feuillée de Saint Saulve, le lien sacré qui l'unit pour la vie.

Ce Village avait en 1789 une Abbaye de Bénédictins, devenue célèbre par les Pélérinages dont les Reliques de Saint Saulve étaient l'objet. L'Abbaye n'existe plus, mais la confiance au saint protecteur des Bestiaux a traversé notre ère d'incrédulité, et les bons Villageois de

(1) Sorte de tarte dont la farce est faite avec du fromage à la pie, mêlé avec un peu de fromage de Maroilles et des œufs; cette pâtisserie originaire de Flandre se mange chaude, fourrée de beurre très frais; elle est connue à Paris sous le nom de Tal-mouse.

l'arrondissement de Valenciennes, ceux de la Belgique, ne manquent jamais à la Mi-Carême, d'aller frôler légèrement la statue de Saint-Saulve, avec un bâton *ad hoc*, et de revenir ensuite frapper leurs bestiaux malades ou sains, avec le bâton préservatif infaillible des maux à venir, panacée des maux présents. C'est au milieu de l'Eglise paroissiale que se trouve cette statue, elle est en beau marbre blanc, couchée sur un cénatophe, entourée d'une grille de fer. Malgré la dureté de la matière les points culminans de la statue s'aplatissent de plus en plus par suite des pieux frottemens, et le Saint serait probablement entièrement défiguré sans le *trou* miraculeux qui supplée, ou plutôt qui remplace avec avantage l'attouchement de la Statue.

Il est à-propos de dire un mot de Saint-Saulve, Saint peu connu ailleurs que dans notre chère Flandre, où les élus du Ciel abondent, et se plaisent tous à protéger et répandre d'innombrables bienfaits, sur les descendans de leurs premiers vénérateurs.

L'Evêque Salvius, venu d'Angoulême vers 466, pour prêcher l'Evangile dans le Hainaut, alla un jour avec son compagnon Supérius, célébrer la Messe près de Valenciennes, dans l'Eglise de Saint-Martin. Afin de mieux honorer la Majesté divine, ils s'étaient revêtus de leurs ornemens les plus précieux et avaient

emporté des vases sacrés d'une extrême richesse. La soif exécrable de l'or se fit sentir dans l'âme *felone* de Winegare, seigneur du lieu. Pour s'approprier celui des Prélats, le traître se plaça en embuscade avec ses satellites sur le chemin de Condé, attaqua Saint-Saulve et Saint-Supériorius, les chargea de fer, les mit dans une étroite prison, leur fit trancher la tête et les enterra ensuite dans une étable, espérant dérober à tous les yeux la trace de son crime. Un Taureau le révéla en gardant nette pendant trois ans la place qui couvrait les restes des Martyrs, en chassant de l'étable tout animal qui voulait approcher de ce lieu ou y déposer des ordures, et en inspirant aux bipèdes et quadrupèdes un saint respect pour ce tombeau. Les Anges, par des chants de gloire, se mêlèrent aussi de constater la sainteté des deux martyrs, leurs reliques furent relevées par ordre de Charlemagne en 780.

Depuis son apothéose, Saint-Saulve reconnaissant des procédés délicats du Taureau, est le puissant appui auprès de l'Eternel de tous les bestiaux, particulièrement des vaches et des bœufs, aussi depuis le IX^e siècle la ferveur des Flamands ne s'est pas ralentie envers Saint-Saulve, l'engraissement du bétail, la confection du beurre et du fromage, étant une des grandes sources de richesse du pays.

Cependant malgré la protection du Saint, une

épizootie terrible se déclara vers le milieu du XVI^e siècle, les bestiaux mouraient par centaines. A quoi attribuer ce malheur ? Saint Saulve était toujours là, la foi envers lui était la même, les pèlerinages n'avaient pas cessé ; il n'y avait donc qu'une puissance infernale qui put lutter avec le Saint, les villageois se persuadèrent que la maladie pestilentielle qui les ruinait était l'effet d'un sortilège, qu'une sorcière escamotait les bâtons frottés sur la statue de Saint Saulve, pour en substituer d'autres qui donnaient du mal au lieu de guérir. Le Curé ne pouvant dissuader ses paroissiens de l'intervention du Diable, saisit habilement cette occasion, et sous le prétexte de mettre un terme aux machinations de Satan, il fit poser la statue de Saint-Saulve dans le milieu de la place ; ensuite creuser une énorme fosse, puis il fit enterrer vifs les animaux les plus malades, ordonna de brûler dans les étables, la paille et le fumier imprégnés de miasmes délétères, et prétendit par ce moyen détruire le sort jeté sur les bestiaux. Le présage du Curé s'accomplit. La Sorcière (car il y en avait une dans le village) désespérée d'avoir été devinée, alla se tuer sur la fosse remplie de ses victimes, l'épidémie cessa mais à l'endroit où la sorcière s'était tuée il resta un trou incombable, (à ce que croient encore les Saint-Saulviens) et qui depuis l'événement est resté béant. Le Curé bénit ce trou,

qui devint l'objet de la vénération publique comme témoignage de la protection spéciale de Saint Saulve; aussi tous les ans à la fête du village et pendant la quinzaine, des milliers de paysans accourent de dix lieues à la ronde, *mette l' pied au trau* pour obtenir la conservation de leurs bestiaux.

En lisant ceci, beaucoup de prétendus philosophes souriront de pitié, crieront haro sur le pauvre Curé, et railleront la superstition (encore existante) des paysans du département du Nord, eux qui ont cru à *la bête du Gévaudan*, à *la possibilité de marcher sur l'eau*, aux *poèles de carton*, et à *la Comète de 1832*, qu'ils réfléchissent un moment et se reportent à l'époque où cet événement est arrivé (1); alors que des bûchers s'élevaient dans toute l'Europe, pour brûler de malheureux aliénés qui se croyaient en commerce avec l'esprit de ténèbres, et qu'ils s'étonnent, de voir figurer une sorcière au milieu d'une calamité.

Le Curé a sagement profité de la crédulité de ses paroissiens, pour les forcer à détruire des animaux inguérissables, qui entretenaient la contagion, et pour assainir les étables par l'action du feu. Ce que tous les raisonnemens n'au-

(1) C'est dans les Archives de la commune que nous avons trouvé la relation de cette Epizootie, avec de grands détails que nous avons supprimés.

raient pu obtenir, cède à l'idée d'un sort, à l'espoir d'un miracle, et l'on doit applaudir le sentiment religieux qui a dicté la conduite du Curé, à moins de vouloir ressembler à l'ours de l'amateur de jardin.

Que diront les frondeurs, lorsqu'ils apprendront qu'en 1853 et 1854, les villageois croient encore aux *bergers vindicatifs* et aux *sorcières* ; qu'ils maltraitent, meurtrissent, brûlent des êtres inoffensifs sous le prétexte de *sortilège*, et que les remontrances des ecclésiastiques éclairés, sont impuissantes sur l'esprit de ces gens entêtés, qui jouissent cependant des bienfaits de l'instruction primaire.

Le pèlerinage au *trou de Saint Saulve*, est plus couru que jamais, l'anecdote de la sorcière est oubliée, la foi seule est restée. Cette confiance de l'intercession d'un Saint auprès de Dieu, ne pouvant nuire à personne, et faisant prospérer le village de Saint Saulve, nous désirons que le trou reste ouvert encore long-temps, et qu'un officieux *esprit fort*, ne fournisse pas quelques charretées de pierres qui suffiraient à combler *ce trou*, et fermerait la porte des industriels que le pèlerinage fait vivre.

LE BANIBAU.

La loi du Bannissement était fréquemment appliquée chez nos ancêtres, aussi voyons-nous aux entrées de Souverains dans les Villes de leur domination, des milliers de bannis implorer leur clémence, et la grâce de rentrer dans leurs foyers. Il est si cruel d'être exilé du lieu où l'on a reçu l'existence, où les caresses maternelles ont ouvert le cœur et préparé les sensations si douces, si rêveuses, dans l'adolescence, si impétueuses dans la jeunesse, et puis, cet amour de la patrie qui suit l'exilé même au milieu des plaisirs du sol d'adoption... Cela poigne, déchire.... On le sait, les impressions du premier âge ne s'effacent jamais, et lorsque les passions ont détruit dans l'ame la confiance, ont isolé la vie en faisant accueillir le décourageant scepticisme, les premières émotions se retracent à la pensée, on regrette ces jours d'innocence et de désirs, qu'on a jetés follement dans le gouffre des tempêtes qu'élaborent l'amour et l'ambition, c'est alors que le besoin du foyer se fait impérieusement sentir, et que l'exil devient horrible torture.

Les Rois n'ont pas toujours été les maîtres de gracier les bannis (1). Nous citerions mille

(1) Sur la représentation du Magistrat, le Roi Jean, par ses lettres du 7 mai 1355, datées de Douai, déclare que lors de son avènement au trône, ainsi qu'à l'époque de sa première entrée en

preuves de cette assertion, une seule suffira : Louis XI, ce Roi si despote et si populaire, si cruel et si politique, n'osa pas enfreindre la promesse qu'il avait faite aux Echevins d'Arras, de respecter leurs privilèges et les jugemens de bannissement prononcés contre des citadins. Vainement un grand nombre de ces coupables infortunés avaient la parole du Roi, le Magistrat, s'étayant sur la loi, refusa la grâce sollicitée par le vainqueur. Celui-ci se soumit, s'excusa auprès des bannis ; les malheureux ! ils avaient entrevu le foyer, serré la main d'un ami ; ils furent obligés de retourner au lieu de l'exil, de vivre sous le toit de l'étranger.

Cependant tout en respectant les lois et les privilèges des Communes, les Souverains s'étaient réservé le droit de *franchise* qui leur permettait de faire taire la loi pendant quelques jours. Les Foires si utiles aux commerçans et avantageuses aux consommateurs (ce qui s'explique par la difficulté des communications à cette époque), ne furent octroyées qu'avec la garantie du Magistrat de laisser circuler tout individu sous le poids d'un jugement quelconque, et principalement les bannis, qui,

cette ville, son intention n'avait jamais été de pardonner aux bannis. Sa Majesté ordonna en conséquence que les jugemens de bannissement seraient exécutés.

(*Souvenirs historiques de M. Plouvain.*)

pendant ces jours de franchise, pouvaient retourner dans leur maison, voir leurs parens et leurs amis.

Marguerite, Comtesse de Flandre, et Gui, son fils, avaient, par ordonnance du 11 Avril 1265, établi une franche Foire à Douai, qui devait commencer le Dimanche avant l'Ascension, durer jusqu'à la veille de la Pentecôte, et les paiemens s'effectuer de ce jour à l'Octave de la Trinité (1). Pendant la durée de la Foire, les bannis séjournaient dans la Ville.

Les 1^{er}, 2 et 3 Octobre 1346, une autre Foire, dite de Saint Remi, fut consentie d'après la demande des Douaisiens.

« Philippe-le-Beau, comte de Flandre, par
 » son ordonnance du 9 Septembre 1485, sur
 » la demande des Echevins, bourgeois et ha-
 » bitans de Douai, conserva et ratifia la franche
 » Foire qui se tenait le jour de Saint Remi,
 » durant trois jours de vente. La franchise com-
 » mençait pour les allant et venant le 21 Sep-
 » tembre jusqu'au 11 Octobre; pendant ces
 » dix-neuf jours, on ne pouvait arrêter au
 » corps ou en biens les marchands ou tous
 » autres *hantant* ladite Foire; afin que personne
 » n'en ignorât on plantait, le 21 Septembre de
 » chaque année, sur la place de Douai, un
 » grand et bel arbre dit BANIBAU ou *l'Arbre*

(1) Voir les Souvenirs de M. Flouvain.

• *des Bannis*, parce que de ce jour au 11 Octobre, jour de la déplantation, les bannis de l'Echevinage pouvaient rentrer et rester en Ville, et, pour que les intéressés en fussent informés, on sonnait la grosse cloche à mi-nuit, le 21 Septembre et 11 Octobre de chaque année.

Le 9 Septembre 1786, les Echevins arrêterent qu'au lieu de planter le *Banibau*, il serait arboré un drapeau rouge au Béfroï, au-dessous de la chambre des Guetteurs. Cet usage eut lieu jusqu'en 1791.

Les renseignemens que nous attendions de Bergues, sur l'origine de la Procession de cette Ville, n'étant point arrivés, nous nous bornons à dire que l'on y promenait des Géans, des Géantes, des Hommes sauvages, la Montagne du Parnasse, la Pucelle de Flandre, etc.

Les bornes de ce volume ne nous permettent pas de parler d'une foule d'usages et fêtes champêtres qui feraient la matière d'un fort in-octavo, tels que *le Parjuré*, *le Marché aux Filles*, *les Miracles*, *la Dîme des Roses*, *les Pèlerinages de toute espèce*, *la Fête du Bosquet*, *les Œufs de Pâques*, *le long Coup*, *les Crieurs de Nuit*, *le Répit*, *Saint Chrétien*, *la Noël*, et quantité d'autres que nous avons recueillis et qui rappellent des anecdotes piquantes.

Puisse une bienveillante indulgence accueil-

lir ce volume , et encourager la publication de la suite de cet ouvrage sur les Fêtes de la partie du Hainaut, aujourd'hui Belgique, et sur les usages que nous venons de citer.

Nous connaissons toute notre infériorité, mais, comme nous l'avons dit, ce sont des notes que nous léguons aux personnes qui écriront notre histoire locale.

Puisse le zèle nous tenir lieu de talent , auprès des personnes indulgentes qui nous liront.

FIN.

ADDITION

A LA PAGE 196.

Dans le Musée des Familles page 205, M. S. H. Berthoud dit : « S'il faut s'en rapporter à la » tradition, l'époque de la Fête de Douai devrait- » être attribuée à un miracle de Saint Maurand , » qui descendit du ciel pour défendre seul la » ville contre Gaspard de Coligny (1480); celui- » ci, profitant du désordre et de la confiance où » se trouvaient les Bourgeois tout entiers à la » Fête des Rois, faisait escalader les murailles » par ses troupes , lorsque la lance de feu du » Saint , renversa les assiégeans et donna aux » Douaisiens le tems de courir aux armes. »

L'amiral Gaspard de Coligny , né en 1517, et massacré à la Saint Barthélemy en 1572, n'a pu attaquer Douai en 1480. L'attaque dont il est question à cette époque eut lieu par ordre de Louis XI le 16 juin 1480. Les Français comme nous l'avons dit, furent repoussés, parce que les Douaisiens avertis de l'attaque, étaient sur leur garde, Saint Maurand n'agit pas personnellement en cette circonstance, mais on supposa que son intercession, avait intéressé Dieu en faveur des Douaisiens, aussi institua-t-on, le 16 juin de l'année suivante 1480 la procession qui s'est perpétuée jusqu'à présent.

Mais le 6 janvier 1556, l'Amiral de Coligny, échoua effectivement en attaquant Douai pendant la nuit, à la tête des Français qu'il com-

mandait. C'est alors que les chroniqueurs ont imaginé le miracle de Saint Maurand, que nous rapporterons d'après le P. Martin l'ermite qui le raconte très sérieusement, et d'après les légendes contemporaines.

« Le plus évident danger auint l'an 1556. La
» vigile des Roys, lorsque de coutume les gens
» du monde se laissent tremper plus libérale-
» ment dans la boisson et le sommeil. L'ennemi
» auoit espié l'occasion que la ville estoit endor-
» mie profondément, où il approchait désia les
» eschelles, quand Saint Maurand apparoit en
» songe au sonneur de l'Eglise de Saint Amé, luy
» ordonnant qu'il eut à sonner les cloches,
» cetuy-ci s'excusoit vne et deux fois, disant
» qu'il n'estoit point encore heure des matines :
» au troisieme commandement du Saint, il
» obéyt, mais à demy éveillé. Comme il pensoit
» donner le signe des matines, avec le carillon,
» les cloches sonnoient alarmes, et le toxin,
» comme l'on fait lorsqu'une place est attaquée
» de l'ennemy. Les Bourgeois saultent du lict,
» prennent les armes, courent sur les murailles,
» où ils voyent le Saint qui fesoit la ronde en
» habit de religieux parsemé de Lys d'or avec le
» sceptre Royal en main, et cognoissent à veue
» d'œil que le Saint Patron avait défendu sa ville
» en leur absence. »

On attribue encore à Saint Maurand, la terreur panique quis'empara d'un corps de Gantois

venant d'Oudenarde pour surprendre la ville de Douai à l'aide de quelques traîtres.

NARRÉ D'UN CHANOINE DE 80 ANS,

tesmoing oculaire.

« L'an 1578, Saint Maurand, renversa les
» desseins des Gantois sur Douai le Jeudi-Saint.
» Quelques traîtres étant entrés dans la ville
» pour soulever le peuple, les rebelles vinrent
» d'Oudenarde pendant la nuit, et se trouvèrent
» de grand matin cachés dans les marais auprès
» de la porte Saint Albin, en grand nombre.

» A la porte ouvrante, quelques cavaliers s'a-
» vancèrent à la course, l'un des gardes les
» apercevant, fut inspiré *d'avalier le tapcul* (de
» fermer la barrière) : les ennemis s'arrêtent pen-
» sant que leur entreprise était découverte, et
» leur mine éventée. La frayeur s'empare d'eux,
» chacun se lève de son quartier, se met en
» ordre et l'on distingue 18 enseignes, qui re-
» broussaient chemin, se hâtant de fuir sans que
» personne leur donnât la chasse, excepté le
» Patron de Douai, et le canon des remparts.

» Le chef de la trahison fut trouvé dans une
» hôtellerie, exécuté à mort, et sa tête pendue
» plusieurs années sur le béfroï. Sans la vail-
» lance de Saint Maurand, la ville de Douai au-
» rait été pillée et dévastée par les brigands.

ADDITION

A LA PAGE 30.

M. Le Glay , dans le sommaire des entrées de Souverains à Cambrai , a oublié celle de l'Empereur Napoléon avec Marie-Louise , en 1810. Cette entrée, d'une magnificence qui rappelait les Fêtes du moyen âge , a excité une joie vive , un enthousiasme réel , pendant le séjour de L. M. Impériales ; des plaisirs variés , des illuminations spontanées , prouvaient que les Cambraisien s étaient fiers et heureux de rendre hommage au plus grand homme du siècle.

D'après le calcul des observateurs , que nous citons sans l'affirmer , l'infortuné Duc de Reichstadt aurait été conçu dans la ville de Cambrai.



ERRATA.

- Page 17 Ligne 13 *Note précédente*, lisez : note ci-dessus.
- 20 23 Une virgule après *Marguerite*, supprimer celle qui suit Bouchard.
- 31 5 Un point après le *Comte présent*.
- Id.* 7 *On*, lisez ou.
- 32 7 *Tous*, lisez tout.
- 64 8 *Le société*, lisez la société.
- 80 23 *De Rosay*, lisez Rosny.
- 92 27 *Solonnelle*, lisez solennelle.
- 96 26 *Rosay*, lisez Rosny.
- Id.* 28 *Naquit*, lisez naquit.
- 104 Dernière. *Daible*, lisez Diable.
- 113 24 *Sephero*, lisez Sephora.
- 137 19 *Joyeux*, lisez joyaux.
- 186 28 *M. Paulin, de Paris*, lisez M. Paulin Paris.
- 188 Dernière. *Ces Archives*, lisez les Archives.
- 192 23 *Annotteur*, lisez annotateur.
- 196 15 et 20 (1), lisez (2).
- 197 25 *Gayunt*, lisez Gayant.
- 203 15 *Jusqu'au*, lisez jusques au.
- 213 19 *Par l'Eglise*, lisez sur l'Eglise.
- 239 9 *Usnard*, lisez Usuard.
- 242 Après la dernière ligne, ajoutez :
Ce précis, qui ne porte pas le nom de l'auteur, est de M.
- 254 24 *P. Pie.rart*, lisez payé à Pierart.

Page 274	Ligne 20	(1), lisez (2).
275	27	<i>Ombrag</i> , lisez <i>ombrage</i> .
278		Avant - dernière. <i>Eglatine</i> , lisez églantine.
280	24	<i>La légente</i> , lisez la légende.
284	14	<i>Représente</i> , lisez représentent.
297	24	<i>Pédron</i> , lisez Pedro.
<i>Id.</i>	29	<i>Après</i> , lisez après.
303	11	<i>XII^e siècle</i> , lisez XVI ^e siècle.
304	9	<i>Après</i> 1597, ajouter : entre la France et l'Espagne.
306	26	<i>Dcux</i> , lisez deux.
312	2	<i>Le bon Phebus</i> , lisez le blond.
<i>Id.</i>	24	<i>Alaurand</i> , lisez Maurand.
343	1	<i>Lyon</i> , lisez Lion.



TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

<i>Chapitres.</i>	<i>Pages.</i>
Introduction.	5
I. Notions préliminaires; Chronique apocryphe sur Jeannette de Constantinople; mort de cette Princesse,	13
II. Fête du Roi de l'Épinette, à Lille; entrées triomphales des Valenciennes, règlement pour les joutes; anecdotes, etc.	
III. Procession de Lille; détails sur le <i>Chevalier rouge</i> ; institution du <i>Fou</i> de la Ville; Fête de Lille en 1823; tradition du géant Phinar.	13
IV. Fête donnée à Lille par Philippe-le-Bon; description du banquet; réjouissance de 1767 et 1785.	69
V. Quelques usages et coutumes de la Ville de Lille et environs : les <i>Arsins</i> ; le <i>Broquelet</i> ; la fête des <i>Louches-à-pot</i> .	85
VI. Le Prince de Plaisance à Valenciennes; privilèges des Valenciennes; l'abbé de Liesse d'Arras.	99
VII. Quelques fêtes et solennités de Valenciennes; Saint Jacques et Saint Christophe; Chars de triomphe; institution de chapelet de Notre-Dame; joyeuse entrée de Charles-Quint; exposition du corps de Saint Séverin; solennité pour l'arrivée des reliques de Vicoigne.	121
VIII. Procession du Saint Cordon à Valenciennes; Jean-de-Nivelle; marche des Incas.	145
IX. Quelques usages particuliers à la Ville de	

<i>Chapitres.</i>	<i>Pages.</i>
Valenciennes : A fèves ! à fèves ! Marie au blé ; Fête de l'Assomption ; Saint Miché à gauques.	159
X. Les folies de Dunkerque ; Fête centenaire de Jean - Bart ; joyeuse entrée de Charles-Quint.	169
XI. Douai ; Fête des Anes ; du Prince de la Rhétorique , Confrérie des Clercs Parisiens ; procession de Douai ; Gayant et sa famille ; deux solennités religieuses	183
XII. Chanoinesses de Maubeuge ; entrée d'une Abbesse ; élection de la Comtesse de Lannoy.	227
XIII. Procession de Sainte Aldegonde ; reliques sauvées d'un incendie ; procession du saint sang de Miracle ; Comptes du XIV ^{me} siècle.	239
XIV. Fêtes de Cambrai, origine de la procession , les premiers Chars , programme de 1694 , de 1759 , de 1822 , de 1834 : sommaire des tournois , fêtes , entrées de Souverains à Cambrai.	257
XV. Entrées joyeuses de l'infante Isabelle Claire-Eugénie , comtesse de Flandre , d'Artois , de Bourgogne , et l'Archiduc Albert , son époux , à Douai , Lille et Cambrai.	
XVI. Quelques usages du département du Nord ; Fêtes du Printemps ; Behours , mois de Mai ; Solstice d'été ; Feux de Saint-Jean ; les Durmenés ; Ducasse de Floyon ; Usages de Dourlers ; la Sainte-Catherine ; le Cierge Virginal ; Fête du Loza ; la Candouille ; le filet Maurand , la Confrérie des Calabres ; les Pimperlots ; les Acgnolles d'Avesnes ; le Roi des Ribauds ; le Trou Saint-Saulve ; le Banibau ;.	349
Additions et Errata.	411



